HISTOIRE ROMAINE.

TOME TREIZIEME.

HISTOIRE ROMAINE,

DEPUIS LA FONDATION DE ROME JUSQU'A LA BATAILLE D'ACTIUM,

C'eſt-à-dire, juſqu'à la fin de la République.

TOME TREIZIÉME.

Par M. CREVIER, *Profeſſeur de Rhétorique au Collége de Beauvais, pour ſervir de continuation à l'Ouvrage de M.* ROLLIN.

A PARIS,

Chez La Veuve ESTIENNE & Fils, Libraires, rue Saint Jacques, à la Vertu;

ET

JEAN DESAINT, rue Saint Jean de Beauvais, vis-à-vis le Collége.

M. DCC. XLVII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

LISTE

Des noms des Consuls, & des années que comprend ce Volume.

L. DOMITIUS AHENOBARBUS. AP. CLAUDIUS PULCHER.	AN. R. 698. AV. J. C. 54.
CN. DOMITIUS CALVINUS. M. VALERIUS MESSALLA.	AN. R. 699. AV. J. C. 53.
CN. POMPEIUS MAGNUS III. Q. CÆCILIUS METELLUS SCIPIO.	AN. R. 700. AV. J. C. 52.
SER. SULPICIUS RUFUS. M. CLAUDIUS MARCELLUS.	AN. R. 701. AV. J. C. 51.
L. ÆMILIUS PAULUS. C. CLAUDIUS MARCELLUS.	AN. R. 702. AV. J. C. 50.
C. CLAUDIUS MARCELLUS. L. CORNELIUS LENTULUS.	AN. R. 703. AV. J. C. 49.
C. JULIUS CÆSAR II. P. SERVILIUS VATIA ISAURICUS.	AN. R. 704. AV. J. C. 48.

APPROBATION.

J'Ai lû par Ordre de Monſeigneur le Chancelier, le treiziéme Tome de l'*Hiſtoire Romaine*, par M. Crevier, & je n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'Impreſſion. Fait à Paris ce 30. de Juillet 1746.

SECOUSSE.

HISTOIRE ROMAINE.

SUITE DU LIVRE QUARANTE-ET-UNIEME.

§. III.

César se prépare à retourner dans la Grande Bretagne. Avant que de faire le trajet, il réduit ceux de Tréves, qui méditoient une révolte. Il emméne avec lui toute la haute Noblesse de la Gaule. Dumnorix, refusant de partir, est tué. Passage & exploits de César dans la Grande Bretagne. Il accorde la paix aux peuples vaincus, & repasse en Gaule. Il la trouve tranquille en apparence, & distribue ses légions en quartiers. Tasgétius Roi des Carnutes, ami des Romains, tué. Ambiorix Roi des Eburons, joignant la perfidie à la force ou-

ouverte, détruit entiérement une légion Romaine & cinq cohortes, qui avoient été envoyées en quartiers d'hiver sur ses terres. Ambiorix vainqueur souléve les Aduatiques & les Nerviens, qui viennent attaquer Q. Cicéron. Résistance vigoureuse des Romains. Exemple singulier d'émulation de bravoure entre deux Centurions Romains. César vient au secours de Cicéron avec une activité digne d'admiration. Les Gaulois au nombre de soixante mille sont vaincus & mis en fuite par César, qui n'avoit avec lui que sept mille hommes. Douleur & deuil de César pour la perte de sa légion exterminée par Ambiorix. Il passe l'hiver dans la Gaule, qui toute entiére étoit en mouvement. Indutiomarus Roi de Tréves est tué dans un combat contre Labienus.

An. R. 698. Av. J.C. 54.

L. DOMITIUS AHENOBARBUS.
AP. CLAUDIUS PULCHER.

César se prépare à retourner dans la Grande Bretagne.

CEsar ne comptoit que pour un essai ce qu'il avoit fait dans la Grande Bretagne. Ce n'étoit pas de quoi le satisfaire, que des avantages médiocres, & un Traité demeuré sans éxécution. Il résolut donc d'y retourner avec de plus grandes forces; & en partant

tant pour l'Italie, il chargea ses Lieutenans de lui construire pendant son absence le plus grand nombre qu'il seroit possible de barques & de petits bâtimens de transport, leur prescrivant même la forme qu'il jugeoit la plus convenable pour la navigation sur ces mers.

An. R. 698. Av. J.C. 54. Caes. de B. G. l. V.

Son hiver ne fut pas oisif. Il le passa, partie à tenir les Grands Jours dans la Gaule Cisalpine, partie à aller se montrer en Illyrie, où sa présence étoit nécessaire pour réprimer les courses des Pirustes. C'étoit un peuple Illyrien, qui avoit fatigué par des hostilités & par des ravages la Province Romaine, c'est-à-dire la partie de l'Illyrie qui reconnoissoit les Romains. Il n'en couta à César, que de paroître dans le pays, pour obliger ces Barbares à lui donner des otages, & à réparer les dommages qu'ils avoient causés.

Avant que de faire le trajet, il réduit ceux de Tréves, qui méditoient une révolte.

Quand il revint en Gaule, il trouva bien de l'ouvrage fait. On avoit radoubé les vieux bâtimens; on avoit construit à neuf vingt-huit vaisseaux longs, & environ six cens barques de transport. Il ordonna que toute cette flotte se rendît au Port Itius : & pour lui, comme il paroissoit que ceux de Tréves mi-

AN. R. 698. AV. J.C. 54.

minutoient une rebellion, & que l'on disoit même qu'ils sollicitoient les Germains à passer le Rhin pour venir à leur appui, il se transporta de ce côté avec quatre légions & huit cens chevaux, voulant pacifier la Gaule avant que de s'engager dans l'entreprise de la Grande Bretagne.

Ceux de Tréves formoient une nation puissante, sur-tout en cavalerie. Mais il y avoit de la division parmi eux. Deux rivaux, Cingetorix & Indutiomarus, se disputoient le premier rang & la principale autorité. Cingetorix, qui se trouvoit apparemment le plus foible, vint se jetter entre les bras de César, l'assurant de son attachement & de celui de tout son parti pour les Romains. Indutiomarus au contraire assembloit des troupes; & après avoir retiré les femmes & les enfans dans le fond de la forêt d'Ardenne, il se préparoit à soutenir la guerre. Mais la terreur des armes de César, & les sollicitations de Cingetorix lui détachant plusieurs de ceux sur lesquels il comptoit, il craignit d'être abandonné, & se vit enfin obligé à prendre, quoique de mauvaise grace, le parti de la soumission. César, qui ne vouloit pas s'arrêter dans ce pays, feignit de recevoir

An. R. 698. Av. J.C. 54.

voir ses excuses, & lui accorda la paix; mais en exigeant de lui deux cens otages, & entre autres son propre fils. Induciomarus, déja peu content, fut encore extrémement piqué des caresses que César faisoit à Cingetorix, & du soin qu'il prenoit de lui concilier les esprits des principaux de la nation. Il se retira, le dépit dans le cœur, & avec le dessein de renouveller la guerre à la premiére occasion.

Il emméne avec lui toute la haute Noblesse de la Gaule. Dumnorix, refusant de partir, est tué.

César, qui le croyoit hors d'état de pouvoir lui nuire au moins de quelque tems, s'en revint au Port Itius, où s'étoient rendus par ses ordres quatre mille cavaliers Gaulois, & toute la haute Noblesse de la nation. Son plan étoit d'emmener avec lui ces Seigneurs du premier rang pour lui tenir lieu d'otages, & de n'en laisser dans la Gaule qu'un très-petit nombre, de la fidélité desquels il se croyoit assuré. Dumnorix Eduen, dont nous avons beaucoup parlé ailleurs, devoit être du voyage. César s'en défioit beaucoup, comme d'un homme qui avoit & le génie, & le pouvoir, & la volonté de brouiller. L'Eduen se défendoit de le suivre, alléguant de mauvais prétextes, qu'il craignoit la mer, que des motifs de Reli-

AN. R. 698. Av. J.C. 54.

gion l'obligeoient de rester dans le pays. Lorsqu'il vit que ses raisons n'opéroient rien, il se mit à cabaler parmi la Noblesse Gauloise, disant que le dessein de César étoit de les tuer tous ; & que comme il n'osoit exécuter ce projet en Gaule, il les faisoit passer en terre étrangére, pour être en liberté de les sacrifier à sa cruelle politique.

Quelque criminelle que dût paroître cette conduite à César, il ménageoit toujours Dumnorix, ou plutôt la nation des Eduens, pour laquelle il avoit beaucoup d'égards, & qu'il craignoit d'offenser en répandant le sang de celui qui en étoit comme le chef ; très-résolu néantmoins à ne se point relâcher, & à préférer à toute autre considération les intérêts de sa République & la tranquillité des Gaules. Pendant vingt-cinq jours, que le vent de Nord-ouest le retint au port, il se contenta d'employer auprès de Dumnorix les voies d'exhortation & de persuasion, le faisant veiller en même tems par des gens sûrs qui lui rendoient compte de toutes ses démarches. Enfin le tems étant devenu favorable, César ordonna l'embarquement. On sait quel est l'embarras & la multitude des soins qui occupent les esprits

esprits en pareille occasion. Dumnorix profita de ce moment, & se retira avec la cavalerie Eduenne. Dès que César en fut averti, il suspendit son départ : & toute affaire cessante il détacha à la poursuite du fugitif une grande partie de sa cavalerie, avec ordre de le ramener, s'il consentoit à obéir ; ou de le tuer, s'il vouloit faire résistance. Dumnorix prit malheureusement pour lui ce dernier parti. Il prétendit qu'étant libre & d'une nation qui jouissoit des droits de la liberté, on ne pouvoit pas le faire marcher malgré lui. Les gens de César exécutérent leurs ordres : Dumnorix fut tué, & la cavalerie Eduenne ayant perdu son chef revint sans difficulté au camp de César.

An. R. 698. Av. J.C. 54.

Ce Général, libre de tout autre soin, ne songea plus qu'à partir. Il laissa Labienus en terre ferme à la garde des ports & de la côte des Morins, avec trois légions & deux mille chevaux. Il embarqua sur sa flotte pareil nombre de cavalerie, & cinq légions ; & étant parti vers le coucher du soleil, il fut retardé par quelques contretems, de façon qu'il n'arriva à la vûe de la Grande Bretagne que le lendemain à midi. Il loue dans le trajet la vigueur de ses

Passage & exploits de César dans la Grande Bretagne.

AN. R. 598. AV. J.C. 64.

soldats, qui dans leurs barques de transport faisoient la fonction de rameurs avec tant d'activité & de force, qu'ils égalérent la vitesse des vaisseaux qui alloient à la voile.

César aborda au même endroit où il avoit débarqué l'année d'auparavant, & il fut étonné de ne trouver personne qui s'opposât à la descente. Le nombre de ses vaisseaux, qui passoit huit cens, avoit fait peur aux Insulaires, & ils s'étoient retirés sur les hauteurs.

Après le débarquement, qui se fit sans peine ni danger, le premier soin de César fut de se fortifier un camp, dans lequel il laissa dix cohortes & trois cens chevaux sous le commandement d'un Officier Général; & avec le reste de son armée il avança dans les terres, & marcha aux ennemis. Mais à peine les avoit-il tâtés par une légére escarmouche, qu'il reçut nouvelle que ses vaisseaux, qui étoient à la rade, avoient été battus d'une violente tempête, & considérablement endommagés. Il revint aussitôt à la mer, & résolut, pour éviter un semblable inconvénient, de faire tirer tous ses bâtimens à sec, & de les enfermer dans une même enceinte de retranchemens avec son camp. C'étoit un

un grand travail. Mais ses soldats s'y portoient avec tant de courage, qu'ils le poussérent nuit & jour également sans interruption: & l'ouvrage ayant été fini en dix jours, César après avoir donné ses ordres pour le radoub des vaisseaux, retourna contre les Barbares.

An. R. 698. Av. J.C. 54.

Leurs forces s'étoient accrues pendant son absence. Plusieurs peuples avoient fait entre eux une ligue, & reconnoissoient pour Généralissime Cassivellaunus, qui régnoit au-delà de la Tamise, & qui avant l'arrivée de César étoit en guerre avec ses voisins. Mais la crainte de l'ennemi commun avoit fait cesser les animosités particuliéres. Il y eut divers combats, dans lesquels les chariots des Insulaires incommodoient beaucoup la cavalerie de César. Cependant comme après tout les Romains étoient supérieurs, & qu'ils alloient toujours en avant, Cassivellaunus se retira derriére la Tamise pour en défendre le passage.

Il n'y avoit qu'un seul endroit où il fût possible, & même avec bien de la peine, de la passer à gué. Les Barbares avoient augmenté la difficulté en hérissant le bord qu'ils occupoient d'une palissade de pieux aigus; & ils en avoient

An. R. 698. Av. J.C. 54.

planté aussi dans le lit du fleuve, qui demeuroient cachés & ensevelis sous les eaux. César instruit de tout par les prisonniers & les déserteurs, entreprit néantmoins de traverser une riviére si bien défendue. Ses soldats secondérent son ardeur, &, quoiqu'ils n'eussent que la tête hors de l'eau, ils allérent à l'ennemi avec tant de vigueur & d'audace, que les Barbares ne purent soutenir leur choc, & prenant la fuite se dissipérent comme une nuée de timides oiseaux.

Cassivellaunus résolut alors d'éviter toute action générale: & ayant séparé son armée, il ne se réserva que quatre mille chariots de guerre, avec lesquels il épioit le moment de tomber sur ceux qui s'écartoient; ou bien après avoir attiré les Romains dans quelque lieu désavantageux par l'espérance d'un butin qu'il leur présentoit, il sortoit de son embuscade, & les mettoit en désordre par une attaque imprévûe. Ces surprises lui réüssissoient si heureusement, que César fut obligé d'ordonner à sa cavalerie de ne s'éloigner jamais à une distance où elle ne pût pas être soutenue des légions; & il ne faisoit le dégât dans le pays qu'à proportion du chemin que pouvoit faire son infanterie.

Ce-

Cependant quelques peuples de ces cantons se soumirent à César. * Les Trinobantes furent les premiers. Leur Roi Imanuentius avoit été tué par Cassivellaunus ; & Mandubratius fils de ce malheureux Prince étoit dans l'armée de César, auprès duquel il étoit venu jusqu'en Gaule chercher une retraite & un appui. Dès lors les Gaules étoient l'asyle des Rois de la Grande Bretagne dépossédés & persécutés. Les Trinobantes avoient conservé de l'attachement pour Mandubratius, & ils priérent César de le leur renvoyer pour les gouverner. Ils obtinrent l'effet de leur demande, & moyennant quarante otages & des bleds qu'ils fournirent aux Romains, leur pays fut épargné & même protégé par César. Cinq autres Nations du voisinage, voyant que les Trinobantes se trouvoient si bien du parti qu'ils avoient pris, les imitérent : & le Général Romain ayant sçû de ces nouveaux amis, que la ville de Cassivellaunus n'étoit pas loin, il résolut de l'y aller attaquer.

An. R. 598.
Av. J.C 54.

Cette ville n'étoit rien moins que ce que nous appellons de ce nom. Les ha-

* *Ils habitoient sur la rive gauche & au Nord de la Tamise aux environs de Londres.*

AN. R. 698. AV. J.C. 54.

habitans de la Grande Bretagne nommoient Ville une portion de forêt, défendue d'un fossé & d'un rempart, où ils se retiroient avec leurs troupeaux pour se mettre à couvert des courses de leurs ennemis. Quoique la place de Cassivellaunus fût très-bien fortifiée & par la nature & par l'art, elle ne fit aucune résistance. César y ayant fait donner l'assaut par deux endroits en même tems, les Barbares se jettérent dehors par le côté qui n'étoit point attaqué, & laissérent leurs bestiaux, qui faisoient toutes leurs richesses, au pouvoir du vainqueur.

Cassivellaunus ne tint pas encore ses affaires pour désespérées, & voulant faire une derniére tentative, il envoya ordre à quatre petits Princes qui occupoient le pays de Kent, de tâcher de surprendre la flotte Romaine, &, s'ils pouvoient, de la brûler. C'eût été un grand coup: mais l'attaque ne réussit pas, & même un des principaux chefs des Insulaires, nommé Lugotorix, fut fait prisonnier.

Il accorde la paix aux peuples vaincus.

Tant de mauvais succès, accumulés les uns sur les autres, découragérent enfin Cassivellaunus. Il eut recours à la médiation de Comius Roi des Artésiens, pour

pour obtenir la paix de César, qui la lui accorda sans beaucoup de difficulté. La fin de la belle saison approchoit, & les mouvemens de la Gaule donnoient de l'inquiétude à César. Il se fit donc amener des otages, imposa aux Insulaires un tribut, qui vraisemblablement ne fut pas payé avec beaucoup d'exactitude, prit sous sa protection Mandubratius & les Trinobantes, & défendit étroitement à Cassivellaunus de les molester: après quoi il repassa en Gaule, avec [a] la gloire d'avoir montré aux Romains la Grande Bretagne, mais non de l'avoir domptée.

AN. R. 698. AV. J.C. 54. & repasse en Gaule.

Il s'en falloit bien que la Gaule même fût domptée, quoique depuis deux ans tout y parût assez tranquille. Mais c'étoit un feu caché sous la cendre, & non pas éteint. Le désir de recouvrer leur liberté vivoit dans le cœur des Gaulois: & sans doute l'éloignement de César, qui avoit passé la plus grande partie des deux derniéres campagnes ou en Germanie, ou dans la Grande Bretagne, avoit facilité à des peuples qui ne portoient le joug qu'à regret, les

Il la trouve tranquille en apparence, & distribue ses légions en quartiers.

a Primus omnium D. Julius cum exercitu Britanniam ingressus, ... potest videri ostendisse posteris, non tradidisse. *Tac. Agric. n.13.*

AN. R. 698. Av. J. C. 54.

les moyens de s'arranger enſemble, & de prendre des meſures pour parvenir à le ſecouer.

Céſar ignoroit cette diſpoſition des eſprits, qui n'avoit point encore éclaté. A ſon retour de la Grande Bretagne, il tint paiſiblement l'aſſemblée générale de la Gaule à Samarobrive *: après quoi il ne ſongea qu'à établir ſes quartiers d'hiver. La diſtribution qu'il en fit, étoit favorable aux deſſeins des Gaulois. L'année avoit été ſéche, & en conſéquence la recolte peu abondante. Par cette raiſon Céſar crut devoir changer quelque choſe au plan qu'il avoit juſques-là ſuivi, par raport à l'établiſſement de ſes quartiers d'hiver: & au lieu qu'il avoit toujours eu ſoin d'y mettre pluſieurs légions enſemble, il aima mieux, pour la commodité des vivres & des fourages, les placer une à une dans des cantons différens: une dans le pays des Morins ſous le commandement de C. Fabius Lieutenant Général: une autre chez les Nerviens ſous Q. Cicéron, frére de l'Orateur: la troiſiéme ſur les terres des Eſſuens * ſous L. Roſcius: la quatriéme dans,

* *Amiens*

* *Ce nom n'eſt point connu. Peut-être* Eſſuens Euſubiens, Séſuviens, *ne ſont-ils que différentes altérations du nom* Léxoviens, *ceux de* Liſieux.

dans le Rhémois ſur les confins du pays de Tréves ſous Labienus : trois dans le Belgium *, ſous trois Commandans, M. Craſſus ſon Queſteur, fils puiné du fameux Craſſus, qui actuellement ſe préparoit à attaquer les Parthes, L. Plancus, & C. Trébonius : enfin la huitiéme, que Céſar avoit levée en dernier lieu dans le pays au-delà du Pô, fut envoyée avec cinq cohortes, ſur les terres des Eburons †, entre le Rhin & la Meuſe, où régnoient Ambiorix & Cativulcus. A la tête de ce dernier corps de troupes étoient deux Lieutenans Généraux, Titurius Sabinus, & Aurunculeius Cotta. Céſar en ſéparant ſes quartiers, avoit eu néanmoins attention à ne les pas trop éloigner l'un de l'autre : & excepté Roſcius, qui hivernoit dans un pays ami & tranquille, tous les autres quartiers étoient renfermés dans un eſpace ** de cent mille pas, c'eſt-à-dire d'en-

† *Le pays de* Liége.

Voſſius croit qu'il faut lire ici dans le texte de Céſar Æduos, *les Eduens ceux d'Autun : & cette opinion a auſſi de la vraiſemblance.*

* *Le* Belgium *n'eſt pas la même choſe que la Gaule Belgique. Ce n'en eſt qu'une partie, qu'on peut regarder comme répondant à ce que nous appellons la* Picardie.

** *D'une extrémité des quartiers à l'autre il y a plus de cent mille pas. Peut-être Céſar conçoit-il un centre, d'où à la ronde de la diſtance juſqu'aux quartiers les plus éloignés de ce centre ne peut pas s'étendre plus loin que l'eſpace marqué ici.*

AN R. 698. AV. J.C. 54.

d'environ trente-cinq lieues. Il eut encore la précaution de ne point trop se presser d'aller en Italie, comme il avoit coutume de faire tous les hivers ; & il résolut de ne point partir, qu'il n'eût reçu nouvelle de tous ses Lieutenans Généraux, & ne sçût leurs quartiers établis, fortifiés, & mis hors d'insulte.

Tasgétius Roi des Carnutes, ami des Romains, tué.

* *Ceux de* Chartres.

Un événement inopiné engagea César à dégarnir le Belgium d'une des légions qu'il y avoit placées. Les Carnutes * avoient un Roi ami des Romains, qui se nommoit Tasgétius. Ce Roi fut assassiné publiquement par ses ennemis, soutenus d'un parti puissant dans la Nation. César appréhenda que ce ne fut là le signal d'une révolte, & donna ordre à Plancus de se transporter dans le pays Chartrain avec sa légion, & d'y passer l'hiver.

Ambiorix Roi des Eburons, joignant la perfidie à la force ouverte, détruit entiérement:

A peine quinze jours s'étoient-ils écoulés, depuis l'arrivée des légions dans leurs différens quartiers, lorsque la conjuration des Gaulois éclata par la révolte des Eburons. Leurs deux chefs ou Rois, Ambiorix & Cativulcus, avoient été comme amis audevant de Sabinus & de Cotta, & leur avoient fourni des bleds. Mais voilà que tout d'un coup, trou-

trouvant épars un nombre de soldats Romains qui étoient allés couper du bois & des fascines, ils tombent sur eux, les taillent en piéces, & vont ensuite attaquer le camp même où la légion étoit retranchée. Repoussés avec perte, ils ont recours à la ruse & à la perfidie.

An. R. 698. Av. J.C. 54. une légion Romaine & cinq cohortes, qui avoient été envoyées en quartiers d'hiver sur ses terres.

Ambiorix ayant demandé & obtenu qu'on lui envoyât quelqu'un avec qui il pût conférer, tint un langage fort adroit, & qui partant d'un Prince Barbare peut servir de preuve, que les seules leçons de la nature suffisent pour rendre les hommes fort savans dans l'art de tromper. Il commença par protester „ qu'il n'avoit point perdu la mémoire „ des bienfaits de César, qui l'avoit dé- „ livré du joug des Aduatiques, & qui „ lui avoit rendu son fils & son neveu, „ que ces peuples ayant reçus en ota- „ ges tenoient dans une dure captivité. „ Que s'il venoit de faire un acte d'ho- „ stilité contre les Romains, ce n'avoit „ point été par esprit d'animosité & de „ haine, mais parce qu'il n'avoit pû ré- „ sister aux désirs de sa Nation. Que de „ la façon dont se gouvernoient les „ Gaulois, les peuples n'avoient guéres „ moins de pouvoir sur leurs Rois, que „ les Rois sur leurs peuples. Que sa na- „ tion

AN. R. 698.
AV. J.C. 54.

„ tion elle-même, dans le mouvement
„ subit auquel elle s'étoit portée, n'avoit
„ fait que suivre l'impression de toute la
„ Gaule. Qu'il avoit été réglé de concert
„ entre tous les Gaulois, d'attaquer en
„ un seul jour, qui étoit celui même où
„ il parloit, tous les quartiers de l'ar-
„ mée Romaine, afin que de l'un on
„ ne pût pas donner du secours à l'au-
„ tre. Qu'il pouvoit alléguer pour preuve
„ de la vérité de ce qu'il disoit sa propre
„ foiblesse. Qu'il savoit très-bien que les
„ Eburons n'étoient pas capables de
„ mesurer leurs forces avec celles des
„ Romains. Mais qu'après avoir satis-
„ fait à ce que sembloit demander de
„ lui la cause commune de la patrie, il
„ croyoit devoir écouter la voix de la
„ reconnoissance. Que par attachement
„ pour César, par amitié pour Sabinus,
„ il se sentoit obligé de donner avis de
„ l'extréme péril auquel alloit être ex-
„ posée la légion qui se préparoit à hi-
„ verner sur ses terres. Qu'un corps de
„ Germains avoit passé le Rhin, & ar-
„ riveroit dans deux jours. Que c'étoit à
„ Sabinus & à Cotta à voir s'il leur
„ convenoit de se retirer, & d'aller se
„ joindre ou à Labienus, ou à Cicéron.
„ Que pour lui, il promettoit avec fer-
„ ment

„ ment de leur aſſurer la liberté des paſ- „ ſages. Qu'il s'y porteroit d'autant plus „ volontiers, que c'étoit une occaſion „ pour lui de gagner doublement, en „ ſe montrant reconnoiſſant envers Cé- „ ſar, & en ſoulageant ſon pays de l'in- „ commodité des quartiers d'hiver."

AN. R. 698. AV. J.C. 54.

Le diſcours d'Ambiorix, raporté aux deux Lieutenans Généraux, cauſa entre eux partage de ſentimens, & en conſéquence une conteſtation des plus vives. Cotta ne vouloit point que l'on quittât ſans l'ordre de Céſar des quartiers d'hiver, où il les avoit envoyés. Il prétendoit „ qu'ayant toutes les proviſions né- „ ceſſaires, ils ſoutiendroient ſans peine „ l'attaque des Germains, au moins juſ- „ qu'à ce qu'ils puſſent être ſecourus par „ les légions qui étoient dans leur voiſi- „ nage. Et qu'en un mot il n'y avoit rien „ de plus honteux ni de plus mal penſé, „ que de prendre conſeil d'un ennemi „ ſur une démarche de la derniére im- „ portance." Sabinus au contraire, qui ajoûtoit une entiére foi aux diſcours d'Ambiorix, repréſentoit „ que le dan- „ ger étoit preſſant, qu'il n'y avoit pas „ un moment à perdre, & que l'unique „ voie de ſalut étoit de réunir enſemble „ pluſieurs légions, pour les empêcher

„ d'être

AN. R. 698. Av. J.C. 54.

„ d'être toutes détruites les unes après „ les autres."

C'étoit dans le Conseil de guerre que l'affaire s'agitoit : & les Officiers se partageoient aussi bien que les chefs. Les plus braves & les plus autorisés suivoient Cotta. Sabinus s'opiniâtra pour son malheur, & pour celui des troupes qui lui étoient confiées. Il éleva sa voix afin de pouvoir être entendu des soldats, qui étoient en dehors. *Vous le voulez*, dit-il avec emportement à Cotta & à ceux qui embrassoient le même avis : *il faut vous céder. Mais ceux qui m'écoutent, s'il arrive une disgrace, sauront à qui s'en prendre. Dans deux jours, si vous y consentiez, rejoints avec leurs camarades, ils n'auroient tous ensemble qu'un même sort. Vous aimez mieux, en les tenant écartés & relégués loin des autres, les réduire à la nécessité de périr par le fer ou par la faim.*

Il se leva en prononçant ces derniers mots, & le Conseil alloit se séparer. Les Officiers se mettent autour des deux Lieutenans Généraux, & les conjurent de se concilier, leur représentant que quelque parti que l'on prît, soit de demeurer, ou de s'en aller, le danger ne pouvoit pas être fort grand : mais que leur

leur discorde menaçoit les troupes d'une perte certaine. On se remet à conférer : la délibération dura jusqu'à minuit: enfin Cotta se laissa vaincre ; & l'avis de Sabinus l'ayant emporté, on donne ordre aux soldats de se préparer à partir à la pointe du jour. Le reste de la nuit se passa dans le mouvement & sans dormir, parce que les soldats étoient occupés à faire le choix de ce qu'ils devoient emporter avec eux, & de ce qu'ils pouvoient laisser. On fit, comme le remarque César, tout ce qu'il falloit faire pour ne pouvoir ni rester avec sûreté, ni se défendre avec succès, supposé qu'on fût attaqué sur la route. Des soldats harassés par le défaut de sommeil, n'étoient pas en état de faire beaucoup de résistance : & de plus, comme on se fioit pleinement aux promesses d'Ambiorix, les troupes marchoient en une longue file, emmenant tous leurs gros bagages.

An. R. 698. Av. J C. 54.

Les Eburons s'étoient rendus attentifs à ce qui se passeroit pendant la nuit dans le camp des Romains : & ayant jugé, par le bruit & par le grand mouvement, qu'on se préparoit à partir, ils se partagérent en deux corps, & allérent se placer à deux mille pas, autour d'un vallon, qui étoit sur le chemin par lequel

AN. R. 698. AV. J.C. 54.

quel devoit se faire la retraite. Lors donc que les Romains s'y furent imprudemment engagés, voilà que les Gaulois sortent de leur embuscade, & viennent fondre sur eux, les prenant en même tems en tête & en queue.

Sabinus, qui ne s'attendoit à rien moins, fut absolument déconcerté. Cotta ne fut point surpris d'un événement qu'il avoit prévû, & commença à donner ses ordres avec beaucoup de présence d'esprit, faisant en même tems les fonctions de Général & de soldat. Mais comme la longueur de la file que formoient les quinze cohortes l'embarassoit, parce qu'il ne pouvoit ni voir d'un bout à l'autre, ni se transporter dans tous les endroits où sa présence étoit nécessaire, de concert avec Sabinus il ordonna aux soldats d'abandonner les bagages, & de se ranger en cercle faisant face de tout côté. César observe que ce parti avoit de grands inconvéniens: c'étoit décourager le soldat, c'étoit augmenter la confiance de l'ennemi, c'étoit enfin donner occasion à bien des particuliers de quitter le combat pour aller chercher parmi leurs bagages ce qu'ils y avoient laissé de plus précieux.

Ambiorix se conduisit en habile Général.

néral. *Enfans*, cria-t-il aux ſiens, *les bagages ſont à nous : c'eſt le fruit de la victoire : ne ſongeons qu'à l'achever*. Il fut obéï: & les Romains attaqués vivement, & preſſés par le déſavantage des lieux, avoient, malgré l'égalité du nombre, beaucoup de peine à ſe défendre. Seulement, lorſqu'ils pouvoient joindre l'ennemi, & le ſerrer de près, ils gardoient leur ſupériorité, & en tuoient beaucoup. Ambiorix remédia à cet inconvénient, en ordonnant à ſes gens de ne ſe point trop approcher, de ſe retirer lorſque les Romains avanceroient ſur eux, & de les accabler de loin d'une nuée de traits. Par cette façon de combattre, les Romains avoient tout le déſavantage. Si quelque cohorte ſe ſéparoit du gros pour donner ſur ceux des ennemis qu'elle voyoit à ſa portée, elle ne leur faiſoit aucun mal, parce qu'ils ſe diſſipoient dans le moment, & elle préſentoit elle-même ſes flancs découverts à ceux qui occupoient les hauteurs de côté & d'autre. Si les Romains ſe tenoient tous ſerrés en un peloton, leur valeur devenoit inutile & n'avoit point occaſion de s'exercer.

Le combat ſe ſoutint ainſi depuis la pointe du jour juſqu'à la huitiéme heure. Enfin

AN. R. 698. Av. J C. 54.

Enfin plusieurs des plus braves Officiers Romains ayant été blessés ou tués, & Cotta lui-même ayant reçu un coup de fronde à la bouche, Sabinus, qui avoit été la premiére cause du désastre par sa timide crédulité, y mit la derniére main par la même voye. Ayant apperçu Ambiorix qui animoit les siens au combat, il lui envoya son interpréte pour le prier de lui faire quartier & à ses soldats. Ambiorix répondit que s'il vouloit conférer avec lui, rien ne l'en empêchoit: qu'il espéroit obtenir de ses troupes qu'elles laissassent la vie sauve aux Romains; & que pour ce qui étoit de Sabinus lui-même, il lui donnoit sa parole qu'il ne lui seroit fait aucun mal. Sabinus communiqua cette réponse à Cotta, & voulut lui persuader d'aller ensemble trouver Ambiorix. Mais Cotta se tint ferme à refuser de faire une pareille démarche vers un ennemi qui avoit les armes à la main. Sabinus toujours aveugle, toujours fermé aux bons conseils, prit avec lui ce qu'il trouva d'Officiers sous sa main, & s'avança vers Ambiorix, qui le voyant approcher lui ordonna de mettre bas les armes. Le Romain obéït, & commanda à sa suite d'en faire autant. Le Prince Barbare traîna exprès l'entretien

l'entretien en longueur, disputant sur les conditions, afin de donner à ses gens le tems d'enveloper Sabinus; & après qu'il l'eut ainsi fait tuer par une horrible perfidie, il revient charger de nouveau les Romains avec ses troupes, qui crioient victoire, poussant selon leur usage d'effroyables hurlemens.

An. R. 698. Av. J.C. 54.

Ce ne fut plus un combat, mais un carnage. Cotta est tué en combattant avec la plus grande partie des Romains: les autres se retirent vers le camp d'où ils étoient partis. Celui qui portoit l'aigle, la conserva jusqu'aux retranchemens, & lorsqu'il en fut à portée, il l'y jetta: après quoi il se retourna contre les ennemis, & mourut en brave homme en se battant à la tête du camp. Ce qui restoit de soldats après une si cruelle journée eurent encore assez de courage pour se défendre jusqu'à la nuit. Mais se voyant sans espérance & sans aucune ressource, ils se tuérent les uns les autres jusqu'au dernier. Un petit nombre, qui s'étoient échapés du combat, gagnérent par diverses routes le camp de Labienus, & lui portérent la nouvelle de ce triste événement.

Cependant Ambiorix, qui avoit de la tête & de l'habileté, songeoit à profiter de

Ambiorix vainqueur

An. R. 698. Av. J.C. 54.

Ambiorix souléve les Aduatiques & les Nerviens, qui viennent attaquer Q. Cicéron.

de sa victoire. Il passe en diligence chez les Aduatiques ses voisins, & les souléve. De-là il entre sur les terres des Nerviens, & les anime par son exemple, & par la promesse de son secours, à aller attaquer Q. Cicéron, qui avoit établi dans leur pays ses quartiers d'hiver. Les Nerviens aisément persuadés, convoquent les peuples qui étoient sous leur obéïssance : & en très-peu de tems une armée formidable composée de toutes ces différentes nations, marcha contre Cicéron avec tant de promptitude, qu'ils arrivérent avant qu'il fût informé du désastre de Sabinus. Leur cavalerie, qui avoit pris les devans, surprit & envelopa un assez grand nombre de soldats Romains, qui s'étoient répandus dans les forêts, & qui y coupoient les bois nécessaires, soit pour le chauffage, soit pour les fortifications du camp. Ils vont ensuite avec toutes leurs forces livrer l'assaut au camp même de Cicéron : & ayant été repoussés, ils recommencent le lendemain & les jours suivans avec une nouvelle furie, & toujours avec aussi peu de succès.

Résistance vigoureuse des

Le premier soin de Cicéron avoit été d'écrire à César pour l'instruire du péril où il se trouvoit. Mais comme tous les che-

chemins étoient gardés par les ennemis, les différens couriers qu'il dépêcha furent arrêtés. Il fut donc réduit pendant un tems aux seules ressources que lui fournissoit son courage & son habileté dans la guerre. Il mit en usage tous les moyens connus alors pour la défense des places. Ses soldats employoient à construire des tours, à fortifier leurs lignes, à garnir de parapets leur rempart, tous les intervalles où ils n'étoient pas obligés de combattre. Leur ardeur à l'ouvrage étoit incroyable. On ne cessoit de travailler ni jour ni nuit: les malades même & les blessés y mettoient la main. Cicéron, quoique d'une très-foible santé, animoit tout, présidoit à tout: & il falloit que les soldats le forçassent de prendre de tems en tems quelques momens de repos.

An. R. 698. Av. J.C. 54. Romains.

Ambiorix, après avoir plusieurs fois tenté inutilement d'emporter par la force le camp Romain, voulut essayer de la ruse, qui lui avoit si bien réussi auprès de Sabinus. Mais Cicéron ne fut point la dupe de tous ses artificieux discours, & il n'écouta aucune proposition.

Alors les Nerviens entreprirent d'enfermer les Romains par des lignes, donnant quinze pieds de profondeur à leur

AN. R. 698. Av. J C. 54.

fossé, & onze de hauteur au rempart. C'étoit un ouvrage nouveau pour ces peuples : mais ils en avoient pris l'idée dans leurs guerres contre César, & les prisonniers qu'ils avoient parmi eux, leurs servoient de maîtres & de guides. Les outils leur manquoient. Ils y suppléérent le mieux qu'ils purent, coupant les piéces de gazons avec leurs épées, remuant la terre avec leurs mains, & l'emportant dans leurs habits qu'ils employoient à cet usage au lieu de sacs & de gabions. Ils étoient en si grand nombre, qu'en moins de trois heures ils eurent achevé leurs lignes, qui étoient de quinze mille pas de circuit. Ils y ajoûtérent d'autres ouvrages ou machines, à l'imitation de ce qu'ils avoient vû pratiqué par les Romains, des tours, de longues faux, des tortues ou galeries.

Le soldat Romain étoit logé dans le camp sous des hutes couvertes de chaumes. C'est ce qui fit naître aux assaillans la pensée d'y mettre le feu. Le septiéme jour de l'attaque, un grand vent s'étant élevé, les Nerviens lancérent dans le camp Romain des balles d'argille enflammées, & des javelots brûlans. Le feu aidé par le vent se répandit en un instant dans toute l'étendue de la place :

&

& les ennemis encouragés par l'espérance d'achever promptement la victoire, firent avancer leurs tours & leurs tortues, & se disposérent à escalader le rempart. La constance des soldats Romains fut telle, que pendant qu'ils étoient environnés de flammes, & accablés d'une grêle de traits, pendant qu'ils voyoient brûler leurs cabanes, leurs bagages, & toute leur petite fortune, non seulement aucun ne quitta son poste pour aller sauver quelque chose de ce qui lui appartenoit, mais il ne s'en trouva que très-peu qui regardassent seulement en arriére : tous étoient occupés du soin de combattre & de repousser l'ennemi. Une si haute valeur fut récompensée par le succès : & si ce jour fut le plus difficile & le plus dur pour les Romains, ce fut aussi celui où les ennemis perdirent le plus de monde.

An. R. 698. Av. J.C. 54.

Exemple singulier d'émulation de bravoure entre deux Centurions Romains.

César a jugé digne de passer à la postérité un exemple singulier d'émulation entre deux Officiers. Deux Centurions ou Capitaines, Pulfio & Varenus, se disputoient sans cesse le prix de la bravoure : & chacun vouloit être préféré à son rival. Dans le plus fort du combat dont nous parlons, Pulfio défie Varenus. *Voici*, dit-il, *l'occasion de décider*

An. R. 698. Av. J.C. 54.

nos anciennes querelles. Voyons qui de nous deux fera preuve d'une plus grande valeur. En même tems il s'élance hors des retranchemens, & va attaquer un gros d'ennemis qui étoient très-ferrés. Varenus piqué d'honneur le suit à peu de distance. Pulfio tue d'abord un des Nerviens : mais bientôt il est envelopé. Varenus court à lui & le dégage : mais il se trouve le moment d'après dans le même péril d'où il vient de tirer son émule, & est à son tour dégagé par lui. Ainsi les deux rivaux se furent mutuellement redevables de la vie, & la gloire de la vaillance demeura encore indécise entre eux.

César vient au secours de Cicéron, avec une activité digne d'admiration.

La défense devenoit de jour en jour plus difficile & plus périlleuse pour les Romains, à cause du grand nombre de leurs blessés : & César n'étoit point averti ; aucun des couriers de Cicéron n'avoit pû passer. Enfin un esclave Gaulois, que l'on engagea, en lui promettant la liberté, à se charger d'une lettre d'avis, échapa aux Nerviens à la faveur de la conformité de l'habillement & du langage, & arriva heureusement. César ne nous dit point où il étoit alors, mais il falloit qu'il ne fût pas fort éloigné.

Rien

Rien ne me paroît plus digne d'admiration dans César, que son activité, qui est comparable à celle de la foudre. Il reçut la lettre de Cicéron sur le soir, lors qu'il n'y avoit plus qu'une heure de soleil. Sur le champ il envoye ordre à M. Crassus, qui étoit dans le pays des Bellovaques, de partir à minuit avec sa légion, & de le venir joindre. Il dépêche un autre courier à C. Fabius qui hivernoit chez les Morins, & lui ordonne de mener sa légion dans l'Artois, qui étoit sur le chemin pour aller à Cicéron. Il écrit à Labienus pour lui commander de se rendre sur les terres des Nerviens. César lui-même rassemble environ quatre cens chevaux.

Le lendemain à la troisiéme heure du jour, il fut averti de l'approche de Crassus. Il fit ce jour-là vingt mille pas, c'est-à-dire, près de sept lieues. Fabius se trouva aussi à sa rencontre au lieu marqué. Mais Labienus, que ceux de Tréves, encouragés par la victoire d'Ambiorix, se préparoient à attaquer, ne crut pas pouvoir quitter le pays sans un trop grand péril, & rendit compte à César des obstacles qui l'empêchoient d'exécuter ses ordres. Il lui donna en

An. R. 698. Av. J.C. 54.

même tems les premiéres nouvelles du désastre de Sabinus.

César approuva les raisons de Labienus : mais il se trouvoit pourtant réduit à deux légions, au lieu de trois sur lesquelles il avoit compté. Il n'en poursuivit pas moins son entreprise, persuadé que la promptitude du secours étoit l'essentiel en pareille circonstance. Il marche à grandes journées, & fait prendre les devans à un cavalier Gaulois porteur d'une lettre, dans laquelle il donnoit avis à Cicéron de son arrivée, mais qu'il prit la précaution d'écrire en Grec, afin que si elle tomboit entre les mains des ennemis, elle ne fût pas entendue. Le Gaulois avoit ordre, en cas qu'il ne pût pénétrer jusqu'au camp, d'y jetter la lettre avec un javelot, autour duquel il l'auroit attachée. La chose fut ainsi exécutée, & la lettre portée par le javelot s'arrêta par hazard à une tour, où elle demeura pendant deux jours sans être apperçue. Le troisiéme jour un soldat l'ayant remarquée, la prit, & la remit à Cicéron, qui la lut sur le champ en pleine assemblée, & répandit ainsi la joie dans tout son camp. En même tems on voyoit la fu-

fumée qui s'élevoit des villages voisins incendiés par César : ce qui ne permettoit pas de douter de l'approche du secours.

An. R. 698. Av. J.C. 54.

Les Gaulois en eurent aussi avis par leurs coureurs, & prirent le parti de laisser Cicéron, & d'aller au devant de César. Leur armée étoit de plus de soixante mille hommes. Cicéron fit sur le champ donner nouvelle à son Général de la marche des ennemis : & le lendemain César les découvrit lui-même au-delà d'un grand vallon traversé d'un ruisseau. Comme rien ne l'obligeoit plus de se hâter, il campa dans l'endroit où il se trouvoit, pour se préparer à combattre.

Les Gaulois au nombre de soixante mille sont vaincus & mis en fuite par César, qui n'avoit avec lui que 7000. hommes.

Ses deux légions n'étoient pas complétes, & faisoient à peine sept mille hommes. Tenter la fortune avec des forces si étrangement inégales, c'étoit risquer beaucoup. Il s'y résolut néantmoins : seulement il se proposa d'engager les Gaulois à venir à lui ; mais tout prêt à aller à eux, si son artifice ne réussissoit pas. La ruse qu'il employa, fut de tâcher de se rendre méprisable. Son camp devoit occuper un très-petit espace, puisqu'il n'avoit que sept mille hommes sans bagages : il le rétrécit

An. R. 698. Av. J. C. 54.

encore le plus qu'il lui fut possible. Il s'étudia à donner toutes sortes de marques de crainte : il fit beaucoup élever les remparts : & boucher avec soin les portes du camp : & la cavalerie Gauloise s'étant approchée pour braver & défier les Romains, celle de César se retira affectant un air de timidité & d'inquiétude.

Des Barbares qui croyent qu'on les craint, ne peuvent manquer de devenir présomptueux. Toute l'armée passe le ravin, & montant à l'ennemi ils se mettent dans le cas d'être attaqués avec avantage. Leur confiance alloit si loin, qu'ils firent proclamer tout autour du camp que si quelque Gaulois ou Romain vouloit passer de leur côté, il le pouvoit jusqu'à la troisiéme heure du jour : mais qu'après ce moment, ils ne feroient quartier à personne. Déja ils se préparoient à escalader le rempart & à combler le fossé, lorsque César fait une sortie générale par toutes les portes du camp à la fois. Infanterie & cavalerie, tout se jette sur les Barbares, que la surprise & l'effroi mirent hors d'état de faire aucune résistance. Tous prirent la fuite, & un très-grand nombre restérent sur la place.

Aussi

An. R. 698. Av. J.C. 54.

Aussi sage que hardi, César ne voulut point pousser trop loin la poursuite des fuyards, à cause des bois & des marais dont le pays étoit couvert. Comme il avoit peu de monde avec lui, il sentoit que le moindre échec pouvoit lui être funeste. Ainsi sans avoir souffert aucune perte, il délivra & joignit Cicéron. Quand il vit les ouvrages des Barbares, leurs tours, leurs lignes, il en fut frapé d'admiration. Ayant ensuite fait la revûe des soldats, il trouva que sur dix à peine y en avoit-il un qui fut resté sans blessure. Ce qui lui fit juger quelle avoit été la grandeur du péril, & la vigueur de la résistance. Il loua beaucoup & le Commandant, & la légion. Il donna des marques particuliéres d'estime & de bienveillance aux Officiers dont Cicéron lui rendit un honorable témoignage. Il savoit combien les caresses distribuées à propos sont puissantes pour encourager les gens de guerre, toûjours sensibles à l'honneur; & qu'une armée devient capable de tout oser pour un Général qui sait estimer le mérite & le récompenser.

Douleur & deuil de César pour la

Ce fut aussi de Cicéron que César apprit tout le détail de la malheureuse affaire de Sabinus. Comme il aimoit beau-

 coup

An. R. 698. Av. J.C. 54.

perte de sa légion exterminée par Ambiorix.

Suet. Cæs. 67.

coup ses soldats, un tel désastre le pénétra de la douleur la plus amére. Il laissa croître sa barbe & ses cheveux, ce qui étoit chez les Romains la marque d'un deuil extrême : & il ne se rasa point qu'il n'eût vengé le sang de ces braves gens. C'est l'expression de Suétone : d'où il résulte que le deuil de César dura au moins jusqu'à la fin de la campagne suivante.

Il passe l'hiver dans la Gaule, qui toute entiére étoit en mouvement.

César renvoya C. Fabius à son quartier d'hiver dans le pays des Bellovaques : & pour lui il s'établit autour de Samarobrive * avec trois légions, distribuées en trois quartiers différens, mais peu éloignés l'un de l'autre. Les circonstances ne lui permettoient point d'aller passer l'hiver, selon sa coutume, en Italie. Toute la Gaule étoit en mouvement, & songeoit à une rébellion générale. Les Sénonois avoient chassé leur Roi Cavarinus, ami des Romains, après avoir tenté inutilement de le tuer. Nous avons vû que les Carnutes avoient tué leur Roi Tasgétius. Les peuples Armoriques, c'est-à-dire, ceux qui habitoient la côte de la mer depuis l'embouchure de la Loire jusqu'à celle de la Seine, travailloient à renouer leur ligue, qui avoit été dissipée trois ans auparavant.

* Amiens.

Les

Les Nerviens, les Eburons, ceux de Tréves étoient en armes. Enfin, excepté les Eduens & les Rhémois, attachés aux Romains, les uns par une ancienne alliance, & les autres par des engagemens pris avec César, & cultivés avec fidélité de part & d'autre, il n'y eut pas un seul des peuples de la Gaule qui ne se disposât à la révolte.

Indutiomarus Roi de Tréves est tué dans un combat contre Labienus.

Ceux de Tréves se hâtérent d'entrer en action. Leur Roi Indutiomarus sollicita d'abord les Germains à passer le Rhin pour venir l'appuier. Mais la défaite d'Arioviste, & celle des Usipiens & des Tenctéres étoient de puissantes leçons pour les nations Germaniques. Aucune ne répondit favorablement aux invitations du Roi de Tréves. Cet inquiet & impatient Gaulois, réduit à ses forces nationales, & à celles de ses plus proches voisins, ne laissa pas d'attaquer les quartiers de Labienus. Mais il y trouva sa perte. Comme il s'étoit approché avec une confiance téméraire du camp des Romains, Labienus sortit sur lui avec toutes ses troupes, auxquelles il avoit recommandé d'attaquer le seul Indutiomarus, & de ne blesser aucun des ennemis, qu'ils ne vissent leur Chef renversé & mort. La chose réussit:

Indu-

AN. R. 698. Av. J.C. 54.

Indutiomarus fut tué en paſſant une riviére qui ſe trouvoit ſur le chemin de ſa fuite. Alors toute l'armée ayant perdu ſon Général & ſon Roi, ſe diſſipa: & depuis cette victoire, la Gaule fut plus tranquille pendant le reſte de l'hiver.

§. IV.

César léve deux nouvelles légions en Italie, & s'en fait prêter une par Pompée. Expéditions de César durant l'hiver. Meſures que prend César pour aſſurer ſa vengeance contre Ambiorix & les Eburons. Il ſubjugue les Menapiens. Ceux de Tréves ſont vaincus & ſoumis par Labienus. César paſſe une ſeconde fois le Rhin. Il vient enfin aux Eburons, & entreprend de les exterminer. Danger extréme & imprévû que court de la part des Sicambres une légion commandée par Q. Cicéron. Le pays des Eburons eſt ſaccagé; mais Ambiorix échape à César. César fait condamner à mort & exécuter Accon chef des Sénonois. Il va paſſer l'hiver en Italie.

CN. DO-

CN. DOMITIUS CALVINUS.*
M. VALERIUS MESSALLA.

AN. R. 699.
AV. J.C. 53.

César léve deux nouvelles légions en Italie, & s'en fait prêter une par Pompée.
Cæs. de B. G. l. VI.

UNe légion & cinq cohortes totalement exterminées avec Sabinus faisoient une diminution considérable dans les forces de César. Pour réparer cette perte, il fit de nouvelles levées dans la Gaule Cisalpine : & de plus, comme Pompée pendant son second Consulat avoit enrollé un nombre d'hommes considérable, mais sans les rassembler sous le drapeau, parceque demeurant autour de Rome il n'avoit pas besoin de leur service, César le pria de mettre ces troupes sur pied, & de les lui envoyer. „ L'amitié, dit César, & le bien de la „ République déterminérent également „ Pompée à consentir à cette demande. „ C'étoit réellement un secours utile pour la guerre des Gaules. Mais quel Gouvernement, que celui où des particuliers usoient ainsi à leur gré des forces publiques! Caton sentoit bien les conséquences d'un pareil désordre, & il s'en plaignit dans le Sénat. „ Pompée, disoit-„ il,

Plut. Cat.

* *Ces Consuls n'entrérent en charge qu'au mois de Juillet. Les six premiers mois de l'année se passérent en interrégne. Mais comme il ne s'agit point ici des affaires de la ville, j'ai crû devoir désigner l'année à l'ordinaire par les noms des Consuls.*

An. R. 699. Av. J.C. 53.

„ il, vient de prêter une légion à César, „ sans que l'un vous l'ait demandée, ni „ que l'autre ait obtenu votre consentement pour la donner: ensorte que des „ corps de six mille hommes avec armes „ & chevaux, ce sont-là des présens „ d'amitié entre particuliers. „ Mais c'étoit la destinée de Caton de représenter toûjours le vrai, & de n'être jamais écouté. César se dédommagea ainsi avec avantage de ce qu'il avoit perdu. Au lieu de quinze cohortes, il se renforça de trois légions qui en comprenoient le double.

Ces mesures étoient justes & nécessaires. Les Gaulois n'étoient point abattus: tous les peuples qui avoient fait l'année précédente les préparatifs d'une révolte, persistoient dans leur dessein: & ceux de Tréves même, loin d'être découragés par la mort d'Indutiomarus, se montroient fidéles à sa mémoire, & aux engagemens qu'il leur avoit fait prendre. Après avoir déféré à ses proches le commandement suprême, ils se liérent de nouveau par un Traité avec Ambiorix, & ils firent tant auprès des Germains, qu'enfin ils en obtinrent un secours.

Expéditions de César

César crut par ces raisons devoir se hâter d'entrer en campagne: & sachant que

que les Nerviens & la plûpart de leurs voisins étoient en armes, il prend avec lui les quatre légions les plus proches de ces pays : il y fait le dégât, ravage les terres, enléve beaucoup de prisonniers & de bestiaux, & force ainsi ces peuples à se soumettre, & à lui donner des otages.

An. R. 699. Av. J.C. 53. durant l'hiver.

Après cette expédition, qui fut courte, il revint tenir l'assemblée générale de la Gaule Celtique. Mais voyant que les Sénonois & les Carnutes n'y avoient point envoyé leurs Députés, il remet l'assemblée, & la transfére à Lutéce *, dont les habitans, quoiqu'unis depuis une génération aux Sénonois, ne paroissoient pas avoir trempé dans leur révolte. Le même jour qu'il avoit déclaré cette résolution, il part, & fait tant de diligence, qu'Accon chef des Sénonois fut pris au dépourvû, & n'eut pas le tems de rassembler ses forces. Il fallut recourir aux priéres. Les Eduens, dont les Sénonois étoient cliens, leur servirent d'intercesseurs. César, qui n'avoit pas intention de passer la saison d'agir à instruire le procès des coupables, reçut leurs excuses, & exigea d'eux cent otages. Les Carnutes effrayés se soumirent pareillement, & obtinrent le mê-

* Paris.

AN. R. 699. Av. J.C. 53.

même traitement par le crédit des Rhémois leurs patrons. Alors César vient à Lutéce, achéve la tenue des Etats, & commande aux Gaulois de lui fournir de la cavalerie.

Mesures que prend César pour assurer sa vengeance contre Ambiorix & les Eburons.

On n'en étoit encore qu'au commencement du printems: & César, comptant désormais la Celtique paisible, ne s'occupa que du soin de la guerre contre ceux de Tréves, & contre Ambiorix. C'étoit sur-tout à ce dernier qu'il en vouloit: & il prétendoit venger par sa mort & par la destruction de la nation des Eburons les cohortes Romaines qu'ils avoient exterminées. Il s'étudia donc à connoître quelles étoient les ressources d'Ambiorix, pour les lui ôter toutes, & empêcher qu'il ne lui échapât. Il sçut qu'il étoit hôte & ami des Ménapiens, nation féroce, & qui habitant un pays de bois & de marais, avoit toûjours éludé les efforts de l'armée Romaine, sans jamais faire aucune démarche de soumission vers César. De plus Ambiorix avoit lié par le moyen de ceux de Tréves des correspondances avec les Germains. César, avant que d'aller à lui, résolut de le priver des deux appuis, sur lesquels ce rusé Barbare comptoit. Il envoye deux légions dans le pays de Tré-

Tréves à Labienus, qu'il charge de la garde des bagages de toute l'armée : & lui-même avec cinq légions, qui ne portoient que leurs armes, il marche contre les Ménapiens.

AN. R. 699. Av. J.C. 53.

Il subjugue les Ménapiens.

Ces peuples, qui sentoient qu'ils ne pouvoient tenir la campagne, eurent recours à leur artifice accoûtumé : & au lieu d'assembler des forces, ils se dispersérent & se cachérent dans leurs bois & dans leurs marais, avec tout ce qu'ils purent emporter. Mais César, ayant partagé son armée en trois corps, fit un si horrible dégât dans le pays, ravageant & brûlant tout, enlevant hommes & bestiaux, que les Ménapiens furent obligés d'envoyer lui demander la paix. Il la leur accorda, à condition qu'ils ne recevroient ni Ambiorix, ni Député de sa part : leur déclarant que, s'ils le faisoient, il les traiteroit en ennemis. Il laissa dans le pays Comius avec un corps de cavalerie, pour les tenir en respect, & il se disposa à aller réduire ceux de Tréves. Il trouva la chose faite par la valeur & la bonne conduite de Labienus.

Ceux de Tréves sont vaincus & soumis.

Les ennemis s'étoient avancés d'eux-mêmes pour attaquer ce Lieutenant. Mais ayant appris qu'il lui étoit arrivé un renfort de deux légions, ils s'arré-

térent,

AN. R. 699. Av. J.C. 53. mis par Labienus.

térent, & résolurent d'attendre aussi le secours que leur avoient promis les Germains. Labienus alors crut devoir aller à eux, & s'approcha jusqu'à la distance de mille pas. Entre les deux camps couloit une riviére *, dont le passage étoit difficile, & les rives fort hautes. Le Romain forma son plan de tâcher de les attirer en deça de cette riviére, afin de pouvoir les combattre dans un lieu désavantageux pour eux, & avant que les Germains eussent eu le tems de les joindre. Dans cette vûe il dit publiquement qu'il étoit résolu de décamper pour aller occuper un meilleur poste, & où les bagages de toute l'armée, dont il avoit la garde, fussent plus en sûreté. Comme son camp étoit plein de Gaulois, la chose fut sur le champ rapportée aux ennemis. La nuit venue, il assemble les Tribuns & les premiers Capitaines, & leur déclare ses véritables intentions: après quoi il donne le signal du départ. Les Gaulois en furent bientôt avertis, & se reprochant à eux-mêmes leur lâcheté, si pendant qu'ils étoient fort supérieurs en nombre, ils n'osoient pas attaquer un ennemi qui fuyoit devant eux, ils se mettent dès la pointe du jour à passer le fleuve.

* *C'est assez vraisemblablement la Moselle.*

La-

Labienus leur donna le tems de passer tous. Alors il arrête sa marche, & après avoir placé les bagages sur une hauteur avec une bonne escorte, il anime ses soldats à bien faire. „Voilà, leur dit-il, „ l'occasion que vous désiriez. L'ennemi „ se livre à vous dans un poste où il ne „ peut soutenir vos efforts. Montrez sous „ mes ordres le même courage, que „ vous avez tant de fois prouvé à vôtre „ Général. Persuadez vous qu'il est ici „ présent, qu'il vous voit, & vous re„ garde. „ A ces mots, les Romains jettent un grand cri, & font leur décharge. Les Gaulois qui voyent marcher fiérement à eux des gens dont ils avoient compté qu'ils ne verroient que le dos, se troublent, se déconcertent, ne peuvent résister même au premier choc, & prennent la fuite. La victoire fut complette: grand nombre de morts: beaucoups de prisonniers: & le peuple de Tréves abattu par ce rude coup se soumit à la domination Romaine. Les Germains ayant appris la défaite de ceux qu'ils venoient secourir, repassérent le Rhin, & avec eux toute la famille d'Indutiomarus. Cingétorix, qui étoit toûjours demeuré fidélement attaché aux Romains, fut établi chef & Roi de sa nation. Lors-

AN. R. 699. Av. J.C. 53.

César passe une seconde fois le Rhin.

Lorsque César fut arrivé dans le pays de Tréves, trouvant que tout étoit pacifié, il résolut de passer une seconde fois le Rhin. Deux motifs l'y portoient, le secours envoyé de Germanie à ceux de Tréves, dont il prétendoit tirer vengeance, & le désir d'intimider tellement les peuples de ces contrées, qu'ils n'osassent promettre ni donner retraite à Ambiorix. Il fit donc construire un pont suivant la méthode qu'il avoit déja pratiquée, mais un peu audessus de l'endroit où il avoit dressé le premier : & l'ouvrage ayant été achevé en peu de jours, il passa de l'autre côté du Rhin.

C'étoit de la nation des Suéves qu'étoit venu ce secours, dont il étoit si fort irrité. A son approche ils s'enfoncérent bien avant dans la Germanie, & l'attendirent en bonne disposition à l'entrée d'une grande forêt, qu'ils nommoient Bacenide *. César dit qu'il appréhenda, s'il alloit aux Suéves, de manquer de vivres, parce que les Germains cultivoient fort peu & fort négligemment leurs terres. Il est bien vraisemblable aussi qu'il ne vouloit pas s'engager

gager

* *Cellarius croit que c'est ce qu'on appelle aujourd'hui* le Hartz, *forêt en basse Saxe dans la principauté de Volfembutel.*

gager trop avant dans un pays ennemi, d'où la retraite pouvoit devenir difficile & hazardeuse. Il retourna donc en Gaule. Mais pour tenir les Germains dans la crainte, il ne détruisit pas son pont en entier. Il n'en rompit qu'une longueur de deux cens pas du côté de la rive Germanique : & pour garder ce qu'il en laissoit subsister, il éleva sur le pont une tour de quatre étages, où il plaça douze cohortes sous un Officier Général.

An. R. 699. Av. J.C. 53.

Il ne lui restoit plus que la guerre des Eburons, dont il avoit extrémement à cœur de se venger. Sur-tout c'eût été pour lui une grande joie de se voir maître de la personne d'Ambiorix. Il se proposa de surprendre cet adroit & habile Gaulois : & pour cela il détacha toute sa cavalerie sous le commandement de Minucius Basilus, avec ordre de traverser les Ardennes en toute diligence, & de cacher sa marche autant qu'il lui seroit possible, afin d'arriver sans être attendu. Il s'en fallut très-peu que la chose ne réussit à souhait. Basilus pénétra dans le pays avant que l'on eût aucune nouvelle de sa venue ; & il fit quelques prisonniers, qui lui indiquérent l'en-

Il vient enfin aux Eburons, & entreprend de les exterminer.

AN. R. 699. Av. J.C. 53.

l'endroit où se retiroit Ambiorix. C'étoit un bâtiment tout-environné de bois. Ces bois le sauvérent. Car pendant que ses cavaliers arrétent les Romains à un chemin étroit, il eut le tems de monter à cheval, & s'enfuit à toute bride. Il en fut quitte pour la perte de ses chariots, de ses chevaux, & de tous ses équipages.

Ambiorix, voyant la tempête qui alloit fondre sur son pays, prit l'unique parti convenable, qui fut d'ordonner aux Eburons de songer chacun à sa propre sûreté, parce qu'il n'étoit pas possible d'assembler un corps d'armée qui pût tenir contre toutes les forces de César. La chose fut ainsi exécutée. Les Eburons se retirérent les uns dans les bois, les autres dans des marais presque inaccessibles, quelques-uns dans des lieux proches de la mer, & qui deviennent des isles lorsqu'elle est haute. Ceux qui avoient des liaisons particuliéres dans les nations voisines, allérent y chercher un asyle : tout le plat pays demeura abandonné. Cativulcus, qui régnoit avec Ambiorix sur les Eburons, étant âgé & infirme, & ne pouvant par cette raison supporter les fatigues ni de la guerre, ni

ni de la fuite, s'empoisonna lui-même *, en accablant d'imprécations son collégue, qui l'avoit entraîné dans une si funeste entreprise.

An. R. 699. Av. J.C. 53.

Le dessein de César étoit d'exterminer les Eburons : la difficulté étoit de les trouver. Il résolut de partager ses troupes : & d'abord il commença par déposer tous les bagages dans le fort d'Atuatique **, situé au cœur du pays, lieu des infortunés quartiers d'hiver de Sabinus & de Cotta. Comme les ouvrages n'en étoient pas encore tout-à-fait ruinés, il comptoit épargner de la peine à la légion qu'il y laissoit, & qui étoit l'une des trois derniérement levées en Italie. Il confia le commandement de la légion & du fort à Q. Cicéron, à qui il déclara en partant qu'il reviendroit le septiéme jour. Il prit donc avec lui trois légions, il en donna trois à Labienus, trois à C. Fabius : & ces trois corps répandus en trois cantons différens, firent un horrible dégât dans tout le pays des Eburons.

* *César ajoute que ce fut avec de l'if, c'est-à-dire apparemment, avec un suc exprimé de cet arbre, qui passe chez plusieurs Naturalistes pour être d'une très mauvaise qualité.*

** *Tongres dans le pays de Liége. Les Aduatiques, dont il est parlé ailleurs, étoient un peuple distingué des Eburons ; & leur ville principale, comme nous l'avons dit, étoit, selon plusieurs Géographes, Namur.*

An. R. 699. Av. J.C. 53.

Mais les habitans épars çà & là échapoient à sa vengeance. Pour aller à eux, il falloit pénétrer dans des lieux de difficile accès, & inconnus ; enfiler des routes étroites, & exposées à des embuches à droite & à gauche. Si les Romains demeuroient en corps de légions, ils ne pouvoient arriver à l'ennemi ; s'ils se séparoient en petits pelotons, ou si même des soldats s'écartoient seuls, comme il arrivoit souvent, par l'espérance du pillage, souvent ils tomboient dans des piéges qui leur étoient tendus par tout, & périssoient eux-mêmes. Enfin César s'avisa d'un expédient singulier : ce fut d'inviter tous les peuples du voisinage à venir piller & ravager les terres & les habitations des Eburons. Ces nouveaux ennemis connoissant parfaitement les lieux, étoient plus à portée de réussir ; & s'ils périssoient, César s'en consoloit aisément.

Danger extrême & imprévû que court de la part des Sicambres une légion

Cette invitation donna lieu à un événement des plus surprenans, & des plus capables de faire voir combien il est important dans la guerre de se tenir toujours sur ses gardes. Non seulement les peuples Gaulois des environs accoururent attirés par l'appas d'un butin facile & assuré, mais la nouvelle en ayant été portée

portée au-delà du Rhin, les Sicambres voulurent aussi profiter de l'occasion. Ils passent le Rhin dans des barques au nombre de deux mille chevaux, & commencent par piller les Eburons, & enlever ce qu'ils trouvent de bestiaux. Comme ils avançoient dans le pays, un de leurs prisonniers leur dit: " A quoi „ vous amusez-vous, de courir après „ un chétif & misérable butin, pendant „ qu'en trois heures de marche vous „ pouvez arriver à Atuatique, où sont „ tous les bagages & toutes les richesses „ de l'armée Romaine? César est actuel„ lement fort loin. Le petit nombre de „ soldats qu'il y a laissés, suffit à peine „ pour garnir les parapets, & la crainte „ qui les domine est si forte, qu'ils n'o„ sent pas sortir hors de leurs retran„ chemens.„ Cet avis fut trouvé excellent: & les Sicambres tournent sur le champ leurs pas vers Atuatique.

AN. R. 699. Av. J.C. 53.

commandée par Q. Cicéron.

C'étoit le septiéme jour depuis le départ de César, & celui auquel il avoit fixé son retour. Jusques-là Q. Cicéron avoit obéï ponctuellement aux ordres de son Général, & n'avoit pas laissé même un valet sortir du camp. Mais enfin n'ayant point de nouvelles de César, qu'il savoit s'être avancé assez loin

AN. R. 699. Av. J.C. 53.

dans le pays ennemi, & voutant qu'il revînt exactement au jour marqué; d'ailleurs fatigué des plaintes de plusieurs, qui étoient mécontens de se voir enfermés, comme s'ils soutenoient un siége; croyant de plus qu'il étoit bon de mettre des bleds dans son camp, pour avoir dequoi distribuer l'étape aux soldats de sa légion, qui devoient la recevoir ce jour-là même, il envoya cinq cohortes dans un champ éloigné seulement de trois mille pas, pour en couper les bleds.

Précisément en ce moment arrivent les Sicambres. L'allarme fut extrême dans le camp Romain. Ils ne se voyoient que la moitié de leur nombre. Ils ne s'attendoient à rien moins qu'à une attaque. Ces Barbares leur sembloient tombés des nues, & ils se persuadoient qu'il falloit que l'armée de César fût détruite, sans quoi on n'auroit jamais osé venir les insulter. Quelques-uns même craignoient l'infortune attachée, ce leur sembloit, au lieu qu'ils occupoient; & se mettoient devant les yeux le triste sort des soldats de Sabinus.

Il s'en trouva néantmoins qui firent ferme à la porte à laquelle se présentoient les ennemis. César a fait mention en particulier d'un vieux Capitaine,

Sextius

Sextius Baculus, qui avoit par devers lui grand nombre de belles actions, & qui étant actuellement malade, & n'ayant pas mangé depuis cinq jours, se traîna comme il put à l'endroit qu'il voyoit menacé ; & ayant encouragé par son exemple les Capitaines de la cohorte qui étoit de garde, il arrêta la premiére fougue des ennemis. Dans l'état de foiblesse où l'avoit réduit la maladie & la diéte, les blessures qu'il reçut achevérent de l'accabler. Il tomba ou mort, * ou en défaillance, & l'on eut bien de la peine à l'emporter hors du combat. Cependant par sa résistance courageuse il avoit donné le tems aux soldats de se remettre de leur frayeur. Les Sicambres ne purent forcer la porte du camp ; & les retranchemens se défendoient suffisamment tout seuls contre des Barbares, qui ignoroient la maniére de les attaquer.

Cependant les fourageurs Romains reviennent. Les Sicambres crurent d'abord que c'étoit l'armée de César, & quittérent l'attaque du camp. Mais bientôt ayant remarqué leur petit nombre, ils se jettent sur eux & tâchent de les

 enve-

* *L'expression de César paroit susceptible des deux sens* : Relinquit animus Sextium.

envcloper. Ce qu'il y avoit de vieux soldats dans cette troupe prirent leur parti de se faire jour à travers les ennemis, & de pénétrer dans le camp. Les autres, qui ne s'étoient jamais vûs en pareil cas, doutent, balancent, font divers mouvemens contraires les uns aux autres. Il en périt un nombre considérable. Le reste animé par la bravoure des Capitaines, qui étoient gens de cœur & d'expérience, choisis par César dans de vieux corps, gagna enfin les retranchemens. Les Sicambres désespérant alors de forcer le camp Romain, allérent reprendre le butin qu'ils avoient déposé dans les bois, & repassérent tranquillement le Rhin.

La consternation étoit si grande dans le camp Romain, même après la retraite des Barbares, que Volusénus étant arrivé pendant la nuit avec la cavalerie, il ne put leur persuader que César le suivoit. Ils s'opiniâtroient à croire que l'infanterie étoit détruite, & que la cavalerie seule avoit pû échaper aux ennemis. Ils ne furent rassurés que lorsqu'ils virent leur Général en personne de retour avec son armée.

César s'étant fait instruire de tout, se plaignit que ses ordres n'eussent pas été fidé-

fidélement exécutés. Du reste il admira le jeu bizarre de la fortune, & comment des peuples venus exprès pour nuire à Ambiorix, l'avoient servi comme s'il les eût mandés à son secours.

An. R. 699. Av. J.C. 53.

Pendant le reste de la campagne il fit continuer & par ses troupes, & par les peuples du voisinage, le dégât commencé sur les terres des Eburons. Tout fut détruit & ravagé; ensorte que ceux qui cachés dans leurs retraites évitérent le fer des ennemis, étoient réduits à périr de faim. Mais il ne put parvenir à achever sa vengeance sur Ambiorix. Souvent ce fugitif fut tout près d'être pris ou tué: on le voyoit, on croyoit le tenir, & toujours il échapoit. Changeant perpétuellement d'asyle, & n'ayant autour de lui que quatre cavaliers, il rendit inutiles les efforts d'une multitude d'ennemis, que la haine, le désir de plaire à César, l'espoir de la récompense, animoient à le poursuivre.

Le pays des Eburons est saccagé: mais Ambiorix échape à César.

Après cette expédition César ramena son armée à Durocortorum, ville Capitale des Rhémois. Il y tint une assemblée générale de la Gaule, dans laquelle il fit le procès à ceux qui avoient excité les soulévemens des Sénonois & des Carnutes. Accon ayant été convaincu d'en

César fait condamner à mort & exécuter Accon chef des Sénonois.

An. R. 699. Av. J.C. 53.

être le principal auteur, fut condamné à mort & exécuté. Plusieurs autres qui craignoient le même sort s'enfuirent: & César prononça contre eux la peine du bannissement.

Il va passer l'hiver en Italie.

Il distribua ensuite ses légions en quartiers, deux sur les frontiéres de ceux de Tréves, deux dans le pays de Langres, six dans le Sénonois. Après quoi il passa en Italie pour faire la visite de la Gaule Cisalpine, & y tenir les Grands jours, selon l'usage des Magistrats Romains.

La suite des faits nous oblige d'interrompre ici ce qui regarde la guerre de César dans les Gaules. Nous allons passer en Orient, & parler d'un Général d'une capacité bien différente, & dont les succès ne le furent pas moins.

§. IV.

Origine des Parthes. Arsace fondateur de cet Empire, qui s'étend sous les successeurs de ce Prince. Leurs mœurs d'abord féroces, puis amollies par le luxe. Leur façon de combattre. Ils étoient toujours à cheval. Leurs armées presque uniquement composées d'esclaves. Caractére de leur esprit. Parricides tout communs dans la maison des Arsacides.

Le

Le mépris que Crassus faisoit des superstitions populaires lui nuisit. La guerre qu'il faisoit aux Parthes étoit constamment injuste. Mot de Dejotarus à Crassus sur son âge. Crassus entre en Mésopotamie, & après y avoir soumis quelques villes, il revient passer l'hiver en Syrie. Son avidité. Il pille le temple d'Hiérapolis & celui de Jérusalem. Pompée & Crassus toujours malheureux depuis qu'ils eurent profané le Temple du vrai Dieu. Prétendus présages du malheur de Crassus. Le jeune Crassus vient de Gaule joindre son Pére. Folle & aveugle confiance de Crassus. Découragement de son armée sur ce qu'elle apprend de la valeur des Parthes. Artabaze roi d'Arménie allié des Romains. Le Roi des Parthes marche en personne contre Artabaze, & envoie Suréna contre Crassus. Naissance, richesses, caractére de Suréna. Crassus passe l'Euphrate & rentre en Mésopotamie. Abgare Roi d'Edesse trahit Crassus. Crassus se prépare à combattre les Parthes. Bataille. Le jeune Crassus, après des prodiges de valeur, est vaincu, & réduit à se faire tuer par son Ecuyer. Constance héroïque de Crassus le pére. La nuit met fin au combat. Douleur &

découragement des soldats Romains & de leur Général. Ils se retirent à la faveur de la nuit dans la ville de Carres. Les Parthes les poursuivent. Crassus s'enfuit de Carres pendant la nuit, & se fie encore à un traitre. Cassius son Questeur se sépare de l'armée, & se sauve en Syrie. Crassus se trouve à portée d'échaper aux Parthes. Perfidie de Suréna, qui l'invite frauduleusement à une conférence. La mutinerie des soldats Romains force Crassus à y aller. Il y est tué. Il étoit également incapable & présomptueux. Insolence de Suréna après la victoire. La tête de Crassus est portée au Roi des Parthes en Arménie.

AVant que de raconter la funeste expédition de Crassus contre les Parthes, je crois qu'il est à propos d'exposer ici l'origine, les mœurs, & une idée sommaire de l'Histoire de cette nation, qui fut pour l'Empire Romain une barriére insurmontable, & qui arrêta toujours ses conquêtes du côté de l'Orient. Nous avons déja eu occasion de nommer plus d'une fois les Parthes: mais c'est ici proprement que leur Histoire commence à faire une partie importante de celle des Romains.

Les

Les Parthes étoient originaires de Scythie, d'où ayant été chassés, ils furent obligés de chercher ailleurs un établissement tranquille. Leur nom même étoit la preuve de leur origine, & contenoit en quelque façon leur Histoire, s'il est vrai, comme l'a dit Trogue Pompée, qu'en langue Scythique il signifie *bannis* ou *exilés*. Et la conformité des mœurs entre les deux Nations achéve de donner à ce sentiment toute la vraisemblance, que comportent des faits si anciens & si reculés.

Origine des Parthes. *Justin. l.* XLI.

Le pays qu'ils occupérent est au midi de l'Hyrcanie, & touche la Médie à l'Occident: pays étroit, & encore plus ingrat, puisqu'il ne consiste presque qu'en montagnes arides, & plaines sablonneuses; ensorte que sous ce climat on éprouve les rigueurs contraires des deux saisons, un froid violent dans les montagnes, & un chaud excessif dans les plaines. C'est donc une habitation très-désagréable, mais très-propre à endurcir les tempéramens, & à les rendre capables de supporter toutes les fatigues de la guerre.

Pendant une longue suite de siécles les Parthes sont demeurés tout-à-fait obscurs & inconnus. Sous les Assyriens

& les Médes, sous les Perses, sous les premiers Rois Macédoniens de Syrie, à peine est-il fait aucune mention de ce peuple. Ce fut l'an 502 de Rome, 250 ans avant Jesus-Christ, pendant qu'Antiochus surnommé le Dieu étoit Roi de Syrie, qu'Arsace souleva les Parthes, poussés à bout par les injustices & la tyrannie des Gouverneurs Macédoniens. Qui étoit Arsace, c'est sur quoi les Auteurs varient. Mais ce qui n'est point douteux, c'est qu'il fut toujours regardé par les Parthes comme le fondateur de leur Empire, & que sa mémoire fut tellement en vénération parmi eux, que tous ses successeurs voulurent porter son nom.

Arsace fondateur de leur Empire, qui s'étend sous les successeurs de ce Prince.

Arsace ayant une fois mis sa Nation en liberté, ne se renferma pas dans les limites de la Parthiéne: il étendit ses conquêtes, qui furent encore poussées plus loin par les Princes ses successeurs, presque tous guerriers & avides de gloire: ensorte que par les guerres qu'ils firent avec succès contre les Rois de Syrie, dont la puissance alla toujours en s'affoiblissant, contre les Scythes, contre les Bactriens, contre l'Arménie, ils donnérent enfin une telle étendue à leur domination, qu'au tems de Crassus elle em-

embrassoit presque tous les pays entre l'Oxus & l'Euphrate. Leurs villes Royales étoient Ctésiphon sur le Tigre, & Ecbatane en Médie. Les Rois des Parthes passoient l'hiver dans la premiére de ces deux villes, & l'été dans l'autre, ou en Hyrcanie.

Strabo, l. XVI. p. 743.

Les mœurs de cette nation se sentirent d'abord de la férocité de leur origine, & de la rudesse du climat qu'ils habitoient. Mais lorsqu'ils eurent fait des conquêtes, & soumis des pays délicieux, les richesses & les plaisirs les amollirent. Ils donnérent dans le luxe des habillemens, & l'incontinence devint excessive parmi eux. On en peut juger par Suréna, le vainqueur de Crassus. Ses bagages occupoient mille chameaux: & il traînoit après lui deux cens chariots remplis de ses concubines. Le serrail du Roi étoit sans doute bien plus nombreux, composé de femmes de toutes les nations, & dont la beauté faisoit le seul mérite. Ainsi ces fiers Arsacides, à qui l'origine paternelle enfloit si fort le cœur, avoient souvent des méres dont la naissance & la conduite eussent été bien capables de les faire rougir. Au reste l'état des femmes étoit dès lors à peu près tel qu'il est aujourd'hui dans

Leurs mœurs, d'abord féroces, puis amollies par le luxe.

Plut. Crass.

Justin

ces

ces pays Orientaux. On les retenoit dans une dure captivité, enfermées sous cent clefs, & totalement séquestrées de la vûe des hommes.

Leur façon de combattre.

Pour ce qui est de l'armure & de la façon de combattre, ils les conservérent telles qu'ils les avoient reçues des Scythes, si ce n'est en ce qui regarde les cavaliers bardés de fer, dont ils avoient, je pense, emprunté l'usage des Perses, leurs voisins, & longtems leurs maîtres. Leurs autres troupes n'employoient presque pour arme offensive, que l'arc & la fléche, & combattoient toujours à cheval. Tout le monde sait qu'ils n'étoient pas moins redoutables dans [a] la fuite, que lorsqu'ils faisoient face à l'ennemi. Ils avoient l'adresse de tirer parfaitement de l'arc en fuyant; & ceux qui les poursuivoient, en étoient blessés d'autant plus sûrement, qu'ils s'en défioient moins.

Ils étoient toujours à cheval.

Le cheval étoit pour eux d'un usage universel, non seulement à la guerre, mais en tout tems. S'ils alloient à un repas, ou faire une visite; dans les affaires publiques & particuliéres, à la ville & à la campagne, dans les marchés, dans les entretiens qu'ils avoient ensemble, on lès

a Versis animosum equis Parthum. *Hor. Od.* I. 19. Sagittas & celerem fugam Parthi. *Id. ibid.* II. 13.

les voyoit toujours à cheval : en un mot la différence entre les libres & les esclaves, c'est que les premiers paroissoient partout à cheval, au lieu que les autres marchoient à pied.

Leurs armées presque uniquement composées d'esclaves.

Cette différence n'avoit lieu néanmoins que dans la paix. Car leurs armées, qui consistoient toutes en cavalerie, n'étoient presque composées que d'esclaves. Ils en avoient un nombre prodigieux, & qui augmentoit toujours sans jamais diminuer, parce que les maîtres n'avoient point droit d'affranchir leurs serfs. Aussi en prenoient-ils autant de soin, que de leurs enfans. Ils leur faisoient apprendre à monter à cheval, & à tirer de l'arc. Les riches & les grands seigneurs se piquoient de fournir au Roi dans les guerres un plus grand nombre de cavaliers. Enfin, lorsqu'Antoine attaqua les Parthes, sur cinquante mille hommes de cavalerie, il n'y en avoit, dit Trogue Pompée, que quatre cens qui fussent de condition libre.

Caractére de leur esprit.

Le caractére d'esprit de la nation nous est peint par le même Auteur avec des couleurs qui n'en donnent pas une idée avantageuse. [a] Fiers, séditieux, portés éga-

[a] Ingenia genti tumida, seditiosa, fraudulenta, procacia : quippe violentiam viris,

également à la fraude & à l'insolence, ils regardent la douceur comme une vertu de femmes; la violence selon eux, fait la gloire des hommes. Toujours inquiets, il leur faut ou des guerres avec l'étranger, ou des troubles domestiques. Ils sont naturellement taciturnes, plus propres à agir qu'à parler : ni les prospérités, ni les disgraces ne les tirent de leur sombre silence. Ils n'obéissent à leurs Rois que par crainte, & non par devoir : effrénés dans la débauche, sobres pour le manger : nulle foi dans leurs discours ni dans leurs promesses, sinon autant qu'ils y trouvent leur intérêt.

Parricides tout communs dans la maison des Arsacides.

Ajoutons pour dernier trait, que la fureur de régner produisit dans la famille Royale les crimes les plus horribles. Rien n'est plus fréquent dans l'Histoire des Arsacides, que de voir des Rois détrônés, tués par leurs proches, par leurs fréres, par leurs enfans. Orode, qui régnoit sur les Parthes lorsque Crassus vint les attaquer, avoit d'abord fait

manfuetudinem mulieribus assignant. Semper aut in externos, aut in domesticos motus inquieti : naturâ taciti, ad faciendum quàm ad dicendum promptiores, proinde secunda adversaque silentio tegunt. Principibus metu, non pudore, parent. In libidinem projecti, in cibum parci. Fides dictis promissisque nulla, nisi quatenus expedit.

fait perir son pére Phrahate, comme nous l'avons dit ailleurs, de concert avec Mithridate l'un de ses fréres : & ensuite la guerre s'étant élevée entre ces deux fils parricides, & tous deux ambitieux du trône, après divers événemens, Mithridate tomba au pouvoir d'Orode, & fut traité par lui, non en frére, mais en ennemi.

L. DOMITIUS AHENOBARBUS.
AP. CLAUDIUS PULCHER.

An. R. 698. Av. J.C. 54.

Le mépris que Crassus faisoit des superstitions populaires lui nuisit.

Crassus étoit parti de Rome, & même de Brindes, au milieu de prétendus mauvais préfages, & chargé des imprécations de plusieurs Romains. Il ne faisoit aucun cas de ces objets de la superstition populaire : & ce mépris lui nuisit. L'antiquité * nous offre des exemples de Généraux, aux affaires desquels une imbécille crédulité a fait beaucoup de tort. Ici c'est tout le contraire. Crassus, qui avoit pris soin d'éclairer son esprit par les connoissances Philosophiques, étoit si intimément pénétré de mépris pour tous ces signes imaginaires de la colére céleste, qu'il sembloit supposer que tout le monde pensoit comme lui. Ses soldats étoient

Plut. Crass. Dio, l. XL.

* *Témoin Nicias, sur lequel on peut consulter l'Histoire Ancienne, Tom.* III. *p.* 747.

An. R. 698. Av. J.C. 54.

étoient pourtant très-susceptibles de ces craintes superstitieuses : & leur Général n'y faisant aucune attention, & n'apportant aucun reméde au mal, laissa se répandre & croître à l'excès dans son armée le découragement & le désespoir.

La guerre qu'il faisoit aux Parthes étoit constamment injuste.

Cette attention lui eût été néantmoins d'autant plus nécessaire, que la guerre qu'il faisoit aux Parthes étoit constamment injuste ; ce qui disposoit à croire que les Dieux se déclaroient contre lui. Il n'avoit ni sujet légitime, ni ordre de qui que ce soit, de les attaquer. Mais j'ai remarqué d'après Plutarque, que Crassus dans sa conduite particuliére comptoit pour rien le vrai ou le faux, le juste ou l'injuste. Il ne sauvoit pas même sur ce point les apparences. Il porta cette façon de penser dans une entreprise où il engageoit toute la République, & dont les suites pouvoient être si terribles. Il ne considéra nullement que les Parthes étoient en paix avec les Romains, & ne leur avoient donné aucune occasion de plainte : il lui suffit de se persuader qu'il y avoit pour lui des richesses & de la gloire à gagner. Et la Providence Divine, qui punit souvent les injustes dès cette vie, lui fit trouver une mort funeste & hon-

teuse

teuse où il croyoit acquérir un surcroît d'honneur & de puissance.

An. R. 698. Av. J.C 54.

Mot de Déjotarus à Crassus sur son âge.

Il parut en tout un homme frappé d'aveuglement, & qui ne faisoit aucun retour sur lui-même. Son âge seul pouvoit être une raison suffisante pour le détourner de se jetter dans des périls & dans des fatigues qui ne lui convenoient plus. Il avoit plus de soixante ans, & en paroissoit encore davantage. Il s'attira même sur cet article un avertissement de la part de Déjotarus. Car en traversant la Galatie, où ce Prince déja âgé fondoit une nouvelle ville, Crassus voulut le railler sur ce sujet. *Roi des Galates*, lui dit-il, *vous bâtissez lorsqu'il ne vous reste plus qu'une heure de jour.* Déjotarus lui répondit très à propos: *Vous même, Seigneur, vous ne vous êtes pas levé de fort bon matin pour aller porter la guerre chez les Parthes.* Il n'est pas dit que Crassus se soit piqué de ce mot. Mais il n'en poursuivit pas moins ce qu'il avoit commencé.

Crassus entre en Mésopotamie, & après y avoir soumis quel-

Arrivé en Syrie, il ne perdit pas un moment, & ayant jetté un pont sur l'Euphrate, il eut d'abord quelques succès assez heureux, parce que les Parthes n'avoient fait aucuns préparatifs contre une irruption si subite & si imprévûe. Il prit

AN. R. 698. Av. J.C. 54.

prit plusieurs villes en Mésopotamie, ou plutôt il en reçut les soumissions volontaires. Car c'étoient presque toutes colonies Grecques, qui n'obéissoient qu'à regret à des Barbares autrefois esclaves de leurs ancêtres, & qui se jettoient volontiers entre les bras des Romains, dont ils savoient que leur nation étoit aimée.

ques villes, il revient passer l'hiver en Syrie.

Il ne trouva donc d'ennemi à combattre, qu'un Officier Parthe nommé Sillacès, qui avec une poignée de cavaliers vint à sa rencontre auprès de la bourgade d'*Ichnæ*, & qui ayant été vaincu & blessé, alla porter à son maître la nouvelle de l'entrée des Romains en Mésopotamie. Crassus eut encore à tirer l'épée contre les habitans de Zénodotium, qui avoient massacré environ cent Romains, après les avoir reçûs dans leur ville. Cette perfidie fut vengée par la prise de la place, qui fut saccagée, & les habitans passés au fil de l'épée, ou vendus. Pour de si minces exploits Crassus s'étant laissé proclamer *Impérator* par ses soldats, se fit regarder comme ayant peu d'élévation de courage, & de foibles espérances pour l'avenir.

Mais la plus grande faute qu'il fit, après néantmoins l'entreprise en elle-même,

même, qui, dit Plutarque, étoit la plus énorme de toutes les fautes, ce fut qu'aulieu d'aller en avant, & de pousser jusqu'à Babylone & à Séleucie, villes toujours ennemies des Parthes, il voulut retourner passer l'hiver en Syrie, & laissa seulement au-delà de l'Euphrate dans les places qu'il avoit soumises sept mille hommes de pied & mille chevaux. Par-là il donnoit le tems aux ennemis de se reconnoître, & de faire leurs apprêts pour la campagne suivante.

An. R. 698. Av. J.C. 54.

Les occupations dans lesquelles il passa son hiver ne furent pas moins blâmées; & à juste titre. Car il ne songea point du tout à faire des amas de munitions de guerre & de bouche, ni à exercer ses troupes. Livré à son triste penchant, l'argent fut presque son seul objet. Il se faisoit rendre un compte exact des revenus des villes, sans doute pour porter les taxes aussi haut qu'elles pouvoient aller. Il leur commandoit un certain nombre de soldats, qu'il les dispensoit ensuite de fournir moyennant les sommes qu'il en recevoit. Il pilloit les temples: & en particulier celui de la Déesse Syrienne, honorée spécialement dans la ville d'Hiérapolis, le tenta par ses riches offrandes, qu'il eut soin

Son avidité. Il pille le temple d'Hiérapolis, & celui de Jérusalem.

AN. R. 698. Av. J. C. 54.

soin d'examiner curieusement pendant plusieurs jours, & de peser avec la balance. Cette Déesse, que l'on représentoit en plusieurs lieux sous une image monstrueuse, moitié femme, moitié poisson, paroît être la même que le dieu Dagon, mentionné dans nos livres saints, & dont le nom signifie *poisson*.

Jos. Ant. XIV. 12.

Crassus n'épargna pas davantage le Temple du vrai Dieu, qu'il avoit le malheur de ne pas connoître. Il en enleva deux * mille talens, qui y étoient dès le tems de Pompée, & que ce Général y avoit laissés. On y gardoit encore huit † mille talens, qui étoient des dépôts de tous les Juifs répandus dans l'Univers. Eléazar, qui avoit la garde des trésors du Temple, voulut au moins sauver ces dépôts; & pour les racheter du pillage, il crut pouvoir sacrifier un morceau d'un prix immense. C'étoit une poutre d'or, comme l'appelle Josephe, pesant trois cens mines, ou sept ** cens cinquante livres en poids Romains, & enfermée dans une poutre de bois, sur laquelle étoient attachés les voiles magnifiques qui séparoient le Sanctuaire d'avec la partie antérieure appellée le lieu Saint. Eléazar avoit seul connoissance de ce riche lingot, & il exigea du Général Ro-

* *Six millions.*

† *Vingt-quatre millions.*

** *Près d'onze cens soixante & douze marcs de notre poids.*

Romain, avant que de le lui livrer, un serment par lequel il s'engageoit à s'en contenter, & à ne rien enlever de toutes les autres richesses qui étoient dans le Temple. Crassus reçut la poutre, jura, & n'en mit pas moins la main sur les huit mille talens.

An. R. 698. Av. J.C. 54.

C'est une chose très-digne de remarque que le triste sort des deux Généraux Romains, qui les premiers, & les seuls jusqu'au tems dont nous parlons, avoient violé le respect dû au Temple de Jérusalem. Pompée depuis qu'il eut osé porter ses regards téméraires dans un lieu redoutable, où jamais aucun profane n'étoit entré, ne réussit en rien, & termina enfin malheureusement une vie jusques-là remplie de gloire & de triomphes. Crassus, encore plus criminel, fut puni plus promptement, & périt dans l'année même.

Pompée & Crassus toujours malheureux depuis qu'ils eurent profané le Temple du vrai Dieu.

J'espére que le Lecteur judicieux ne confondra point cette observation, conforme aux principes du Christianisme & à l'idée d'une Providence, avec les prétendus présages de malheur arrivés à Crassus, suivant l'opinion du vulgaire, & le récit des Historiens. Je ne daignerois même donner place dans un ouvrage

Prétendus présages du malheur de Crassus.

An. R. 698. Av. J.C. 54.

vrage sérieux à ces événemens fortuits & de très-peu d'importance, s'ils ne nous servoient à connoître la façon de penser des Anciens, de laquelle peut-être y a-t-il encore des gens qui ne sont pas bien revenus parmi nous. On observa par exemple que Crassus & son fils en sortant du Temple d'Hiérapolis tombérent l'un sur l'autre, ce qui présageoit leur mort prochaine; & le fils le premier, parce qu'il devoit être tué avant son pére. On sent assez combien cela est frivole. Je raconterai dans la suite d'autres faits semblables, dont il sera aisé de porter le même jugement.

Le jeune Crassus vient de Gaule joindre son pére.

Cic. Brut. 281. 282.

Le jeune Crassus étoit venu de Gaule joindre son pére en Syrie avec mille cavaliers Gaulois. L'Histoire le loue comme ayant fait preuve de talens & de courage; mais Cicéron le taxe de témérité & de présomption. „ Parce qu'il „ avoit, dit-il, servi sous un grand Gé- „ néral, (c'est-à-dire sous César) il pré- „ tendoit devenir incessamment lui-mê- „ me Général d'armée. Il ne se pro- „ posoit rien moins que les exemples „ d'Alexandre & de Cyrus. En courant „ à pas précipités vers la grandeur & „ la gloire, il tomba d'une chûte dé- „ plorable.„

CN.

CN. DOMITIUS CALVINUS.
M. VALERIUS MESSALLA.

AN. R. 699.
Av. J.C. 53.

Folle & aveugle confiance de Crassus.

Crassus le pére, que l'âge auroit dû rendre sans doute plus modéré, montroit dans toute sa conduite une folle & aveugle confiance. Lorsqu'il rassembloit ses troupes de leurs quartiers pour rentrer en Mésopotamie, arriva une Ambassade du Roi des Parthes, chargée d'ordres assez pacifiques, mais tournés d'une façon très-fiére, & très-insultante pour Crassus. „ Si c'est Rome qui „ vous envoie avec votre armée, lui dirent ces Ambassadeurs, la guerre sera „ irréconciliable. Mais si c'est malgré „ votre République, comme nous l'apprenons, & par l'avidité de vous enrichir personnellement, que vous avez „ attaqué les Parthes, & que vous êtes „ entrés sur leurs terres, Arsace * veut „ bien user de modération : il a pitié de „ votre vieillesse, & il vous permet de „ retirer les soldats Romains, qui sont „ plutôt captifs dans les places de Mésopotamie, que capables de les garder „ pour vous. „ Crassus ne parut point offensé d'un langage si haut & si mé-

* *C'est le nom que les Parthes donnoient à tous leurs Rois.*

An. R. 699. Av. J.C. 53.

prisant : mais toujours plein de son projet, il dit qu'il rendroit sa réponse au Roi des Parthes dans Séleucie. Vagisès, chef de l'Ambassade, se mit à rire, & montrant avec les doigts de sa main droite le dedans de sa main gauche : „ Il croîtra ici des poils, reprit-il, avant „ que Crassus voie Séleucie. „ On se prépara donc de part & d'autre à la guerre.

Découragement de son armée sur ce qu'elle apprend de la valeur des Parthes.

Mais l'armée Romaine commença à être découragée avant même que d'avoir vû les ennemis. Rien n'étoit plus effrayant que les discours que tenoient à leur sujet quelques-uns de ceux qui avoient été mis en garnison par Crassus dans les places au-delà de l'Euphrate, & qui dépêchés apparemment par leurs Commandans étoient arrivés au camp avec bien de la peine & du danger. Ils exagéroient, comme c'est l'ordinaire de ceux qui sont frapés de crainte, la grandeur du péril, la multitude des combattans, la difficulté de leur résister. „ Ce sont des gens, disoient-ils, qu'il „ n'est pas possible d'éviter lorsqu'ils „ poursuivent, ni de prendre lorsqu'ils „ fuient. Leurs fléches préviennent les „ regards, & l'on se sent frapé avant „ que d'avoir vû le tireur. Les armes dé„ fensives & offensives de leurs cuiras-

„ siers

„ fiers leur font également avantageu- „ fes : les unes font impénétrables aux „ coups, & les autres percent avec vio- „ lence tout ce qu'on leur oppofe.„ Les foldats de Craffus furent d'autant plus effrayés de ce qu'ils entendoient dire des Parthes, qu'ils s'en étoient fait une toute autre idée. Ils ne les croyoient en rien différens des Arméniens & des Cappadociens, que Lucullus avoit menés battant avec une fupériorité étonnante : & ils s'étoient imaginés que la plus grande peine de cette guerre confifteroit pour eux dans les longues marches, & dans la difficulté de joindre des ennemis qui éviteroient le combat. Le péril, fur lequel ils n'avoient nullement compté, fe trouvant très-réel, faifoit une grande impreffion fur leurs efprits.

Quelques-uns même des principaux Officiers en furent émûs, & entre autres Caffius, qui s'eft rendu depuis fi fameux par le meurtre de Céfar, & qui pour lors étoit Queſteur de Craffus. Plein de courage, mais néantmoins précautionné & circonfpect, il vouloit, & plufieurs autres avec lui, que l'on foumît l'entreprife de la guerre à une nouvelle délibération, & que l'on examinât s'il étoit à propos de s'y engager. Ils étoient

AN. R. 699. AV. J.C. 53.

appuyés des devins & des haruſpices, qui prétendoient que tous les préſages étoient fâcheux. Mais Craſſus n'écoutoit que ce qui flattoit l'empreſſement incroyable qu'il avoit d'avancer.

Artabaze Roi d'Arménie, allié des Romains.

Il fut encore fortifié dans ſa réſolution par l'arrivée d'Artabaze Roi d'Arménie, qui avoit ſuccédé au vieux Tigrane ſon pére. Ce Prince vint dans le camp des Romains avec ſix mille chevaux, qui formoient ſa garde. Il promettoit de plus un corps de dix mille cuiraſſiers à cheval, & trente mille hommes de pied qu'il entretiendroit à ſes dépens. Il donnoit en même tems un conſeil, qui, s'il eût été ſuivi, auroit prévenu vraiſemblablement le déſaſtre de l'armée Romaine. C'étoit de prendre la route de l'Arménie pour entrer dans le pays des Parthes: moyennant quoi les Romains auroient eu des vivres en abondance dans un pays ami; & la cavalerie des Parthes, qui faiſoit toute leur force, n'auroit pû agir parmi les montagnes dont toute l'Arménie eſt remplie. Craſſus fit un médiocre accueil à Artabaze ſur les ſecours qu'il lui amenoit & lui offroit; & rejetta abſolument ſon conſeil, par la raiſon qu'il avoit laiſſé en Méſopotamie un nombre de

de bonnes troupes, qu'il ne lui étoit pas permis d'abandonner. L'Arménien se retira peu content de Crassus, & prévoyant apparemment qu'il auroit à défendre ses propres Etats. En effet le Roi des Parthes se trouvant deux ennemis sur les bras, Crassus & Artabaze, crut prudemment devoir les empêcher de se joindre. Dans cette vûe il partagea ses forces; & comme, malgré ses bravades & ses airs de hauteur, il craignoit beaucoup les Romains, il marcha en personne du côté où le danger étoit moindre, c'est-à-dire en Arménie; & il envoya une armée nombreuse en Mésopotamie sous la conduite de Suréna.

AN. R. 699. AV. J.C. 53.

Le Roi des Parthes marche en personne contre Artabaze, & envoye Suréna contre Crassus.

Ce nom n'est point un nom d'homme, mais de dignité, & marquoit la seconde personne de l'Empire, & comme le Visir du Roi des Parthes. Celui qui étoit alors revêtu de cette grande charge, & que nous désignerons toujours par le seul nom de Suréna, parce que nous ne lui en connoissons point d'autre, étoit de la plus haute noblesse. C'étoit à sa famille qu'appartenoit, dans la cérémonie de l'inauguration des Rois des Parthes, le droit de leur ceindre le diadême sur le front. Ses richesses répondoient à la splendeur de sa naissance.

Naissance, richesses, caractére de Suréna.

AN. R. 699. AV. J.C. 53.

J'ai déja dit un mot de ſes équipages & de ſon luxe dans l'armée qu'il commandoit. Mais, ce qui eſt bien plus conſidérable, il y avoit amené mille cuiraſſiers à cheval, & un beaucoup plus grand nombre de ſimples cavaliers, levés les uns & les autres ſur ſes terres : & ſon monde, en y comprenant ſes ſoldats, ſes domeſtiques, & ſes cliens, ſe montoit à plus de dix mille hommes. Il étoit brave de ſa perſonne, & par ſa valeur il avoit rendu les plus importans ſervices à Orode, qui régnoit actuellement, l'ayant ramené de l'exil ſur le trône, & ayant forcé la ville de Séleucie, dans le ſiége de laquelle il ſe ſignala juſqu'à monter le premier ſur la muraille,& tuer de ſa main ceux qui voulurent s'oppoſer à lui. A la bravoure il joignoit, quoiqu'il n'eût pas encore trente ans, l'habileté & l'adreſſe, qu'il portoit ſans ſcrupule juſqu'à la fraude & à la perfidie : & ce fut principalement par ces voies obliques qu'il triompha de Craſſus, que d'abord une confiance téméraire, & enſuite le découragement inſpiré par ſes malheurs, diſpoſoient à donner dans tous les piéges qui lui furent tendus. Tel étoit le Général qu'Orode mit en tête aux Romains.

Craſſus

Craſſus paſſa l'Euphrate à la ville de Zeugma, qui avoit un pont ſur cette riviére, & qui même en tiroit ſon nom. Car *Zeugma* veut dire *pont* en Grec. Pendant le trajet, il ſurvint un orage affreux, avec des éclairs, des tonnerres, une pluie horrible, un vent violent: enfin l'ouragan fut ſi furieux, qu'il rompit une partie du pont, qui n'étoit que de bois. Le ſoldat ſuperſtitieux fut ſurtout effrayé de cette derniére circonſtance, qui ſembloit lui annoncer l'impoſſibilité du retour. Craſſus voulut diſſiper cette crainte en aſſurant avec ſerment que ſon deſſein avoit toujours été de remener ſon armée par l'Arménie: & ce diſcours fit un bon effet. Mais comme il voulut inſiſter, & ajouta, *Oui, vous pouvez compter ſur ce que je vous déclare: aucun de nous ne reviendra par ici*, le double ſens de ces paroles renouvella toutes les frayeurs qui s'étoient emparées des eſprits. Et Craſſus, qui s'en apperçut, ne tint compte de corriger ſon expreſſion.

An. R. 699. Av. J.C. 53.

Craſſus paſſe l'Euphrate & rentre en Méſopotamie.

Il arriva peu après un autre fait du même genre. Lorque l'armée eut paſſé le fleuve, Craſſus en fit la revûe. On célébroit un ſacrifice ſolemnel dans ces occaſions. Le Prêtre qui avoit immolé la

AN. R. 699. Av. J.C. 53.

victime, en ayant remis les entrailles selon l'usage entre les mains du Général, celui-ci les laissa tomber par terre. Nouveau sujet d'effroi pour les assistans. Crassus ne fit qu'en rire : *Voilà*, dit-il, *les inconvéniens de la vieillesse : mais les armes ne me tomberont pas des mains.* Il ne pouvoit rien dire de mieux. Cependant les troupes conservérent une impression de crainte, en conséquence de ces accidens qu'elles prenoient pour de mauvais présages, & de quelques autres que j'omets à dessein.

L'armée de Crassus étoit très-belle, sept légions, quatre mille chevaux, & un pareil nombre d'armés à la légére. Elle s'avança d'abord le long du fleuve pour aller chercher les ennemis. Des coureurs que l'on avoit envoyés à la découverte, raportérent qu'ils n'avoient point rencontré d'hommes, mais bien les traces des pieds d'une grande multitude de chevaux qui s'éloignoient. Crassus en conclut que les Parthes fuyoient devant lui, & résolut de les poursuivre. Néantmoins Cassius & ceux qui pensoient comme lui, firent encore des représentations à leur Général, & lui proposérent, ou de faire séjourner l'armée dans quelqu'une des villes qui avoient garni-

garnifon Romaine, ou de gagner Séleucie en cotoyant toujours l'Euphrate. Cette marche eût été longue : mais elle avoit de grands avantages. Les vivres ne pouvoient manquer, au moyen des barques chargées de toutes les munitions qui en defcendant le fleuve accompagneroient l'armée; & de plus le même fleuve étoit une barriére qui mettoit les Romains à couvert du danger d'être envelopés. Craffus balançoit, & auroit peut-être fuivi cet avis falutaire. Un traître l'en empêcha.

An. R. 699. Av. J.C. 53.

Abgare * Roi d'Edeffe dans l'Ofroene, felon la pratique des petits Princes, toujours obligés de fubir la loi de leurs voifins trop puiffans, s'étoit montré ami des Romains, tandis que les armes de Pompée faifoient trembler l'Orient; & enfuite, depuis l'éloignement de ce Général, il avoit renoué amitié & alliance avec les Parthes. S'il eût fait paroître fes fentimens à découvert, il n'auroit pas été capable de faire grand mal à Craffus. Mais de concert avec Suréna, il vint dans le camp des Romains, cachant fous les dehors d'une amitié frauduleufe la plus noire perfidie : & comme il étoit

Abgare Roi d'Edeffe trahit Craffus.

 beau

* *Ce nom est commun à tous les Rois d'Edeffe, tire fon origine de l'Arabe, & fignifie* grand, puiffant.

AN. R. 699. Av. J.C. 53.

beau parleur, & que d'ailleurs, connoissant le foible de Crassus, il lui avoit aporté des présens considérables, il gagna toute sa confiance.

La commission d'Abgare étoit de persuader au Général Romain de s'engager dans les vastes plaines de la Mésopotamie, où des troupes pesamment armées ne pouvoient se défendre contre une cavalerie innombrable. Après donc qu'il se fut insinué dans les bonnes graces de Crassus par des protestations de reconnoissance pour les bienfaits qu'il avoit reçûs de Pompée, & par la haute idée qu'il témoignoit avoir des forces Romaines, « Vous n'y pensez pas, lui disoit-il, avec une armée telle que la » votre, de perdre le tems à de longs » préparatifs. Il n'est point question de » faire usage des armes contre des gens » qui ne songent qu'à fuir : vous n'avez » besoin que de pieds agiles pour les atteindre, & de mains pour prendre & » emporter leurs trésors. Et quand il » faudroit combattre, lequel vous est » le plus avantageux, ou d'avoir affaire » à Suréna seul, ou de donner à Orode, » que la crainte réduit maintenant à se » cacher, le tems de reprendre courage, » & de réunir contre vous toutes les

» forces

„ forces de ſon Empire ? „ Craſſus ne ſavoit pas que le Roi des Parthes étoit allé porter la guerre en Arménie, & il prit tous les menſonges qu'il plut au perfide Oſroénien de lui débiter pour autant de vérités inconteſtables. Il s'éloigna donc de l'Euphrate, &, ſelon les vœux de Suréna, il enfila la route de la plaine.

AN. R. 699.
AV. J.C. 53.

Le chemin fut d'abord aſſez doux & aſſez aiſé. Mais bientôt on rencontra des ſables brulans, & des campagnes déſertes à perte de vûe. Ainſi non-ſeulement la ſoif, & les incommodités d'une marche pénible fatiguoient les Romains, mais l'aſpect d'une ſolitude immenſe leur portoit le découragement juſqu'au fond de l'ame. Car ils ne voyoient ni arbre, ni plante, ni ruiſſeau, ni colline, ni herbe qui ſortît de terre; mais comme une vaſte mer de ſables qui les environnoit de toutes parts.

Cependant Craſſus reçut des nouvelles d'Artabaze, qui auroient dû lui ouvrir les yeux, & lui faire connoître qu'Abgare le trompoit. Le Roi d'Arménie lui mandoit qu'il étoit actuellement attaqué par Orode, & que par cette raiſon il ne pouvoit lui envoyer les ſecours qu'il lui avoit promis. Il le prioit en

An. R. 699. Av. J.C. 53.

conséquence de venir le joindre : sinon, il lui conseilloit au moins d'éviter les lieux où la cavalerie pouvoit agir avec avantage, de gagner les montagnes & de s'y retrancher. Rien n'étoit plus sage que ces avis, & Artabaze y alloit de très-bonne foi. Crassus, petit esprit, livré à ses préventions, pendant qu'il se fioit aveuglément au traître Abgare, soupçonna de la trahison où il n'y en avoit point. Il ne fit aucune réponse par écrit à Artabaze, & se contenta de dire à son Député, qu'il n'avoit pas le tems pour le présent d'aller châtier les Arméniens, mais qu'il iroit dans peu tirer vengeance de leur perfidie.

Cassius étoit désolé : & n'osant plus faire de nouvelles remontrances à son Général, qui entroit en colére contre lui, il attaquoit l'Osroénien dans le particulier. „ Misérable, lui dit-il, quel „ mauvais génie t'a amené parmi nous? „ Par quels enchantemens & par quels „ prestiges as-tu ensorcelé Crassus, pour „ lui persuader de jetter son armée dans „ des déserts qui ressemblent à des aby„ mes sans fond & sans rive, & d'entre„ prendre des marches qui conviennent „ mieux à un chef de voleurs Arabes, „ qu'à un Général des Romains? „

Le

Le rusé Barbare, qui savoit prendre toutes sortes de formes, se tenoit humble & bas devant Cassius, & lui disoit qu'il n'y avoit plus que peu de tems à patienter. Avec les soldats, c'étoient d'autres maniéres. Il tournoit la chose en plaisanterie. „ Vous vous imaginez, „ leur disoit-il, voyager dans la Cam„ panie, & vous regrettez les sources, „ les bains d'eaux chaudes, la fraîcheur „ des ombres, les hôtelleries commo„ des de ce pays délicieux. Vous ne vous „ souvenez donc pas que vous traversez „ les confins des Assyriens & des Ara„ bes. „ Enfin néantmoins craignant que ses perfidies ne fussent découvertes, il partit, non pas furtivement, mais en faisant entendre à Crassus qu'il alloit travailler à le servir, & à mettre le trouble dans les affaires & dans le conseil des ennemis. Il alloit au contraire avertir les Parthes qu'il étoit tems d'attaquer les Romains, qui étoient venus se livrer à leur discrétion.

An. R. 699. Av. J.C. 53.

En effet Crassus ne fut pas longtems sans avoir de leurs nouvelles. Pendant qu'il se hâte, craignant toujours que les ennemis ne lui échapent, ses batteurs d'estrade reviennent en fuyant à toute bride, & rapportent que la plupart de leurs

Crassus se prépare à combattre les Parthes.

AN. R. 699. Av. J.C. 53.

leurs camarades ont été tués, qu'eux-mêmes ne se sont sauvés qu'avec peine, & que les Parthes arrivent sur leurs pas en grand nombre, en bon ordre, & avec beaucoup de confiance & d'audace. Ce rapport si contraire à ce que Crassus attendoit, commença à le déconcerter. Il lui étoit arrivé ce jour-là même deux prétendus mauvais présages, dont il eût été à souhaiter que ses troupes n'eussent pas conçu plus d'effroi que lui. En s'habillant il avoit pris par distraction une casaque noire au lieu d'une cotte d'armes de couleur de pourpre; & quelques-uns des drapeaux ne s'étoient laissé arracher de terre qu'avec difficulté. Tout cela n'avoit fait aucune impression sur Crassus. Seulement il avoit changé d'habillement: mais il n'en étoit pas moins plein d'assurance & même de présomption.

L'arrivée des ennemis le troubla, & lui fit perdre en grande partie la présence d'esprit, si nécessaire à un Général dans le péril. D'abord suivant le conseil de Cassius il rangea son infanterie en colonne, pour donner moins de prise, & se garder du danger d'être tourné & envelopé par ses derriéres. Ensuite il changea d'avis, & se forma en ba-

taillon

taillon quarré, donnant à chaque face douze cohortes: & il voulut que chaque cohorte fût flanquée d'un escadron, afin que contre un ennemi dont la cavalerie faisoit toute la force, il n'y eût aucune partie de sa bataille qui ne fût soutenue de cavalerie. Il se plaça au centre, distribua le commandement des deux ailes à son Fils & à Cassius, & marcha en cet ordre du côté où étoit l'ennemi, que l'on ne découvroit pas encore.

L'armée Romaine en avançant rencontra un ruisseau, qui ne rouloit pas une eau fort abondante, mais dont la vûe réjouit & consola les soldats dans un pays sec & brulant. La plupart des Officiers vouloient que l'on campât en cet endroit, & que l'on y passât la nuit, en attendant que l'on fût informé plus exactement du nombre des ennemis, & de leur façon de s'arranger & de combattre. Mais le jeune Crassus, plein d'ardeur & de confiance, persuada à son pére d'aller en avant. Ainsi on fit seulement une petite halte, pour donner le tems de se rafraîchir & de repaître à ceux qui le voudroient: & avant que tous eussent achevé, Crassus reprit sa marche, non pas doucement, & en

ména-

An. R. 699. Av. J.C. 53.

ménageant de tems en tems des repos, afin que les troupes n'arrivassent point fatiguées en présence de leur ennemi; mais en grande hâte & à pas précipités.

Bataille.

Bientôt les Parthes parurent: & leur abord n'eut rien de cet appareil terrible sous lequel ils avoient été annoncés. Les premiers rangs cachoient ceux qui venoient derriére, de façon que le nombre des troupes ne sembloit pas considérable: de plus leurs armes étoient couvertes de cuirs, qui empêchoient qu'on ne les vît briller. Suréna avoit été bien aise de rassurer un peu les Romains, afin qu'ensuite la surprise fit un plus grand effet, & augmentât la terreur. C'est ce qui arriva lorsqu'au signal donné par lui, toute la plaine retentit d'un bruit, non pas de trompettes & de cors, qui étoient les instrumens dont se servoient les Romains, mais d'espéces de tambours, accompagnés de clochettes, ce qui faisoit un mélange de sons sourds & aigus, tout-à-fait capables d'effrayer ceux qui n'y étoient pas accoutumés. Dans le même tems on léve les surtouts qui couvroient les armes; & les Parthes, hommes & chevaux, parurent tout resplendissans de fer & d'acier: spectacle imprévû, & non moins propre

à

à troubler les regards, que le bruit de leurs tambours ne l'étoit à épouvanter les oreilles. Suréna se montroit à la tête, grand de taille, beau de visage, mais orné d'une façon efféminée, & qui convenoit peu à la gloire de sa bravoure. Car imitant les mœurs Médoises, il mettoit du rouge, & portoit une chevelure frisée & parfumée, au lieu que les Parthes conservoient encore dans ces tems-là l'air négligé & même féroce des Scythes leurs auteurs.

Lorsque les deux armées furent à portée de se choquer, les Parthes qui avoient de longues piques voulurent d'abord en faire usage pour enfoncer les Romains. Mais ils reconnurent aisément qu'un aussi épais bataillon, & composé de soldats accoutumés à combattre de pied ferme, étoit impénétrable à leur attaque. Ils s'éloignérent donc & firent mine de se disperser, mais pour s'étendre & parvenir à enveloper les ennemis. Crassus détacha sur eux les armés à la légére, qui n'allérent pas loin. Car se trouvant accueillis d'une grêle de fléches, ils se repliérent sur les légions, où ils commencérent à jetter le trouble, & un effroi encore plus grand. Le soldat Romain considéroit avec

An. R. 699. Av. J.C. 53.

avec étonnement & avec crainte la violence des coups que portoient ces fléches, dont la roideur étoit telle, qu'elles brisoient & fracassoient les armes, & qu'il n'y avoit point de défense, si ferme & si solide qu'elle pût être, qui pût leur résister. En effet les arcs dont se servoient les Parthes étoient grands, forts, & bandés vigoureusement: & la sécheresse d'un climat très-chaud, disposant les cordes à souffrir une forte tension, rendoit cette sorte d'arme encore plus terrible.

Déja les Parthes s'étant partagés & placés à une distance considérable, tiroient sur les légions, & tiroient à coups sûrs: car les Romains étoient si serrés, qu'il n'étoit presque pas possible qu'aucun coup portât à faux. Et ils ne pouvoient prendre aucun parti, dont ils ne se trouvassent très-mal. S'ils se tenoient dans leur poste, ils essuyoient la décharge de l'ennemi, sans avoir même la consolation de se venger. S'ils s'avançoient, le Parthe fuyoit, & n'en tiroit pas moins en fuyant: pratique louée ici par Plutarque avec raison, puisqu'elle réunit la sûreté & la gloire, qui semblent ordinairement se combattre.

Les Romains se flattérent durant quelque

que tems que les Parthes épuiseroient enfin leurs fléches, & qu'alors ils seroient obligés ou de se retirer, ou de venir se battre de près. Mais lorsqu'ils sçurent que cette espérance étoit vaine, & qu'à la queue de l'armée ennemie étoit un grand nombre de chameaux chargés de ces fléches redoutables, que les Parthes alloient prendre à mesure qu'ils en manquoient, le désespoir s'empara de ces braves gens, à qui toute leur valeur devenoit inutile.

AN. R. 699. Av. J.C. 53.

Le jeune Crassus néantmoins, par ordre de son pére, tenta de joindre les ennemis, qui s'approchoient davantage de l'aile qu'il commandoit, & se préparoient à l'enveloper. Il prit donc avec lui les mille chevaux Gaulois qu'il avoit amenés, trois cens autres cavaliers, cinq cens archers, & huit cohortes légionaires: & se séparant du reste de l'armée, il s'avança pour livrer l'attaque. Les Parthes reculérent devant lui, & même prirent la fuite, voulant apparemment l'éloigner tout-à-fait de son pére. Le jeune guerrier se crut vainqueur, & courut sur eux, accompagné de deux de ses amis Censorinus & Mégabacchus *. Toute la cavalerie les suivit: &

Le jeune Crassus, après des prodiges de valeur, est vaincu, & réduit à se faire tuer par son écuyer.

* *Ce nom n'est point Romain, & pourroit bien*

AN. R. 699. Av. J.C. 53.

& les gens de pied ne montrérent pas moins d'ardeur & de courage, se persuadant que la victoire étoit à eux, & que l'ennemi fuyoit. Ils le poursuivirent ainsi fort loin: mais tout à coup les prétendus fuyards se retournent, & d'autres troupes s'y joignant encore, tous ensemble ils reviennent sur les Romains. Ceux-ci s'arrêtérent, comptant que leur petit nombre seroit une amorce qui inviteroit les Parthes, supérieurs de beaucoup, à en venir aux mains avec eux. Ils se trompoient. Les cuirassiers ennemis se placérent en front: & tout le reste de la cavalerie se mit à battre la plaine en courant sans ordre tout autour des Romains, & excita une poussiére de sables si affreuse, qu'elle ôtoit en même tems & la vûe & la respiration. Pressés dans un petit espace, & se heurtant les uns aux autres, les Romains étoient en butte aux fléches des Parthes, sans pouvoir se défendre contre des ennemis qu'ils ne voyoient même pas. Ils périssoient donc en grand nombre, & d'une mort lente & cruelle. Ils vouloient arracher les fléches dont ils étoient percés: mais le fer en étoit armé

être corrompu. L'ancien Traducteur Latin, au rapport de Xylander, portoit Cn. Plancus.

armé de crochets & d'hameçons, ensorte qu'ils se déchiroient les veines & les nerfs où il étoit entré, & expiroient ainsi dans les plus grandes douleurs. Et ceux qui restoient en vie, n'étoient point en état de combattre. Leur chef ayant voulu les exhorter à aller attaquer les cuirassiers Parthes, ils lui montroient leurs mains enfilées avec leurs boucliers, & leurs pieds percés de part en part & attachés à la terre: ensorte qu'ils ne pouvoient ni fuir, ni se défendre.

Dans cette extrémité le jeune Crassus, qui montra jusqu'à la fin dans ce combat une fermeté de courage digne d'un meilleur sort, a recours à la cavalerie comme à sa dernière espérance, & fait si bien qu'avec elle il joint enfin les cuirassiers ennemis. Mais le combat étoit très inégal. Les demi-piques des Gaulois ne faisoient guéres d'effet sur des cavaliers bardés de fer; au lieu que les longues & fortes lances de ceux-ci portoient de terribles coups aux Gaulois, dont les armes défensives, selon l'usage de la nation, étoient très-légéres, si même ils en avoient aucune. Cependant ces Gaulois firent des prodiges. Ils prenoient à pleines mains les lances des ennemis, & ensuite les joignant au corps,

ils

An. R. 699. Av. J.C. 53.

ils les renverſoient à bas de leurs chevaux, ce qui les mettoit abſolument hors de combat, parce que la peſanteur de leur armure les empêchoit de ſe relever, ni de faire aucun mouvement. Quelquefois ces mêmes Gaulois deſcendoient de cheval, & ſe gliſſant ſous le ventre de ceux des ennemis, ils les perçoient. Le cheval bleſſé s'agitoit, & jettoit à bas ſon cavalier, foulant aux pieds en même tems le vainqueur & le vaincu. Mais la chaleur & la ſoif accabloient ces braves Gaulois, tranſportés dans un climat ſi différent du leur. D'ailleurs la plûpart de leurs chevaux étoient tués, s'étant enferrés dans ces longues lances des cuiraſſiers Parthes. Ainſi après un combat des plus vifs ils furent contraints de ſe retirer vers leur infanterie, emmenant avec eux le jeune Craſſus dangereuſement bleſſé.

Une petite hauteur ſabloneuſe, qu'ils apperçurent près d'eux, leur parut une reſſource. Ils s'y établirent, placérent au centre leurs chevaux, & ſe rangérent eux-mêmes en cercle, ſe faiſant un rempart de leurs boucliers : moyennant quoi ils eſpéroient repouſſer plus aiſément les Barbares. Mais il en arriva tout le contraire. Car ſur un terrain uni,

au moins les premiers mettoient à l'abri ceux qui étoient derriére eux : au lieu que fur une colline les fuivans étant toujours plus élevés que ceux qui les précédoient, tous étoient également expofés aux fléches des ennemis, & ils fe voyoient avec la plus amére douleur réduits à périr fans défenfe & fans gloire.

Il ne reftoit plus aucune efpérance à ces troupes infortunées : & deux Grecs établis dans le pays, confeillérent au jeune Craffus de fe fauver dans la ville d'*Ichnæ*, qui n'étoit pas loin, & qui avoit reçu garnifon Romaine. Le jeune guerrier répondit en Héros, qu'il n'y avoit point de mort fi terrible, qui pût le faire réfoudre à abandonner de braves gens qui fe faifoient tuer pour lui. Il exhorta les deux Grecs à profiter euxmêmes du confeil qu'ils lui donnoient, & leur ayant fait un figne d'amitié, il les renvoya. Pour lui, comme il étoit bleffé à la main, & ne pouvoit s'en fervir, il préfenta le flanc à fon écuyer, & lui ordonna de le percer. Cenforinus en fit autant : Mégabacchus, & plufieurs autres des principaux Officiers, fe tuérent eux-mêmes. Les foldats deftitués de chefs, & preffés par les ennemis, qui leur enfonçoient leurs lances dans

le

AN. R. 699. Av. J.C. 53.

le corps, se rendirent enfin, ne restant plus guéres que cinq cens de plus de sept mille qu'ils avoient été d'abord. Les Parthes coupérent la tête du jeune Crassus, & la portant au bout d'une pique, ils allérent la montrer à son pére.

Il avoit lieu de s'attendre à ce malheur. Car après une lueur de joie que lui avoit causée pendant quelques momens la fuite des Parthes attaqués par son fils, il avoit reçû des couriers de sa part, qui lui annonçoient l'extrême péril où il étoit, & le besoin pressant d'un secours promt & considérable. Comme Crassus n'avoit plus vis-à-vis de lui que la moindre partie de l'armée des ennemis, il étoit supérieur en forces : & profitant de cet avantage, déja il se mettoit en mouvement pour aller, s'il en étoit encore tems, sauver son fils, lorsqu'il vit arriver les Parthes vainqueurs, qui élevoient en l'air sa tête pâle & sanglante, la donnant en spectacle à tous les Romains, & demandant avec insulte de qui étoit fils ce jeune Héros. „ Car, disoient-ils, il n'est pas „ possible que brave & intrépide guer„ rier comme il étoit, il soit né d'un „ pére aussi timide & aussi lâche que „ Crassus.„ Cette vûe & ces discours, loin

loin d'inspirer aux Romains le désir de la vengeance, les jettérent dans un abattement & une consternation inexprimables.

An. R. 699. Av. J.C. 53.

C'est ici le plus beau trait de la vie de Crassus. Ce malheureux pére, au lieu de se livrer à sa douleur, consoloit lui-même & encourageoit ses soldats. „ C'est une perte qui ne regarde „ que moi, leur crioit-il. La fortune & „ la gloire de Rome subsistent en vous, „ & n'ont reçu ni défaite ni bréche, „ puisque vous vivez, & que vous êtes „ en état de combattre. Mais si la com- „ passion de mon malheur vous touche, „ si vous plaignez la perte que j'ai faite „ du meilleur de tous les fils, faites-le „ paroître par votre juste ressentiment „ contre les ennemis, changez leur joie „ en deuil, punissez leur cruauté. Ne „ vous effrayez point de ce qui vient „ d'arriver. On n'achéte les grands suc- „ cès que par quelques disgraces. Nos „ ancêtres en ont souvent fait l'épreuve. „ Ce n'est pas par une continuité de „ bonheur, mais par la patience, & „ par un courage invincible aux inju- „ res de la fortune, que Rome s'est éle- „ vée au point de grandeur dont elle „ jouit. „

Constance héroïque de Crassus le pére.

An. R. 699. Av. J.C. 53.

La nuit met fin au combat.

Ces paroles si généreuses ne purent ranimer les soldats : & Crassus leur ayant ordonné de jetter un cri, ne fit que manifester leur consternation & leur découragement, tant ce cri fut foible, discordant, & mal soutenu : au lieu que celui que poussérent les Barbares, annonçoit la joie & la confiance. On se battit jusqu'au soir, toujours avec le même désavantage pour les Romains. Enfin lorsque le soleil se couchoit, les Parthes se retirérent, en disant qu'ils accordoient une nuit à Crassus pour pleurer son fils, & qu'ils reviendroient le lendemain achever la victoire, à moins qu'il n'aimât mieux, prenant sagement son parti, aller de bonne grace se remettre entre les mains d'Arsace, que de s'y faire mener de force. C'étoit la coutume des Parthes de ne jamais passer la nuit dans le voisinage de l'ennemi, parce qu'ils ne fortifioient point leur camp, & que pendant l'obscurité on ne peut faire aucun bon usage ni de la cavalerie, ni des fléches.

Douleur & découragement des sol-

On juge aisément, combien la nuit fut triste & cruelle pour les Romains. Personne ne songeoit ni à ensevelir les morts, ni à panser les blessés : chacun pleu-

pleuroit sur soi-même. Car le danger paroissoit inévitable, soit qu'ils attendissent le jour dans le lieu où ils étoient, soit qu'ils s'engageassent pendant la nuit dans une plaine immense, où rien ne pouvoit les mettre à l'abri. Les blessés faisoient un nouvel embarras par rapport au dessein de partir. Les emmener, c'étoit retarder la marche : en les laissant, outre l'inhumanité d'une pareille conduite, on s'exposoit au péril certain d'être décelés par leurs cris. Et dans une si douloureuse situation le Général ne paroissoit point. Quoiqu'il fût la cause de tous les maux, les soldats eussent souhaité de le voir & d'entendre sa voix. Mais il n'avoit pas la force de se montrer. Le courage ne lui étoit pas naturel. Il avoit fait un effort sur lui-même dans le combat. Le succès n'y ayant pas répondu, il étoit atterré par la douleur & par la crainte, & se tenoit caché dans l'obscurité : [a] grand exemple pour le vulgaire, dit Plutarque, de l'inconstance de la fortune ; mais pour

AN. R. 699.
AV. J.C. 53.
D[illegible]ts Romains & de leur Général.

 les

[a] Παράδειγμα τοῖς πολλοῖς τύχης. τοῖς δ' εὖ φρονοῦσιν ἀβουλίας καὶ φιλοτιμίας, δι' ὧν οὐκ ἠγάπα μὴ πρῶτος ὢν καὶ μέγιστος ἐν μυριάσιν ἀνθρώπων τοσαύταις, ἀλλ' ὅτι δυοῖν μόνον ἀνδρῶν ὕστερος ἐκρίνετο, τοῦ παντὸς ἀποδεῖν νομίζων.

AN. R. 699. Av. J.C. 53.

les gens ſenſés, grande leçon ſur les malheurs qu'entraîne une ambition folle & effrénée, qui lui avoit perſuadé qu'il ne devoit point être content, à moins qu'il ne devînt le premier & le plus grand de l'Univers; & que de voir deux hommes au deſſus de lui, c'étoit une humiliation qui l'anéantiſſoit.

Ils ſe retirent à la faveur de la nuit dans la ville de Carres.

Octavius Lieutenant Général & Caſſius ayant tenté en vain de tirer Craſſus de ſon abattement, prirent ſur eux d'aſſembler le Conſeil de guerre. Il y fut réſolu que l'on partiroit ſur le champ. L'armée décampa donc ſans bruit, & ſans que la trompette donnât le ſignal du départ. Mais lorſque ceux qui ne pouvoient ſuivre s'apperçurent qu'on les abandonnoit, leurs cris & leurs lamentations, qui perçoient le cœur, portérent le trouble & le déſordre dans la marche. Ajoutez la crainte d'être pourſuivis & atteints par les ennemis, les mouvemens que l'on ſe donna pluſieurs fois pour ſe mettre en bataille ſur de fauſſes allarmes, les ſoins qu'exigeoient ceux des bleſſés qui ayant encore quelque force ſe traînoient à la ſuite de l'armée: tout cela fit que l'on avança très peu.

Seulement un Officier qui ſe nommoit

moit Egnatius s'étant séparé avec trois cens chevaux du gros de l'armée, arriva au pié des murs de la ville de Carres * sur le minuit: & ayant appellé en Latin la sentinelle, lorsqu'on lui eut répondu, il recommanda d'aller avertir Coponius, Gouverneur de la place, qu'il s'étoit donné un grand combat entre Crassus & les Parthes. Il n'ajouta rien de plus, & même ne se fit point connoître; & il poursuivit ensuite sa route jusqu'à Zeugma. Il se sauva ainsi avec sa troupe: mais il fut blâmé d'avoir abandonné son Général.

An. R. 699. Av. J.C. 53.

Cependant l'avis qu'il avoit fait donner à Coponius ne fut pas inutile à Crassus & à son armée. La précipitation avec laquelle Egnatius avoit passé outre, & les expressions vagues dont il s'étoit servi sans entrer dans aucun détail, firent juger au Gouverneur de Carres que la nouvelle étoit mauvaise. Il fit donc sur le champ prendre les armes à toute sa garnison, & étant venu au devant de Crassus, il le recueillit & le fit entrer avec ses troupes dans la ville.

Les Parthes n'avoient pas ignoré la re-

Les Parthes les

* *Plusieurs Auteurs, anciens & modernes, pensent que cette ville est la même que celle de Haran, où Abraham séjourna quelque tems avec Tharé son Pére.* Gen. c. 11. ℣. 31.

An. R. 699. Av. J.C. 53. pour-suivent.

retraite des Romains. Mais, suivant leur pratique, ils attendirent le jour. Alors ils s'approchérent du camp, où ils tuérent environ quatre mille tant blessés que malades, qui y étoient demeurés. Ils assommérent pareillement plusieurs soldats, qu'ils rencontrérent çà & là dans la plaine. Enfin quatre cohortes, qui s'étoient égarées, ayant été enveloppées par eux, furent taillées en piéces, jusqu'à ce qu'il n'en resta plus que vingt hommes; qui continuant à se défendre avec un courage invincible, frapérent leurs ennemis d'une telle admiration, qu'ils s'ouvrirent, & leur laissérent le chemin libre pour arriver à Carres.

Suréna, en approchant de cette ville, reçut un faux avis. On lui dit que Crassus s'étoit sauvé avec les principaux des Romains, & qu'il n'y avoit dans la place que la partie des troupes la moins considérable en toute façon. Le Général Parthe craignit alors d'avoir manqué le principal fruit de sa victoire: & pour s'éclaircir du fait, il envoya près des murailles un de ses gens qui savoit & parloit les deux langues, & qui avoit ordre d'inviter à haute voix Crassus ou Cassius à une entrevûe avec Suréna. Cet hom-

homme étoit accompagné d'Arabes, qui ayant servi dans l'armée Romaine avant la bataille, connoissoient parfaitement Crassus & Cassius. Ce dernier parut sur la muraille : & il lui fut dit que Suréna consentoit à faire la paix avec les Romains, pourvû qu'ils abandonnassent la Mésopotamie. La proposition étoit avantageuse dans les circonstances où se trouvoit l'armée Romaine. Cassius promit d'en faire son rapport à son Général, qui seroit charmé de conférer sur ce pied avec celui des Parthes. Suréna s'étant ainsi assuré de ce qu'il vouloit savoir, se moqua de la crédulité des Romains, & le lendemain se préparant à attaquer la place, il leur fit crier que s'ils vouloient obtenir la liberté de se retirer sans crainte, il falloit qu'ils lui livrassent Crassus & Cassius pieds & poings liés. Les Romains, très mortifiés de se voir ainsi trompés, ne songérent plus qu'à s'enfuir pendant la nuit.

An. R. 699. Av. J.C. 53.

Crassus s'enfuit de Carres pendant la nuit, & se fie encore à un traître.

Il étoit important qu'une pareille résolution ne fût sçûe d'aucun des habitans de Carres avant le tems. Crassus, toujours dupe & toujours aveugle, en fit confidence à un traître qu'il prit même pour guide dans sa marche. Ce mal-

An. R. 699. Av. J.C. 53.

malheureux, nommé Andromachus, fit sur le champ avertir les Parthes de ce qui se passoit; & pour livrer les Romains à la merci de leurs ennemis, il leur fit faire des tours & des détours qui les empêchoient d'avancer chemin, & enfin il les jetta dans des marais & dans un pays coupé de fossés, où tout les arrêtoit & les fatiguoit.

Cassius, son Questeur, se sépare de l'armée, & se sauve en Syrie.

Plusieurs se défiérent de la supercherie, & sur tout Cassius, qui revint à Carres, & ayant choisi pour guides des Arabes, leur ordonna de le mener par une autre route en Syrie. Les Arabes avoient sur la Lune des idées superstitieuses, & ils prétendoient qu'il falloit attendre qu'elle eût passé le Scorpion. *Je crains davantage le Sagittaire*, leur dit Cassius, faisant allusion aux fléches des Parthes: & sans perdre un moment, il se sauva en Syrie avec cinq cens chevaux. Le Lieutenant Général Octavius, homme de tête, s'apperçut aussi de la mauvaise foi d'Andromachus: & se faisant conduire par des guides fidéles, il gagna avec cinq mille hommes qui le suivirent une hauteur appellée Sinnaca, où il n'avoit plus à craindre la cavalerie des ennemis.

Crassus se trou-

Le jour surprit Crassus accompagné de

de son traître, lorsqu'il étoit encore dans ces lieux difficiles & fâcheux dont j'ai parlé. Pressé par les Parthes, qui accouroient en grande hâte, il eut néanmoins le tems d'arriver à une petite colline, éloignée de douze stades * de celle qu'occupoit Octavius : mais ces deux hauteurs communiquoient l'une à l'autre par une espéce de col qui traversoit le vallon. Octavius voyoit donc le danger où étoit Crassus. Il va à lui, & ses cinq mille hommes, animés par son exemple, le suivent. Ils se rangent autour de Crassus: & lui faisant un rempart de leurs boucliers & de leurs corps, ils s'encouragent à le défendre, & protestent qu'aucune fléche n'arrivera jusqu'à leur Général, avant qu'ils ayent tous perdu la vie en combattant pour lui.

An. R. 699. Av. J.C. 53. Crassus arrive à portée d'échaper aux Parthes.

* *Une demi-lieue.*

Suréna voyant que les Parthes n'avoient plus ni la même supériorité que dans la plaine, ni le même courage; & comprenant que la nuit une fois venue, les Romains à la faveur des montagnes alloient lui échaper, eut recours, selon son caractére, à la ruse & à la perfidie. Il laissa la liberté de s'enfuir à quelques prisonniers, devant lesquels les Barbares s'entretenant les

Perfidie de Suréna, qui l'invite frauduleusement à une conférence.

AN. R. 699. Av. J.C. 53.

uns avec les autres avoient dit à dessein, que le Roi ne prétendoit point faire une guerre implacable aux Romains, & qu'il seroit charmé de regagner leur amitié en traitant humainement Crassus. De plus il fit cesser toute attaque. Enfin il s'avança lui-même tranquillement vers la colline avec les premiers Officiers de son armée, ayant son arc débandé, tendant la main comme ami, & invitant Crassus à entrer avec lui en négociation. „ Arsace, disoit-il, est fâ„ ché d'avoir été contraint de faire „ éprouver aux Romains sa puissance „ & la valeur de ses peuples; mais ce „ sera avec joie qu'il leur donnera des „ témoignages de sa douceur & de sa „ bonté. „

La mutinerie des soldats Romains force Crassus à y aller.

Ces discours ne faisoient aucune impression sur Crassus. Trompé tant de fois par les Parthes, & ne voyant aucune raison au changement subit de Suréna, il ne vouloit point écouter ses propositions. Les soldats Romains ne l'en laissérent point le maître : ils se plaignirent séditieusement qu'il voulût les exposer aux risques d'un combat contre des gens qui lui faisoient peur même désarmés. Crassus tenta toutes choses pour ramener ses soldats à la raison.

ſon. Il leur repréſenta qu'ils n'avoient beſoin que d'un peu de patience pendant le reſte du jour : & qu'à la faveur de la nuit ils ſe ſauveroient par les montagnes. Il leur montroit leur route de la main, & les conjuroit de ne point renoncer à une eſpérance de ſalut prochaine & aſſurée. Mais un Général malheureux a peu d'autorité ſur ſes troupes. Craſſus voyant ſes ſoldats s'irriter, & fraper de leurs javelines contre leurs boucliers avec indignation & avec menaces, craignit de les pouſſer à bout. Il prit généreuſement ſon parti d'aller à une mort certaine : & rien n'eſt plus louable que les ſentimens qu'il fit paroître en ce moment fatal. Il ſe retourna vers Octavius, & quelques autres des Officiers Généraux qui le ſuivoient. *Vous voyez*, leur dit-il, *la néceſſité qui me force à la démarche que je fais, & vous m'êtes témoins que je ſuis traité violemment & indignement. Mais en quelque lieu que vous conduiſe une meilleure fortune, dites par tout que Craſſus a péri, trompé par les ennemis, & non pas livré par ſes ſoldats.* Octavius & ceux qui l'accompagnoient ne pûrent ſe réſoudre à abandonner leur Général. Mais Craſſus renvoya ſes licteurs.

An. R. 699. Av. J C. 53. Il est tué.

Il vit d'abord venir à sa rencontre deux espéces de députés ou hérauts, moitié Grecs, moitié Barbares, qui du plus loin qu'ils l'apperçurent, descendirent de cheval, se prosternérent devant lui, & parlant Grec lui proposérent d'envoyer quelques-uns des siens pour s'assurer que Suréna & tout son cortége étoient sans armes. Crassus répondit que s'il eût fait le moindre cas de sa vie, il ne seroit pas venu se livrer au pouvoir des Parthes. Cependant il détacha deux Romains, fréres, qui se nommoient Roscius, pour s'informer des conditions de l'entrevûe, & du nombre de personnes que Suréna y amenoit. Les deux Roscius furent arrêtés : & aussitôt Suréna s'avance lui-même à cheval avec sa suite, & continuant à jouer son personnage, il se récrie sur ce que Crassus étoit à pied. *Comment ? dit-il, le Général des Romains à pied, & nous, nous sommes à cheval !* Crassus lui répondit froidement, qu'ils n'étoient en faute ni l'un ni l'autre, puisqu'ils suivoient chacun l'usage de leur nation.

Ensuite Suréna entra en matiére : & comme s'il eût traité de bonne foi, il dit que de ce moment la paix étoit con-

conclue & arrêtée entre le Roi des Parthes & les Romains : mais qu'il falloit écrire. *Car*, ajouta-t-il, *vous ne nous avez pas donné lieu, vous autres Romains, de compter beaucoup sur la fidélité de votre mémoire par rapport aux conventions des Traités.* Il proposa donc à Crassus de s'approcher vers le fleuve pour dresser & signer les articles. Le Général Romain, résolu de consentir à tout, donna ordre qu'on lui amenât un cheval. *Il n'en est pas besoin*, reprit Suréna : *en voici un, dont le Roi vous fait présent.* En même tems on présenta à Crassus un cheval superbement enharnaché, & des écuyers le mirent dessus, & commencérent à hâter le pas du cheval à coups de fouet.

Le dessein de Suréna devenoit clair : il vouloit prendre Crassus vivant. Les Romains s'en aperçurent : & dans le moment Octavius saisit la bride du cheval. Petronius Tribun des soldats & les autres Officiers environnent leur Général, veulent forcer le cheval de reculer, & écartent les Barbares qui pressoient Crassus. Tout cela ne se fit pas sans bruit & sans tumulte : bientôt on en vient aux coups. Octavius tue le palefrenier de l'un des Barbares, & est

lui-

AN. R. 699. AV. J.C. 53. *Liv. Epit.* CVI. *Dio.*

lui-même renversé mort d'un coup de lance dont il fut percé par derriére. Petronius est jetté à bas de son cheval. Crassus lui-même se défendoit avec vigueur pour ne point être pris vivant. Il y réussit, & fut tué soit par les Parthes, soit par quelqu'un des siens, qui entrant dans ses vües voulut lui épargner la honte de devenir prisonnier des Barbares. On lui coupa la tête & la main droite, pour les porter en triomphe à Orode. Au reste le détail des circonstances de la mort de Crassus n'est pas absolument certain: & Plutarque nous en avertit. Car les témoins oculaires nous manquent. Du nombre de ceux qui accompagnérent cet infortuné Général dans la plaine, les uns furent tués sur la place, les autres, dès qu'ils virent le péril, se retirérent promptement vers la colline.

Après la mort du chef & des principaux commandans, les soldats qui par leur mutinerie avoient été causes de ce dernier malheur, ne furent pas longtems sans y être envelopés. Le perfide Suréna vint encore les leurrer de ses belles promesses. Il s'approche: il leur dit que la vengeance d'Arsace est satisfaite par la mort du coupable, & que main-

maintenant les troupes innocentes pouvoient descendre dans la plaine en sureté. Plusieurs le crurent, & s'étant remis entre ses mains ils furent faits prisonniers. Les plus courageux & les plus sensés attendirent la nuit pour se disperser de côté & d'autre. Mais il s'en sauva fort peu, parce que les Arabes battant tout le pays leur donnérent la chasse si vivement, qu'ils en prirent & tuérent le plus grand nombre. On compte qu'en rassemblant toutes les pertes que les Romains firent dans les différentes actions, il y en eut vingt mille de tués, & dix mille faits prisonniers.

An. R. 699. Av. J.C. 53.

Ainsi périt une florissante armée, qui avoit fait trembler tout l'Orient, & que l'incapacité & l'aveuglement de son Général livra en proie à des ennemis, qu'il ne fut jamais aisé aux Romains de vaincre, mais qui n'étoient pas faits assurément pour vaincre les Romains.

Il étoit également incapable & présomptueux.

Crassus étoit encore moins fait pour être à la tête d'une grande entreprise. On l'a vû par toute sa conduite : & en général un cœur infecté du vice honteux de l'avarice est un cœur bas, & incapable d'aucune élévation, si ce n'est tout au plus par saillies & par intervalles.

Crassus

An. R. 699. Av. J.C. 53.

Crassus fut un génie étroit & borné, qui ne se connoissoit point du tout. Habile à flatter les autres, il étoit très aisément la dupe des flateurs, & pendant qu'il avoit à se reprocher une avidité excessive pour l'argent, il plaisantoit de ceux qui donnoient dans le même défaut. Ce caractére vain & moqueur s'allie parfaitement avec une confiance présomptueuse : & c'est cette présomption qui fut la premiére cause de la ruine de Crassus. Car il méprisa souverainement les Parthes, jusqu'au moment où il se vit écrasé par eux : bien éloigné de pratiquer & même de connoître cette maxime des Grands Capitaines, qu'il * faut craindre les ennemis de loin, pour ne les plus craindre de près, & se réjouïr à leur approche.

Insolence de Suréna après la victoire. *Val. Max.* I. 6. *Plut.*

Suréna montra après la victoire toute l'insolence d'un Barbare. Il laissa le corps de Crassus exposé avec les autres aux chiens & aux oiseaux de proie. Il envoya sa tête & sa main, comme je l'ai dit, à Orode, qui étoit alors en Arménie : & pour lui il voulut entrer dans Séleucie avec une pompe comique, qu'il qualifia de triomphe pour insulter aux Ro-

* *C'étoit la maxime du Grand Condé.* Or. Fun. de M. le Prince, par M. Bossuet.

Romains. Ayant envoyé un courier aux habitans de cette ville pour leur annoncer qu'il amenoit Craſſus vivant, il choiſit celui des priſonniers qui lui reſſembloit le plus, le fit habiller à la façon des Barbares, & même, ſelon le texte d'Appien, en femme Barbare. Dans cet équipage on le mit ſur un cheval, & tous ceux qui étoient autour de lui le ſaluoient du nom de Craſſus, le traitoient de Général : & il étoit obligé de ſouffrir cette comédie, & même d'y faire ſon rôle en répondant comme s'il eût été véritablement Craſſus. Devant lui marchoient des trompettes, & des eſpéces de licteurs montés ſur des chameaux. Aux faiſceaux de ces prétendus licteurs pendoient des bourſes, & auprès des haches on voyoit pluſieurs têtes de Romains encore toutes ſanglantes. La marche étoit fermée par des courtiſanes & des Muſiciennes de Séleucie, qui chantoient à l'envi des chanſons pleines de railleries & de traits piquans ſur la lâcheté & la molleſſe de Craſſus.

An. R 699. Av. J.C 53.

Tel fut le ſpectacle que donna le Général des Parthes à toute la ville de Séleucie. Dans le Sénat il fit trophée de Contes Miléſiens, peu conformes aux ré-

AN. R. 699. Av. J.C. 53.

régles des bonnes mœurs, qui avoient été trouvés dans les bagages d'un Officier Romain, & cenſura avec beaucoup de ſévérité ce goût de lectures libertines, porté juſques dans l'armée, & en préſence de l'ennemi. Cette critique étoit judicieuſe en elle-même; mais elle ne convenoit guéres à celui qui la faiſoit: & elle rappella aux Séleuciens, dit Plutarque, la fable de la Beſace. Il ſembloit qu'Eſope dans cet apologue eût eu en vûe Suréna, qui mettoit dans la poche de devant des contes trop libres lûs par un ennemi, & portoit dans celle de derriére ſes propres débauches plus outrées que toutes celles que l'on reproche aux Sybarites, & la licence d'un Serrail où il comptoit ſes concubines par centaines: enſorte, ajoute l'Hiſtorien, que rien n'étoit plus mal aſſorti que la tête & la queue de l'armée des Parthes. Cette armée offroit un front terrible, des lances, des fléches, des chevaux bardés de fer; & elle ſe terminoit par des tambours de baſque, des chœurs de danſes diſſolues, & un tas de femmes ſans pudeur.

La tête de Craſſus eſt

J'ai déja dit qu'Orode étoit allé en Arménie. C'eſt là que lui fut portée la tête

tête de Craſſus. La paix venoit d'être conclue entre Orode & Artabaze, & cimentée par le mariage d'une ſœur du Roi d'Arménie avec Pacorus l'aîné des fils du Roi des Parthes. On célébroit actuellement les réjouïſſances de ces noces, & l'on jouoit devant les deux Rois la Tragédie des Bacchantes d'Euripide. Car ces Princes ſavoient & aimoient la langue Grecque, & Artabaze y étoit même aſſez habile pour l'écrire, & pour compoſer des ouvrages Grecs en proſe & en vers. L'Officier Parthe, qui étoit chargé de la tête de Craſſus, l'ayant préſentée au Roi pendant la piéce, un Acteur prit cette tête; & faiſant le rôle d'Agavé portant la tête de Penthée, il prononça les vers qu'Euripide met dans la bouche de cette mére furieuſe. *J'apporte de la montagne au Palais un gibier fraîchement tué, heureuſe & magnifique chaſſe!* Cette application fit un très grand plaiſir & au Roi des Parthes, & à toute l'aſſemblée. Quelques Auteurs ont rapporté qu'Orode fit verſer de l'or fondu dans la bouche de Craſſus, pour inſulter à ſon inſatiable avidité.

An. R 699. Av. J.C 53.

Tête portée au Roi des Parthes en Arménie.

Dio. Flor. III. 11.

LIVRE

LIVRE XLII.

TRoubles domeſtiques. Mort de Clodius. Troiſiéme Conſulat de Pompée. Condamnation de Milon. Septiéme & huitiéme campagnes de Céſar dans les Gaules. Proconſulat de Cicéron en Cilicie. Ans de Rome 698—702.

§. I.

La mort de Craſſus, funeſte à la liberté de Rome. Mort de Julie fille de Céſar & femme de Pompée. Elle eſt inhumée dans le champ de Mars. Plancius accuſé. Reconnoiſſance de Cicéron. Trois anciens Tribuns accuſés, dont un condamné. Scaurus accuſé & abſous. Caton Préteur. Singularité dans ſa maniére de ſe vétir. Brigue outrée de la part des Candidats. Caton lutte contre ce déſordre: & en conſéquence inſulté par la populace, il la calme d'autorité. Compromis des Candi-

dats

dats du Tribunat, entre les mains de Caton. Brigues pour le Consulat. Convention infame entre les Candidats & les Consuls. Triomphe de Pontinius. Long Interrégne, dont la durée avoit pour cause principale l'ambition de Pompée. Les Tribuns y contribuoient aussi de leur part. On parvient par le secours de Pompée à nommer des Consuls. Tentatives infructueuses des Consuls pour se faire nommer des successeurs. Edilité de Favonius imitateur de Caton. Caton fait la dépense des Jeux de Favonius avec une grande simplicité, qui est néantmoins goutée de la multitude. Brigué furieuse des Candidats du Consulat, Milon, Hipséus, & Métellus Scipion. Les vœux des meilleurs Citoyens étoient pour Milon. Ses compétiteurs avoient pour eux Pompée & Clodius. Clodius tué par Milon. Trouble affreux dans Rome au sujet de la mort & des funérailles de Clodius. Nomination d'un Interroi. Milon revient à Rome, & continue à demander le Consulat. Continuation des troubles. Sallufte alors Tribun, ennemi personel de Milon. Cœlius au contraire le protége. Zèle admirable de Cicéron pour la défense de Milon. Pompée est créé seul Consul. Satis-

Satisfaction de Pompée. Ses remercimens à Caton, qui lui répond durement. Pompée épouse Cornélie, fille de Métellus Scipion. Nouvelles Loix de Pompée contre la violence & contre la brigue. Il réforme & abrége la procédure judiciaire. Milon est accusé. Cicéron en le défendant se trouble & se déconcerte. Idée générale du plaidoyer que nous avons de Cicéron pour Milon. Habileté de l'Orateur à manier ce qui regarde Pompée. Il substitue ses priéres & ses larmes à celles auxquelles Milon dédaignoit de s'abaisser. Milon est condamné. Il se retire à Marseille. Mot de lui au sujet du plaidoyer composé après coup par Cicéron. Autres jugemens, suites de la même affaire. Métellus Scipion accusé de brigue, est sauvé par Pompée, qui au contraire refuse son secours à Hypséus & à Scaurus. Pompée se donne pour Collégue Métellus Scipion. Endroits louables de la conduite de Pompée dans son troisiéme Consulat. Il fait une faute énorme, en souffrant que César soit dispensé de demander le Consulat en personne. Motif de cette condescendance de Pompée. Métellus Scipion rétablit la Censure dans ses anciens droits. Horrible débauche

bauche de ce reſtaurateur de la Cenſure. Caton demande le Conſulat avec Sulpicius & Marcellus. Il eſt refuſé. Sa fermeté après ce refus. Il renonce à demander jamais le Conſulat.

La mort de Craſſus, funeſte à la liberté de Rome.

Flor. IV. 2.

Plut. Pomp.

LA défaite & la mort de Craſſus ne furent pas ſeulement funeſtes à la gloire de Rome, mais auſſi à ſa tranquillité & à ſa liberté. Il eſt à croire que tant que Craſſus eût vécu, la rupture entre Pompée & Céſar ne ſeroit point arrivée. Il les tenoit en reſpect : il les obligeoit de ſe craindre mutuellement, parce que de quelque côté qu'il eût panché, il auroit emporté la balance. Quand il ne fut plus, Pompée & Céſar ſe trouvérent en ſituation de pouſſer leurs prétentions & leurs querelles à l'extrême, ſans qu'il reſtât entre eux de ſurarbitre, ni perſonne pour faire le contrepoids. De ce moment ils ſe préparérent à en venir aux mains : « tant [a] la fortune, „ même la plus grande, dit Plutarque, „ eſt ſuffiſante pour remplir la capacité „ du cœur humain. Une ſi prodigieuſe „ étendue d'Empire, un ſi vaſte & im„menſe

[a] Οὕτως ἡ τύχη μικρόν ἐστι πρὸς τὴν φύσιν. οὐ γὰρ ἀποπίμπλησιν αὐτῆς τὴν ἐπιθυμίαν, ὅπου τοσοῦτον βάθος ἡγεμονίας καὶ μέγεθος εὐρυχωρίας δυοῖν

„ menſe contour de terres & de mers „ ne pouvoit contenir deux hommes. Ils „ entendoient dire, & ils liſoient dans „ Homére, que les Dieux ont partagé „ le monde en trois parts, & que chacun a ſon lot. Et ils penſoient que „ pour eux deux l'Empire Romain étoit „ trop petit. „

Il. l. XV. v. 189.

AN. R. 698. Av. J.C. 54.

Mort de Julie, fille de Céſar, & femme de Pompée.

Un autre lien de la concorde entre ces deux fameux rivaux venoit d'être rompu par la mort de Julie, fille de l'un & femme de l'autre. Cette Dame étoit tendrement aimée de ſon pére & de ſon époux, & formoit ainſi un nœud puiſſant entre le gendre & le beau-pére. Dans le tems que Pompée fatigué par l'inſolence de Clodius après l'éxil de Cicéron, cherchoit les moyens de ſe réconcilier avec le Sénat & avec le parti Ariſtocratique, un de ſes amis lui avoit conſeillé de répudier Julie. Sa tendreſſe ne lui permit pas d'écouter ce conſeil. Rien que la mort n'étoit capable de le ſéparer d'une épouſe chérie, & digne de

ἀνδροῖν οὐκ ἔπεσχεν. *ἀλλ' ἀκούοντες καὶ ἀναγινώσκοντες ὅτι Τριχθὰ δὲ πάντα δέδασται τοῖς θεοῖς, ἕκαστος δ' ἔμμορε τιμῆς, ἑαυτοῖς οὐκ ἐνόμιζον ἀρκεῖν δυοῖν οὖσι τὴν Ῥωμαίων ἀρχήν.

* *Un ſavant Editeur Anglois au lieu de ce mot, qui fait une obſcurité, lit* ἐπήρκει, ſuffiſoit.

de l'être. Julie mourut en couche : & peu de jours après l'enfant qu'elle avoit mis au monde, suivit sa mére. Ainsi il ne resta plus aucun vestige ni aucun gage d'une affinité, qui n'empêchoit pas l'ambition de vivre au fond du cœur de César & de Pompée, mais qui en suspendoit les effets.

An. R. 698. Av. J.C. 54. *Dio, l.* XXXIX. *Plut.*

Julie au lieu d'être portée dans un tombeau domestique, fut enterrée dans le champ de Mars, le peuple ayant voulu rendre un honneur extraordinaire à la fille de César. Pompée avoit fait les préparatifs de la sépulture dans le voisinage de sa maison d'Albe, & les Tribuns s'opposérent au désir de la multitude. Mais il fallut que tout cédât à un peuple accoutumé à donner la loi, & qui s'empressoit à témoigner son zéle & pour le pére, & pour la fille. Ceci arriva sous le Consulat de Domitius & d'Ap. Claudius.

Elle est inhumée dans le champ de Mars.

L. DOMITIUS AHENOBARBUS.
AP. CLAUDIUS PULCHER.

J'ai raconté ce qui s'est passé hors de Rome sous ce Consulat & pendant l'année suivante. Les événemens du dedans, accusations d'hommes illustres, brigues, cabales, troubles dans le Gou-

An. R. 698. Av. J.C. 54.

vernement, c'eſt ce que je dois maintenant expoſer aux yeux du Lecteur.

Plancius accuſé. Reconnoiſſance de Cicéron.

Cic. pro Plancio.

Je commence par l'affaire de Plancius, accuſé de brigue dans la pourſuite de l'Edilité Curule, & défendu par Cicéron. Il avoit eu pour compétiteur M. Juventius Latérenſis, homme de naiſſance & de mérite; & il l'avoit emporté ſur lui, quoique fils d'un ſimple Chevalier Romain. Latérenſis, qui des deux côtés, paternel & maternel, comptoit des Conſuls parmi ſes ancêtres, & qui de plus ſe ſentoit perſonnellement ſupérieur par toutes ſortes d'endroits à ſon rival, fut très piqué de cette préférence, & accuſa Plancius comme l'ayant ſupplanté par cabales & par largeſſes. Il nous eſt difficile & peu important de ſavoir au juſte ce qui en eſt. Mais une circonſtance tout-à-fait intéreſſante, c'eſt la vive reconnoiſſance de Cicéron envers un bienfaiteur.

Nous avons vû avec quelle cordialité Plancius, étant Queſteur en Macédoine, avoit recueilli & protégé Cicéron pendant ſon exil. Notre Orateur s'en ſouvint dans l'occaſion où Plancius avoit beſoin du ſecours de ſon éloquence, & malgré ſes liaiſons avec Latérenſis, il prit chaudement la défenſe de l'ac-

l'accusé. Comme il pouvoit beaucoup, non seulement par son talent sublime, mais par son crédit, par l'estime universelle que l'on faisoit de sa probité, par le souvenir des services qu'il avoit rendus à la République, & dont il avoit été si cruellement récompensé, Latérensis sentoit que c'étoit une forte recommandation pour son adversaire d'être défendu par Cicéron sur le pied d'un bienfaiteur, qui lui avoit rendu des services essentiels. C'est pourquoi il avançoit que Cicéron exagéroit ce que Plancius avoit fait pour lui, & que pour le bien de la cause il amplifioit extrémement de petites attentions, qui n'avoient pas beaucoup couté à Plancius.

An. R. 698.
Av. J.C. 54.

Cicéron répond à ce reproche d'une maniére vraiment admirable. Il commence par prouver la grandeur réelle du bienfait de Plancius: puis il ajoute qu'après tout, le reproche qu'on lui fait est trop beau pour qu'il veuille s'en défendre. „Car [a], dit-il, je souhaite sans „ doute d'être orné de toutes les vertus: „ mais il n'y en a aucune dont la gloire „ me touche plus, que celle de la recon-

F 2 „ nois-

a Etenim, quum omnibus virtutibus me affectum esse cupiam, tamen nihil est quod malim, quàm me & gratum esse, & videri. Hæc est enim una virtus non solùm ma-

An. R. 698. Av. J.C. 54.

„ noissance. Cette vertu, à mon avis, „ est non seulement la plus grande, mais „ la mére de toutes les autres. Qu'est-ce „ que la piété filiale, sinon un attache- „ ment produit par la reconnoissance „ des biens que nous avons reçus de nos „ parens? Qui sont les bons citoyens, „ attentifs à se rendre utiles à la patrie, „ soit en paix soit en guerre, sinon ceux „ qui conservent chérement le souvenir „ des bienfaits de la patrie? Peut-on „ mieux définir les hommes pieux, & „ zêlés pour la Religion, qu'en les re- „ gardant comme animés du désir de „ s'acquitter de ce qu'ils doivent à la „ Divinité, par de justes adorations & „ par un cœur reconnoissant! Quelle „ douceur resteroit-il dans la vie, si l'on „ en bannissoit l'amitié? & l'amitié peut- „ elle subsister entre des ingrats? Qui „ de nous, ayant reçu une éducation „ hon-

xima, sed etiam mater virtutum omnium reliquarum. Quid est pietas, nisi voluntas grata in parentes? Qui sunt boni cives, qui belli, qui domi de patria bene merentes, nisi qui patriæ beneficia meminerunt? Qui sancti, qui religionum colentes, nisi qui meritam diis immortalibus gratiam justis honoribus, & memori mente persolvunt? Quæ potest esse jucunditas vitæ sublatis amicitiis? quæ porro amicitia potest esse inter ingratos? Quis est nostrûm liberaliter educatus, cui non edu-

„ honnête, n'a pas ſans ceſſe préſent à „ l'eſprit, avec un vif ſentiment de ten-„ dreſſe, le ſouvenir de ceux qui ont „ veillé ſur ſon enfance, de ſes précep-„ teurs & de ſes maîtres, du lieu même „ muet & inanimé où il a été élevé & „ inſtruit? Y eut-il jamais, ou peut-il „ même y avoir un homme ſi puiſſant, „ qui ſe ſoutienne tout ſeul, & ſans les „ ſervices d'un grand nombre d'amis? „ Or les ſervices ſuppoſent la recon-„ noiſſance, & périroient avec elle. „ Pour moi je ne trouve rien de ſi digne „ de l'homme, que d'être touché non „ ſeulement d'un bienfait, mais encore „ d'un ſimple témoignage de bienveil-„ lance: & au contraire rien ne me „ paroît ſi oppoſé à l'humanité, ſi reſ-„ ſemblant à la brute, que de mériter „ d'être regardé, je ne dis pas comme „ indigne d'un bienfait reçu, mais com-

AN. R. 698.
Av. J.C. 54.

 „ me

catores, cui nō magiſtri atque doctores, cui non locus ille mutus ubi ipſe alitus aut doctus eſt, cum grata recordatione in mente verſetur? Cujus opes tantæ eſſe poſſunt, aut unquam fuerunt, quæ ſine multorum amicorum officiis ſtare poſſunt? quæ certè, ſublatâ memoriâ & gratiâ, nulla exſtare poſſunt. Equidem nil tam proprium hominis exiſtimo, quàm non modò beneficio, ſed etiam benevolentiæ ſignificatione alligari; nihil porrò tam inhumanum, tam immane,

AN. R. 698. Av. J.C. 54.

„ me demeurant volontairement au dessous. C'est pourquoi, Latérensis, je „ vous donne gain de cause vis-à-vis de „ moi. Je suis persuadé qu'on ne peut „ pousser trop loin la reconnoissance: „ mais puisque vous le voulez, j'avoue „ que je la porte à l'excès. Et je vous „ prierai, vous, Messieurs, qui êtes nos „ juges, d'accorder vos bienfaits à un „ homme, que son censeur n'accuse que „ d'être trop reconnoissant. „

Qui peut refuser son estime & son affection à celui qui exprime en soi de pareils sentimens? Je pense que Latérensis se repentit beaucoup d'avoir critiqué, & même voulu tourner en ridicule la sensibilité de Cicéron pour ses bienfaiteurs. Il y a lieu de croire que Plancius fut absous, & exerça l'Edilité pendant l'année dont nous parlons actuellement.

Trois anciens Tribuns

Les trois Tribuns qui deux ans auparavant avoient empêché l'élection des Ma-

tam ferum, quàm committere, ut beneficio non dicam indignus, sed victus esse videare. Quæ quum ita sint, jam succumbam, Laterensis, isti tuo crimini: meque in eo ipso in quo nihil potest esse nimium, quoniam ita tu vis, nimiùm gratum esse concedam: petamque à vobis, judices, ut eum beneficio complectamini, quem qui reprehendit, in eo reprehédit quòd gratum præter modum dicat esse. *Cic. pro Plancio*, 80-82.

Magiſtrats, & amené les choſes à un Interrégne, n'avoient pû être mis en juſtice ſous le Conſulat de Pompée & de Craſſus, qui leur étoient redevables en partie d'avoir été nommés Conſuls. Ils furent accuſés cette année: mais le crédit de Pompée les ſauva, à l'exception de Procilius, qui s'étant trouvé coupable d'un meurtre, ne put éviter la condamnation. „ Il paroît par ce jugement, dit Cicéron à Atticus, avec une ironie pleine d'indignation, „ que nous „ avons des juges plus ſévéres que ceux „ de l'Aréopage; des juges qui comptent pour rien la brigue, les nominations des Magiſtrats, l'Interrégne, „ la majeſté de l'Etat, en un mot toute „ la République. Seulement nous devons nous abſtenir de tuer un pére „ de famille dans ſa maiſon. Encore tout „ ne ſeroit-il pas perdu. Car Procilius a „ eu vingt-deux ſuffrages favorables contre vingt-huit qui l'ont condamné. „

An. R. 698. Av. J.C. 54. accuſés, dont un condamné.

Cic. ad Att. IV. 15.

Cicéron ne fit point de perſonnage dans cette affaire. Mais il eut d'ailleurs bien de l'occupation par le grand nombre d'accuſés qu'il défendit. Outre Gabinius & Vatinius, dont nous avons parlé ailleurs, & encore quelques autres, il plaida pour M. Scaurus, qui

Scaurus accuſé & abſous.

Aſcon. in Cic. pro Scauro.

 ayant

AN. R. 698. AV. J.C. 54.

ayant été Gouverneur de Sardaigne l'année précédente, & étant enfuite revenu à Rome pour demander le Confulat, fut accufé par Triarius de concuffions & de véxations exercées für lès peuples foumis à fon autorité.

Ce fut une caufe d'un grand éclat. Le nom & la naiffance de l'accufé; fes liaifons avec Pompée, dont les enfans étoient fréres des fiens ; (car il avoit époufé Mucia depuis que Pompée avoit fait divorce avec elle) la faveur populaire qu'il s'étoit attirée par les dépenfes énormes de fon Edilité; la gloire & la fplendeur de fes Avocats, au nombre de fix, favoir Clodius, M. Marcellus, M. Calidius, Cicéron, M. Meffalla, & Hortenfius; les recommandations de neuf perfonnages Confulaires, dont les uns le louérent de vive voix, & les autres envoyérent leur éloge par écrit, qui fut lû à l'audience; tant de circonftances réunies rendirent cette affaire une des plus brillantes & des plus intéreffantes qui euffent été plaidées depuis longtems.

Scaurus avoit befoin de tout cet appui étranger pour fe foutenir contre des accufations trop bien fondées. Nous avons vû que dès le tems qu'il fervoit en Syrie fous Pompée, il avoit fait preuve d'avi-

d'avidité & d'injustice. Le mauvais état où les folies de son Edilité avoient mis ses affaires, fut pour lui un nouveau motif de piller les malheureux Sardiots. Son accusateur lui portoit ce défi : „ La loi me permet de * faire entendre „ six-vingts témoins. Si vous pouvez „ produire un pareil nombre d'habitans „ de l'isle à qui vous n'ayez rien enlevé, „ je consens que vous soyez absous. „ Et Scaurus ne pouvoit pas profiter d'une offre si avantageuse.

AN. R. 698. AV. J.C. 54.

Val. Max. VIII. 1.

Nous serions en état de donner un plus grand détail sur le fonds de cette affaire, si nous avions le plaidoyer de Cicéron : mais il est perdu. Ce que nous savons, c'est qu'il n'y eut point de priéres ni d'humiliations, que n'employât Scaurus pour fléchir ses juges. Il plaida lui-même sa cause après tous ses Avocats, & versa beaucoup de larmes. Lorsqu'on alla aux voix, il partagea en deux bandes les personnes de sa famille qui sollicitoient pour lui : & lui-

* *On peut conjecturer que la loi avoit ordonné que l'on se bornât en matiére de concussion à six-vingts témoins, afin que l'accusateur, par trop de chaleur & d'empressement, n'en multipliât pas le nombre à l'infini : ce qui auroit allongé la procédure, dépeuplé pour un tems la province maltraitée, & surchargé Rome d'une multitude d'étrangers.*

AN. R. 698. Av. J.C. 54.

lui-même à la tête de l'une, Fauſtus Sylla, ſon frére de mére, à la tête de l'autre, ils ſe jettérent aux pieds des juges, & y demeurérent proſternés pendant tout le tems de la délibération. Il fut abſous, & même honorablement. Car de ſoixante-huit opinans, il n'en eut que huit contre lui.

Caton Préteur. Singularité dans ſa maniére de ſe vêtir. *Plut. Cat.*

Caton préſida à ce jugement : ce qui en aſſureroit l'intégrité, ſi nous étions auſſi certains de la vertu des juges, que de celle du Préſident. Il étoit Préteur cette année : & par une ſingularité, que je ne puis louer, il paroiſſoit en public & dans les fonctions de ſa charge, ſans tunique ſous ſa robe ; & au lieu de ſouliers il n'avoit que des ſemelles liées par deſſus le pied. Il prétendoit rappeller en cela la pratique des anciens, & il s'autoriſoit des ſtatues de Romulus & de Camille, qui n'étoient habillées que de ſimples toges ſans tuniques. Mais dans les choſes indifférentes, la régle, ce me ſemble, eſt l'uſage actuel & préſent.

Ce qui lui fait véritablement honneur, c'eſt la fermeté avec laquelle il lutta contre la brigue, & le reſpect que lui attira ſa vertu de la part de ceux que toutes les loix ne pouvoient retenir.

La

An. R. 698. Av. J.C. 54.

La brigue étoit un mal invétéré dans Rome, & qui prenoit toujours de nouvelles forces. Tous les Auteurs qui ont parlé de ces tems, ont regardé comme un des désordres les plus funestes, & ont compté pour une des principales causes des guerres civiles, „ les [a] faisceaux consulaires extorqués par des „ largesses illicites; le peuple vendant „ lui-même sa faveur; & une brigue „ détestable, qui ramenoit tous les ans „ au champ de Mars des combats vio- „ lens, où l'argent seul décidoit des „ suffrages d'une multitude vénale.„ Elle s'exerçoit, cette brigue, tout publiquement, comme si c'eût été une chose permise; & c'étoit pour le grand nombre des citoyens un métier, & le fondement de leur subsistance.

Brigue outrée de la part des Candidats.

Caton s'opiniâtrant à attaquer ce désordre avec d'autant plus de vigueur, qu'il étoit plus enraciné & plus universel, engagea le Sénat à ordonner par un Décret que ceux qui auroient été nommés aux charges, seroient obligés, quand même ils n'auroient point d'accusateurs, à se présenter aux juges pour ren-

Caton lutte contre ce désordre: & en conséquence insulté par la popula-

F 6

a Hinc rapti pretio fasces, sectorque favoris
Ipse sui populus, letalisque ambitus urbi
Annua venali referens certamina Campo.
Luc. l. 178.

An. R. 698. Av. J.C. 54.

rendre compte des voyes par lesquelles ils feroient parvenus à se faire élire. Cette ordonnance déplut beaucoup aux Candidats, & encore davantage à la multitude accoutumée aux profits qu'elle tiroit de ses suffrages. Le matin donc Caton étant venu à son Tribunal, voilà qu'une canaille séditieuse s'attroupe autour de lui, & par ses clameurs accompagnées de coups & de violences, met en fuite ceux qui environnoient le Préteur. Lui-même poussé & balotté dans la foule, il eut bien de la peine à gagner la Tribune aux harangues. Mais lorsqu'il y fut une fois monté, par son regard seul, & par cet air d'autorité que donne la vertu, il fit cesser le trouble & obtint silence: son discours plein de force & de noblesse, acheva de calmer les esprits. On le loua beaucoup dans le Sénat de sa fermeté & de sa constance. *Et moi*, répondit-il avec sa liberté accoutumée, *je ne vous loue pas, d'avoir laissé sans secours un Préteur qui couroit un très grand danger.*

ce, il la calme d'autorité.

Compromis des Candidats du Tribunat

Quoique le Décret du Sénat touchant les Candidats ne paroisse pas avoir eu son exécution; ils ne laissoient pas d'être fort embarrassés. S'ils briguoient, ils craignoient d'armer contre eux l'austére

ſtère vertu de Caton: s'ils s'abſtenoient de briguer, chacun appréhendoit d'être exclus par quelque compétiteur moins ſcrupuleux. Ceux qui demandoient le Tribunat ſe concertérent, & firent un compromis entre les mains de Caton, le reconnoiſſant pour arbitre & pour juge de leur conduite, & ſe ſoumettant chacun, en cas de brigue & de mauvaiſe manœuvre, à payer cinq cens mille ſeſterces au profit des autres. Ils vouloient même dépoſer ces ſommes chez lui: mais il refuſa de s'en charger, & ſe contenta qu'ils donnaſſent caution. Cicéron, en écrivant cette nouvelle à ſon frére & à Atticus, ne ſavoit ce qu'il devoit augurer de l'événement. Mais " ſi les choſes ſe paſſent dans les „ régles, diſoit-il, le ſeul Caton aura „ plus de pouvoir que toutes les loix & „ tous les juges enſemble. „ Plutarque nous apprend que réellement le jour de l'élection des Tribuns étant venu, Caton ſe trouva à l'aſſemblée, examina curieuſement ce qui ſe paſſoit, & prononça ſa ſentence de condamnation contre l'un des Candidats. Les autres diſpenſérent le coupable de payer l'amende, ſe croyant aſſez vengés par l'infamie dont il étoit couvert, & par l'exclu-

AN. R. 698. Av. J. C. 54.

Compromis entre les mains de Caton.

Cic. ad Att. IV. 15. & ad Q. Fr. II. 15.

AN. R. 698. AV. J.C. 54.

clusion que sans doute il lui fallut souffrir.

Cet hommage rendu à la vertu de Caton est assurément bien singulier, & peut presque être regardé comme un trait unique dans l'Histoire. Mais Plutarque observe qu'il excita contre lui l'envie, & que plusieurs voulurent lui en faire en quelque façon un crime, comme s'il eût usurpé la puissance du Sénat, des Juges, & des Magistrats. Cette malignité ne doit pas nous étonner. „ Car [a], ajoute ce sage Historien, „ il n'y a point de gloire plus sujette à „ l'envie, que celle de la probité & de „ la justice, parce qu'il n'y en a point „ de plus capable d'accréditer un hom„ me, & de lui attirer la confiance du „ grand nombre. On admire l'homme „ brave, mais on le craint : on estime „ le prudent, mais on est en garde con„ tre lui. On est tout autrement disposé „ à l'égard de l'homme juste : on l'aime,

„ on

[a] Οὐδεμιᾶς γὰρ ἀρετῆς δόξα καὶ πίστις ἐπιφθόνους ποιεῖ μᾶλλον ἢ τῆς δικαιοσύνης, ὅτι καὶ δύναμις αὐτῇ καὶ πίστις ἕπεται μάλιστα παρὰ τῶν πολλῶν. οὐ γὰρ τιμῶσι μόνον, ὡς τοὺς ἀνδρείους, οὐδὲ θαυμάζουσιν, ὡς τοὺς φρονίμους, ἀλλὰ καὶ φιλοῦσι τοὺς δικαίους, καὶ θαῤῥοῦσιν αὐτοῖς καὶ πιστεύουσιν. ἐκείνων δὲ τοὺς μὲν φοβοῦνται, τοῖς δὲ ἀπιστοῦσι.

„ on se fie à sa parole, on se livre à lui „ sans réserve. „ Ainsi les amateurs de la puissance & de la gloire ne peuvent manquer d'être jaloux de l'éclat d'une vertu pure & inviolablement attachée à la justice. Tel est donc le sort que l'homme de bien doit attendre parmi les citoyens de ce monde. Heureux celui qui connoît & qui aime une autre patrie, où l'envie n'a plus d'entrée ni de lieu!

An. R. 698. Av. J.C. 54.

Les Candidats pour le Consulat furent bien éloignés d'imiter la conduite de ceux qui avoient demandé la charge de Tribuns du Peuple. Leur brigue fut si vive, & pour acheter des voix ils firent des emprunts si considérables, que l'intérêt de l'argent doubla sur la place, & tout d'un coup monta de quatre à huit pour cent. Ces Candidats étoient au nombre de quatre : deux Patriciens, Messala, & Scaurus, qui venoit d'être accusé de concussion & absous ; deux Plébeïens, Domitius Calvinus, & Memmius. Ce dernier étoit protégé par César. Pompée appuyoit Scaurus plutôt en apparence que sincérement. Car quoiqu'ils fussent en quelque façon alliés de fort près, puisque les enfans de l'un, comme je l'ai dit, étoient fréres de ceux de l'autre, Pompée étoit moins

Brigues pour le Consulat.

Cic. ad Att. IV. 15. 16. IV. 18.

tou-

AN. R. 698. AV. J.C. 54.

touché de cette espéce d'affinité, que choqué de ce que Scaurus avoit paru faire peu de cas de son jugement, en épousant une femme répudiée par lui pour cause de mauvaise conduite. Domitius & Messala avoient aussi des amis & un parti. Mais après tout aucun des Candidats n'étoit en possession d'une supériorité marquée sur ses compétiteurs. L'argent seul décidoit, & faisoit disparoître toute autre distinction.

Le débat dura entre eux fort longtems. Toujours quelque nouvel incident retardoit l'élection : & enfin tous quatre ils furent accusés de brigue. Cicéron supposant qu'il auroit à plaider toutes ces mauvaises causes, en badine avec Atticus. « Vous [a] me demandez » sans doute, lui dit-il, ce que je pour- » rai dire pour de tels accusés. Que je » meure, si je le sais. Au moins ne trou- » vé-je rien dans les livres que j'ai faits » sur la Rhétorique, & dont vous êtes » si content. »

Convention infame entre les

Il y devoit assurément être embarrassé. Car les choses furent poussées à un tel excès d'impudence, qu'il y eut con-

a Quid poteris, inquies, pro iis dicere? Ne vivam, scio. In illis quidem libris, quos tu dilaudas, nihil reperio. IV. *ad Att.* 16.

convention entre les Conſuls & deux des Candidats, Domitius & Memmius, convention non pas verbale, mais faite par acte & garantie par pluſieurs amis des contractans, moyennant laquelle les deux Candidats devoient, s'ils étoient nommés, payer à chacun des deux Conſuls quatre cens mille ſeſterces, ſi mieux n'aimoient leur faire trouver trois Augures & deux perſonnages Conſulaires, qui autoriſaſſent, par une déclaration ſolennelle & autentique, une loi fauſſe & un Sénatusconſulte faux, dont les Conſuls avoient beſoin par rapport aux Gouvernemens de Provinces où ils devoient aller en ſortant de charge. Cette convention fut lûe par Memmius lui-même en plein Sénat, en ſupprimant ſeulement tous les noms, excepté ceux des parties contractantes. Il y avoit là de quoi faire mourir de honte les Conſuls. En effet Ahénobarbus, qui avoit toujours affecté le perſonnage d'homme de bien, demeura horriblement confus. Appius, qui n'avoit rien à perdre du côté de la réputation, ne parut nullement déconcerté. Et ce fut là toute la ſuite qu'eut une affaire auſſi criante & auſſi infame, dont je ne m'imagine pas qu'il y ait d'exemple dans l'Hiſtoire.

An. R. 698. Av. J.C. 54.

Candidats & les Conſuls.

Toute

AN. R. 698. AV. J.C. 54.

Toute cette complication de manœuvres fit tellement traîner les élections, que la fin de l'année arriva sans qu'il y eût de Consuls nommés.

Triomphe de Pontinius.

Dans une telle confusion, le Triomphe de Pontinius fut encore une occasion de trouble. Ce Général ayant fait la guerre assez heureusement contre les Allobroges, avant que César prît le commandement des armées dans les Gaules, étoit revenu avec le désir & l'espérance du triomphe, & demeuroit depuis cinq ans aux portes de la ville, sans pouvoir l'obtenir, apparemment parce que la médiocrité des avantages qu'il avoit remportés ne paroissoit pas digne d'un tel honneur. Il vint à bout enfin d'applanir les principales difficultés, avec l'aide surtout de Galba, actuellement Préteur, & auparavant Lieutenant de César. Mais il avoit encore à vaincre Caton, qui protestoit que lui vivant Pontinius ne triompheroit jamais. Caton s'étoit trop avancé. Le Consul Appius, la plus grande partie des Préteurs & des Tribuns appuyoient Pontinius. Il y eut du tumulte, il y eut même du sang répandu. Mais enfin Pontinius triompha le trois Novembre.

Dio, *l.* XXXIX. *Cic. ad Att.* IV. 16.

IN-

INTERREGNE.

La République se trouva le premier Janvier sans Consuls, & il fallut recourir à des Interrois. Les mêmes causes qui avoient empêché jusques là l'élection des Magistrats ordinaires, la reculérent encore pendant un très longtems. Entre ces causes la principale & celle qui donnoit de la force à toutes les autres, c'étoit l'ambition de Pompée. Lui seul il pouvoit alors plus que toute la République, & il lui auroit été aisé, s'il eût voulu, d'arrêter la brigue, & de faire respecter les Loix. Mais il laissoit à dessein croître le désordre, afin qu'il arrivât à un tel excès qu'on fût obligé de recourir à lui.

An. R. 699. Av. J.C. 53.

Long Interrégne, dont la durée avoit pour cause principale l'ambition de Pompée.

Dio, l. XL. Plut. Pomp. Cic. ad Q. Fr. III. 8. 9.

Il est plus que probable que son plan étoit de se faire nommer Dictateur. Mais il cachoit sa marche: & toujours dissimulé, jamais ne tendant à ses fins par le chemin le plus droit, il prenoit ici comme en tout des voies obliques, & vouloit paroître amené malgré lui à ce qu'il désiroit passionnément. D'ailleurs il respectoit jusqu'à un certain point l'ordre public; il se montroit ennemi de la violence, & n'avoit point, comme César, un esprit ardent, qui forçât les barriéres, qui s'a-

An. R. 699. Av. J.C. 53.

s'acharnât à emporter de haute lutte ce qu'il n'obtenoit pas de bonne grace, & qui comptât pour rien les Loix & les bienséances. Il auroit pourtant fallu qu'il agît selon ce plan pour parvenir à la Dictature. Le nom en étoit détesté depuis Sylla : & tout le parti Aristocratique, qui étoit abaissé, mais non pas écrasé ni anéanti, auroit combattu avec une obstination invincible contre le rétablissement de cette odieuse Magistrature. Pompée en hazarda l'épreuve par un avanturier, Tribun du Peuple : (car le Tribunat marchoit indépendamment de l'élection des Consuls, & subsistoit même pendant l'Interrégne.) Ce Tribun nommé C. Lucceius Hirrus ayant jetté quelques propos qui tendoient à la Dictature, Caton l'entreprit si rudement, que peu s'en fallut qu'il ne le réduisît à être obligé de se démettre.

Les Tribuns y contribuoient aussi de leur part.

Ce qui contribuoit encore à reculer la nomination des Consuls, c'est que le collége des Tribuns avoit intérêt à l'empêcher. Durant la vacance des autres Magistratures, la leur en devenoit bien plus importante : & * quelques-uns d'entre eux s'ingérérent cette année de don-

* *Parmi les Tribuns qui empêchoient l'élection des Consuls, Dion nomme Q. Pompeius Rufus, & ajoute*

donner au Peuple les jeux dont le soin regardoit les Préteurs. Ils proposérent aussi, si nous en devons croire Dion, de mettre à la tête de la République, comme il s'étoit pratiqué autrefois, non des Consuls, mais des Tribuns des soldats avec la puissance consulaire, dont le nombre avoit été souvent porté jusqu'à six. Cette multiplication de charges auroit satisfait l'ambition d'un plus grand nombre de Candidats, & sembloit convenir à l'immense étendue de l'Empire. Mais si ce projet fut mis en avant, il n'eut au moins aucune suite, & ne fut gouté de personne.

An. R. 699. Av. J.C. 53.

Toutes ces intrigues durérent six mois entiers, pendant une partie desquels Pompée fut même absent de Rome, pour mieux couvrir la part qu'il avoit aux troubles qui désoloient la ville. Enfin y étant revenu, & se voyant loué par Caton sur le refus qu'il faisoit exté-

On parvient par le secours de Pompée à nommer des Consuls.

ri-

que le Sénat le fit mettre en prison. C'est un fait que j'ai peine à croire, vû qu'il est sans exemple dans toute l'Histoire de la République Romaine. La personne des Tribuns étoit sacrée : & c'étoit ce privilége qui les rendoit si fiers & si audacieux. D'ailleurs il est certain par le témoignage d'Asconius Pédianus, que ce Pompeius Rufus fut Tribun l'année suivante. Or ce n'étoit plus l'usage de continuer ces Magistrats plusieurs années : & s'il y eût eu une exception en faveur de Pompeius, Asconius en auroit dû faire la remarque.

An. R. 699. Av. J.C. 55.

rieurement de la Dictature, la honte l'empêcha de démentir ces éloges. Il voulut bien protéger le bon ordre & les Loix : & par le secours d'un de ses citoyens la République se trouva assez puissante pour se donner des Magistrats. Domitius & Messala furent nommés Consuls au mois de Juillet.

CN. DOMITIUS CALVINUS.
M. VALERIUS MESSALA.

Tentatives infructueuses des Consuls pour se faire nommer des successeurs.

A peine ces Consuls eurent-ils pris possession de leur charge, qu'il leur fallut songer à l'élection de leurs successeurs : & les mêmes difficultés se renouvellérent. Ainsi tout ce que nous avons à dire de leur gestion se réduit aux tentatives infructueuses qu'ils firent pour la nomination des Consuls de l'année suivante : si ce n'est qu'à leur réquisition il fut rendu un Décret du Sénat, qui portoit que dorénavant les Consuls & les Préteurs ne seroient pourvûs de Gouvernemens de Provinces que cinq ans après l'expiration de leurs Magistratures. Comme ces Gouvernemens étoient le grand objet de la cupidité des premiers citoyens de Rome, on s'imaginoit qu'en les reculant d'un intervalle de tems considérable, on diminueroit l'ardeur effré-

née avec laquelle se poursuivoient les charges qui y donnoient droit. Foible remède, & qui étoit bien éloigné d'aller à la source du mal!

An. R. 699. Av. J.C. 53.

Outre ce motif de bien public & de réforme, que l'on avoit soin de montrer, César nous apprend que l'on avoit une vûe secrette dans ce nouvel arrangement. Il prétend que l'on travailloit par là contre lui, & que l'on vouloit que les Gouvernemens de Provinces n'étant plus affectés aux Consuls & aux Préteurs en charge, un petit nombre de personnes, c'est-à-dire Pompée & ses partisans, disposassent à leur gré de ces importans emplois, & tinssent ainsi toutes les Provinces sous leur main. Nous verrons en effet que ce qui n'est ici ordonné que par un simple Décret du Sénat, Pompée l'année suivante le fera autoriser par une loi solennelle qu'il proposera au Peuple.

Cæs. de B. Civ. I. 85.

Edilité de Favonius, imita-

Dion rapporte * à cette année l'Edilité de Favonius: & c'est ce qui m'autorise à en faire ici mention. Favonius se

* *Cet Historien raconte que l'Edile Favonius fut mis en prison par le Tribun Q. Pompeius Rufus, qui lui-même y avoit été mis auparavant par ordre du Sénat. Comme le fait de l'emprisonnement du Tribun m'est très suspect, & que je doute même beaucoup que Q. Pompeius ait été Tribun cette année,*

An. R. 699. Av. J.C. 53.

teur de Caton. *Plut. Cat.*

se donnoit pour imitateur de Caton : mais comme c'étoit une imagination échauffée, qui portoit toutes choses à l'extrême, il outra encore son modéle, qui déja, comme je l'ai remarqué ailleurs, passoit un peu les bornes. Caton ne laissoit pas de l'aimer & de le protéger : & il lui rendit même un très grand service dans la poursuite de l'Edilité. Car Favonius alloit être exclus par la brigue de ses compétiteurs : Caton découvrit leur mauvaise manœuvre, & fit rompre l'assemblée par l'autorité des Tribuns dont il implora le secours.

Caton fait la dépense des jeux de Favonius, avec une grande simplicité.

Comme c'étoit à Caton que Favonius étoit redevable de sa charge, il ne s'y gouverna que par ses conseils, & lui en laissa en quelque façon toute l'autorité & tous les honneurs. En particulier les jeux, qui faisoient une des fonctions des plus brillantes de l'Edilité, furent ordonnés par Caton : ce fut lui qui y présida, & qui en fit la dépense, mais à sa maniére & dans son goût. Il en retrancha tout le faste & toute la somptuosité, & affecta de ramener la simplicité des vieux tems. Au lieu de couronnes

La date de l'Edilité de Favonius, telle qu'elle nous est donnée par Dion, me paroît très incertaine. Mais c'est une discussion peu importante.

couronnes d'or, il donna pour prix aux Acteurs & aux Musiciens des couronnes d'olivier, comme il se pratiquoit aux Jeux Olympiques. C'étoit l'usage de faire de grandes largesses à l'occasion de ces spectacles. Caton fit distribuer toutes choses communes: aux Grecs des légumes & des fruits, savoir des bétes, des laitues, des raves, des poires; aux Romains du vin, de la chair de porc, des figues, des concombres, & du lait.

An. R. 599. Av. J.C. 53.

Cette simplicité fut traitée par plusieurs de mesquinerie: ce n'est pas ce qui m'étonne. Il en étoit arrivé autant autrefois à Tubéron dans le repas qu'il donna au Peuple à l'occasion de la mort de Scipion l'Africain. Mais ce qui fait bien voir que même dans les tems d'une corruption générale il reste dans le peuple un discernement de la vertu, & que les Grands seroient les maîtres de donner le bon ton à la multitude, s'ils en avoient le courage, au lieu de se laisser entraîner par le torrent; c'est que généralement parlant on fut content des jeux de Caton. On quittoit ceux du collégue de Favonius, qui étoient magnifiques, pour venir voir Caton se dérider, & prendre part aux divertissemens publics. Favonius, qui auroit dû présider, se

Qui est néantmoins goutée de la multitude.

An. R. 699. Av. J. C. 53.

mêloit dans la foule, applaudissoit & invitoit les spectateurs à applaudir à Caton, qui occupoit la premiére place. Tout se passa avec cette gaïeté simple & unie, qui se trouve rarement jointe avec les superbes appareils. Caton fut charmé d'avoir fait sentir combien il étoit aisé de donner ces sortes de fêtes, qui coutoient à la plupart tant de soins & tant d'argent. Pour les autres c'étoient de grandes & sérieuses affaires : pour lui c'étoit un jeu sans frais, sans peines, & sans efforts.

Les assemblées pour l'élection des Consuls se tinrent un très grand nombre de fois, sans que l'on pût parvenir à une conclusion : & nous n'avons rien de remarquable à en rapporter, sinon que dans un des combats qui s'y livrérent le Consul Domitius fut blessé. L'année s'écoula ainsi, & l'on rentra de nouveau dans un Interrégne.

Dio.

An. R. 700. Av. J.C. 52.

INTERREGNE.

Brigue furieuse des Candidats du Consulat.

Les premiers jours du mois de Janvier se passérent sans qu'il y eût même d'Interroi dans Rome. Cette anarchie totale avoit pour causes les brigues & les violences des aspirans au Consulat. Milon, Hypséus, & Métellus Scipion se

se disputoient cette grande place, non pas avec passion, mais avec fureur : & tout ce qu'on avoit vû jusques là de désordres & d'excès en ce genre n'approchoit pas de ceux auxquels se portérent ces trois compétiteurs. Chacun avoit sa petite armée, & tous les jours il se livroit entre eux des combats sanglans.

An. R. 700. Av. J.C. 52. Milon, Hypséus, & Métellus Scipion. *Ascon. in Cic. pro Mil.*

A travers le blâme qu'ils méritoient en commun par une conduite si contraire aux loix de toute société, il y avoit pourtant une distinction à faire en faveur de Milon. On se souvient qu'il avoit eu la plus grande part, après Pompée, au rappel de Cicéron. Depuis ce tems il ne s'étoit jamais démenti. Toujours attaché au meilleur parti, il avoit combattu avec un courage héroïque pour l'autorité du Sénat & pour le maintien du repos public contre les fureurs de Clodius. Aussi les vœux des plus gens de bien étoient-ils déclarés pour lui. Il s'étoit aussi gagné la multitude par des largesses immenses, par des jeux & des spectacles, dont la dépense énorme lui avoit absorbé trois patrimoines très amples & très opulens. Comptant sur ces appuis, & naturellement avantageux, il hâtoit, autant qu'il lui étoit possible, les élections, comme sûr de réussir. Et

Les vœux des meilleurs citoyens étoient pour Milon.

An. R. 700. Av. J.C. 52.

ses rivaux sembloient reconnoître la supériorité qu'il avoit sur eux, en cherchant au contraire à traîner & à différer.

Ses compétiteurs avoient pour eux Pompée & Clodius.

Cic. pro Mil. 24. 25. Ascon.

Cependant ils étoient portés par Pompée, qui avoit eu autrefois Hypséus pour Questeur, & dont Métellus Scipion alloit devenir le beau-pére. Ils avoient pour eux Clodius, qui demandoit actuellement la Préture, & qui ne craignant rien tant au monde que d'avoir Milon pour Consul pendant que lui-même il seroit Préteur, employoit, pour l'écarter, tout son crédit, toutes ses forces, tout ce qu'il savoit mettre en œuvre d'intrigues & de violences. Avec tant & de si puissans secours, tout ce qu'ils crurent pouvoir faire de plus utile pour eux, ce fut d'empêcher que les Patriciens ne s'assemblassent pour nommer un Interroi. Pompée, qui avoit toujours la Dictature en vûe, & qui par cette raison se plaisoit à fomenter le désordre, les servit de tout son pouvoir: & T. Munatius Plancus Bursa, Tribun du Peuple, qui leur étoit vendu, arrêta, par une opposition en forme, la nomination de l'Interroi, qui étoit un préliminaire absolument nécessaire pour parvenir à l'élection des Consuls.

Clodius tué par Milon.

On arriva ainsi au dix-huit Janvier, jour

jour auquel Milon se trouva obligé d'aller à Lanuvium, petite ville à peu de distance de Rome. Il étoit ou originaire, ou même natif de cette ville, & il en exerçoit actuellement la premiére Magistrature. A ce titre il devoit présider à l'élection d'un Prêtre de Junon, Divinité tutélaire de Lanuvium. Il se mit donc en chemin dans son carosse avec sa femme Fausta, fille du Dictateur Sylla, & un ami; menant d'ailleurs un très grand train, & spécialement nombre de gladiateurs qui lui appartenoient. Clodius étoit aussi ce jour là sorti de Rome à cheval, & accompagné de trente esclaves bien armés: & lorsqu'il revenoit, il rencontra le cortége de Milon. Comme les deux maîtres étoient ennemis, leurs gens, accoutumés à en venir souvent aux mains les uns contre les autres, prirent aisément querelle. Clodius y accourut, & s'étant jetté dans la mêlée, il fut blessé considérablement à l'épaule par un des gladiateurs de Milon. Il se fit porter dans une auberge voisine. Mais Milon, qui étoit devant, ayant sçû ce qui se passoit, prit sur le champ son parti d'achever Clodius, prévoyant qu'il ne courroit pas moins de risque pour la blessure que pour le meurtre, & voulant,

An. R. 700. Av. J.C. 52.

lant, s'il falloit périr, avoir au moins la consolation de s'être défait de son ennemi. Il fit donc attaquer l'auberge par ses esclaves, qui avoient à leur tête un certain M. Saufeius. La maison fut forcée. Clodius en fut tiré, égorgé, & laissé mort au milieu du chemin: après quoi Milon poursuivit sa route, & alla, suivant son premier dessein, à Lanuvium. Toute la précaution qu'il prit, ce fut d'affranchir ceux de ses esclaves qui avoient blessé & tué Clodius, afin qu'on ne pût point le forcer de les livrer pour être appliqués à la question. Car selon les loix Romaines on ne donnoit point la question aux personnes libres.

Trouble affreux dans Rome au sujet de la mort & des funérailles de Clodius.

Un Sénateur nommé Sex. Tedius, qui revenoit de la campagne, passant par hazard à l'endroit où étoit étendu le corps mort de Clodius, le prit dans sa voiture, & le porta à la ville. Fulvie veuve de Clodius, cette même Fulvie, que dans la suite son mariage avec Antoine, & ses fureurs contre Cicéron ont rendu si fameuse, femme ambitieuse, hautaine, & qui pour l'audace & le caractére factieux ne le cédoit en rien aux hommes les plus déterminés, fit exposer dans la salle de sa maison le corps de son mari tout sanglant, & se tenant auprès,

près, elle montroit fondant en larmes à tous ceux que ce spectacle attiroit, les blessures qu'il avoit reçues. Il y accourut & la nuit même & le lendemain une multitude infinie de cette vile canaille à qui Clodius avoit été si cher pendant sa vie, & dont il s'étoit si bien servi pour toutes ses entreprises séditieuses. La foule fut si grande, que plusieurs personnes de nom furent étouffées, & entr'autres un Sénateur, qui se nommoit C. Vibiénus.

Il ne manquoit que des Tribuns pour autoriser cette populace à se porter aux plus grands excès. Plancus Bursa & Q. Pompeius Rufus vinrent remplir cet indigne ministére. Sous leur autorité le corps de Clodius dans l'état où il étoit, à demi nud, est porté sur la Tribune aux harangues. Là les deux Tribuns invectivent contre Milon comme des forcenés. La multitude échauffée plus que jamais par ces discours, & ayant à sa tête Sex. Clodius, qui avoit été le porte-enseigne & le boutefeu de toutes les séditions excitées tant de fois par son patron, transporte le cadavre dans le Palais Hostilien, & lui forme un bucher de tous les bois qu'elle trouve à sa portée, tribunaux des Préteurs, bancs des

An. R. 700. Av. J.C. 52.

Juges ou du Sénat, comptoirs & tablettes des boutiques de libraires qui environnoient la place. Tout cela se fit avec tant d'emportement, que le Palais Hostilien & plusieurs maisons de particuliers furent brûlées, & la Basilique Porcienne, bâtie autrefois par Caton le Censeur, considérablement endommagée par les flammes. En même tems plusieurs se détachérent avec des torches allumées & des tisons brûlans pour aller mettre le feu à la maison de Milon. Mais elle étoit pourvûe de gens capables de la défendre, qui repoussérent aisément cette canaille. D'autres prirent les faisceaux du lit funébre, & coururent les porter aux maisons de Scipion & d'Hypséus, comme pour leur déférer le Consulat : & ensuite ils allérent aux jardins de Pompée avec ces mêmes faisceaux, le proclamant tantôt Consul, tantôt Dictateur

Nomination d'un Interroi.

Le Sénat allarmé d'un tumulte si affreux, s'assembla sur le soir du même jour, & prit des mesures efficaces pour la nomination d'un Interroi. M. Lépidus ayant été élû dans le moment par les Patriciens, il fut rendu un Sénatusconsulte qui chargeoit l'Interroi, les Tribuns du Peuple, & Pompée en sa qualité de Proconsul, de veiller à la sureté

de

de la République. Ce même Décret donnoit pouvoir à Pompée de lever des troupes dans toute l'Italie.

AN. R. 700. Av. J.C. 52.

Milon revient à Rome, & continue à demander le Consulat.

Les ennemis de Milon l'avoient servi parfaitement, en attirant sur eux-mêmes par leurs excès l'indignation publique, & diminuant d'autant par une suite nécessaire la haine que la mort violente de Clodius avoit d'abord excitée contre celui qui en étoit l'auteur. Sur tout, l'incendie du Palais Hostilien, lieu destiné de toute antiquité aux assemblées du Sénat, paroissoit avec raison un attentat des plus horribles. Cicéron, lorsqu'il plaida pour Milon, en fit sentir parfaitement l'énormité par ce peu de paroles: „ Nous [a] avons vû le Temple où préside „ la sainteté des anciennes maximes, & „ la majesté de l'Empire, le sanctuaire „ de la sagesse politique & du conseil „ public, le chef-lieu de la ville, l'asyle „ de nos Alliés, le port de toutes les „ nations, nous avons vû ce lieu respe- „ ctable souillé par un cadavre impur, „ livré en proie aux flammes, & détruit „ sans qu'il en reste de vestige. „

Milon profita de la faute de ses enne-

 mis

a Templum sanctitatis, amplitudinis, mentis, consilii publici, caput urbis, aram sociorum, portum omnium gentium,... inflammari, exscindi, funestari! *Cic. pro Mil. n. 90.*

AN. R. 700. Av. J.C. 52.

mis en homme habile tout ensemble & courageux. Son voyage de Lanuvium, fondé sur une raison solide, lui fournit un prétexte honnête de s'absenter dans les premiers commencemens, & lui donna le tems de voir quelle couleur prendroit son affaire. Lorsqu'il sçut que les partisans de Clodius tenoient la conduite la plus capable de les rendre odieux, il jugea que c'étoit pour lui le moment de reparoître dans Rome. Il y rentra dans le tems précisément que le Palais Hostilien étoit en feu: il s'y montra avec le même air d'assurance & de fierté qu'il avoit toujours eu, continuant à demander le Consulat comme auparavant: & pour regagner les esprits de la multitude, il fit même distribuer mille * as par tête à chaque citoyen.

* *Trente & une livre cinq sols.*

Continuation des troubles.

Ses compétiteurs en conçurent de l'inquiétude, & pensérent qu'il étoit de leur intérêt de hâter l'élection avant qu'il eût eu le tems de calmer & de ramener entiérement les esprits. Dans les régles néantmoins il faloit qu'ils attendissent quelques jours. Car ce n'étoit point l'usage que le premier Interroi procédât à l'élection des Consuls: & par cette raison Lépidus refusoit de convoquer l'assemblée du Peuple. Scipion & Hypséus

sieurs entreprirent de l'y forcer. Pendant les cinq jours que dura sa Magistrature, leurs troupes assiégérent continuellement sa maison : elles y livrérent des assauts, dans l'un desquels elles vinrent à bout d'enfoncer les portes, & d'entrer dans les appartemens, où elles commirent toutes sortes de désordres, & brisérent même le lit de Cornélie femme de l'Interroi, qui étoit une dame d'une rare vertu. C'en étoit fait de Lépidus, si la troupe de Milon ne fût survenue. Alors les factions ennemies se tournérent les unes contre les autres. Ainsi fut sauvée la maison de Lépidus.

An. R. 700. Av. J.C. 52.

Cependant les Tribuns qui s'étoient d'abord déclarés contre Milon, continuoient à irriter & à échauffer la multitude par leurs violentes invectives. Aux deux que j'ai nommés il faut ajouter Salluste, que des raisons fortes, mais peu honorables pour lui, rendoient personnellement ennemi de Milon. Celui-ci l'ayant surpris avec sa femme Fausta, l'avoit fait rudement fouetter, & l'avoit encore forcé d'acheter par une somme d'argent considérable la permission de se retirer. Le désir de la vengeance devoit donc être vif dans Salluste. Il ne fut pourtant pas le plus implacable. Lui &

Salluste alors Tribun, ennemi personnel de Milon. *Varro, apud Gell.* XVII. 18. *Ascon.*

An. R. 700. Av. J. C. 52.

Pompeius Rufus se laissérent enfin persuader de garder le silence. Mais Plancus Bursa poussa les choses à l'extrême avec un acharnement que rien ne put vaincre.

Cælius au contraire le protége.

Milon avoit néanmoins un protecteur parmi les Tribuns. C'étoit l'Orateur Cælius, jeune homme plein d'esprit & de feu, comme j'ai déja eu occasion de le dire, & que ses talens mettoient à portée de briller dans la République, s'il y eût joint la bonne conduite. Dans l'affaire dont nous parlons il se fit honneur. Il épousa en ami chaud les intérêts de Milon : il le produisit devant le Peuple : & c'est de concert avec lui que Milon donna alors à son affaire la tournure que Cicéron a suivie dans son plaidoyer. Dans la vérité du fait le combat s'étoit engagé par hazard, ainsi que je l'ai raconté, entre les gens de Clodius & ceux de Milon. Mais comme Clodius étoit à cheval, sans nul embarras, escorté uniquement d'esclaves bien armés ; & qu'au contraire Milon étoit dans son carosse avec sa femme, suivi de tout son domestique, Cælius & lui profitérent de ces circonstances pour imputer à Clodius d'avoir voulu assassiner Milon : d'où il résultoit que Milon

Milon ne l'avoit tué qu'à son corps défendant.

An. R. 700. Av. J.C. 52.

Zèle admirable de Cicéron pour la défense de Milon.

L'amitié seule faisoit agir Cælius ; mais la reconnoissance animoit le zêle de Cicéron : & il fit bien voir ici que ses idées spéculatives sur cette aimable vertu étoient pour lui des régles de pratique, auxquelles il se croyoit étroitement obligé. Rien ne fut capable de le détacher de Milon : & pour lui demeurer fidéle, il affronta de très grands périls avec un courage admirable. Les Tribuns ennemis de Milon ne déclamoient pas avec moins de fureur contre Cicéron luimême : ils avançoient qu'il étoit le principal auteur de la mort de Clodius, & que Milon n'avoit fait que lui prêter son bras : & enfin ils allérent jusqu'à le menacer plus d'une fois de l'accuser en forme, & de le citer devant le Peuple. Une partie de la multitude entroit dans les sentimens de ces Tribuns : & Cicéron pouvoit craindre de voir renouveller contre lui un orage pareil à celui auquel il avoit succombé. Ce qui devoit encore l'intimider davantage, s'il eût été susceptible de timidité en cette occasion, c'est qu'il savoit que son zêle ardent pour la cause de Milon déplaisoit fort à Pompée.

Pom-

An. R. 700. Av. J.C. 52.

Pompée depuis un tems s'étoit réconcilié avec Clodius, & extrémement réfroidi à l'égard de Milon : & même alors il le craignoit, ou du moins il feignoit de le craindre. Il autorisoit des bruits également faux & injurieux, qui couroient sur le compte de Milon. Il paroissoit appréhender d'être assassiné par lui : & comme si sa vie n'eût pas été en sureté, il avoit une nombreuse garde autour de sa personne & de sa maison. Dans la suite il remplit Rome de gens armés : & ceux qui les avoient levés par ses ordres, disoient tout publiquement que sa vûe étoit de s'opposer aux desseins violens de Milon, à qui l'on n'imputoit pas moins que de vouloir mettre le feu à la ville, & renouveller les fureurs de Catilina. Ainsi quoique Pompée, par une modération tout-à-fait louable, continuât de témoigner de l'amitié à Cicéron, & le protégeât même contre les fureurs de la populace, notre Orateur ne pouvoit point douter qu'il ne lui fit très mal sa cour en défendant Milon : & par conséquent, pour s'acquitter de ce qu'il croyoit devoir à son bienfaiteur, il avoit à résister à la crainte & des Tribuns, & du Peuple, & de Pompée. Il lui auroit été aisé au contraire de les

Cic. ad Fam. III. 10.

rega-

regagner tous, s'il eût voulu modérer l'activité de son zèle. Mais il préféra la reconnoissance à toute autre considération. Il pria, il sollicita tous ceux de qui il pouvoit espérer quelque secours pour son ami : il parla en sa faveur dans le Sénat autant de fois que l'occasion s'en présenta : il prit à tâche de détruire les soupçons odieux dont on le chargeoit, & qui étoient quelquefois appuyés par Pompée. En un mot il n'est sorte de services, qui fut en son pouvoir, qu'il ne persistât jusqu'au bout à rendre à Milon avec une constance, qui me paroît un des traits des plus glorieux de sa vie.

An. R. 700. Av. J.C. 52.

Les troubles durérent encore près de deux mois dans Rome depuis la mort de Clodius, sans que l'on pût y apporter de reméde. Plusieurs Interrois se succédérent les uns aux autres de cinq jours en cinq jours selon l'usage. Mais ces Magistrats, dont l'autorité étoit de si peu de durée, ne pouvoient pas arrêter les brigues, les combats entre les Candidats, ni les querelles tumultueuses au sujet de l'affaire de Milon. Les Tribuns attisoient le feu, au lieu de l'éteindre. Pompée, suivant toujours son plan, ne s'embarrassoit pas de faire cesser une confusion qui forceroit enfin la Répu-

Pompée est créé seul Consul.

blique

An. R. 700. Av. J.C. 52.

Pompée depuis un tems s'étoit réconcilié avec Clodius, & extrémement réfroidi à l'égard de Milon : & même alors il le craignoit, ou du moins il feignoit de le craindre. Il autorisoit des bruits également faux & injurieux, qui couroient sur le compte de Milon. Il paroissoit appréhender d'être assassiné par lui : & comme si sa vie n'eût pas été en sureté, il avoit une nombreuse garde autour de sa personne & de sa maison. Dans la suite il remplit Rome de gens armés : & ceux qui les avoient levés par ses ordres, disoient tout publiquement que sa vûe étoit de s'opposer aux desseins violens de Milon, à qui l'on n'imputoit pas moins que de vouloir mettre le feu à la ville, & renouveller les fureurs de Catilina. Ainsi quoique Pompée, par une modération tout-à-fait louable, continuât de témoigner de l'amitié à Cicéron, & le protégeât même contre les fureurs de la populace, notre Orateur ne pouvoit point douter qu'il ne lui fit très mal sa cour en défendant Milon : & par conséquent, pour s'acquitter de ce qu'il croyoit devoir à son bienfaiteur, il avoit à résister à la crainte & des Tribuns, & du Peuple, & de Pompée. Il lui auroit été aisé au contraire de les

Cic. ad Fam. III. 10.

rega-

regagner tous, s'il eût voulu modérer l'activité de son zèle. Mais il préféra la reconnoissance à toute autre considération. Il pria, il sollicita tous ceux de qui il pouvoit espérer quelque secours pour son ami : il parla en sa faveur dans le Sénat autant de fois que l'occasion s'en présenta : il prit à tâche de détruire les soupçons odieux dont on le chargeoit, & qui étoient quelquefois appuyés par Pompée. En un mot il n'est sorte de services, qui fût en son pouvoir, qu'il ne persistât jusqu'au bout à rendre à Milon avec une constance, qui me paroît un des traits des plus glorieux de sa vie.

An. R. 700. Av. J.C. 52.

Pompée est créé seul Consul.

Les troubles durérent encore près de deux mois dans Rome depuis la mort de Clodius, sans que l'on pût y apporter de remède. Plusieurs Interrois se succédérent les uns aux autres de cinq jours en cinq jours selon l'usage. Mais ces Magistrats, dont l'autorité étoit de si peu de durée, ne pouvoient pas arrêter les brigues, les combats entre les Candidats, ni les querelles tumultueuses au sujet de l'affaire de Milon. Les Tribuns attisoient le feu, au lieu de l'éteindre. Pompée, suivant toujours son plan, ne s'embarrassoit pas de faire cesser une confusion qui forceroit enfin la République

An. R. 700. Av. J.C. 52.

blique de se jetter entre ses bras. C'est apparemment dans cet esprit qu'il rejetta la soumission que lui fit Milon de se désister, si telle étoit sa volonté, de la demande du Consulat. Dès que Milon auroit cessé de paroître au rang des Candidats, Scipion & Hypséus devenoient infailliblement Consuls : & les vûes secrettes de Pompée n'étoient pas remplies. Il n'avoit garde de renoncer à une si flateuse espérance, d'autant plus que le nombre de ceux qui le demandoient pour Dictateur, croissoit de jour en jour.

Dio. Cæs. de B. G. VII. 1.

D'autres vouloient que l'on élevât au Consulat César, qui étoit actuellement dans la Gaule Cisalpine, à portée de veiller sur tout ce qui se passoit dans Rome, & occupé à lever des troupes, comme pour se conformer au Sénatus-consulte, qui avoit ordonné des levées de soldats dans toute l'Italie.

Le Sénat ne craignoit pas moins d'avoir César pour Consul, que Pompée pour Dictateur. Il convint donc à cette Compagnie de céder à la nécessité. Sur la fin du mois Intercalaire les premiers Sénateurs s'étant concertés ensemble,

Plut. Pomp. & Cat.

Bibulus ouvrit dans le Sénat l'avis de faire Pompée seul Consul. „ Car en prenant cette voie, ajouta-t-il, ou bien

„ la

„ la République fortira de l'abîme de „ maux où elle est plongée; ou s'il faut „ qu'elle soit réduite en servitude, elle „ aura le meilleur maître qu'elle puisse „ espérer. „ Cet avis surprit beaucoup dans la bouche de Bibulus, qui s'étoit toujours montré ennemi de Pompée.

Caton augmenta la surprise. Il se leva: & tout le monde s'attendoit qu'il alloit s'opposer à une proposition si contraire à toutes ses maximes. Il avoit fait preuve encore quelque tems auparavant de son attachement toujours le même aux principes Aristocratiques & Républicains, lorsque quelques-uns demandant que Pompée fût chargé du soin des élections, il s'étoit élevé contre ce discours, en disant „ que Pompée devoit „ être protégé par les Loix, & non pas „ les Loix par Pompée. „ Mais alors il s'accommoda aux circonstances, & dit „ qu'il n'auroit jamais gagné sur lui d'ou„ vrir un avis tel que celui qui venoit „ d'être proposé par Bibulus. Que néant„ moins un autre en ayant fait la dé„ marche, il y donnoit son consente„ ment, persuadé que toute forme de „ gouvernement étoit préférable à l'a„ narchie, & comptant que Pompée „ useroit avec modération du pouvoir „ exor-

AN. R. 700. AV. J.C. 52.

„ exorbitant que la nécessité des tems „ contraignoit de lui remettre entre les „ mains. „

C'avoit été en effet l'espérance des zêlés Républicains, lorsqu'ils s'étoient prêtés à ce nouvel arrangement. Ils avoient cru que Pompée flatté de voir le Sénat faire pour lui ce qu'il n'avoit jamais fait pour personne, se laisseroit regagner entiérement en faveur de l'Aristocratie, & se détacheroit de César & de la faction populaire. Ils pensoient juste. Pompée commençoit à se défier beaucoup de César, & de ce moment il se retourna entiérement du côté du Sénat.

L'avis de Bibulus passa donc sans difficulté: & le vingt-cinq Février, Ser. Sulpicius étant Interroi, Pompée fut créé Consul pour la troisiéme fois sans collégue, avec cette clause expresse qu'il seroit maître de s'en donner un, pourvû que ce ne fût pas avant l'espace de deux mois.

CN. POMPEIUS MAGNUS III. seul Consul.

Satisfaction de Pompée.

L'ambition de Pompée fut satisfaite par cette distinction unique & sans exemple, d'être créé seul Consul, & mis ainsi

ainsi seul à la tête de toute la République. Ce suprême degré de grandeur le charmoit d'autant plus, qu'il y étoit parvenu par la voie qui convenoit à son goût: non par la force, ni par la terreur des armes, mais par la déférence volontaire de ses concitoyens.

An. R. 700. Av. J.C. 52.

Il en fit de grands remercimens à Caton, & en même tems le pria de l'aider de ses conseils. Caton, avec cette liberté Stoïque, & toujours un peu dure, lui répondit: „Vous ne m'avez „ aucune obligation. Car dans ce que „ j'ai dit & fait, c'est à la République, „ & non à vous, que j'ai prétendu rendre service. Quant à mes conseils, je „ vous les donnerai volontiers dans le „ particulier, lorsque vous me les demanderez: mais quand vous ne me les „ demanderiez pas, je vous les donnerois en public & dans le Sénat.

Ses remercimens à Caton, qui lui répond durement.

Ce fut alors que Pompée célébra son mariage avec Cornélie, fille de Métellus Scipion, & veuve du jeune Crassus, qui venoit de périr dans la guerre contre les Parthes. Cornélie étoit encore à la fleur de l'âge, & outre les graces de son séxe, elle avoit l'esprit fort cultivé. Non seulement elle savoit la Musique, mais elle étoit instruite dans les Lettres, dans

Pompée épouse Cornélie, fille de Métellus Scipion. *Plut. Pomp.*

la

An. R. 700. Av. J.C. 52.

la Géométrie, dans la Philosophie: & à ces connoissances elle joignoit quelque chose de plus estimable, un caractére simple & uni, éloigné de l'arrogance & de la curiosité, vices que la science, dit Plutarque, inspire quelquefois aux jeunes Dames. Ce mariage ne laissa pas d'attirer des censeurs à Pompée. Quelques-uns relevoient la disproportion de l'âge, parce que réellement par cet endroit Cornélie convenoit mieux à son fils, qu'à lui. Et ceux qui faisoient cas des bienséances trouvoient qu'il étoit indécent à Pompée, dans un tems où la patrie affligée l'avoit imploré comme son libérateur, de se couronner de fleurs & de faire les réjouissances d'une noce, au lieu qu'il devoit regarder comme une infortune son Consulat même, qui ne lui auroit pas été donné d'une façon si contraire à toutes les régles, si la République n'étoit pas dans le malheur & dans les larmes.

Nouvelles loix de Pompée contre la violence & contre la brigue.

Ascon.

Cette réfléxion pourra paroître trop sévére à bien des Lecteurs, d'autant plus que Pompée ne négligea point l'objet pour lequel il avoit été mis en place. Dès le troisiéme jour après sa prise de possession, il assembla le Sénat, & proposa de délibérer sur les remédes qu'il convenoit d'ap-

d'apporter aux maux publics. Son intention étoit d'établir de nouvelles loix, tant contre la brigue, que contre les actes de violence qui s'étoient commis en dernier lieu, & d'ériger une commission extraordinaire pour informer nommément du combat qui s'étoit donné sur le grand chemin d'Appius, & où Clodius avoit été tué; de l'incendie qui avoit consumé le Palais Hostilien; & de l'assaut livré à la maison du premier Interroi M. Lépidus.

An. R. 700. Av. J.C. 52.

Si nous en croyons Cicéron, l'inclination du Sénat n'étoit point que l'on recourût à de nouvelles loix, ni à l'érection de Tribunaux extraordinaires, au moins quant aux faits de violence que je viens de spécifier; mais que se contentant des anciennes loix portées contre ces sortes de crimes, on ordonnât au Préteur qui seroit chargé de leur exécution, de mettre les causes qui rouleroient sur ces faits récens les premiéres au rôle, afin qu'elles fussent plaidées & jugées avant toutes les autres de même espéce. Les Tribuns qui vouloient perdre Milon, empêchérent l'effet de la bonne volonté que le Sénat témoignoit pour lui.

Cic pro Mil. n. 13.

Cælius au contraire, qui le protégeoit,

Ascon.

AN. R. 700. Av. J.C. 52.

geoit, entreprit de s'opposer à la loi de Pompée, disant avec assez de fondement que ce n'étoit pas une loi, mais une espéce de proscription personnelle. Pompée entra dans une grande colére, & déclara que si on l'y contraignoit il employeroit la force des armes pour la défense de la République. Ainsi la loi passa : la commission fut établie : & L. Domitius Ahénobarbus, personnage Consulaire, en fut déclaré le Président.

Appian. Civil. l. II. Plut. Cat.

Pompée trouva aussi de la résistance par rapport à la loi qu'il porta contre la brigue. Il augmentoit la peine de ce crime, & en même tems il ordonnoit qu'on recherchât ceux qui s'en étoient rendus coupables depuis son premier Consulat, ce qui remontoit jusqu'à près de vingt ans. Or Caton ne trouvoit pas juste que même des criminels subissent la peine d'une loi, qui n'existoit pas lorsqu'ils avoient péché. D'un autre côté les amis de César représentoient que son Consulat étoit compris dans cet espace, & qu'il sembloit que l'on cherchât à lui susciter une mauvaise affaire. Pompée répondit à ces derniers qu'ils faisoient tort à César, dont la conduite au dessus de tout soupçon le mettoit par conséquent à l'abri de tout danger. Il n'é-

n'écouta point non plus la remontrance de Caton, & soutint qu'il ne pouvoit remédier aux désordres de l'Etat, si l'on ne faisoit des exemples de sévérité par rapport au passé. Il proposa donc & fit recevoir sa loi contre la brigue selon le plan qu'il en avoit dressé. Mais il ne paroît pas que pour celle-ci il ait établi de commission extraordinaire.

AN. R. 700. AV. J.C. 52.

Il réforma aussi sur plusieurs chefs & abrégea la procédure judiciaire. Il réduisit à un moindre nombre cette multitude d'Avocats que l'on employoit pour une seule & même cause : ce qui ne servoit qu'à troubler les juges. Il interdit l'usage de ces éloges mendiés, que les accusés se faisoient souvent donner dans les jugemens par les personnes les plus puissantes de la République. Il ne donna que trois jours pour l'audition des témoins : après quoi il falloit que l'accusateur & l'accusé plaidassent en un même jour, se renfermant dans les bornes l'un de deux heures, l'autre de trois : ensuite le jugement. Un Auteur s'est plaint que cet arrangement mettoit l'éloquence bien à l'étroit : mais il favorisoit l'expédition, avantage tout autrement important dans l'administration de la justice. Enfin Pompée eut une attention ex-

Il réforme & abrége la procédure judiciaire.

Plut. Pomp. & Cat. Ascon.

Auct. de Caus. Corr. Eloq. n. 38.

AN. R. 700. Av. J.C. 52. *Ascon.*

extrême au choix des Juges : & en particulier le Tribunal qui jugea Milon, étoit composé de tout ce qu'il y avoit de plus gens de bien dans Rome & de citoyens d'une réputation plus entiére.

Milon est accusé.

Dès que toutes choses furent en régle, deux neveux de P. Clodius, fils de l'un de ses fréres, se portérent pour accusateurs contre Milon pardevant Domitius, & l'attaquérent en vertu de la nouvelle loi de Pompée, où la mort de Clodius étoit exprimée nommément. En même tems trois autres actions criminelles, qui rouloient ou sur le même fait, ou sur la brigue, furent encore intentées contre Milon à différens Tribunaux. Quand un homme est dans le malheur, c'est à qui tombera sur lui. L'affaire liée au Tribunal de Domitius, comme la plus importante, & celle dont le succès devoit vraisemblablement décider de toutes les autres, passa la première. Milon comparut le quatre Avril, toujours montrant la même constance, & sans rien rabattre de sa fierté. Il ne prit point le deuil, comme faisoient tous les accusés : il ne daigna point s'abaisser aux priéres ni aux supplications. Il prétendoit n'avoir rien à se reprocher, & par conséquent ne devoir témoigner que du mépris

mépris pour les accuſations de ſes adverſaires.

Le danger étoit pourtant réel, à ne conſidérer même que la canaille attachée à la mémoire de Clodius. Le premier jour que les témoins furent entendus, pendant que M. Marcellus, celui-là même pour qui Cicéron rend graces à Céſar par le diſcours ſi connu qui porte ſon nom, homme recommandable par ſa naiſſance, par ſa vertu, par ſon éloquence, & qui alors aidoit Cicéron dans la défenſe de Milon, pendant que ce reſpectable Sénateur interrogeoit C. Caſſinius Schola, ami & compagnon de Clodius, il s'éleva de la part de cette vile populace une clameur ſi effroyable, que Marcellus craignit pour ſa vie, & ſe retira auprès du Préſident. Pompée lui-même, qui étoit aſſis à peu de diſtance, en fut troublé : & à la requête de Domitius & de Marcellus, qui ne ſe croyoient pas en ſureté, il amena le lendemain & le jour ſuivant des troupes, qu'il diſtribua dans toute la place. Moyennant cette précaution, les témoins furent interrogés & entendus paiſiblement. Fulvie parut la derniére, & par ſes larmes attendrit beaucoup toute l'aſſemblée.

AN. R. 700. Av. J.C. 52.

Tous les interrogatoires étant finis le troisiéme jour, le Tribun Plancus Bursa, sur le soir du même jour, assembla le peuple, & l'exhorta à se trouver le lendemain en grand nombre au jugement, & *à ne pas laisser échaper Milon* : ce furent ses termes. Son exhortation fut suivie ponctuellement. Le onze Avril, jour destiné à terminer cette grande affaire, toutes les boutiques furent fermées dans la ville, & la multitude remplit la place avec une telle affluence, que les fenêtres mêmes & les toits des maisons étoient garnis de spectateurs. Pompée assista à l'audience, toujours accompagné de gens armés, qu'il plaça tant autour de sa personne, que dans tous les postes de quelque importance.

Cicéron en le défendant se trouble & se déconcerte.

Les accusateurs parlérent pendant deux heures, suivant le nouveau réglement de Pompée. Cicéron fut chargé seul de leur répondre : mais il ne s'en acquitta pas avec son éloquence ordinaire. Il étoit timide, comme tout le monde sait, & il s'est peint lui-même sous le nom de L. Crassus, lorsqu'il fait dire à cet Orateur, que très souvent lorsqu'il commence à parler, il lui arrive de pâlir & de trembler de tout son corps. Milon, qui connoissoit le caractére de son

Cic. de Or. I. 121.

fon défenfeur, lui confeilla de fe faire apporter dans une chaife fermée, pour s'épargner le fpectacle des gens de guerre, & d'une multitude furieufe. Mais lorfque Cicéron fortit de fa chaife, & qu'il apperçut Pompée affis en haut, & environné de gardes, & toute la place remplie de foldats, il commença à fe troubler. Ce qui acheva de le déconcerter, ce furent les cris forcenés que pouffèrent les partifans de Clodius, lorfqu'il fe préparoit à répondre. Il ne fut donc pas maître de lui-même, & ne put fe remettre : enforte qu'il plaida fort mal. Car le plaidoyer que nous avons de lui pour Milon, & qui eft un chef-d'œuvre, n'eft pas celui qu'il prononça, mais un Difcours qu'il compofa dans fon cabinet après l'affaire jugée.

AN. R. 700. Av. J.C. 52. *Plut. Cic.*

Dio. Afcon.

J'ai déja dit fur quel pied Cicéron défendit la caufe de Milon. Il prétendit qu'il ne s'agiffoit point d'une rencontre, encore moins d'un guet-à-pens dreffé par Milon, mais que Clodius au contraire ayant voulu affaffiner celui qu'il craignoit & haïffoit également, avoit fubi la jufte peine de fon injuftice & de fa violence. Quelques-uns fouhaitoient qu'il donnât un autre tour à l'affaire, & qu'il foutînt que Clodius ayant été un

Idée générale du plaidoyer que nous avons de Cicéron pour Milon.

 ci-

An. R. 700. Av. J.C. 52.

citoyen pernicieux, sa mort étoit un bien pour la République. Mais comme il n'est pas permis à un particulier de tuer de son autorité un homme même qui mériteroit la mort; s'en tenir à cet unique moyen, c'étoit avouer que Milon étoit coupable : & Brutus, qui au rapport d'Asconius avoit fait, en vûe de s'exercer, un plaidoyer pour Milon, dans lequel il ne faisoit usage que de cette seule voye de défense, paroît avoir plûtôt suivi en cela les principes audacieux du Stoïcisme, que ceux d'une Jurisprudence bien réguliére.

Cependant ce même moyen employé subsidiairement pouvoit être utile à la cause. Car quelques-uns des Juges, & Caton entre autres, croyoient devoir moins examiner scrupuleusement la vérité du fait, que le bien qui revenoit à l'Etat d'être délivré de Clodius. Cicéron n'a pas voulu se priver de cet avantage: & après avoir consacré sa première partie à innocenter Milon, comme n'ayant tué qu'à son corps défendant, il en ajoute une seconde, où il déploye toute la force de son éloquence pour invectiver contre Clodius, & pour prouver que quand même Milon avoueroit, ce qui est faux, qu'il a tué Clodius de dessein prémédité, il

il devroit se promettre, pour un tel service rendu à la République, plûtôt des récompenses que l'exil. Tel est le plan général de la défense de Milon : plan dressé avec toute l'habileté possible dans une affaire si délicate.

An. R. 700. Av. J.C. 52.

Mais outre les difficultés qui naissoient du fond de la cause, Cicéron en avoit une terrible dans la disposition fâcheuse où paroissoit être Pompée à l'égard de l'accusé. Pompée alors seul Consul, & armé de toute la puissance publique, faisoit connoître fort clairement par toutes ses démarches qu'il comptoit rendre un second service à la République en la défaisant de Milon, après que Milon l'avoit délivrée de Clodius. Il étoit extrémement à craindre qu'une autorité d'un si grand poids ne fît une forte impression sur les Juges : & réellement rien n'influa davantage dans la condamnation de Milon.

Habileté de l'Orateur à manier ce qui regarde Pompée.

Vell. II. 47.

Cicéron se tourne en toutes sortes de formes pour prévenir ce funeste effet, & pour écarter l'idée que Pompée lui soit contraire. Il tire à soi par une interprétation favorable tout ce qui en est susceptible. Il glisse sur ce qui ne peut être présenté sous une face avantageuse. Il détruit les soupçons auxquels Pompée

An. R. 700. Av. J.C. 52.

avoit donné du poids par rapport au danger de sa personne & de sa vie: mais c'est avec tant de ménagement, avec tant de témoignages d'amitié & de respect, tout ce qu'il dit de plus capable de lui déplaire est tellement entremêlé d'éloges, qu'en même tems que l'Orateur sert sa cause, il ôte à Pompée tout prétexte de s'offenser. Enfin il le prend par son propre intérêt: & ce motif est traité d'une façon d'autant plus remarquable, que nous y trouvons une prédiction claire de la rupture entre Pompée & César, dans un tems où ils paroissoient encore fort unis.

„ Si Milon, dit Cicéron à Pompée, „ ne pouvoit arracher de votre esprit les „ soupçons & les allarmes que vous avez „ semblé prendre à son sujet, il ne refuseroit pas de se retirer volontairement „ de sa patrie. Mais auparavant il vous „ feroit une observation importante, „ comme il vous la fait actuellement par „ ma bouche. Voyez [a], vous dit-il, par „ l'exemple de ce qui m'arrive, à quelle „ variété sont sujets les événemens de la „ vie, combien la fortune est incertaine „ &

[a] Vide quàm sit varia vitæ commutabilisque ratio, quàm vaga volubilisque fortuna, quantæ infidelitates in amicis, quàm ad tempus aptæ simulationes, quantæ in periculis fu-

„ & chancelante, quelles infidélités on „ éprouve de la part de ses amis, sous „ combien de faux semblans se cache „ la duplicité, combien l'on se trouve „ abandonné dans les périls, comment „ tout tremble autour de celui que frap- „ pe la foudre. Il viendra, oui certes il „ viendra un tems, & nous verrons tôt „ ou tard arriver telle circonstance, où „ votre fortune se soutenant, comme je „ l'espére, sans atteinte, mais ayant souf- „ fert peut-être quelque ébranlement „ par les révolutions publiques, aux- „ quelles l'expérience du passé ne doit „ nous avoir que trop accoutumés, où, „ dis-je, votre situation vous donnera lieu „ de regretter la bienveillance d'un ami „ de cœur, la fidélité d'un homme con- „ stant & inébranlable, & la grandeur „ d'ame du plus courageux de tous les „ mortels. „ La réfléxion valoit bien la peine que Pompée s'y rendit attentif:

An. R. 700. Av. J.C. 52.

H 4 mais

gæ proximorum, quantæ timiditates. Erit, erit illud profectò tempus, & illucescet aliquando ille dies, quum tu, salutaribus ut spero rebus tuis, sed fortasse motu aliquo communium temporum immutatis, qui quàm crebrò accidat experti debemus scire, & amicissimi benevolentiam, & gravissimi hominis fidem, & unius post homines natos fortissimi viri magnitudinem animi desideres. *Cic. pro Mil.* 69.

An. R. 700. Av. J.C. 52.

Il substitue ses priéres & ses larmes à celles auxquelles Milon dédaignoit de s'abaisser.

mais il étoit fermé depuis longtems aux conseils les plus salutaires.

Un autre obstacle que Cicéron avoit encore à tâcher de détruire, venoit de la part de Milon même, dont l'assurance & la fierté étoient capables d'indisposer plusieurs de ses Juges, qui se croyoient presque bravés par un homme dont le sort étoit entre leurs mains. Cicéron prend sur lui le personnage de suppliant que Milon dédaignoit. Tout ce qui peut s'imaginer de plus tendre, de plus humble, de plus soumis, il le met en œuvre avec une vérité & une amertume de douleur qui devoit toucher d'autant plus les Juges, qu'ils étoient, comme je l'ai remarqué, tous gens de bien, & par conséquent amis de Cicéron, en faveur duquel ils avoient signalé leur zêle dans l'affaire de son rétablissement. „Si [a] je pers Milon, leur „dit-il, je ne joüirai pas même de la „triste consolation de me livrer au res„sentiment contre ceux qui m'auront „fait une playe si cruelle. Car j'aurai à „m'en

a Nec verò, si mihi eriperis, reliqua est illa saltem ad consolandum querela, ut his irasci possim à quibus tantum vulnus accepero. Non enim inimici mei te mihi eripient, sed amicissimi; non malè aliquando de me meriti, sed semper optimè. Nullum unquam, judices,

„ m'en prendre, non à des ennemis, „ mais à mes amis les plus fidéles; non „ à des hommes qui m'ayent rendu en „ quelque occasion de mauvais services, „ mais à ceux qui toujours ont le mieux „ mérité de moi. Non, Messieurs, il „ n'est point de douleur si cuisante que „ vous puissiez me causer, quoiqu'après „ tout celle que je crains maintenant est „ tout ce qu'il y a pour moi de plus dur „ au monde, mais cette douleur là „ même, quelque violente qu'elle soit, „ ne le sera pas assez pour me faire ou- „ blier ce que je vous dois, & quels „ sentimens vous m'avez toujours té- „ moignés. Si vous l'avez oublié vous „ mêmes, Messieurs, ou si quelque chose „ vous a déplu en moi; pourquoi la „ peine n'en retombe-t-elle pas plutôt „ sur ma tête que sur celle de Milon? Car „ ma vie sera heureusement terminée, si „ je la pers avant que de voir le malheur „ dont je suis menacé. „

An. R. 700. Av. J.C. 52.

Cicéron trouve même l'art de faire dire

Cic. pro Mil. 93.

mihi tantum dolorem inureti, (etsi quis potest esse tantus?) sed ne hunc quidem ipsum, ut obliviscar quanti me semper feceritis. Quæ si vos cepit oblivio, aut si aliquid in me offendistis, cur non id meo capite, potiùs luitur, quàm Milonis? Præclarè enim vixero, si quid mihi acciderit priùs, quàm tantum mali videro. *Cic. pro Mil. 99.*

An R. 700. Av. J.C. 52.

dire à Milon les choses les plus touchantes, en lui conservant toute la dignité & toute la fermeté de son caractére. Ces nuances, si difficiles à concilier, sont fondues ensemble avec une habileté merveilleuse, qui produit en même tems l'attendrissement & l'admiration. Mais je crains de paroître oublier que je dois écrire une Histoire, & non pas faire l'extrait d'un plaidoyer souverainement éloquent. Je viens donc à l'événement de la cause, qui fut triste pour Milon.

Milon est condamné.

Quatre-vingts-un Juges avoient écouté la plaidoirie. Avant que l'on allât aux voix, l'accusateur & l'accusé en rejettérent chacun quinze. Ainsi le nombre des opinans fut réduit à cinquante & un.

Ascon. & Vell.

Sur ce nombre, Milon n'eut que treize suffrages favorables: mais il en eut un bien glorieux, & qui seul pouvoit être regardé presque comme équivalent à tous les autres ensemble. S'il m'est permis d'appliquer ici une pensée célébre dont Lucain * a abusé, je dirai que le parti

* *Tout le monde connoît ce vers de Lucain,*

Victrix causa deis placuit, sed victa Catoni:

„ Le parti vainqueur a eu pour lui le suffrage des „ Dieux, mais le vaincu fut approuvé de Caton. „ Et l'on a remarqué avec fondement que cette pensée est impie, si les Dieux de Lucain sont quelque chose; & qu'elle est frivole, s'ils ne sont rien.

parti victorieux compta pour lui trente-huit Juges, mais que le vaincu eut le suffrage de Caton de son côté.

An. R. 700. Av. J.C. 52.

Le désastre de Milon fut complet. Après cette premiére condamnation, il en essuya trois autres dans l'espace de peu de jours à trois tribunaux différens, devant lesquels il ne comparut point. Ses biens furent vendus : mais quelque grands qu'ils fussent, il s'en fallut beaucoup qu'ils ne suffissent pour payer ses dettes, qui se montoient à soixante & dix millions de sesterces, c'est-à-dire, huit millions sept cens cinquante mille livres de notre monnoie : somme prodigieuse, & qui est pourtant de près d'un tiers au dessous de ce que devoit César après sa Préture.

Ascon.

Plin. XXXVI. 15.

Milon se retira à Marseille, & il y soutint, au moins à l'extérieur, le même caractére de fierté qu'il avoit fait paroître avant sa disgrace. Car Cicéron lui ayant envoyé son plaidoyer, tel qu'il l'avoit composé depuis le jugement, *Je suis charmé*, lui dit-il dans la lettre qu'il lui écrivit en réponse, *que vous n'ayez pas si bien plaidé. Si vous aviez prononcé ce discours devant mes Juges, je ne mangerois pas de si bon poisson à Marseille.* Il fit néantmoins dans la suite, comme

Il se retire à Marseille. Mot de lui au sujet du plaidoyer composé après coup par Cicéron.

Dio.

An. R. 700. Av. J.C. 52.

nous le verrons, quelques efforts pour rétablir sa fortune. Mais il périt à la peine, ayant eu le malheur singulier d'être également odieux à Pompée & à César.

Autres juge-mens, suites de la même affaire. *Ascon.*

Ce qui prouve que la haine de Pompée lui avoit nui plus que toute autre chose, c'est que Saufeius, dont la cause étoit plus mauvaise que la sienne, échapa la condamnation. Ce Saufeius s'étoit mis à la tête des gladiateurs de Milon pour forcer l'hôtellerie où Clodius s'étoit fait porter après sa blessure. Cependant ayant été accusé, & pardevant le même Tribunal qui avoit condamné Milon, & ensuite pardevant le Tribunal ordinaire qui connoissoit des crimes de violence, il fut absous. Au contraire Sex. Clodius fut condamné à l'exil pour l'incendie du Palais Hostilien: & plusieurs autres du même parti éprouvérent un pareil sort. Les plus remarquables de ce nombre sont les Tribuns Q. Pompeius & T. Plancus Bursa, qui ne furent pas plutôt sortis de charge, qu'ayant été mis en justice, ils subirent la peine justement dûe à leur conduite séditieuse.

Dio.

Val. Max. IV. 2. 7.

L'accusateur de Q. Pompeius fut Cœlius, qui avoit été son collégue: homme dérangé, comme je l'ai déja remarqué

qué plus d'une fois, mais pourtant capable de générosité, & qui bien loin d'insulter à un ennemi malheureux, contribua à soulager son infortune. Car la mére de Pompeius abusant de la situation d'un fils exilé pour lui retenir injustement une partie de ses biens, celui-ci implora son accusateur : & Cœlius le servit avec tant de fidélité & de courage, qu'il força cette mére avide à lâcher prise, & à faire justice à son fils.

An. R. 700. Av. J.C. 52.

Quant à ce qui regarde Plancus Bursa, il n'est point d'effort que ne tentât Pompée pour le sauver. Il alla jusqu'à se déshonorer lui-même en faveur de ce misérable. J'ai dit qu'il avoit abrogé par une loi expresse l'usage des éloges que les accusés se faisoient donner par des personnes accréditées auprès de leurs Juges : & il n'eut pas honte d'envoyer aux Juges de Plancus un éloge de cet accusé. Pendant qu'on le lisoit, Caton, qui étoit membre de ce Tribunal, se boucha les oreilles; & fut en conséquence rejetté par Plancus. Mais ce n'étoit pas un préjugé favorable pour un accusé, que de refuser d'avoir Caton pour juge. Plancus fut condamné, au grand contentement de Cicéron, qui s'en félicite dans une de ses lettres, & qui

Plut. Pomp. & Cat.

Cic. ad Fam. VII. 2.

AN. R. 700. Av. J.C. 52.

qui compte que les Juges avoient voulu le venger d'un petit compagnon qui sembloit avoir pris à tâche de le braver.

Métellus Scipion accusé de brigue est sauvé par Pompée : *Plut. Pomp. Dio. Appian.*

L'affaire de Plancus n'est point la seule ni la premiére où Pompée [a] ait mérité le titre que Tacite lui donne de violateur des loix dont il étoit lui-même l'auteur. Il avoit porté une nouvelle loi contre la brigue, & même plus sévére que toutes les précédentes. En vertu de cette loi Métellus Scipion son beaupére fut accusé : & il étoit manifestement coupable. Pompée sollicita pour lui avec tant de chaleur, qu'il prit même le deuil, ce qui détermina quelques-uns des Juges à en faire autant, par une démarche sans pudeur comme sans exemple. L'accusateur se désista, mais ce ne fut pas sans invectiver contre la partialité des Juges & du Consul.

Qui au contraire refuse son secours à Hypséus & à Scaurus.

Une telle conduite améne nécessairement l'inégalité dans les procédés selon la différence des personnes. Car on ne peut pas arrêter toujours le cours de la justice. Aussi Pompée tomba-t-il encore dans cet inconvénient, si indigne d'un souverain Magistrat. Hypséus, qui avoit été son Questeur, & qui se trouvoit dans le

a Cn Pompeius tertiùm Consul.... suarum legum auctor idem ac subversor. *Tac. Ann.* III. 28.

le même cas que Métellus Scipion, eut recours à la protection du Consul, & vint se jetter à ses pieds lorsqu'il alloit se mettre à table. Pompée le rebuta durement, en lui disant qu'il ne faisoit là que retarder son souper.

An. R. 700. Av. J.C. 52.

Il ne fut pas plus favorable à Scaurus, qui étoit accusé de brigue, & de largesses illicites, quoiqu'infructueuses, employées par lui l'année précédente pour parvenir au Consulat. Le peuple s'intéressoit pour lui, jusqu'à troubler le jugement par des clameurs. Pompée arrêta ce tumulte, non seulement par une ordonnance sévére, mais par voie de fait, en commandant aux soldats qui l'environnoient d'écarter la multitude & de la réduire au silence. Quelques-uns du peuple ayant été tués servirent d'éxemple aux autres. Le jugement se passa paisiblement, & Scaurus fut condamné.

Toutes ces affaires remplirent un espace de tems considérable. Au mois d'Août Pompée prit pour collégue son beau-pére Métellus Scipion.

Pompée se donne pour collégue Métellus Scipion.

CN. POMPEIUS MAGNUS III.
Q. CÆCILIUS METELLUS PIUS SCIPIO.

Malgré les irrégularités & les inconséquences de la conduite de Pompée, il faut

Endroits louables de la

An. R. 700. Av. J.C. 52. Conduite de Pompée dans son troisiéme Consulat. *Cæs. de B. G. VII. 6. Cic. ad Att. VII. 1.*

faut avouer à sa gloire, qu'il rétablit l'ordre dans Rome; qu'il y fit respecter les Loix, que l'on n'y connoissoit plus; & qu'il en bannit la confusion. C'est aussi de ce tems qu'il faut datter son attachement sincére & sérieux au Sénat, auquel il se joignit pour ne plus s'en séparer. C'est pour cela que Cicéron a loué souvent en termes énergiques le troisiéme Consulat de Pompée, jusqu'à le traiter de divin. Il eût été à souhaiter qu'à ces traits vraiment louables il eût ajouté une sage précaution contre César. Mais il fit par rapport à ce redoutable rival une derniére faute, qui mit le comble à toutes les autres, & qui fournit à César un prétexte spécieux de tourner ses armes contre la patrie.

Il fait une faute énorme, en souffrant que César soit dispensé de demander le Consulat en personne. *Suet. Cæs. 26. 28.*

Nous avons vû que quelques-uns avoient pensé à faire César Consul cette année. Ce n'étoit point son plan. Il prétendoit achever la conquête des Gaules, qui n'étoient rien moins que soumises: & se voyant encore quatre ans à demeurer à la tête des armées, il n'avoit garde de se priver d'un si grand avantage, & de l'occasion d'affermir de plus en plus sa puissance avant que de retourner à Rome. Il voulut donc que ses amis, au lieu de le faire actuellement Consul, lui ob-

obtinssent une permission de demander, quand il en seroit tems, le Consulat par Procureur, & sans être présent lui-même sur les lieux. On sent tout d'un coup où cela alloit. Si conformément aux Loix César étoit obligé de demander le Consulat en personne, il faloit qu'il quittât sa Province, & vînt se présenter au champ de Mars. Au contraire, moyennant la dispense qu'il sollicitoit, il pouvoit demander le Consulat demeurant en Gaule à la tête de ses troupes, & passer ainsi sans milieu du commandement des armées à un second Consulat, ou plutôt joindre l'un à l'autre, afin que l'autorité de Consul appuyée de dix légions, qui continueroient à le reconnoître pour leur chef, le mît en état d'exécuter les plus vastes projets que l'ambition pourroit lui suggérer.

AN. R. 700.
AV. J.C. 52.
Plut.
Dio.
Appian.

Pompée vit de quoi il s'agissoit, & il tâcha de parer le coup. Il porta une loi qui renouvelloit les anciennes défenses d'avoir égard aux absens dans l'élection des Magistrats. Les amis de César jettérent à ce sujet les hauts cris : & quoique la loi fût déja gravée sur l'airain, & portée aux archives publiques, Pompée eut la foiblesse de la corriger,

&

AN. R. 700. Av. J.C. 52.

& d'y ajouter cette exception : *à moins que l'on n'eût été dispensé nommément de demander en personne.*

Il fut donc question d'obtenir cette dispense, & les Tribuns gagnés par César, se préparérent à en faire la proposition au Peuple. L'affaire ayant d'abord été débattue dans le Sénat, Caton s'éleva avec vigueur contre une démarche d'une si dangereuse conséquence : & Pompée fit encore ici connoître ce qu'il pensoit. Car après avoir défendu mollement la cause de César, & avoir représenté qu'un aussi grand homme méritoit bien qu'on se relâchât en sa faveur de la rigueur des Loix, comme Caton revint à la charge, & insista avec une nouvelle véhémence, Pompée se tut & parut se rendre à la force des raisons qu'on lui alléguoit.

Cic. Phil. II. 24.

Cicéron étoit dans le même sentiment : & si les ménagemens qu'il gardoit alors avec César ne lui permettoient pas de s'expliquer nettement en public, au moins dans le particulier il encourageoit Pompée à tenir ferme. Mais il n'y a nulle fermeté à espérer de ceux que l'ambition domine. Non seulement Pompée plia, mais il engagea Cicéron à obtenir de Cœlius son ami, actuel-

Cic. ad Att. VII. 1. 3.

actuellement Tribun, qu'il ne s'opposât point à la propofition de fes collégues, & qu'il concourût avec eux à donner fatisfaction à Céfar. Ainfi les dix Tribuns, d'un commun accord, propoférent la difpenfe : & elle paffa fans difficulté.

An. R. 700. Av. J.C. 52.

Je ne vois qu'un motif qui ait pû déterminer Pompée à cette condefcendance, par laquelle il fignoit à proprement parler l'arrêt de fa ruine & de fa mort. Les cinq années de fon commandement en Efpagne expiroient un an avant les dix du commandement de Céfar dans les Gaules. Par cette raifon il lui étoit extrémement important de fe faire continuer le Gouvernement des Efpagnes, de peur de fe trouver défarmé dans le tems que fon antagonifte feroit encore en armes. C'eft à quoi il travailloit. Il s'agiffoit pour lui d'obtenir une prorogation pour cinq autres années, avec attribution de vingt-quatre millions * de fefterces par an à prendre fur le tréfor Public. Il appréhenda fans doute de trouver en fon chemin Céfar & fes partifans. Et il eft vrai que Céfar auroit eu beau jeu à contredire en ce point Pompée, qui venoit tout récemment de faire ratifier par une Loi le Sénatusconfulte rendu l'année précédente

Motif de cette condefcendance de Pompée.

* *Trois millions de notre monnoie.*

AN. R. 700. Av. J.C. 52.

dente pour défendre que les Consuls & les Préteurs pussent être nommés à aucun Gouvernement de Province avant qu'il se fût écoulé cinq ans depuis leur sortie de charge. Pompée violoit donc ouvertement une loi qu'il venoit d'établir lui-même. On conçoit assez ce qu'un pareil moyen pouvoit valoir entre les mains de César. Ce fut là, selon mon idée, (car je ne trouve cette observation nulle part) ce qui força Pompée, pour obtenir ce qu'il souhaitoit, de consentir au désir de son rival. Ils s'accordérent mutuellement de quoi se mettre en garde l'un contre l'autre : ils firent entre eux une espéce d'échange, dont le plus habile profita.

Métellus Scipion rétablit la Censure dans ses anciens droits.

Dio.

Métellus Scipion voulut partager avec son collégue la gloire de réformer l'Etat, en rétablissant la Censure dans tous ses droits. J'ai dit que cette Magistrature avoit été affoiblie, ou plutôt anéantie, par une loi de Clodius, qui avoit ôté aux Censeurs le pouvoir de noter aucun citoyen, à moins qu'il n'eût été accusé en forme, & convaincu devant eux de quelque action honteuse. Le Consul Métellus leur rendit le libre exercice d'une jurisdiction volontaire, telle qu'ils l'avoient eue de toute antiquité. Mais ce réta-

rétabliſſement ſervit moins à l'extirpation des déſordres, qu'il ne tourna à la honte des Cenſeurs. Car la loi de Clodius ſubſiſtant, ils auroient eu les mains liées, & par conſéquent ils n'auroient pas été reſponſables de l'impunité des vices: au lieu que rentrés dans tous leurs droits, leur molleſſe n'avoit plus d'excuſe : & néantmoins la ſévérité paroiſſoit impraticable, vû le nombre & la puiſſance des vicieux. Auſſi les plus ſages ne penſérent-ils plus à demander la Cenſure : & nous la verrons tomber entre les mains de gens plus dignes d'en être l'objet, que les miniſtres.

AN. R. 700. Av. J.C. 52.

Métellus lui-même, qui en étoit le reſtaurateur, y donnoit étrangement priſe par ſa conduite. Il ſe trouva étant Conſul à un repas infame, dont je ne parle ici que pour faire voir juſqu'à quel excès le luxe fait monter la corruption. Ce repas fut donné au Conſul & à quelques Tribuns par un miſérable huiſſier, qui y amena deux femmes d'une naiſſance & d'un nom illuſtres, & un jeune homme de condition, pour ſatisfaire la brutale débauche de ſes convives. Une telle extinction de tout ſentiment de pudeur, & de tout reſpect pour les loix mêmes de la nature, fait horreur au ſimple

Horrible débauche de ce reſtaurateur de la Cenſure.

Val. Max. IX. 1.

An. R. 703.
Av. J.C. 52.

ſimple récit. Mais le vice ne connoît point de bornes : & l'unique moyen de ne pas ſe laiſſer entraîner aux derniers excès, c'eſt de réſiſter aux premiers commencemens.

Caton demande le Conſulat avec Sulpicius & Marcellus.
Plut. Cat. & Dio.

Les aſſemblées pour l'élection des Conſuls de l'année ſuivante donnérent lieu à des débats, mais bien différens de ceux qui avoient mis toute la ville en combuſtion les deux années précédentes. Tout s'y paſſa avec une tranquillité, qui fut le fruit des loix de Pompée d'une part, & de l'autre de la ſageſſe & de la modération des Candidats qui ſe mirent ſur les rangs. Ces Candidats furent Caton, Ser. Sulpicius, ce fameux juriſconſulte, qui avoit manqué quelques années auparavant le Conſulat en concurrence avec Muréna, & M. Marcellus, dont nous avons déja parlé à l'occaſion de l'affaire de Milon.

Les vûes de Caton ne pouvoient être ni plus droites, ni plus élevées. Il voyoit toute la puiſſance partagée entre Pompée & Céſar, qui en ſe réuniſſant écraſeroient la République, ou la déchireroient en ſe diviſant. Caton ſe propoſoit, s'il parvenoit au Conſulat, d'arracher des mains de deux particuliers la puiſſance publique, pour la rendre au Sénat

&

& au peuple, à qui elle appartenoit. Sulpicius n'avoit pas des pensées si hautes : c'étoit un homme doux, & qui n'épousoit chaudement aucun parti. Marcellus haïssoit César. Ainsi de quelque maniére que le choix du Peuple se déterminât entre ces Candidats, César ne pouvoit manquer d'avoir au moins un des deux Consuls contre lui : mais les deux derniers convenoient bien mieux à Pompée.

An. R. 700. Av. J.C. 52.

Ce leur étoit une grande avance pour réussir : & Caton les y aida encore, en indisposant contre lui la multitude par sa sévérité. Car il obtint du Sénat un Décret, qui ordonnoit que les Candidats sollicitassent uniquement par eux-mêmes, & n'employassent point leurs amis pour leur rendre cet office. Les gens du peuple furent très indignés qu'après avoir contribué plus que personne à leur retrancher l'argent qu'ils tiroient de leurs suffrages, il les privât encore de la satisfaction de se voir sollicités & caressés, ensorte qu'il leur ôtoit en même tems l'honneur & le profit. Ajoutez qu'il demandoit avec gravité, & non pas avec ces maniéres souples & insinuantes que prenoient d'ordinaire

Il est refusé.

les

AN. R. 700. AV. J.C 52.

les aspirans aux charges. Il [a] aimoit mieux, dit Plutarque, conserver la dignité de son caractére & de ses mœurs, que d'acquérir celle que le Consulat pouvoit lui donner. Il n'est pas étonnant que ces causes d'exclusion ayent prévalu sur son mérite. Sulpicius & Marcellus furent nommés.

Sa fermeté après ce refus.

Caton ainsi refusé montra une fermeté digne de la modération avec laquelle il avoit poursuivi la charge. Car comme quelques-uns trouvoient mauvais que Sulpicius, qui lui avoit des obligations, se fût déclaré son compétiteur: „ Est-il surprenant, dit-il, qu'on ne „ veuille pas céder à un autre ce que „ l'on regarde comme le plus grand de „ tous les biens? „ Après l'événement, il se maintint dans la même égalité d'ame. Ordinairement le jour où un Candidat avoit manqué une charge qu'il demandoit, étoit un jour de deuil pour lui, pour ses proches, pour ses amis. Souvent même la douleur & la honte faisoient que l'on se tenoit longtems comme caché. Caton ne changea rien à sa façon accoutumée. On le vit le jour même

a ὧν ἤθει τὸ τοῦ βίου μᾶλλον ἀξίωμα βουλόμενος φυλάσσειν, ἢ προσλαβεῖν τὸ τῆς ἀρχῆς.

même jouer à la longue paume dans le champ de Mars, & enſuite ſe promener ſur la place avec ſes amis, d'un air auſſi tranquille que s'il ne lui étoit rien arrivé de fâcheux.

AN. R. 700. AV. J.C. 52.

Au reſte il prit ſon parti de ne plus redemander le Conſulat. Il diſoit qu'il étoit d'un honnête homme & d'un bon citoyen, de ne pas refuſer l'adminiſtration des affaires publiques, ſi on jugeoit à propos de l'employer, mais auſſi de ne pas la rechercher au-delà des juſtes bornes. Cicéron, dont les maximes n'étoient pas à beaucoup près ſi ſévéres, le blâmoit de n'avoir pas fait tout ce qui dépendoit de lui pour obtenir le Conſulat, dans un tems où la République avoit beſoin de ſes ſervices: & il trouvoit même de l'inconſéquence dans ſes procédés, en ce qu'ayant pareillement eſſuyé un refus par rapport à la Préture, il n'avoit pas laiſſé de ſe mettre une ſeconde fois ſur les rangs. Mais Caton répliquoit qu'il y avoit une grande différence. Que lorſqu'il avoit manqué la Préture, ç'avoit été malgré le Peuple, dont une partie avoit été corrompue, & l'autre violentée. Mais qu'ici tout s'étoit paſſé dans les régles; & que par conſéquent il ne pouvoit

Il renonce à demander jamais le Conſulat.

AN. R. 700. AV. J.C. 52.

douter que ce ne fût son caractére & sa façon d'agir qui eussent déplu au Peuple. « Or, ajoutoit-il, je ne changerai „ pas assurément de conduite : & d'un „ autre côté, il ne feroit pas d'un homme „ me sensé, d'aller de gaieté de cœur „ chercher un second refus en tenant la „ même conduite qui m'a attiré le pre„ mier. „

Tout ce qui se passa dans Rome sous le Consulat de Sulpicius & de Marcellus, & pendant l'année suivante, se rapporte presque uniquement aux préparatifs de la guerre civile, & aux préliminaires de la rupture entre César & Pompée. Je remets donc à parler de ces intrigues & de ces querelles domestiques, après que j'aurai raconté d'abord les derniers exploits de César dans les Gaules, & ensuite le Proconsulat de Cicéron en Cilicie, qui fut précédé & accompagné de quelques mouvemens des Parthes en Orient.

§. II.

Les Gaulois font les apprêts d'une révolte générale. Les Carnutes donnent le signal, en massacrant les citoyens Romains dans Genabum. Méthode dont usoient les Gaulois pour porter promtement

ment les nouvelles. Vercingétorix soulève les Arverniens. La révolte éclate dans presque toute la Gaule. César repasse en Gaule, & se trouve fort embarrassé sur les moyens de rejoindre ses légions. Il traverse les Cevennes au plus fort de l'hiver. Il arrive à ses légions. Marche de César depuis le Sénonois jusques dans le Berri. Genabum surpris & brûlé. Vercingétorix pour couper les vivres à l'armée de César, fait le dégât dans le Berri, & en brûle les villes. Celle d'Avaricum est épargnée. César l'assiége. Les Romains ont beaucoup à souffrir. César propose à ses soldats de lever le siége. Ils le prient de n'en rien faire. Attention de César à ménager ses troupes. Vercingétorix devenu suspect aux Gaulois, se justifie. Défense vigoureuse & savante des assiégés. Structure des murs des villes Gauloises. Dernier effort des assiégés. Trait remarquable de l'intrépidité des Gaulois. Ils veulent fuir & sont forcés. Habileté de Vercingétorix à consoler les siens. Il persuade aux Gaulois de fortifier leur camp : ce qu'ils n'avoient jamais fait. César envoye Labiénus avec quatre légions contre les Sénonois. Il passe l'Allier avec les six autres, & assiége Gergovie.

govie. Vercingétorix le suit, & vient se camper sur des hauteurs voisines. Les Eduens se détachent de l'alliance Romaine. César songe à lever le siége de Gergovie. Combat, où l'ardeur imprudente de ses soldats lui cause une perte considérable. César blâme la témérité des siens. Il léve le siége. La révolte des Eduens éclate. César passe la Loire à gué, & va joindre Labiénus. Labiénus après une tentative sur Lutéce, retourne à Agendicum, & delà dans le camp de César. Vercingétorix est confirmé Généralissime de la Ligue. Son plan de guerre. César tire de Germanie de la cavalerie & de l'infanterie légére. Vercingétorix engage un combat de cavalerie. Circonstances singuliéres de ce combat en ce qui regarde César. Vercingétorix vaincu se retire sous Alise. Siége d'Alise, grand & mémorable événement. Travaux de César. Armée rassemblée de toute la Gaule pour secourir la place. Disette extrême dans Alise. Un des chefs propose de se nourrir de chair humaine. Arrivée de l'armée Gauloise. Trois combats consécutifs, où César demeure toujours vainqueur. L'armée Gauloise est dissipée. Les assiégés se rendent. Vercingétorix prisonnier.

César

César passe l'hiver dans la Gaule. Commentaires de César continués par un de ses amis. Nouveau plan des Gaulois pour soutenir & continuer la guerre. César pendant l'hiver subjugue les Bituriges & disperse les Carnutes. Guerre des Bellovaques, conduite par eux avec autant d'habileté que de bravoure. Ils sont vaincus & se soumettent. Comius, résolu de ne se fier jamais à aucun Romain, se retire en Germanie. Raison de cette défiance. César travaille à pacifier la Gaule, en mêlant la douceur & la clémence à la force des armes. Exploits de Caninius & de Fabius entre la Loire & la Garonne. Siége d'Uxellodunum. César s'y transporte en personne, & force les assiégés à se rendre à discrétion. Comius trompe par un artifice singulier Volusénus, qui le poursuivoit. Il blesse Volusénus dans un combat, & fait ensuite sa paix. La Gaule entiérement pacifiée. César employe toute la neuviéme année de son commandement à calmer les esprits des Gaulois & à les gagner par la douceur.

AN. R. 700.
AV. J.C. 52.

CN. POMPEIUS MAGNUS III.
Q. CÆCILIUS METELLUS PIUS SCIPIO.

Les Gaulois font les apprêts d'une révolte générale.
Cæſ. de B. G. l. VII.

PEndant que Céſar étoit au-delà des Alpes, du côté de l'Italie, & que ſes dix légions avoient toutes leurs quartiers d'hiver dans la partie Septentrionale & Orientale de la Gaule, dans le Sénonois, dans le Langrois, dans le pays de Tréves, les Gaulois méditoient une révolte générale, & ils firent un effort, plus puiſſant que tous les précédens, pour ſecouer le joug de leurs injuſtes oppreſſeurs. Le ſupplice d'Accon, chef des Sénonois, avoit irrité & allarmé tous les eſprits, chacun craignant pour ſoi-même un pareil traitement. D'ailleurs les troubles qui s'étoient élevés dans Rome, à l'occaſion de la mort de Clodius, parurent aux Gaulois, lorſqu'ils en ſçurent la nouvelle, une occaſion favorable; parce qu'ils s'imaginérent, que ces ſéditions domeſtiques retiendroient longtems Céſar en Italie. Enfin la poſition même des légions Romaines, toutes placées vers une des extrémités de la Gaule, leur fit eſpérer que ſi le cœur du pays ſe révoltoit, il leur ſeroit aiſé de couper la communi-

cation entre César & son armée, & d'empêcher le Général & les troupes de pouvoir se rejoindre.

An. R. 700. Av. J.C. 52.

Les Carnutes donnent le signal, en massacrant les citoyens Romains dans Génabum.

Les Carnutes furent les premiers à se déclarer. La chose étoit ainsi convenue, & le tems en avoit été fixé, dans un conseil des principaux de presque toutes les nations Gauloises, où les Députés des Carnutes avoient promis de donner le signal de la révolte, pourvû qu'ils pûssent compter qu'ils seroient soutenus par les autres Peuples. Et comme les Confédérés n'osoient s'envoyer mutuellement des otages, de peur d'éventer leur complot, ils se liérent par le serment le plus auguste & le plus sacré qui fût en usage dans les Gaules, c'est-à-dire, suivant le goût de cette nation belliqueuse, par un serment prêté sur les drapeaux militaires réunis & rassemblés.

Au jour marqué les Carnutes se soulévent, & s'étant de toutes parts rendus en armes à Génabum *, l'une de leurs places les plus importantes, ils massacrent les citoyens Romains qui s'y étoient établis pour le commerce, & entre autres un chevalier Romain des plus distingués, que César avoit chargé

* Orléans.

 de

AN. R. 700. Av. J.C. 52.

de la fourniture des vivres pour son armée.

Méthode dont usoient les Gaulois pour porter promptement les nouvelles.

Le bruit de ce massacre vola rapidement dans toute la Gaule. La méthode que suivoient les Gaulois pour répandre promptement les nouvelles attendues, étoit de disposer d'espace en espace des hommes qui jettassent de grands cris pour s'avertir successivement. Par ce moyen, ce qui s'étoit passé à Génabum au lever du soleil fut sçû aux frontiéres du pays des Arverniens, à une distance de cent soixante milles, c'est-à-dire de plus de cinquante lieues, avant la fin de la premiére veille de la nuit.

Vercingétorix souléve les Arverniens. La révolte éclate dans presque toute la Gaule.

Vercingétorix attendoit ce signal pour faire révolter les Arverniens. C'étoit un jeune homme très accrédité & très puissant, dont le pére Celtillus s'étoit vû à la tête de toute la Celtique : mais ayant voulu se faire Roi, il avoit été tué par ses compatriotes. Son fils, qui vraisemblablement n'avoit pas moins d'ambition que lui, ne fut pas plutôt instruit du soulévement des Carnutes, qu'il prit aussi les armes dans l'Auvergne; & s'empara de Gergovie * malgré son

* *Ville d'Auvergne, dont on voit les ruines à deux lieues de Clermont au Sud-Est. La montagne porte encore le nom de* Gergoie.

son oncle, qui craignoit les suites d'une démarche si hazardeuse. Il fut proclamé Roi par les siens, & presque à l'instant reconnu Chef de toute la ligue, qui se manifesta pour lors, & dans laquelle entrérent les Sénonois, les Parisiens, les peuples du Poitou, du Querci, de la Touraine, les * Aulerques, les Limosins, ceux de l'Anjou, & toutes les provinces de la Celtique qui bordent l'Océan.

AN. R. 700. AV. J.C. 52.

Vercingétorix donna tous ses soins pour assembler en diligence de grandes forces, taxant chaque peuple à un certain nombre d'hommes, d'armes, & de chevaux, & exigeant l'obéïssance avec rigueur, ou pour mieux dire avec cruauté, puisque ceux qui avoient commis des fautes considérables, étoient brûlés vifs, après avoir été déchirés par toutes sortes de tourmens; & pour les fautes plus légéres, il faisoit ou couper les oreilles, ou arracher un œil aux coupables, & les renvoyoit ainsi dans leur pays, afin qu'ils servissent d'exemple aux autres. Par la terreur de ces supplices il eut bientôt formé une très nombreuse armée, avec laquelle il entreprit de réunir à la ligue les peuples

* *Ils habitoient le Maine & le pays d'Evreux.*

An. R. 700. Av. J.C. 52.

qui balançoient encore. Il donna une partie de ses troupes à Lutérius, qui étoit du Querci, avec ordre d'entrer dans le Rouergue, & ensuite dans le pays des * Nitiobriges & des † Gabales, pour faire soulever ces différens peuples. Lutérius étoit aussi chargé d'attaquer, s'il en trouvoit l'occasion, la Province Romaine. Pour ce qui est de Vercingétorix lui-même, il marcha vers le Berri à la tête de ses principales forces, & il en attira les habitans à son parti.

* *L'Agénois*

† *Le Gévaudan.*

César repasse en Gaule, & se trouve fort embarrassé sur les moyens de rejoindre ses légions.

De si grands mouvemens demandoient la présence de César. Il étoit jusques-là resté dans la Gaule Cisalpine, attendant, selon toutes les apparences, l'événement des troubles de Rome, & se promettant d'en tirer quelque fruit. Lorsqu'il vit que la sagesse & la fermeté de Pompée, comme il le dit lui-même, avoient pacifié toutes choses, & que par conséquent il n'y avoit rien à espérer pour lui, il se hâta de repasser les Alpes pour éteindre l'incendie qui s'étoit allumé dans les Gaules. En arrivant il ne se trouva pas peu embarrassé sur les moyens de joindre ses légions. Les mander auprès de lui dans la Province Romaine, c'étoit les exposer à combattre dans leur marche en son absence. S'il

alloit

alloit à elles, il craignoit de hazarder sa personne, en traversant des peuples sur la fidélité desquels il ne pouvoit pas compter.

An. R. 700. Av. J.C. 52.

Il courut au plus pressé, & se porta d'abord vers Narbonne, plaça de bonnes garnisons dans cette ville, & dans celles des environs, & assura tout ce pays contre l'irruption dont le menaçoit Lutérius. Il se disposa ensuite à entrer sur les terres des Arverniens, & pour cela il assembla au pied des Cévennes une partie des troupes de la Province, & les nouvelles levées qu'il avoit faites en Italie. On étoit dans la plus rigoureuse saison de l'année, & la neige couvroit les montagnes. Il fallut en enlever jusqu'à six pieds de haut pour se frayer un passage. Les soldats de César, animés par le courage de leur Général, vainquirent toutes les difficultés: & les Arverniens, qui se croyoient défendus par les Cévennes, comme par une barriére impénétrable, furent étrangement surpris de voir arriver des troupes par des chemins regardés comme impraticables dans cette saison, même pour un homme seul. La cavalerie Romaine fit de grands ravages dans tout le plat pays: ce qui obligea Vercingétorix à quitter

Il traverse les Cévennes au plus fort de l'hiver.

AN. R. 700. Av. J.C. 52.

le Berri pour revenir au fecours de l'Auvergne.

Il arrive à ses Légions.

César avoit bien prévû que cela arriveroit : & fon deffein étoit d'occuper l'ennemi de ce côté, pendant qu'il fe déroberoit pour aller joindre fes légions. Ainfi n'ayant féjourné que deux jours en Auvergne, il part en y laiffant fous la conduite de D. Brutus les troupes qu'il y avoit amenées. Il prit prétexte d'aller leur chercher du renfort, & leur promit de faire enforte de n'être abfent que trois jours, trompant les Romains, afin que les Gaulois fuffent plus furement trompés. Il vint donc à Vienne, où il trouva un corps de cavalerie, qui par fes ordres s'y étoit rendu plufieurs jours auparavant. Avec cette cavalerie toute fraîche, marchant nuit & jour, il paffa à travers le pays des Eduens, dont il commençoit à fe défier : & prévenant par fa diligence les obftacles & les embûches qu'il pouvoit craindre de leur part, il arriva heureufement dans le Langrois, où hivernoient deux de fes légions. Bientôt il eut raffemblé toutes les autres autour de lui, avant que les Arverniens en fuffent feulement informés.

Marche de Céfar

L'hiver n'étoit point encore fini : & fi

An. R. 700. Av. J.C. 52.

fi Vercingétorix fût demeuré fans rien entreprendre, il paroît que Céfar étoit réfolu d'attendre la belle faifon. Mais le Général Gaulois vint mettre le fiége devant une place occupée par les Boiens, que Céfar à fa premiére campagne avoit établis dans le pays des Eduens. Cette place, qui fe nommoit Gergovie, & qu'il ne faut pas confondre avec la ville de même nom fur le territoire des Arverniens, devoit être fituée * dans la partie du Bourbonnois, qui eft entre la Loire & l'Allier. L'entreprife de Vercingétorix mettoit Céfar dans la néceffité d'opter entre deux extrémités fâcheufes, l'une d'abandonner fes alliés, l'autre d'éprouver de grandes difficultés pour les vivres & pour les fourages, s'il fe mettoit en campagne dans un tems où les terres étoient encore toutes nues. Mais de tous les objets le plus important & le plus effentiel aux yeux de Céfar, c'étoit le devoir de protéger ceux qui s'étoient fiés à fa parole, & de ne point ouvrir la porte aux défections en négligeant de fecourir fes alliés dans leur befoin. Il écrivit donc

Depuis le Sénonois jufques dans le Berri. Génabum furpris & brûlé.

aux

* *Je parle d'après M. d'Anville, dont je me fais gloire de fuivre les lumiéres fupérieures en Géographie.*

AN. R. 700. Av. J.C. 52.

aux Eduens, pour les exhorter à fournir des rafraîchissemens aux assiégés : il écrivit aux Boiens eux-mêmes, pour les encourager à tenir jusqu'à ce qu'il vînt en personne leur donner du secours. En même tems il partit laissant à Agendicum * deux légions avec les bagages de toute l'armée.

* Sens.

Il ne prit pas néantmoins le chemin le plus court, comptant sans doute sur l'impéritie des Gaulois pour tout ce qui regarde l'attaque des places. Il avoit à cœur de venger le sang des citoyens Romains égorgés par les Carnutes dans Génabum. Il dirigea donc sa marche vers cette ville : prit chemin faisant Vellaunodunum †, poste important, qui ne l'arrêta que trois jours : arriva de là en deux jours devant Génabum : & comme cette ville avoit dès-lors un pont sur la Loire, il se douta que les habitans tâcheroient de s'enfuir par ce pont pendant la nuit ; & pour les en empêcher, il plaça de ce côté deux légions en embuscades. En effet sur le minuit les Génabiens sortirent en foule par le pont : mais ils furent presque tous pris comme au filet : la ville fut pillée & ensuite livrée aux flammes.

† Beaune en Gâtinois.

Après la prise de Génabum, César con-

continue ſa route, entre dans le Berri, & étant venu à Noviodunum, aujourd'hui *Nouan*, à quatre ou cinq lieues au Sud-Eſt de Bourges, ſuivant ſa pratique de ne laiſſer rien derriére lui qui pût l'incommoder, il attaque cette ville. Déja elle avoit capitulé, lorſque parurent les coureurs de l'armée de Vercingétorix, qui à l'approche de Céſar avoit levé le ſiége de Gergovie. Les habitans de Noviodunum voulurent profiter d'un ſecours auquel ils ne s'attendoient pas; quoiqu'ils euſſent déja reçu dans leur place quelques Centurions Romains, qui voyant leurs mouvemens, prirent le parti de ſe retirer. Mais la cavalerie de Vercingétorix ayant été battue par celle de Céſar fortifiée de ſix cens chevaux Germains, il fallut que les Noviodunois recouruſſent à la clémence du vainqueur, & fléchiſſent ſa colére, en lui livrant ceux qui avoient rompu la capitulation. Céſar non content d'avoir pris trois villes ſur ſa route, & délivré les Boiens par la ſeule terreur de ſon approche, ſe réſolut à faire le ſiége d'Avaricum *, capitale des Bituriges, perſuadé qu'en réduiſant cette place, il réduiroit toute la nation.

An. R. 700. Av. J.C. 52.

* Bourges.

Avant qu'il fût arrivé devant Avaricum,

Vercingétorix,

AN. R. 700. Av. J.C. 52.

pour couper les vivres à l'armée de César, fait le dégât dans le Berri, & en brûle les villes.

cum, Vercingétorix tint un grand conseil, dans lequel il proposa un plan de guerre fâcheux pour le pays, mais bien entendu contre les Romains. Il dit qu'il ne falloit point songer à livrer des combats, mais uniquement à couper aux ennemis les vivres & les fourages : ce qui étoit très facile, vû qu'il n'y avoit point encore de verd dans la campagne, & que les Gaulois ayant beaucoup de cavalerie pouvoient aisément empêcher qu'aucun peloton de Romains ne s'écartât impunément du gros de l'armée, pour aller chercher dans les maisons & dans les villages ce qui étoit nécessaire pour leur subsistance & pour celle de leurs chevaux : au moyen de quoi l'armée de César manquant de toutes provisions, ou se retireroit en désordre, ou périroit de faim & de misére. Il ajouta qu'il falloit même pousser la précaution plus loin, & mettre le feu à toutes les villes qui ne seroient pas en état de défense, & d'où les Romains pourroient tirer du butin & des vivres. „ Je sai, dit-il, que ce que je propose „ est triste & douloureux : mais il est „ encore bien plus triste de voir nos „ femmes & nos enfans traînés en escla- „ vage, & de perdre nous-mêmes la

„ vie :

„ vie : ce qui eſt pourtant le ſort inévi- „ table des vaincus. „ Ce conſeil fut ſuivi, & plus de vingt places des Bituriges furent détruites & brûlées en un ſeul jour. Les peuples voiſins en firent autant : de toutes parts on ne voyoit qu'incendies. L'eſpérance de la liberté conſoloit de tant de pertes ſi cruelles.

An. R. 700. Av. J.C. 52.

La ville d'Avaricum étoit compriſe dans le projet de Vercingétorix : il vouloit qu'on la brûlât comme les autres. Les Bituriges ſe jettérent aux pieds de tous ceux qui compoſoient le conſeil, demandant grace pour leur capitale, l'une des plus belles villes de la Gaule, place fortifiée & par la nature & par l'art, & qu'ils promettoient de défendre avec courage. On ſe laiſſa toucher par leurs priéres, & l'on ſe contenta de mettre une bonne garniſon dans Avaricum. Tel étoit l'état des choſes, lorſque Céſar mit le ſiége devant cette ville. Vercingétorix le ſuivit, & vint ſe camper à la diſtance de quinze mille pas. Ainſi Céſar ſe vit obligé d'aſſiéger une place forte & bien munie, à la vûe d'une armée ennemie, pour le moins auſſi nombreuſe que la ſienne.

Celle d'Avaricum eſt épargnée. Céſar l'aſſiége.

Il eſt incroyable combien les Romains eurent à ſouffrir dans ce ſiége. Le pays

Les Romains ont

AN. R. 700. Av. J.C. 52.

beaucoup à souffrir.

pays des environs étoit ravagé, & dès que quelques-uns s'éloignoient du camp pour aller chercher des vivres, Vercingétorix les faisoit attaquer per ses partis de cavalerie. Toute leur ressource étoit dans les Eduens & dans les Boiens, à qui César ne cessoit d'écrire pour leur demander des convois. Mais de ces deux peuples le plus opulent avoit peu de bonne volonté, & l'autre très peu de pouvoir. La chose alla au point que pendant plusieurs jours les soldats Romains manquérent absolument de pain, & furent réduits à la chair des bestiaux qu'ils avoient pû ramasser dans les campagnes.

César propose à ses soldats de lever le siége. Ils le prient de n'en rien faire.

César appréhenda que les troupes ne se rebutassent: & en parcourant les quartiers des légions, il proposoit aux soldats de lever le siége, s'ils avoient trop de peine à supporter les incommodités de la disette. Mais tous se réunirent à le prier de n'en rien faire. Ils lui disoient, & lui faisoient représenter par leurs Officiers „ que depuis tant d'années qu'ils servoient sous ses ordres, „ ils n'avoient jamais reçu aucun affront, „ ni rien entrepris qu'ils n'eussent amené „ à bien. Qu'ils regarderoient comme „ une ignominie d'abandonner un siége

„ com-

„ commencé: & qu'ils aimoient mieux „ ſupporter tout ce qu'il y a de plus dur, „ que de laiſſer ſans vengeance les manes „ des citoyens Romains qui avoient péri „ à Génabum par la perfidie des Gau- „ lois.„ Qu'y a-t-il d'impoſſible à un Général qui a ſçu inſpirer de tels ſentimens à ſes ſoldats ?

An. R. 700. Av. J.C. 52.

Attention de César à ménager ses troupes.

Cependant Céſar apprit que Vercingétorix ayant conſumé tout le pays où il étoit campé d'abord, s'étoit approché de la place; & qu'enſuite il étoit ſorti lui-même de ſon nouveau camp avec toute ſa cavalerie, pour venir ſe poſter en embuſcade à l'endroit où il penſoit que les Romains iroient le lendemain au fourage. C'étoit une belle occaſion d'attaquer le camp Gaulois demeuré ſans chef. Céſar réſolut d'en profiter: & étant parti ſur le minuit, il arriva le matin en préſence des ennemis. Mais il les trouva poſtés ſur une colline, ayant devant eux un marais dont le paſſage étoit difficile, & faiſant très bonne contenance: de ſorte qu'il falloit compter, ſi l'on alloit à eux, perdre bien du monde. Les ſoldats Romains vouloient donner, & trouvoient même indigne que les Gaulois oſaſſent ſoutenir leur préſence. Mais Céſar modéra ce grand feu.

AN. R. 700. Av. J.C. 52.

feu. Il leur fit envifager la pofition des ennemis, le danger que l'on couroit à les attaquer, la perte inévitable d'un grand nombre de braves gens : & il ajouta ces paroles pleines d'humanité & de bonté : *S'il n'y a aucun péril, que vous ne foyez prêts d'affronter pour ma gloire, moi, je ferois le plus injufte des hommes de ne pas ménager des vies qui doivent m'être infiniment précieufes.* Il les ramena donc dans le camp devant Avaricum, aimant mieux paroître reculer, que d'expofer fes troupes à un danger qui n'étoit pas abfolument néceffaire.

Vercingétorix, devenu fufpect aux Gaulois, fe juftifie.

Cet événement penfa caufer de la divifion parmi les Gaulois, qui voyant combien à propos les Romains avoient faifi le moment de l'abfence de Vercingétorix pour venir fe préfenter devant eux, foupçonnérent de l'intelligence entre lui & Céfar. Vercingétorix, dont toute la conduite prouve qu'il avoit de l'habileté & de la tête, fe juftifia aifément d'un foupçon mal fondé. Mais de plus, voulant remplir les fiens de confiance, il fit paroître des efclaves Romains qui avoient été pris dans les fourages, & qui mattés par les mauvais traitemens, vinrent réciter la leçon qui leur avoit été dictée. Ils dirent qu'ils

étoient

étoient soldats légionaires; que pressés de la faim, ils s'étoient écartés pour tâcher de trouver des vivres; & que la disette étoit si grande dans l'armée Romaine, que César étoit résolu de se retirer, si la ville tenoit encore trois jours. Sur ce rapport Vercingétorix triompha, & fit sentir aux Gaulois quelle indignité il y avoit à soupçonner de trahison un Général qui leur donnoit la victoire sans tirer l'épée. Tous applaudirent à son discours en frappant, selon leur coutume, de leurs lances sur leurs épées: & persuadés qu'ils alloient dans peu se voir pleinement victorieux, & qu'il ne s'agissoit pour cela que de mettre Avaricum en état de résister encore quelque tems, ils y firent entrer dix mille hommes de renfort: ce qui leur fut aisé; parce que César n'avoit pû enfermer entiérement la place.

AN. R. 700. Av. J.C. 52.

Défense vigoureuse & savante des assiégés.

La défense des assiégés étoit non seulement vigoureuse, mais savante. [a] La nation Gauloise, dit César, a beaucoup d'intelligence, apprend aisément, & imite parfaitement ce qu'elle voit pratiquer d'utile. Ainsi depuis sept ans que les

a Ut est summæ genus solertiæ, atque ad omnia imitanda atque efficienda, quæ ab quoque tradantur, aptissimum.

AN. R. 700. Av. J.C. 52.

les Romains portoient la guerre dans toutes les parties de la Gaule, les Gaulois s'étoient beaucoup perfectionnés dans l'art militaire, & tournoient contre leurs ennemis les inventions qu'ils en avoient apprises. Il n'est point de moyen propre à arrêter les efforts & les attaques de l'armée de César, que les Bituriges ne missent en œuvre. Ils saisissoient leurs longues faux avec des las & des nœuds coulans, & ensuite les tiroient en dedans des murs avec des machines, qui étoient apparemment des espéces de treuils ou de cabestans. Toute la muraille étoit surmontée de tours de bois, aussi hautes que celles des Romains, & garnies de peaux fraîches qui les défendoient contre le feu. Ils faisoient de fréquentes sorties. Ils minoient sous les terrasses des assiégeans, pour faire affaisser & tomber l'ouvrage. Enfin ils éventoient leurs mines, & lorsqu'ils en avoient trouvé l'embouchure, ils la fermoient avec de grosses pierres, ou bien ils y jettoient de la poix fondue; ou enfin avec de longs bâtons brûlés par le bout & extrémement aigus, ils repoussoient & les mineurs & les soldats.

Structure des

Les murailles des villes Gauloises étoient

étoient très capables par elles-mêmes de tenir bon contre tout ce qui se pratiquoit alors pour l'attaque des places. Elles étoient formées de grosses & longues piéces de bois & de pierres de taille posées alternativement les unes sur les autres. César loue cette construction, en ce que la pierre résiste au feu, & le bois au bélier.

An. R. 700. Av. J.C. 52.

Murs des villes Gauloises.

Dernier effort des assiégés.

Malgré tant d'obstacles, malgré les incommodités du froid, de la pluie, & de la boue, les Romains après vingt-cinq jours de siége étoient venus à bout d'élever une terrasse de quatre-vingts pieds de hauteur sur trois cens trente de largeur: & déja elle touchoit presque la muraille. Mais voici que tout d'un coup au milieu de la nuit il s'apperçoivent que leur terrasse fume. C'étoient les assiégés qui l'avoient minée par dessous, & qui y avoient mis le feu. Ils firent en même tems une sortie, portant des torches allumées, du bois sec, de la poix, & tout ce qui peut exciter & nourrir un incendie. Les Romains se défendirent avec autant de vigueur qu'ils étoient attaqués. Le combat fut long & opiniâtre: & César nous a conservé un trait, qui marque bien l'intrépidité & l'acharnement des Gaulois. Un soldat

Trait remarquable de l'intrépidi-

placé

AN. R. 700. Av. J.C. 52.

placé devant la porte de la ville, jettoit dans le feu, pour l'allumer de plus en plus, des boules de poix & de suif paîtris ensemble. Ce soldat étoit vû d'une batterie Romaine, d'où il part un trait, qui le perce & le renverse mort. Le suivant passe par dessus son corps, & vient se mettre en sa place. Ce second ayant encore été tué de la même façon, un troisiéme lui succéde, & à celui-ci un quatriéme: & ce poste si périlleux ne demeura point vuide tant que dura le combat. Enfin les Romains furent vainqueurs, & ayant éteint totalement le feu, ils repoussérent les ennemis dans la place.

té des Gaulois.

Ils veulent fuir, & sont forcés.

Ce fut là le dernier effort des assiégés. Ils comprirent qu'il n'étoit plus possible d'empêcher la prise de la ville; & ils résolurent, de concert avec Vercingétorix, de s'enfuir pendant la nuit. Ils comptoient y réussir aisément à la faveur d'un marais qui couvriroit leur fuite, d'autant plus que le camp de Vercingétorix n'étoit qu'à une très petite distance. Mais les femmes voyant qu'elles alloient être abandonnées, les conjurérent avec larmes de ne les point livrer, elles & leurs tendres enfans, à la merci d'un ennemi vainqueur. Elles ne

ne gagnoient rien par leurs priéres. Car la [a] crainte, dit César, quand elle est extrême, ferme le cœur à la compassion. Alors furieuses & désespérées, elles avertissent les Romains de dessus les murailles, que la garnison se prépare à s'enfuir : & ainsi ce projet fut rompu.

Le lendemain, lorsque César se disposoit à donner l'assaut, il survint une grande pluie. Il n'en fut pas fâché, parce qu'il remarqua qu'en conséquence les assiégés se relâchoient de leur vigilance à faire la garde. Pour augmenter cette sécurité, il différa de quelques momens l'attaque, & ordonna aux siens d'agir à dessein plus mollement. Puis tout d'un coup, après avoir promis des récompenses à ceux qui les premiers monteroient sur la muraille, il donna le signal. En un instant le mur fut escaladé, & les Romains s'en trouvérent les maîtres. Les assiégés voyant la ville forcée, se rassemblérent par pelotons, & se mirent en bataille dans la place d'armes, & dans les autres endroits qui avoient quelque largeur. Mais ayant attendu inutilement que les Romains descendissent, & remarquant qu'ils s'ar-

a In summo periculo timor misericordiam non recipit.

An. R. 700. Av. J.C. 52.

rangeoient pour border toute la muraille, ils appréhendérent de ne trouver plus d'issue pour s'enfuir, & ils se portérent tous en tumulte vers une extrémité de la ville. C'est alors que commença le carnage. Les uns en se pressant de sortir furent tués par les gens de pied; la cavalerie tomba sur les autres, qui avoient déja gagné la campagne. La ville fut mise à feu & à sang. Le soldat Romain irrité par une longue résistance, & de plus avide de venger le massacre de Génabum, ne fit aucun quartier. Les vieillards, les femmes, les enfans furent passés au fil de l'épée: & de plus de quarante mille hommes qui étoient enfermés dans la place, à peine s'en sauva-t-il huit cens, qui s'étant enfuis au premier cri qu'ils entendirent, furent assez heureux pour arriver au camp des Gaulois.

Habileté de Vercingétorix à consoler les siens. Il persuade aux Gaulois de fortifier leur

Vercingétorix se montra encore ici homme de ressource & de courage. Il assembla les Gaulois, & leur représenta " que l'avantage que les Romains " venoient de remporter, n'étoit point " l'effet d'une supériorité de forces ou " de bravoure, mais simplement d'une " plus grande habitude dans l'art d'atta- " quer les places. Qu'après tout, pour " lui

„ lui il ne pouvoit rien se reprocher sur la „ prise d'Avaricum, puisque son avis n'a- „ voit point été d'entreprendre la dé- „ fense de cette ville. Que de plus si la „ perte que l'on y avoit faite étoit con- „ sidérable, il trouveroit moyen de la „ réparer avantageusement. Qu'il tra- „ vailloit, avec grande espérance de „ succès, à réunir à la ligue les peuples „ qui jusques là avoient refusé d'y en- „ trer: & que lorsqu'une fois toute la „ Gaule seroit d'accord, l'Univers en- „ tier conjuré contre elle ne seroit pas „ capable de lui résister. Qu'il falloit que „ de leur côté ils se prêtassent à ce qui „ étoit nécessaire pour leur défense con- „ tre l'ennemi, & ne craignissent point „ la fatigue de fortifier un camp. „ C'est ce que n'avoient jamais jusqu'alors pratiqué les Gaulois, hardis contre les dangers, mous pour le travail.

Camp: ce qu'ils n'avoient jamais fait.

Le discours de Vercingétorix ranima ses soldats, & leur donna une haute idée de leur chef. Ainsi au lieu que les mauvais succès, comme le remarque César, décréditent ordinairement un Général, ici Vercingétorix acquit par la perte d'Avaricum plus d'autorité sur ses troupes. Il fut obéi plus ponctuellement que jamais. Les Gaulois se sou-

 mirent

AN. R. 700. Av. J.C. 52.

mirent à une fatigue qu'ils ne connoiſſoient point, & fortifiérent leur camp ſelon ſes ordres. Il ne manqua pas auſſi de donner ſes ſoins pour effectuer ce qu'il avoit promis. Il manœuvra chez tous les peuples de la Gaule, tâchant de les attirer à ſon parti, & il réuſſit auprès de quelques-uns. Il fit de nouvelles levées dans tous les pays qui reconnoiſſoient ſon commandement, pour remplacer le monde qu'il avoit perdu au ſiége d'Avaricum : & Teutomatus Roi des Nitiobriges vint le joindre avec un renfort de cavalerie.

César envoye Labiénus avec quatre légions contre les Sénonois. Il paſſe l'Allier avec les ſix autres, & aſſiége Gergovie.

César avoit trouvé dans Avaricum d'amples proviſions de vivres. Il y ſéjourna pluſieurs jours, afin de donner le tems à ſes ſoldats de ſe remettre des fatigues d'un ſiége également long & laborieux : & lorſque la belle ſaiſon fut venue, il partit pour aller à l'ennemi. Comme il vouloit empêcher que toutes les forces de la ligue ne ſe réuniſſent en un ſeul corps d'armée, il partagea lui-même ſes troupes. Il envoya Labiénus avec quatre légions contre les Sénonois & les Pariſiens : & lui-même avec les ſix reſtantes il réſolut d'attaquer la ligue par la tête, en portant la guerre dans le pays des Arverniens. Il lui faloit

pour

pour cela passer l'Allier: & Vercingétorix entreprit de l'en empêcher. Mais César lui donna le change par une marche feinte qu'il fit faire à la plus grande partie de son armée, pendant qu'il restoit lui-même en arriére avec deux légions, caché dans d'épaisses forêts qui le déroboient à la vûe de l'ennemi. Vercingétorix ayant donc avancé chemin vis-à-vis des quatre légions, qu'il prenoit pour toute l'armée Romaine, César eut la liberté & le tems de refaire un pont détruit par les Gaulois, mais dont les pilotis subsistoient encore dans le lit de la riviére. Alors il fit promptement revenir les quatre légions qui avoient été en avant, passa l'Allier, entra dans l'Auvergne, & alla mettre le siége devant Gergovie.

AN. R. 700. Av. J.C. 52.

La place étoit très forte, située sur une haute montagne, dont toutes les approches étoient difficiles : & Vercingétorix avec sa nombreuse armée étoit campé à peu de distance, couvrant de ses bataillons & escadrons plusieurs collines : ce qui faisoit un aspect effrayant. Il avoit distribué ses troupes en différens postes suivant la différence des Nations: & tous les jours au matin les chefs de chaque Nation se rendoient auprès du Gé-

Vercingétorix le suit, & vient se camper sur des hauteurs voisines.

AN. R. 700. AV. J.C. 52.

Généraliſſime pour délibérer avec lui, ou pour prendre ſes ordres. Il ne ſe paſſoit auſſi guéres de jours, où il ne harcelât les Romains par de petits combats, détachant quelque partie de ſa cavalerie avec des tireurs d'arcs, qui tomboient tantôt ſur un quartier, tantôt ſur un autre : & s'il ne cauſoit pas de grands dommages à l'ennemi, au moins il exerçoit & fortifioit les ſiens.

Les Eduens ſe détachent de l'alliance Romaine.

Pour comble de difficultés & d'embarras, Céſar vit les Eduens ſe détacher de lui, & ſe joindre à la Ligue. Ces peuples, les plus anciens alliés que les Romains euſſent dans la Gaule, protégés par Céſar contre Arioviſte, tirés par lui de l'oppreſſion où les avoit réduits le Roi des Germains, rétablis dans leur ancienne ſplendeur, comblés de bienfaits & de témoignages de confiance, oubliérent ce qu'ils devoient à leur libérateur, & ſuivirent l'impreſſion de révolte qui entraînoit alors tous les Gaulois.

La choſe ne ſe fit pas tout d'un coup. J'ai obſervé que dès le tems de l'hiver Céſar commençoit à ſe défier d'eux. Ils ne l'aidérent enſuite que foiblement pendant le ſiége d'Avaricum. Cependant il uſa à leur égard de ménagemens infinis ;

nis; autant sans doute par politique, que par bonté. Avant qu'il vînt attaquer Gergovie, ayant été averti d'une contestation qui s'étoit émue entre deux aspirans à la suprême Magistrature, & qui partageoit toute la Nation, comme leurs Loix ne permettoient point que le premier Magistrat sortît de leur pays, César eut la complaisance de s'y transporter lui-même, & de mander les contendans à Décize pour arbitrer leur différend. Pendant le siége de Gergovie, les Eduens levérent le masque, & commirent même d'horribles attentats contre les Romains. Les chefs de la Nation, sans en excepter celui à qui César avoit adjugé la souveraine Magistrature, gagnés par les sollicitations & par l'argent de Vercingétorix, mirent tout en œuvre pour soulever les peuples: jusqu'à employer la plus noire calomnie, & répandre faussement le bruit de la mort de deux Seigneurs Eduens, qu'ils disoient avoir été égorgés par ordre de César, pendant qu'ils étoient pleins de vie dans le camp Romain, & même bien traités par ce Général. Ce faux bruit fit un effet prodigieux & parmi les troupes des Eduens, & dans leurs villes. Les citoyens Romains sont arrê-

AN. R. 700.
AV. J.C. 52.

AN. R. 700. AV. J.C. 52.

tés, maltraités, quelques-uns mis à mort, les biens de tous abandonnés au pillage.

César songe à lever le siége de Gergovie.

De tels excès auroient sans doute en toute autre circonstance attiré de la part de César une prompte & sévére vengeance. L'embarras où il se trouvoit, le força de dissimuler. Il travailla à calmer & à ramener les esprits par les voies de douceur : & il y réussit en partie. Mais les Eduens en avoient trop fait pour ne pas aller jusqu'au bout. César apprit que sous une fausse apparence de réconciliation ils se préparoient à une révolte déclarée, & sollicitoient même d'autres peuples à suivre leur exemple. Il craignit donc que toute la Gaule en armes ne vînt l'attaquer, pendant qu'il étoit embarqué dans une entreprise difficile & périlleuse : & il crut devoir songer à lever le siége, & à aller rejoindre Labiénus, afin de réunir toutes ses forces en un seul corps.

Combat où l'ardeur imprudente de ses soldats lui cause une per-

Il ne vouloit pas néantmoins paroître fuir, de peur d'augmenter la confiance & l'orgueil des ennemis. C'est pourquoi il résolut de faire quelque coup d'éclat, afin de se retirer ensuite en vainqueur. Pour cela il ménagea habi-

habilement une occafion d'attaquer les ennemis avec avantage. Mais comme il appréhendoit que l'ardeur des troupes ne les emportât trop avant, il recommanda foigneufement aux Lieutenans Généraux qui commandoient chaque Légion, de retenir leurs foldats, & d'éviter de s'engager dans des lieux difficiles. „ Il s'agit ici, leur dit-il, d'un coup de „ main. Profitons d'un moment rapide, „ mais ne prolongeons point un com- „ bat, qui deviendroit trop inégal.„

AN. R. 700. Av. J.C. 52.

te confidérable.

L'attaque réuffit, telle que Céfar l'avoit projettée : & les Romains fe rendirent maîtres avec une étonnante facilité de trois camps différens des ennemis. Alors Céfar ayant ce qu'il vouloit, donna le fignal de la retraite : & la dixiéme Légion, qui combattoit près de fa perfonne, obéit. Mais les autres, qui étoient trop éloignées, n'ayant point entendu le fignal, ne pûrent être retenues per leur Officiers. Les foldats fe voyoient à portée de la ville, ils étoient vainqueurs, l'efpérance d'un butin femblable à celui qu'ils avoient fait à Avaricum les animoit, enfin ils ne croyoient rien impoffible à leur bravoure. Ils arrivent au pied de la muraille : quelques-uns trouvent moyen de monter

An. R. 700. Av. J.C. 52.

dessus : & déja ils se regardoient comme maîtres de la place. Mais les ennemis revenus de leur premiére terreur se rallient, & viennent fondre à leur tour sur ces téméraires assaillans. Les Romains sont repoussés, & forcés de combattre en lieu très désavantageux. Ceux qui les premiers avoient insulté la muraille sont tués, & plusieurs autres avec eux.

Un Centurion fit alors une action bien généreuse, & qui réparoit en quelque sorte la faute de sa témérité. « C'est „ moi, dit-il à ses soldats, qui poussé „ d'un trop ardent désir de gloire vous „ ai amenés ici. C'est à moi à vous sau- „ ver aux dépens de ma vie. Ne songez „ qu'à vous mettre en sureté. „ En disant ces mots il s'avance contre l'ennemi, & tue deux des Gaulois. Ses soldats vouloient le secourir. « Vous prenez „ une peine inutile, leur dit-il. Je pers „ tout mon sang : la vie m'abandonne. „ Allez rejoindre la Légion. „ Il mourut ainsi en combattant, & en assurant la retraite des siens.

La perte des Romains fut considérable : & elle l'auroit encore été davantage, si la dixiéme Légion n'eût soutenu celles qui reculoient, & ne leur eût donné moyen de se reformer. Ainsi les

Gau-

Gaulois prirent le parti de se retirer. Les Romains laissérent sur la place près de sept cens soldats, & quarante-six Capitaines.

AN. R. 700. Av. J.C. 52.

César, qui se connoissoit bien en valeur, & qui n'avoit garde de la placer où elle n'est pas, convoqua le lendemain une assemblée générale, & blâma fortement la témérité & la cupidité des soldats, qui avoient pris sur eux de juger & de décider jusqu'où ils devoient aller, & ce qu'ils devoient entreprendre, sans être arrêtés ni par le signal de la retraite, ni par les ordres de leurs officiers. Pour les mieux convaincre de leur tort, il rappella la conduite qu'il avoit tenue lui-même dans le tems qu'il assiégeoit Avaricum, lors qu'ayant surpris les ennemis sans chef & sans cavalerie, il avoit mieux aimé renoncer à une victoire certaine, que de s'exposer à souffrir une perte même légére. Il mêla pourtant quelques éloges à ces reproches. Il leur dit qu'il [a] admiroit la grandeur du courage de ceux dont l'ardeur invincible n'avoit pû être retardée ni par les retranchemens de plu-

César blâme la témérité des siens. Il léve le siége.

 sieurs

a Quantopere eorum animi magnitudinem admiraretur, quos non castrorum munitiones, non altitudo montis, non murus oppidi tardare potuisset, tantopere licentiam arrogan-

AN. R. 700. AV. J.C. 52.

sieurs camps, ni par la hauteur de la montagne, ni par les murailles de la ville. Mais il ajouta qu'il ne condamnoit pas moins la licence & l'arrogance des soldats, qui croyoient en savoir plus que leur Général, & voir mieux que lui le chemin qui conduit à la victoire. „ L'obéissance, leur dit-il, & la retenue „ dans le désir du pillage, ne sont pas „ des vertus moins essentielles, que la „ bravoure & la grandeur d'ame. „ Il finit en les exhortant néanmoins à ne pas se décourager pour un mauvais succès, qui ne devoit être attribué qu'au désavantage des postes, & non à la valeur des ennemis.

Ce même jour & le suivant, César toujours occupé du même dessein, présenta la bataille aux Gaulois: mais Vercingétorix ne crut pas devoir descendre en plaine pour l'accepter. Le premier de ces deux jours il s'engagea pourtant un petit combat de cavalerie, où les Romains eurent le dessus. César jugeant alors qu'il en avoit assez fait pour rabattre la fierté Gauloise, & pour rassurer les

tiamque reprehendere, quòd plus se, quàm Imperatorem, de victoria atque exitu rerum sentire existimarent: nec minùs se in milite modestiam & continentiam, quàm virtutem atque animi magnitudinem, desiderare.

les courages des siens, leva le siége, & se mit en marche pour aller dans le pays des Eduens. Les Gaulois le laissérent faire sa route sans le poursuivre : il rétablit son pont sur l'Allier, & passa cette riviére.

AN. R. 700. Av. J.C. 52.

Ce fut dans ces circonstances que la révolte des Eduens éclata ouvertement. Des Députés de la Nation allérent négocier avec Vercingétorix : l'association fut conclue, & ils la scélérent par une horrible perfidie contre les Romains. César avoit déposé dans la ville de Noviodunum, aujourd'hui *Nevers*, tous les otages de la Gaule, ses provisions de bled, sa caisse militaire, & une grande partie de ses bagages & de ceux de son armée. Il y avoit aussi envoyé un grand nombre de chevaux, qu'il avoit fait acheter en Italie & en Espagne pour le service de la guerre. Les Eduens, à qui la ville de Noviodunum appartenoit, massacrérent les gardes que César y avoit laissés, & tout ce qu'ils y trouvérent de Romains : ensuite de quoi ils partagérent entr'eux les chevaux & l'argent, firent conduire à Bibracté * les otages des peuples Gaulois, brulérent la ville, ne croyant pas être assez forts pour la défendre : enfin pour ce qui est

La révolte des Eduens éclate.

* *Autun.*

des

AN. R. 700. Av. J.C. 52.

des bleds, ils en chargérent le plus qu'il leur fut possible dans le moment sur des barques, & jettérent le reste dans la riviére, ou le consumérent par le feu. En même tems ils bordérent la Loire de troupes d'infanterie & de cavalerie, espérant d'autant plus aisément en empêcher le passage, qu'elle étoit grossie considérablement par les fontes des neiges; & se proposant de contraindre ainsi César à retourner * dans la Province Romaine.

César passe la Loire à gué, & va joindre Labiénus.

Il se trouvoit dans des circonstances très embarrassantes. Se retirer dans la Province, c'étoit une honte & une infamie: & quand il l'auroit voulu, la difficulté des chemins, & les montagnes des Cévennes lui opposoient un obstacle presque invincible. Sa gloire & le bien des affaires lui conseilloient également de rejoindre Labiénus. Mais pour cela il falloit passer la Loire. S'il entreprenoit de rétablir les ponts sur cette riviére, outre que la chose n'étoit pas aisée à la vûe des ennemis, il leur donnoit le tems d'accroître leurs forces. Il prit le parti de chercher un gué: & en ayant trouvé un, où néanmoins les sol-

* *Le texte de César paroit ici corrompu. Je m'imagine avoir rendu sa pensée.*

ſoldats avoient de l'eau juſqu'aux épaules, il plaça plus haut ſa cavalerie dans toute la largeur du fleuve, pour en rompre l'impétuoſité. Les ennemis effrayés d'une telle hardieſſe n'oſérent défendre leur bord. L'armée Romaine paſſa heureuſement, & ayant trouvé des vivres en abondance, elle marcha vers le Sénonois.

Labiénus, après une tentative ſur Lutéce, retourne à Agendicum, & de là dans le camp de Céſar.

Labiénus n'avoit pas fait de grands exploits, & s'étoit trouvé fort heureux de conſerver les quatre Légions dont il avoit le commandement. Etant parti d'Agendicum *, où il laiſſa pour garder les bagages les nouvelles recrues amenées d'Italie, il étoit venu en cotoyant l'Yonne & la Seine juſqu'à Lutéce, dans le deſſein de s'emparer de cette capitale des Pariſiens, qui paſſoit dès lors pour une place importante, quoiqu'elle fût renfermée dans l'Iſle que nous appellons *l'Iſle du Palais*. Au bruit de ſon approche, il s'aſſembla de tous les pays voiſins une nombreuſe armée, à la tête de laquelle fut mis Camulogéne, homme extrémement avancé en âge, mais qui étoit regardé comme ſachant très bien la guerre. Il ſe conduiſit réellement en habile Capitaine : il évita le combat; il profita de l'avantage des lieux;

* Sens.

AN. R. 700. Av. J.C. 52.

lieux : & comme alors sur la gauche de la Seine au dessus de Lutéce étoit un grand marais * dont les eaux s'écouloient dans la riviére, il se couvrit de ce marais pour arrêter les ennemis & les empêcher de passer. Labiénus voulut forcer le passage : mais n'ayant pû y réussir, il retourna vers † Melodunum : & ayant surpris cette ville, dont la plûpart des habitans étoient dans l'armée de Camulogéne, il y passa la Seine, & revint vers Lutéce en suivant la rive droite du fleuve. Le Général Gaulois, voulant empêcher qu'il ne s'emparât de Lutéce, & ne s'y fortifiât, mit le feu à la ville, en fit rompre les ponts, & toujours ** défendu par le marais dont j'ai parlé, il demeura dans son camp vis-à-vis les Romains, la riviére entre deux, pendant que les Bellovaques, qui avoient appris la révolte des Eduens, se hâtoient de prendre les armes & d'assembler des troupes : ensorte que Labiénus couroit risque de se trouver enfermé entre deux grandes armées.

† *Melun.*

Les nouvelles qu'il reçut en même tems de la levée du siége de Gergovie, &

* *Le marais étoit formé vraisemblablement par la riviére de Biévre.*

** *Je lis dans le texte de César* protecti palude, *suivant la conjecture d'un savant Interprête, au lieu de* profecti.

& des nouvelles forces qu'acquéroit la ligue Gauloise, augmentérent beaucoup ses craintes. Il entendoit même dire que César avoit été contraint de reprendre le chemin de la Province Romaine : & c'étoit encore pour lui un sujet d'inquiétude de se voir séparé par un grand fleuve de tous les bagages de l'armée, qui étoient déposés à Agendicum. Il conclut qu'il étoit question de songer non à faire des conquêtes, mais à se retirer sans perte. Pour y réussir, voici de quelle façon il se conduisit.

Il avoit amené de Melodunum cinquante bateaux, qu'il fit partir sur le soir à petit bruit sous la conduite d'autant de Chevaliers Romains, avec ordre de descendre la riviére jusqu'à quatre mille pas au dessous de Lutéce, c'est-à-dire à peu près à l'endroit où est maintenant le village d'Auteuil, & là de l'attendre tranquillement. Son dessein étoit de passer en cet endroit. Mais pour donner le change aux ennemis, il envoya vers le côté opposé, c'est-à-dire, vers le lieu où est aujourd'hui Conflans près Charenton, cinq cohortes qui conduisoient tous les bagages, & qui se mirent en marche avec beaucoup de fracas, étant accompagnées de quelques bar-

An. R. 700. Av. J. C. 52.

barques que Labiénus avoit ramaſſées, & qui faiſoient auſſi grand bruit avec leurs rames. Il laiſſa cinq autres cohortes pour la garde de ſon camp : & prenant avec lui le reſte de ſon armée, c'eſt-à-dire trois légions, il s'avança en ſilence pour aller chercher ſes bateaux qui l'attendoient.

Les ennemis ne furent inſtruits de ce mouvement que peu avant le jour. Ils vinrent auſſitôt avec la plus grande partie de leurs forces pour attaquer Labiénus, dont l'infanterie & la cavalerie étoient déja ſur la rive gauche du fleuve avant qu'ils arrivaſſent. Le combat ſe livra donc dans la plaine où ſont maintenant les villages d'Iſſi & de Vaugirard. Il fut vif & opiniâtre. Les Gaulois ſe battirent avec un courage admirable. Camulogéne leur en donnoit l'exemple : & malgré ſon grand âge il faiſoit le devoir de Capitaine & de ſoldat : il ſe portoit à tous les endroits les plus périlleux : il ſe jettoit au plus fort de la mêlée. Enfin il y trouva la mort, & fut tué en combattant. La victoire des Romains fut compléte : & Labiénus ſe retira, ſans aucun obſtacle à Agendicum, d'où il ſe rendit avec ſes quatre légions auprès de Céſar.

La

An. R. 700. Av. J.C. 52. Vercingétorix est confirmé Généralissime de la Ligue. Son plan de guerre.

La révolte des Eduens avoit entraîné plusieurs autres peuples de la Gaule. Outre que leur autorité étoit grande dans tout le pays, les otages qu'ils avoient pris à Nevers les mettoient à portée de forcer à les imiter ceux mêmes qui auroient été dans des dispositions plus pacifiques. Leur ardeur pour la guerre étoit si vive, qu'ils y sacrifiérent même l'intérêt National, & la jalousie du commandement. Ils prétendoient devoir être les chefs de la Ligue, & il se tint à ce sujet un conseil des Députés de tous les Peuples confédérés. Mais les suffrages s'étant réunis en faveur de Vercingétorix, & lui ayant confirmé le titre & l'autorité de Généralissime, les Eduens se soumirent à cette décision, & consentirent, quoiqu'à regret, à prendre les ordres d'un Arvernien.

Vercingétorix à la tête de toute la Celtique & d'une partie des Belges, ne se laissa point emporter d'une folle confiance dans les forces d'une Ligue si puissante. Il n'oublia pas que les Romains étoient invincibles dans les batailles, & résolut de continuer la guerre suivant le plan qui lui avoit réussi jusqu'alors. Il ordonna donc aux peuples qui

An. R. 700. Av. J.C. 52.

qui lui obéissoient, de faire eux-mêmes le dégât dans leurs campagnes tout autour de l'armée de César: & pour matter plus surement l'ennemi par la famine, & se mettre en état de lui couper les vivres & les fourages, il grossit sa cavalerie jusqu'au nombre de quinze mille maîtres.

Il se crut néantmoins assez fort pour agir offensivement du côté de la Province Romaine. Il la fit attaquer par trois endroits. Dix mille hommes de pied & huit cens chevaux, partie Eduens, partie Ségusiens *, marchérent par son ordre contre les Allobroges, avec lesquels il négocioit en même tems, les flattant de l'espérance de parvenir à la dignité de chefs de toute la Province. Les Gabales † & quelques peuples des Arverniens firent une irruption sur les terres des Helviens, qui occupoient le Vivarais, & ceux de Rouergue & du Querci, dans le pays des Volques Arécomiques, dont la capitale étoit la ville de Nîmes. Cette entreprise étoit bien entendue. Mais le succès dépendoit de la guerre qui se faisoit contre César en personne.

* *Peuples du Lyonnois.*

† *Ceux du Gévaudan.*

César tire de Germa-

Ce Général sentoit quel avantage donnoit aux Gaulois sur lui leur supériorité

riorité en cavalerie ; & ne pouvant tirer aucun secours ni de la Province Romaine, ni de l'Italie, avec lesquelles toute communication lui étoit fermée, il eut recours aux Nations Germaniques qu'il avoit soumises dans les campagnes précédentes. Il fit venir d'au-delà du Rhin nombre de cavaliers, accompagnés de l'infanterie légére qui les soutenoit dans les combats : & comme il les trouva mal montés, il leur distribua les chevaux des officiers & Chevaliers Romains de son armée. Ce renfort fut très utile à César.

AN. R. 700. Av. J.C. 52

nie de la cavalerie & de l'infanterie légére.

Il avoit pris le parti de gagner le pays des Séquanois en passant sur les terres de ceux de Langres, qui lui étoient demeurés fidéles. Son dessein étoit, dit-il, de se faciliter les moyens de secourir la Province attaquée : peut-être songeoit-il à s'y retirer pour sa propre sureté. Au moins Vercingétorix le crut ainsi, & s'étant persuadé que les Romains fuyoient, il s'écarta malheureusement pour lui du plan de conduite auquel il s'étoit jusqu'alors attaché.

Vercingétorix engage un combat de cavalerie.

Il assembla les commandans de la cavalerie, & leur dit que le moment de la victoire étoit venu. „S'il ne s'agissoit, „ajouta-t-il, que d'un avantage présent,

„nous

„nous pourrions laiſſer les Romains „fuir tranquillement dans leur Pro- „vince. Mais qui peut douter que bien- „tôt ils ne revinſſent avec de plus nom- „breuſes troupes livrer de nouveaux „aſſauts à notre liberté ? Il faut que vous „les attaquiez maintenant qu'ils mar- „chent embarraſſés de leurs bagages. „Leur cavalerie n'oſera pas même pa- „roître devant vous. Et pour leur in- „fanterie, ſi elle défend les bagages, „elle ne pourra avancer : ſi, ce que je „crois plus probable, elle les aban- „donne, ce ſera une perte & une honte „qui leur ôteront à jamais l'envie de „rentrer dans notre pays. Pour vous „encourager à bien faire, je tiendrai „toute l'armée rangée en bataille à la „tête de notre camp.„ A peine eut-il fini de parler, qu'il ſe fit une acclamation générale : & dans le tranſport où entrérent tous les aſſiſtans, ils jurérent, & firent enſuite jurer à leurs cavaliers, qu'ils ſe ſoumettoient à n'être plus reçus dans leurs maiſons, à ne revoir jamais ni leurs péres, ni leurs enfans, ni leurs femmes, s'ils ne traverſoient deux fois à cheval toute l'armée ennemie d'un bout à l'autre.

Le lendemain le Général Gaulois exé-

exécuta ce qu'il avoit projetté. Il mit toutes ses troupes en ordre de bataille, & détacha sa cavalerie distribuée en trois corps, avec ordre d'attaquer les Romains en même tems par les flancs & en front. César se conforma à la disposition des ennemis. Il partagea aussi sa cavalerie en trois corps, pour faire tête de tous les côtés à la fois, ordonna à son infanterie de demeurer tranquille sous les armes, & retira les bagages au centre.

An. R. 700. Av. J.C. 52.

Circonstances singulières de ce combat en ce qui regarde César.

A s'en tenir au simple récit de ses Commentaires, il paroît bien que le combat fut rude. Mais nous apprenons d'ailleurs des circonstances qui prouvent qu'il fut d'abord très dangereux pour les Romains, & que César lui-même pensa y être pris. Plutarque rapporte qu'il y perdit son épée, & que les Arverniens la suspendirent comme un trophée dans un de leurs temples. Il ajoute que César dans la suite passant par le pays vit cette épée, & que ses amis lui ayant conseillé de la faire ôter, il ne le voulut pas, parce qu'il la regardoit comme sacrée : ou plûtôt, (car César n'étoit pas assurément susceptible d'un pareil scrupule) parce qu'il savoit bien que rien ne pouvoit nuire à sa

Plut. Cæs.

gloire;

An. R. 700. Av J C. 52.

gloire ; & qu'il y eût fait bréche lui-même, s'il eût appréhendé qu'elle ne fut obscurcie par un tel monument. Dans son Journal, qui semble devoir être distingué de ses Commentaires, & qui est perdu depuis plusieurs siécles, il racontoit lui-même, selon le témoignage de l'ancien Commentateur de Virgile, qu'il avoit été pris dans la mêlée, & que déja un Gaulois l'emportoit tout armé sur son cheval: mais qu'un autre Gaulois, qui étoit sans doute un Officier supérieur, l'ayant vû en cet état, & s'étant mis à crier pour lui insulter, *César, César*, l'ambiguité de ce mot, qui signifioit en langue Celtique, *relâchez-le, mettez-le en liberté*, le sauva, & fut cause que celui qui le tenoit prisonnier le laissa aller.

Serv. ad Virg. Æn. XI. 743.

Vercingétorix vaincu se retire sous Alise.

Ce dernier fait n'est guéres vraisemblable, & je ne sais si l'autorité du Grammairien que j'ai cité est assez grande pour nous le faire recevoir. Mais ce qui est constant par l'aveu de César lui-même dans ses Commentaires, c'est que la cavalerie Romaine plioit, & que ce furent les Germains qui lui donnérent la victoire. Par eux la cavalerie Gauloise fut mise en déroute, & ensuite taillée en piéces pour la plus grande partie.

Ver-

Vercingétorix découragé de ce mauvais succès, se retira vers Alise, & se campa sous les murs de cette ville, César l'y suivit, & entreprit de l'y assiéger.

An. R. 700. Av. J.C. 52.

Siége d'Alise ; grand & mémorable événement.

Le siége d'Alise est l'événement le plus mémorable de toutes les guerres de César dans les Gaules, & celui où, selon Plutarque, cet incomparable Capitaine donna de plus éclatantes preuves d'une audace & d'une habileté dignes de toute notre admiration. En effet il paroît presque incroyable qu'avec dix Légions, qui ne pouvoient faire tout au plus que soixante mille hommes de pied, & peut-être dix à douze mille chevaux, en y comprenant la cavalerie étrangére, un Général ait pû enfermer au dedans de ses lignes quatre-vingts mille ennemis, & résister au dehors à une armée de plus de deux cens quarante mille, qui vinrent pour secourir la place assiégée. Aussi Paterculus, dans son style d'éxagération & de flaterie, assure-t-il [a] qu'à peine conçoit-on qu'un homme ait été capable de tenter une telle entreprise, mais qu'il n'y avoit qu'un Dieu qui pût l'achever. Tenons-nous-en à l'expression

a Circa Alesiam tantæ res gestæ, quantas audere vix hominis; perficere, penè nullius, nisi Dei, *Vell.* II. 47.

AN. R. 700. Av. J.C. 52.

plus modeste & plus sensée de Plutarque : & joignons-y le jugement qu'a porté de ce siége un grand Capitaine du siécle passé. C'est le Duc de Rohan, dont voici les propres termes.

Le parfait Capitaine. p. 54. Edit. de 1744.

„ César n'est pas moins admirable „ aux siéges des places, qu'à ses autres „ actions de guerre. Car tout ce que les „ plus excellens Capitaines modernes „ pratiquent, est puisé de ses actions : & „ tout ce que nous admirons d'Ostende, de Bréda, de Bolduc, & de plusieurs siéges du feu Prince Maurice, „ qui a surpassé tous les autres en cette „ matiére-là, est infiniment au dessous „ des deux circonvallations d'Alise, où „ l'industrie, le travail, & le peu de „ tems auquel elles ont été achevées, „ surpassent de bien loin tout ce qui s'est „ fait ailleurs. Je sais que l'invention de „ la poudre & de l'artillerie a changé la „ maniére des fortifications, des attaques & défenses des places ; mais non „ de telle sorte, que les principaux fondemens sur lesquels on les a établies „ ne soient pris particuliérement de César, qui en cette affaire a surpassé tous „ les Capitaines Romains. „

Ainsi parloit le Duc de Rohan il y a plus de six vingts ans. Comme depuis ce tems

la

la ſcience de la guerre s'eſt extrémement perfectionnée, je n'oſe étendre ſa réfléxion juſqu'à nos jours. Mais autant qu'il m'eſt permis de raiſonner ſur un art ſi fort au deſſus de mes connoiſſances, je m'imagine que les principes ſont toujours les mêmes, quelque différence qu'il y ait dans la maniére de l'exécution.

Ceux de mes Lecteurs qui voudront s'inſtruire des détails du ſiége d'Aliſe & de tous les travaux de Céſar devant cette place, trouveront ſatisfaction dans un morceau inſéré à la fin des Eclairciſſemens Géographiques ſur la Gaule donnés par M. d'Anville. Ce morceau explique très doctement le texte de Céſar, & eſt accompagné d'une Carte Topographique des environs d'Aliſe, qui jette une grande lumiére ſur la deſcription du ſiége. Si je me propoſois de le raconter avec étendue, je ne pourrois mieux faire que de tranſporter ici le ſavant Ecrit dont je parle. Mais ſuivant mon plan ordinaire j'abrégerai ce récit, m'attachant plus à ce qui fait connoître les hommes, qu'à ce qui regarde préciſément l'art de la guerre.

Céſar avoit obſervé que les Gaulois, comme je l'ai dit, étoient conſternés

AN. R. 700. Av. J.C. 52.

de la défaite de leur cavalerie, qui étoit la partie de leurs forces sur laquelle ils comptoient davantage. Il s'en détermina d'autant plus facilement à une entreprise aussi hazardeuse, que celle d'assiéger une place très grande & très forte, qui avoit actuellement au pied de ses murs une armée de quatre-vingts mille hommes. Car la ville d'Alise occupoit le haut de la montagne, que l'on appelle aujourd'hui le Mont-Auxois, & Vercingétorix étoit campé à mi-côte.

Travaux de César. Armée rassemblée de toute la Gaule pour secourir la place.

César commença donc à former une ligne de contrevallation, dans laquelle il enfermoit & la ville & le camp Gaulois, & dont le circuit devoit être de onze mille pas, c'est-à-dire d'un peu moins de quatre lieues. Avant que l'ouvrage fût achevé, Vercingétorix tenta un nouveau combat de cavalerie : mais le succès en fut le même que du précédent, & les Germains donnérent encore la victoire à la cavalerie Romaine.

Le Général Gaulois ne vit plus alors d'autre ressource, que celle d'une puissante armée qui vînt le dégager. Il renvoya sa cavalerie, ordonnant à chacun de se rendre dans sa ville & dans son pays, & d'obtenir de ses compatriotes qu'ils enrôllassent tous ceux qui étoient

en

en âge de porter les armes. Il recommanda ſurtout la diligence, leur repréſentant qu'il n'avoit du bled que pour trente jours, & quelque peu au delà en le ménageant avec une extrême œconomie. Qu'ils ne perdiſſent donc pas un moment, puiſque de la célérité du ſecours dépendoit la liberté de la nation, & le ſalut de l'élite de toute la jeuneſſe Gauloiſe. Après que la cavalerie fut partie, il fit entrer toute ſon armée dans la ville ; ſe rendit maître de tout ce qu'il y avoit de bleds & de vivres, qu'il diſtribuoit par compte & par meſure : & il ſe diſpoſa ainſi à attendre le ſecours.

Cependant Céſar pouſſoit ſes travaux, & il vint à bout d'en achever le contour, malgré les fréquentes ſorties des aſſiégés. Mais comme ſes lignes occupoient un grand terrain, & conſéquemment devenoient difficiles à garder, il en défendit toutes les approches par de nouveaux foſſés garnis de fortes paliſſades, & par des puits remplis de pieux pointus, qui ne débordoient de terre que de quatre doigts : il ſema auſſi toute la campagne de chauſſetrapes : enſorte que les ennemis rencontroient à chaque pas des piéges & des obſtacles qui les empêchoient d'avancer. Lorſque les

An. R. 700. Av. J.C. 52.

lignes de contrevallation furent finies, & la place par conséquent bien enfermée, César ajouta du côté de la campagne une circonvallation toute pareille, qui avoit quatorze mille pas de tour, c'est-à-dire, près de cinq lieues. Les nouvelles lignes étoient opposées au secours que Vercingétorix attendoit.

Toute la Gaule tant Celtique que Belgique se mettoit en mouvement pour préparer ce secours. On ne jugea pas néantmoins à propos d'assembler tous ceux qui étoient en état de porter les armes, comme l'avoit souhaité Vercingétorix. On se contenta d'imposer à chaque peuple un contingent : & toutes ces forces réunies formérent un corps de deux cens quarante mille hommes de pied & huit mille chevaux. Parmi les chefs de cette nombreuse armée se distinguoit Comius roi des Artésiens, qui jusqu'alors avoit paru très attaché aux intérêts des Romains, & en avoit été bien récompensé. Mais le zêle pour la liberté commune & pour la gloire de la Nation l'emportoit en lui sur tout autre motif, & effaçoit tout autre souvenir. Le rendez-vous général de tant de troupes fut le pays des Eduens. On y en fit la revûe : on nomma quatre com-

AN. R. 700. Av. J.C. 52.

commandans : on forma un conseil. Après quoi tous s'avancérent vers Alise, pleins de courage & de confiance, & persuadés que les Romains ne soutiendroient pas même la vûe d'une si prodigieuse multitude d'ennemis, qui les attaqueroit d'un côté, pendant que de l'autre les assiégés feroient une vigoureuse sortie.

Disette extrême dans Alise. Un des chefs propose de se nourrir de chair humaine.

Quelque diligence qu'eussent faite les chefs & les peuples de la Gaule, ils n'avoient pû se rendre au jour marqué, & la disette devenoit extrême dans Alise. Comme il n'y avoit aucun moyen de recevoir des nouvelles de ce qui se passoit au dehors, l'incertitude augmentoit le sentiment de la misére : & Vercingétorix ayant tenu conseil, quelques-uns vouloient qu'on se rendît, d'autres que l'on sortît sur les assiégeans pour avoir au moins la consolation de mourir les armes à la main. Un Arvernien, d'une haute naissance & d'une grande autorité, nommé Critognatus, proposa un avis différent, avis horrible & inhumain, mais qui fait connoître jusqu'où les Gaulois portoient le désir de conserver leur liberté.

„ Je ne daigne pas faire mention, „ dit-il, du sentiment de ceux qui se

An. R. 700. Av. J.C. 52.

„ déterminent pour une lâche & hon-
„ teuse servitude : ils ne méritent ni d'être
„ comptés pour citoyens, ni d'avoir
„ entrée dans ce conseil. J'en ai d'autres
„ à réfuter, qui veulent que nous sor-
„ tions de la place pour mourir en gens
„ de cœur. Ce parti a une apparence de
„ dignité, & seul il paroît soutenir la
„ gloire de notre ancienne vertu. Mais
„ pour moi je ne crains point de dire
„ que c'est [a] mollesse d'ame, & non pas
„ courage, qui inspire cette façon de
„ penser, & qui nous détourne de sup-
„ porter une disette de quelques jours.
„ Il est plus aisé de trouver des combat-
„ tans qui se livrent à la mort, que des
„ hommes patiens qui souffrent la dou-
„ leur avec constance. Cependant j'ap-
„ prouverois ce sentiment, qui a quel-
„ que chose de généreux, s'il ne s'agissoit
„ que de nos vies. Mais dans la délibé-
„ ration que nous avons à prendre, il
„ nous faut envisager toute la Gaule,
„ que nous avons appellée à notre se-
„ cours. Quatrevingts mille hommes
„ égorgés ici, quel découragement &
„ quelle consternation ne porteront-ils
„ pas

a Animi est ista mollities non virtus, inopiam paulisper ferre non posse. Qui se ultro morti offerant faciliùs reperiuntur, quàm qui dolorem patienter ferant.

„ pas dans le cœur de leurs amis & de „ leurs proches, qui se verront obligés „ de combattre parmi des monceaux de „ cadavres ! Ne privez point de votre „ secours ceux qui pour vous sauver „ s'exposent eux-mêmes aux plus grands „ périls ; & ne veuillez pas, par une „ témérité inconsidérée, & par foiblesse „ de courage, ruiner toutes les espé- „ rances de la Gaule, & la condamner „ à une perpétuelle servitude. Quoi ! „ parce que le secours n'est point arrivé „ au jour préfix, douteriez-vous de la „ fidélité & de la constance de vos com- „ patriotes ? Pensez-vous donc que ce „ soit par maniére de passe-tems que „ les Romains travaillent à ces lignes „ plus reculées vers la campagne ? Si „ vous ne recevez aucune nouvelle, „ parce que tout accès est fermé, assu- „ rez-vous de l'approche du secours sur „ le témoignage de vos ennemis mêmes, „ qui dans la frayeur qu'ils en ont, de- „ meurent attachés à l'ouvrage sans se „ donner de relâche ni le jour ni la „ nuit.

AN. R. 700. AV. J.C. 52.

„ Quel est donc l'avis que je propose ? „ C'est d'imiter ce qu'ont fait nos péres „ dans une guerre dont l'objet étoit bien „ moins intéressant, que celui qui nous

 „ met

AN. R. 700. Av. J.C. 52.

„ met aujourd'hui les armes à la main.
„ Contraints par les Cimbres & les
„ Teutons à ſe renfermer dans les villes,
„ & réduits à une diſette ſemblable à
„ celle que nous éprouvons ; plûtôt que
„ de ſe rendre aux ennemis, ils aimé-
„ rent mieux ſacrifier à leur ſubſiſtance
„ les corps de ceux que la foibleſſe de
„ l'âge empêchoit de pouvoir ſervir la
„ patrie. Cet exemple nous autoriſe.
„ Mais quand nous ne l'aurions pas, &
„ qu'il s'agiroit pour nous de le donner
„ à la poſtérité, le motif qui nous ani-
„ me, l'intérêt de la liberté commune,
„ ſuffiroit pour juſtifier notre conduite.
„ Quelle différence entre la guerre des
„ Cimbres & celle-ci ? Les Cimbres,
„ après avoir ravagé la Gaule, & y avoir
„ cauſé bien du dégât, ſortirent enfin
„ de deſſus nos terres, & allérent cher-
„ cher d'autres pays, nous laiſſant en
„ poſſeſſion de nos uſages, de nos loix,
„ de nos campagnes, de notre liberté.
„ Mais les Romains que veulent-ils ? à
„ quoi tendent-ils ? Vous le ſavez. Piqués
„ de jalouſie contre les peuples dont la
„ gloire des armes fait ombrage à la
„ leur, ils prétendent s'établir dans leurs
„ terres & dans leurs villes, & leur im-
„ poſer un eſclavage éternel. Jamais dans

„ tou-

„ toutes leurs guerres ils n'ont eu d'au- „ tre objet. Et si vous êtes moins in- „ struits de ce qui se passe chez les na- „ tions éloignées, jettez les yeux sur „ cette partie de la Gaule, qui réduite „ en Province Romaine, a perdu tous „ ses droits, ne se gouverne plus par „ les loix de ses ancêtres, & soumise „ aux faisceaux & aux haches, souffre „ toutes les indignités de la servitude.„

An. R. 703. Av. J.C. 52.

Ce conseil, qui révolte si fort l'humanité, ne fit point horreur à ceux qui l'entendoient. Ils résolurent d'en venir jusques-là, si la nécessité les y contraignoit, plutôt que de se rendre. Cependant ils tentérent une autre ressource, moins odieuse, mais qui n'est guéres moins inhumaine : ce fut de mettre dehors les bouches inutiles. Les Mandubiens, à qui appartenoit la ville, en furent chassés avec leurs femmes & leurs enfans. César ne voulut point les recevoir. Ainsi cette troupe infortunée périt misérablement entre le camp & les murs de la place.

Arrivée de l'armée Gauloise. Trois combats donnés.

Enfin l'armée tant attendue arrive, & vient se camper sur une colline à cinq cens pas des lignes des Romains. Le lendemain la cavalerie Gauloise remplit une plaine d'environ trois mille pas de

AN. R. 700. Av. J. C. 52. cutifs, où César demeure toujours vainqueur.

de longueur, qui étoit vûe de la ville. Ce fut une joie inexprimable pour les assiégés : ils comptent que le moment de leur délivrance est proche : & pour ne se pas manquer à eux-mêmes, ils sortent de la place, & se préparent à seconder par une vive attaque les efforts de ceux qui venoient à leur secours. Mais leur espérance fut vaine. Ils ne firent pas de grands exploits par eux-mêmes ; & la cavalerie de l'armée Gauloise, après avoir combattu jusqu'au soir, fut enfin repoussée par la valeur sur tout des Germains, & se retira avec perte.

Après l'intervalle d'un jour, les Gaulois reviennent à la charge, & sur le minuit ils entreprennent de forcer les lignes du côté de la plaine. En même tems Vercingétorix averti par leurs cris, fait aussi une sortie. Les Romains, qui se tenoient alerte, & qui tous avoient leurs postes marqués, accourent au bruit, & se mettent de toutes parts en état de défense. L'assaut fut rude du côté de la campagne. Les Gaulois aidoient leur bravoure de toutes les inventions propres à combler des fossés, ou à détruire des remparts; fascines, crocs & mains de fer, & autres semblables. Les Ro-

Romains ne se défendoient pas avec moins de valeur: & de plus les ouvrages de César se défendoient par eux-mêmes. Toutes les approches étoient tellement embarrassées par ces puits, ces pieux, ces chaussetrapes dont j'ai parlé, que la plûpart des assaillans ou tomboient, ou s'enferroient avant que de pouvoir aborder. Le jour venu ils n'avoient pû forcer aucune partie des lignes; & craignant d'être pris en flanc par des troupes Romaines qui occupoient une hauteur à leur gauche, ils abandonnérent leur entreprise. Les assiégés, qui avec beaucoup de peine avoient encore moins fait, rentrérent pareillement dans la ville.

An. R. 700. Av. J.C. 52.

Deux tentatives inutiles n'avoient point rebuté les Gaulois. Ils cherchérent l'endroit foible des lignes des Romains, & ils le trouvérent. Au Septentrion de la ville étoit une colline d'un trop grand contour pour être enfermée dans la circonvallation: ensorte que les Romains s'étoient logés sur la pente, dominés conséquemment par le sommet. Là campoient deux légions, sous les ordres de deux Lieutenans Généraux, Antistius Rhéginus & Caninius Rébilus. Les Gaulois instruits de tout ce détail

par

AN. R. 700. Av. J.C. 52.

par les gens du pays, détachent cinquante cinq mille hommes de leurs meilleures troupes, qui ayant marché pendant la nuit, & s'étant tenus pendant tout le matin derriére la montagne pour se rafraîchir & se reposer, vers midi paroissent tout d'un coup, & livrent un assaut furieux au quartier des deux légions. En même tems la cavalerie s'avance dans la plaine, toute l'armée se montre à la tête du camp: & Vercingétorix, qui de la citadelle d'Alise voyoit tous ces mouvemens, fait une nouvelle sortie plus vive que les précédentes.

Les Romains attaqués de tant de côtés à la fois avoient peine à suffire à tout. Ce qui les inquiétoit le plus, ce n'étoient pas les ennemis que chacun avoit en tête, mais les cris des combattans qu'ils entendoient derriére eux, & qui les avertissoient que leur salut dépendoit de la valeur d'autrui. D'ailleurs comme l'imagination se joue sur les objets absens, & souvent les grossit, le péril des endroits éloignés étoit celui qu'ils jugeoient le plus grand. César se choisit un poste d'où il découvrit tout, & de là il donnoit ses ordres & envoyoit du renfort à ceux qui en avoient besoin.

Ver-

Vercingétorix d'une part, & de l'autre ceux qui attaquoient le camp d'Antistius & de Rébilus, firent des prodiges en ce jour. Peu s'en fallut que par ces deux endroits les lignes ne fussent forcées. César remédia à tout. Il fit marcher à diverses reprises des troupes fraîches pour soutenir celles qui étoient fatiguées du combat : il se transporta en personne de l'un & de l'autre côté : & sa présence détermina par tout la victoire. La déroute du détachement de l'armée Gauloise fut entiére. Le Commandant fut fait prisonnier : un autre des principaux chefs resta mort sur la place : soixante & quatorze drapeaux furent pris & apportés à César : enfin d'un si grand nombre de combattans il y en eut très peu qui pussent regagner le camp des Gaulois. Ils y portérent l'épouvante & le désordre. Tout prit la fuite : & si la lassitude après un si rude combat eût permis aux vainqueurs de se mettre à la poursuite des fuyards, une armée si nombreuse auroit pû être entiérement exterminée. Sur le minuit César détacha sa cavalerie, qui atteignit les plus tardifs, en fit un grand carnage, en emmena plusieurs prisonniers, & dissipa si bien le reste, qu'il n'en demeura

An. R. 700.
Av. J.C. 52.

L'armée Gauloise est dissipée.

AN. R. 700. Av. J.C. 52.

meura pas un seul peloton, qui osât paroître en campagne.

Les assiégés se rendent. Vercingétorix prisonnier.

Les assiégés n'avoient plus de ressource, ni par conséquent d'autre parti que celui de se rendre à discrétion. Vercingétorix assembla le conseil, & parla en héros. Il dit que ce n'étoit point son intérêt particulier, mais la cause commune de la liberté de la nation, qui avoit été le motif de tout ce qu'il avoit fait: & que puisque c'étoit une nécessité de céder à la Fortune, il s'offroit pour être leur victime, soit qu'ils voulussent par sa mort désarmer la colére du vainqueur, ou le livrer vivant. On députa sur le champ à César pour lui demander ses ordres. Il exigea que les armes & tous les chefs lui fussent livrés sur le champ. Les assiégés ne se refusérent à rien. Ils jettérent leurs armes dans le fossé; ils amenérent tous leurs commandans à César, qui étoit à la tête de ses lignes. Vercingétorix, au rapport de Plutarque, affecta de la pompe & du faste jusques dans ce moment d'une si profonde humiliation. Armé de pied en cap, montant un cheval richement orné, il s'approcha de César; & après avoir caracollé autour de lui, il descendit de cheval, quitta ses armes, & vint se pro-

sterner

ſterner aux pieds du vainqueur. S'il eſpéroit obtenir ſa grace, comme l'a écrit Dion, il ſe trompa. Il fut retenu priſonnier, & gardé pour être mené en triomphe.

AN. R. 700. AV. J.C. 52.

Tous ceux qui étoient dans Aliſe demeurérent priſonniers de guerre & eſclaves. Céſar les diſtribua à ſes ſoldats, un à chacun. Seulement il ſe réſerva vingt mille tant Eduens qu'Arverniens, dont il vouloit ſe ſervir pour regagner ces deux puiſſans peuples. Il réuſſit. Les uns & les autres recoururent à ſa clémence, & ayant obtenu la paix ils recouvrérent leurs concitoyens.

Céſar paſſe l'hiver dans la Gaule.

Ainſi finit cette campagne, la plus difficile & la plus périlleuſe qui ait exercé le courage & l'habileté de Céſar dans les Gaules. Quelque grande & quelque glorieuſe que fût la victoire qu'il y avoit remportée, il ne comptoit point encore avoir entiérement dompté la fierté Gauloiſe : & il avoit raiſon. Il réſolut donc de ne point s'éloigner de ſon armée pendant l'hiver, & ſe fixa à Bibracté, capitale des Eduens, ayant envoyé ſes légions prendre leurs quartiers ſur les terres de différens peuples, mais à portée pour la plûpart de ſe donner la main, ſi le beſoin le requéroit.

AN. R. 701. Av. J.C. 51.

SER. SULPICIUS RUFUS.
M. CLAUDIUS MARCELLUS.

Commentaires de César continués par un de ses amis. *De B. Gall.* VIII.

Jusqu'ici nous avons eu César pour guide dans le récit de ses exploits. Le tems lui a manqué pour rédiger ses deux derniéres campagnes dans les Gaules. Un de ses amis, soit Hirtius, soit Oppius, soit quelque autre, y a suppléé, & a composé un huitiéme livre, qui sert de continuation & d'achévement aux sept livres écrits par César.

Cet écrivain, dans une courte préface adressée à Balbus, qui étoit comme lui étroitement lié avec César, fait des Commentaires de son Général un éloge, que l'on me saura gré, comme je l'espére, d'insérer ici. „ On [a] convient, „ dit-il, que les ouvrages les plus travail- „ lés ne peuvent entrer en comparaison „ avec l'élégance & les graces naturelles „ des Commentaires de César *. Il ne „ les a donnés que comme des Mé- „ moires

a Constat inter omnes, nihil tam operosè ab aliis esse perfectum, quod non horum elegantiâ Commentariorum superetur: qui sunt editi, ne scientia tantarum rerum scriptoribus deesset; adeoque probantur omnium judicio, ut prærepta, non præbita facultas scri-

* *C'est précisément le même jugement que Cicéron a porté des Commentaires de César, „ Rien de plus „ uni, dit Cicéron, rien de plus simple. César y expose „ les choses toutes nues, sans aucun ornement, comme*

„ moires qui pussent servir à l'instruction „ des Historiens futurs. Mais ils sont „ tellement goûtés & estimés de tout „ le monde, que loin de servir de ma- „ tériaux à ceux qui voudroient écrire „ l'Histoire, ils leur font tomber la „ plume des mains. Et c'est ce qui nous „ paroît encore plus digne d'admiration „ qu'aux autres, qui ne peuvent juger „ que de la bonté de l'ouvrage en lui- „ même, au lieu que nous savons de „ plus avec quelle facilité & quelle ra- „ pidité il a été écrit.„

Il n'est pas étonnant que le Continuateur ayant une si haute idée de l'ouvrage qu'il

ptoribus videatur. Cujus tamen rei major nostra quàm reliquorum est admiratio. Ceteri enim, quàm bene atque emendatè, nos etiam quam facilè atque celeriter eos confecerit scimus.

„ *ne se proposant que de fournir les matériaux d'une* „ *Histoire. En cela il a fait plaisir aux sots, qui en-* „ *treprendront d'ajuster & de farder cette aimable sim-* „ *plicité. Mais les hommes sensés & judicieux se don-* „ *neront bien de garde d'y toucher. Car en Histoire,* „ *rien n'est plus parfait qu'une brièveté accompagnée* „ *de la pureté du langage & de la clarté.* „ Nudi sunt (Commentarii Cæsaris,) recti, & venusti, omni ornatu orationis, tanquam veste, detracto. Sed dum alios voluit habere parata, unde sumerent qui vellent scribere historiam, ineptis gratum fortasse fecit, qui volunt illa calamistris inurere; sanos quidem homines à scribendo deterruit. Nihil enim est in Historia, purâ & illustri brevitate dulcius. *Cic. Bruto, n. 262.*

An. R. 701. Av. J.C. 51.

qu'il compléte, redoute la comparaiſon, & ſe croie même incapable de la ſoutenir. Il eſt réellement au deſſous de ſon modéle, pour cette clarté inimitable du tour de phraſe, & pour cette ſimplicité, je ne dirai pas ingénue, mais imitant parfaitement l'ingénuité, qui ſemble ne prévenir preſque ſur rien le jugement du Lecteur, & le mettre ſimplement à portée de juger. On ſent dans ce huitiéme livre une attention qui ne paroît point du tout dans les ſept précédens, ſoit à faire valoir les actions de Céſar, ſoit à excuſer celles qui pourroient ſembler dignes de blâme. Mais on peut être inférieur à Céſar, & mériter encore beaucoup d'eſtime. Le morceau dont je parle, & d'après lequel je vais travailler, eſt dans le cas: & nous devons nous eſtimer heureux d'avoir du même Auteur des Mémoires ſur les guerres de Céſar en Egypte, & en Afrique. Les Ecrivains Grecs ne nous offrent rien qui en approche ſur ces grands événemens.

Nouveau plan des Gaulois pour ſoutenir & continuer la guerre.

La précaution que Céſar avoit priſe d'hiverner dans la Gaule, ne fut point inutile. Les Gaulois ne ſe façonnoient point au joug : & voyant que l'année précédente la réunion de leurs forces ne leur

leur avoit point réussi, ils suivirent un autre systême. Ce fut d'exciter autant de guerres ; & de former autant d'armées différentes, qu'ils étoient de peuples considérables. Ils pensérent que les Romains n'auroient ni assez de troupes, ni assez de tems, pour les réduire tous l'un après l'autre ; & que si quelqu'un en souffroit, il ne devoit pas se plaindre d'acheter au prix de son mal particulier la liberté commune de toute la nation.

An. R. 701. Av. J.C. 51.

César, qui fut instruit de leur dessein, ne leur laissa pas le tems de l'exécuter. Au plus fort de l'hiver il marcha avec deux légions contre les Bituriges, les soumit en quarante jours, & les força de lui donner des otages. De retour à Bibracté, il apprit que les Carnutes remuoient. Aussitôt il part, & prenant deux autres légions, il entre sur les terres des rebelles, y fait le dégât, & dissipe les attroupemens qui commençoient à se former. Ceux qui échapérent au fer des vainqueurs n'eurent d'autre ressource que de se disperser de côté & d'autre chez les peuples voisins. C'est à ces deux expéditions que César passa son hiver.

César pendant l'hiver subjugue les Bituriges, & disperse les Carnutes.

Au commencement du printems, les Bellovaques lui donnérent une occupation

Guerre des Bellovaques.

AN. R. 701. Av. J.C. 51.

tion plus sérieuse & plus difficile. Ces peuples, les plus fiers & les plus belliqueux des Belges, n'avoient point voulu fournir leur contingent pour l'armée qui marchoit au secours de Vercingétorix, prétendant faire la guerre par eux-mêmes, & ne recevoir les ordres de personne. Seulement les sollicitations pressantes de l'Artésien Comius les avoient engagés à donner à la Ligue deux mille hommes. Comme donc ils n'avoient eu que très peu de part à la disgrace que la Gaule avoit éprouvée devant Alise, ils avoient conservé toute leur fierté, aussi bien que toutes leurs forces; & s'étant réunis avec quelques peuples leurs voisins, ils assemblérent de nombreuses troupes, se préparant à entrer dans le Soissonnois, qui dépendoit des Rhémois, alliés des Romains. Les chefs de l'armée confédérée étoient Corréus, de la nation des Bellovaques, & Comius. A ces nouvelles César mena contre eux un corps de quatre légions, choisissant celles qui étoient reposées. Car [a] pendant qu'il ne se ménageoit point lui-même, courant sans cesse de péril en péril, & de fatigue en fatigue,

ques, conduite par eux avec autant d'habileté que de bravoure.

[a] Perpetuo suo labore in vicem legionibus expeditionum onus injungebat.

gue, il avoit grande attention à ménager ses soldats, & à faire rouler entre ses Légions les travaux & les dangers des expéditions militaires.

Je n'entrerai point dans le détail des opérations de cette guerre, qui fut conduite par les Bellovaques & leurs alliés avec autant d'habileté que de bravoure. Voici un trait qui fera connoître leur adresse & leur ruse. Les armées avoient été longtems en présence, & il s'étoit livré presque tous les jours de petits combats, dans lesquels les Gaulois avoient eu souvent l'avantage. César ne se croyant point assez fort avec ce qu'il avoit de troupes, manda trois légions, qui lui furent amenées par Trébonius. A l'approche de ce renfort, les Bellovaques crurent devoir se retirer. Mais la retraite n'étoit pas facile devant un ennemi tel que César. Ils s'avisérent d'un stratagême. Ce fut d'amasser à la tête de leur bataille tout ce qu'ils avoient de fascines dans leur camp. Lorsque la pile fut élevée, sur le soir ils y mirent le feu. A la faveur de cet incendie, qui les déroboit à la vûe des Romains, ils partirent en toute diligence, & ayant échapé ainsi à César, qui se douta de leur dessein, mais dont la flâme arrêta la

AN. R. 701. AV. J.C. 51.

pourſuite, & qui craignit même quelque embuſcade, ils allérent ſe camper dans un lieu très fort à dix mille pas de celui qu'ils avoient abandonné.

Pour ce qui eſt de la bravoure des Bellovaques, elle eſt louée en toute occaſion dans les Commentaires de Céſar. Mais je ne dois pas omettre ici l'exemple ſignalé qu'en donna leur Commandant. Dans la derniére action où ils furent entiérement défaits, lorſque tout étoit déſeſpéré, & que chacun ne ſongeoit qu'à la fuite, nul danger ne put forcer Corréus à quitter le combat; nulle invitation des ennemis ne put l'engager à ſe rendre. Il combattit juſqu'au bout avec un courage invincible, & comme il bleſſoit pluſieurs des Romains, il les contraignit enfin de tirer ſur lui, & fut tué ſur la place.

Une pareille valeur s'étoit fait remarquer dans le commandant des Rhémois, qui combattoient pour le parti contraire, & avoient envoyé à Céſar un ſecours de cavalerie. Le chef de cette cavalerie étoit Vertiſcus, l'un des premiers de la nation, mais tellement avancé en âge qu'il pouvoit à peine ſe tenir à cheval. Cependant, ſuivant les maximes Gauloiſes, il ne crut point que ſa vieilleſſe

lesse le dispensât, ni d'accepter le commandement qu'on lui offroit, ni d'aller aux coups dans l'occasion. Il mourut dans le lit d'honneur, en combattant à la tête de sa cavalerie, qui avoit été surprise dans une embuscade dressée par les Bellovaques.

AN. R. 701. AV. J.C. 51.

J'ai déja dit que l'action dans laquelle Corréus fut tué, termina la guerre. Les vaincus en furent quittes pour donner des otages à César, & lui promettre fidélité. Il n'y eut que Comius qui ne voulut point entendre parler de se soumettre, ayant une raison particuliére & personnelle de se défier des Romains. Voici le fait.

Ils sont vaincus & se soumettent.

Nous avons vû cet Artésien constamment attaché à César, jusqu'à lui rendre d'importans services, surtout dans l'expédition contre la Grande Bretagne. Depuis il avoit changé de systême, & la gloire de rétablir la Nation Gauloise en liberté avoit touché son cœur. Ainsi pendant l'hiver qui précéda la grande révolte des Gaules, il travailloit à soulever les peuples de son canton, & à les faire entrer dans la Ligue générale. César étoit alors dans la Gaule Cisalpine. Labiénus, instruit des manœuvres secrétes de Comius, crut qu'avec un per-

Comius résolu de ne se fier jamais à aucun Romain, se retire en Germanie. Raison de cette défiance.

AN. R. 70. Av. J.C. 51.

fide il étoit permis d'user de perfidie. Il ne voulut pas le mander pour se rendre maître de sa personne, craignant de n'être pas obéi, & de lui donner par là un avertissement de se tenir sur ses gardes. Il lui détacha Voluſénus Quadratus pour l'attirer à une entrevue, dans laquelle des Centurions Romains avoient ordre de le tuer. Comius vint à l'entrevûe, & Voluſénus lui ayant pris la main, un Centurion lui déchargea un coup d'épée sur la tête. Auſſitôt les Gaulois qui accompagnoient Comius tirent eux-mêmes leurs épées: les Romains en font autant. Il n'y eut pas néantmoins de combat; & ils ne cherchérent de part & d'autre qu'à se retirer, les Romains parce qu'ils croyoient que la bleſſure de Comius étoit mortelle, & les Gaulois parce qu'ils appréhendoient une embuscade. De ce moment Comius prit une ferme résolution de ne jamais se trouver en un même lieu avec aucun Romain: & en conséquence, lorsque les Bellovaques firent leur paix, il alla chercher une retraite chez les Germains.

César travaille à pacifier la

César paſſa le reste de la campagne à achever de pacifier la Gaule par lui-même ou par ses Lieutenans. C'étoit la hui-

huitiéme année de son commandement, & il se faisoit un point capital de laisser la Province parfaitement soumise, lorsqu'il en sortiroit. Ainsi il crut ne devoir rien omettre pour éteindre dans les différentes parties de la Gaule toutes les étincelles du grand feu qui l'avoit embrasée l'année précédente, & pour forcer tous ceux qui persistoient encore dans la révolte, à mettre bas les armes.

AN. R. 701 Av. J.C. 51. Gaule, en mêlant la douceur & la clémence à la force des armes.

Pendant que ses Lieutenans agissoient en divers endroits selon ce plan, il se chargea lui-même de venger de nouveau les quinze cohortes qu'Ambiorix lui avoit détruites dans le pays des Eburons. Il étoit extrémement piqué de n'avoir pû parvenir à réduire sous sa puissance ce perfide Gaulois. Il voulut au moins, par les dégâts horribles qu'il renouvella dans son pays, le rendre tellement odieux à ses compatriotes, qui souffroient de très grands maux à cause de lui, que jamais il ne pût espérer de regagner leur amitié, ni d'être reçu par eux dans ses anciens domaines.

Cette expédition ne le retint pas longtems. Au retour il laissa Marc-Antoine son Questeur avec quinze cohortes dans le pays des Bellovaques, afin de tenir

An. R. 701. Av. J.C. 51.

les Belges dans le respect. Il alla lui-même se montrer aux autres peuples, chez qui la tranquillité n'étoit pas pleinement rétablie : & en même tems qu'il exigeoit d'eux des otages en vûe de s'assurer de leur fidélité, il les consoloit par des maniéres pleines de douceur, & tâchoit de bannir de leurs cœurs des craintes qui auroient pû les porter à une nouvelle révolte.

Il visita en particulier les Carnutes, qui avoient donné le signal de la rébellion générale, & de plus massacré dans Génabum un grand nombre de Romains. La grandeur d'un tel forfait leur faisoit appréhender une vengeance rigoureuse qui s'étendit sur toute la nation. César leur promit le pardon, pourvû qu'ils lui livrassent Guturvatus, qui avoit été le boutefeu de la guerre & l'auteur du massacre. Quoique ce malheureux se cachât soigneusement, il ne lui fut pas possible de se dérober aux recherches de tout un peuple qui avoit un si grand intérêt à le découvrir. Il fut donc amené à César, qui, dit son Continuateur, se vit forcé par les cris de ses soldats de faire violence à sa clémence naturelle. Les Romains imputoient à Guturvatus tous les dangers qu'ils

qu'ils avoient courus, toutes les pertes qu'ils avoient faites. Il fut donc battu de verges & eut la tête tranchée. La politique de César, qui vouloit mêler la févérité à la douceur, eut je croi pour le moins autant de part à ce fupplice, que les clameurs des foldats. C'eft une rufe qu'il a employée plus d'une fois, que de fe faire demander par les troupes ce qu'il eût cru trop odieux d'ordonner par lui-même.

AN. R. 701. Av. J.C. 51.

Ce fut dans ce pays qu'il apprit que la réfiftance opiniâtre des habitans d'Uxellodunum * dans le Querci arrêtoit les progrès des armes Romaines, commandées dans ces cantons par Caninius Rébilus & C. Fabius. Ces deux Lieutenans Généraux, ayant fous leurs ordres l'un deux légions, l'autre vingt-cinq cohortes, avoient d'abord diffipé une armée nombreufe, qui s'étoit formée dans le Poitou des reftes de la grande rébellion, & qui avoit pour principaux chefs Dumnacus Angevin & Drapès Sénonois. Dumnacus fe retira aux extrémités de la Gaule : Drapès alla joindre Lutérius, Prince, ou du moins l'un des pre-

Exploits de Caninius & de Fabius entre la Loire & la Garonne.

Siége d'Uxelloduni.

* *La pofition de cette ville n'eft pas conftante. Plufieurs penfent que la montagne fur laquelle elle étoit fituée eft* le Puech d'Uffelou, *fur les confins du Querci & du Limofin, près de* Martel.

AN. R. 701. AV. J.C. 51.

premiers Seigneurs du Querci, ennemi irréconciliable des Romains ; qui sous les ordres de Vercingétorix avoit tenté une irruption dans la Province Romaine ; & qui ensuite enfermé dans Alise, & s'en étant sauvé, sans que nous puissions dire comment, se tenoit toujours en armes, & ne pouvoit se résoudre à fléchir sous la loi du vainqueur. Comme ils ne se sentoient pas en état de tenir la campagne en présence de Caninius, qui s'étoit mis à la poursuite de Drapès, ils se renfermérent dans Uxellodunum, place très forte, & environnée de toutes parts de rochers si escarpés, qu'il étoit difficile à des gens armés d'y monter, quand même il n'y eut eu personne pour leur en défendre les approches. Caninius néantmoins vint camper devant la place, & se prépara à l'assiéger.

L'expérience du siége d'Alise avoit appris à Lutérius de quelle façon les Romains savoient enfermer une ville, & empêcher que rien ne pût entrer. Il connut donc & représenta la nécessité de se hâter de munir Uxellodunum de toutes les provisions nécessaires, avant que les ennemis eussent eu le tems de former leurs lignes redoutables. En consé-

conséquence il sortit avec Drapès à la tête de la plus grande partie des forces qui étoient dans la place, pour aller assembler un grand convoi. Mais quand il s'agit de le faire entrer, Caninius tomba sur eux, pilla le convoi, défit leurs troupes. Drapès fut pris dans le combat, & Lutérius eut assez de peine à s'échaper. La garnison restée dans Uxellodunum n'étoit que de deux mille hommes. Mais les habitans étoient braves. Ainsi quoique Caninius commençât à tracer une ligne de contrevallation, & que Fabius fut venu se joindre à lui, ils s'opiniâtrérent à défendre leur place.

An. R. 701. Av. J.C. 51.

César averti de l'état des choses, crut sa présence nécessaire à ce siége, & s'y transporta en diligence avec sa cavalerie, ordonnant à deux légions de le suivre. Il y vint dans la résolution de faire un exemple des Uxellodunois : de peur que, si leur résistance demeuroit impunie, les autres villes situées dans des lieux forts & avantageux ne fussent tentées de les imiter : ce qui pouvoit d'autant plus aisément arriver, que tous les peuples de la Gaule savoient qu'il ne lui restoit plus qu'une campagne à passer dans sa province; ensorte qu'ils n'avoient besoin que de se soutenir encore

César s'y transporte en personne, & force les assiégés à se rendre à discrétion.

An. R. 701.
Av. J.C. 51.

une année, pour être déformais délivrés de toute crainte.

La place étoit fournie de vivres pour le nombre de bouches qu'elle avoit à nourrir. C'eſt pourquoi, ſi on ſe réduiſoit à l'affamer, le ſiége pouvoit devenir plus long. Céſar réſolut de couper l'eau aux aſſiégés. Ils la tiroient, partie de la riviére, qui environnoit preſque entiérement le pied de la montagne ſur laquelle la ville étoit bâtie, partie d'une grande & abondante ſource qui couloit aux pieds de leurs murs. Céſar commença par leur rendre l'accès de la riviére impratiquable, en diſpoſant des archers & des frondeurs, & même des machines de guerre, qui accabloient de traits tout ce qui ſe montroit à l'autre bord.

Reſtoit la fontaine, qui étoit fort haut ſur la montagne, & ſous la main des habitans. Tout le monde dans le camp Romain ſouhaitoit de les priver de cette reſſource. Céſar ſeul vit le moyen d'y réuſſir. Il dreſſa une terraſſe de ſoixante pieds de haut, ſur laquelle il éleva une tour à dix étages: & en même tems il fit travailler à une mine pour pénétrer juſqu'à la naiſſance de la ſource. La terraſſe fut achevée la premiére,

miére, & comme la tour qu'elle portoit, & les batteries placées ſur cette tour dominoient la fontaine, les aſſiégés commencérent à en être fort incommodés, ne pouvant plus faire eau ſans s'expoſer à un très grand danger : enſorte que non ſeulement les bêtes, mais beaucoup d'hommes périſſoient par la ſoif. Ils réſolurent donc de tenter un puiſſant effort pour ruiner cet ouvrage des aſſiégeans.

Ils rempliſſent des tonneaux de ſuif, de poix, & de menu bois, & après y avoir mis le feu, ils les roulent vers les travaux des aſſiégeans. En même tems pour les empêcher d'éteindre le feu, ils ſortent en armes & les attaquent avec vigueur. Ils avoient l'avantage du terrain. Ainſi les Romains ſe trouvoient fort embarraſſés pour ſuffire en même tems à combattre & à défendre leurs ouvrages. Céſar fit faire une fauſſe attaque, comme voulant forcer les murs par eſcalade. La crainte de ce péril obligea les Uxellodunois de rentrer : & alors les Romains n'eurent pas de peine à éteindre le feu, dont leurs travaux n'avoient été que médiocrement endommagés.

AN. R. 701. Av. J.C. 51.

Cependant la constance des assiégés se soutenoit encore. Mais les Romains ayant enfin poussé leur mine jusqu'à la naissance de l'eau, & en conséquence la fontaine ayant tout d'un coup tari, le désespoir s'empara des Uxellodunois, qui regardérent cet événement comme l'effet non de l'industrie humaine, mais de la puissance des Dieux. Ils perdirent absolument courage, & se rendirent à discrétion. César les traita avec une rigueur qui ne lui étoit pas ordinaire, & que son Continuateur tâche d'excuser & de justifier en disant que ce Général avoit assez donné de preuves d'indulgence & de douceur, pour ne pas craindre qu'on le soupçonnât d'être enclin à la cruauté: mais qu'il ne voyoit aucun moyen de mettre fin à la guerre & aux rébellions des Gaulois, si la sévérité ne prenoit ici la place de sa clémence accoutumée. Il fit donc couper les mains à tous ceux qui avoient porté les armes dans Uxellodunum, leur laissant la vie, afin qu'ils servissent d'exemples subsistans qui intimidassent les autres. Drapès, effrayé apparemment de cette rigueur, se laissa mourir de faim dans sa prison. Quelque tems après Luté-

Lutérius, qui avoit erré çà & là, n'osant faire un long séjour en un même lieu, & changeant souvent d'asyle, fut livré à César par Epasnactus Arvernien. Surus Eduen, le seul de sa nation qui fût jusques là demeuré en armes, fut pris aussi vers ce même tems dans un combat de cavalerie, que Labiénus donna sur les terres de ceux de Tréves, & où il remporta la victoire.

AN. R. 701. Av. J. C. 51.

De tous les chefs de la derniére révolte il ne restoit plus que Comius qu'il n'eût pas encore été possible de réduire. Ses Artésiens l'avoient même abandonné, & s'étoient soumis aux vainqueurs. Il n'avoit qu'un nombre de cavaliers attachés à sa personne, avec lesquels il faisoit des courses, & enlevoit souvent les convois que l'on conduisoit aux quartiers d'hiver des Romains. Antoine commandoit dans ces cantons: & trouvant sans doute peu digne de lui de poursuivre un ennemi errant & fugitif, il chargea de ce soin ce même Volusénus, qui ayant eu commission de le tuer, n'avoit pû parvenir qu'à le faire blesser par un Centurion. Volusénus, animé par la haine, & par le dépit d'avoir une premiére fois manqué son coup, se mit en

Comius trompe par un artifice singulier Volusénus, qui le poursuivoit.

AN. R. 701. AV. J.C. 51.

Frontin. Stratag. II. 13.

en quête de grand courage. Il * se laissa pourtant tromper par l'Artésien d'une façon singuliére & qui a quelque chose d'assez plaisant. Comius avoit quelques barques à sa disposition pour passer dans la Grande Bretagne, s'il se trouvoit trop pressé. Il se vit réduit à tenter cette ressource dans un moment où le vent étoit favorable, mais où la mer étoit retirée, & avoit laissé ses bâtimens à sec. Il étoit perdu, si son ennemi se fût approché du rivage. Mais Comius, pour l'en détourner, étala les voiles au haut des mâts : & comme le vent les enfloit, Voluſénus, qui les vit de loin en cet état, crut que le Gaulois étoit en pleine navigation, & s'en retourna.

Il blesse Volusénus dans un combat, & fait ensuite sa paix.

Il y eut entre eux divers combats. Enfin dans une derniére occasion, où Comius fuyoit, le Romain emporté par l'ardeur de la poursuite courut sur lui assez mal accompagné. Comius s'en apperçut, & tournant bride subitement,

* *Selon Frontin, auteur de ce fait, ce fut César lui-même qui fut ainsi trompé par Comius. Mais outre qu'il paroit peu probable que César ait été la dupe d'un semblable artifice, je ne trouve rien dans les Commentaires qui marque qu'il se soit jamais attaché à poursuivre ce Gaulois. C'est ce qui m'a engagé à réformer le récit de Frontin, en substituant Volusénus à César.*

ment, il vient fondre sur Voluſénus, & lui perça la cuiſſe d'un violent coup de lance. Il ne put point l'achever, & même ſa troupe fut miſe en déſordre par les cavaliers Romains, qui s'étoient raſſemblés autour de leur commandant. L'Artéſien ſe ſauva, laiſſant ſon ennemi dans un état où l'on déſeſpéroit preſque de ſa vie.

An. R. 701. Av. J.C. 51.

Après ce combat, ſoit qu'il fût ſatisfait de s'être vengé, ſoit qu'il craignît de ſuccomber à la fin, parce qu'il avoit perdu une grande partie de ſon monde, il députa à Antoine, offrant de ſe ſoumettre à tout ce qu'on lui ordonneroit, & de ſe retirer dans le lieu qui lui ſeroit preſcrit. Seulement il demanda que l'on eût cet égard pour ſes juſtes craintes de ne point exiger qu'il parût devant aucun Romain. Antoine, qui avoit un fond de bonté & de généroſité naturelle, trouva ſes excuſes valables, reçut ſes otages, & lui accorda la paix. Ceci ſe paſſa vers les commencemens de l'hiver.

La Gaule entiérement pacifiée.

Céſar, après la priſe d'Uxellodunum, avoit employé la fin de la campagne à parcourir l'Aquitaine, où juſques-là il n'avoit jamais été en perſonne. Tous les peuples de cette contrée reconnurent

ſes

An. R. 701. Av. J.C. 51.

ses loix, & lui donnérent des otages. Ayant ainsi achevé de pacifier entiérement la Gaule, il vint à Narbonne, y fit la distribution des quartiers d'hiver de toutes ses légions, tint les Grands Jours de la Province Romaine, & récompensa les villes qui s'étoient distinguées par leur zéle & par leur fidélité à l'occasion de la révolte des Gaules : après quoi il se rendit chez les Belges pour passer l'hiver à Némétocenna *. En y arrivant il apprit la soumission de Comius.

* *Arras.*

An. R. 702. Av. J.C. 50.

L. ÆMILIUS PAULUS.
C. CLAUDIUS MARCELLUS.

César employe toute la neuviéme année de son commandement à calmer les esprits des Gaulois, & à les gagner par la douceur.

La neuviéme & derniére année que César passa dans les Gaules, fut toute pacifique. Deux causes le déterminérent à cette tranquillité. Il se trouvoit dans la nécessité de fixer sa principale attention du côté de Rome, où les négociations pour & contre ses intérêts furent poussées avec la derniére vivacité. Et de plus il s'étoit proposé pour objet dès la fin de la campagne précédente de travailler à remettre les esprits des Gaulois, & à calmer par la douceur ce mouvement & cette fermentation violente, que la terreur, quand elle est seule,

seule, est plus capable d'aigrir que d'appaiser. Il vouloit les accoutumer à vivre en paix sous l'empire du peuple Romain, après leur avoir fait éprouver la force de ses armes.

An. R. 702. Av. J.C. 50.

Il s'étudia donc, non seulement à éviter tout ce qui pouvoit rallumer un feu encore mal éteint, mais à étouffer les haines par un sentiment contraire d'amour & d'attachement; traitant les peuples avec honneur, accordant de grandes récompenses à ceux qui tenoient le premier rang parmi eux, n'imposant aucune nouvelle charge: de sorte que la Gaule fatiguée & épuisée par les disgraces continuelles d'une guerre toujours malheureuse, se livra volontiers aux charmes de la douceur & du repos qu'elle trouvoit dans la soumission. Il voulut néantmoins qu'elle payât un tribut annuel. Mais la somme étoit très modique: & quarante millions de sesterces, qui font cinq millions de livres Tournois, peuvent plûtôt être regardés comme une redevance, par laquelle la Gaule reconnoissoit la supériorité de Rome, que comme une imposition onéreuse.

Suet. Cæs. 25.

Au commencement de la belle saison, il fit un voyage dans la Gaule Cisalpine,

AN. R. 702. Av. J.C. 50.

pine, pour entretenir & échauffer le zêle qu'avoient eu de tout tems pour lui les villes municipales & les colonies de ces cantons, qui influoient beaucoup dans les affaires de Rome. Car ſon plan étoit, s'il n'eût point trouvé d'obſtacles, de demander le Conſulat l'année ſuivante, 703 de la fondation de la ville, pour le gérer en 704. Il fut reçu par tout avec des honneurs incroyables. Les portes des villes étoient ornées d'arcs de triomphe, les chemins ſemés de fleurs : on n'avoit rien épargné pour décorer tous les lieux où il devoit paſſer. Les peuples ſortoient en foule au devant de lui : les riches étaloient leur magnificence, les pauvres témoignoient leur affection & leur zêle. On immoloit des victimes : on dreſſoit des tables dans les places publiques & dans les temples. Rien ne reſſembloit davantage à la pompe d'un triomphe : & la Gaule Ciſalpine ſembloit prévenir celui que Rome ne pouvoit manquer de lui décerner.

Après avoir parcouru tout ce pays, Céſar retourna promtement à ſes quartiers d'hiver, & aſſembla ſes légions dans le pays de Tréves. Il paſſa la campagne à parcourir les différens peuples de la Gaule, réglant ſes marches ſur le beſoin

besoin de ses troupes, qu'il ne laissoit point trop longtems séjourner dans un même lieu, afin de les entretenir dans un mouvement, utile pour la santé des corps, & propre à prévenir les suites fâcheuses d'une entiére oisiveté.

Aux approches de l'hiver, il distribua ses légions en quartiers, & en plaça une partie chez les Belges, & l'autre chez les Eduens. Ces deux peuples étoient les plus capables de donner le ton à tous les autres; les Belges par leur bravoure, & les Eduens par l'autorité & la considération dont ils jouissoient. Ainsi César comptoit qu'en les maintenant tranquilles, il assuroit la tranquillité de toute la Gaule.

§. III.

Les Parthes entrent en Syrie, & sont repoussés par Cassius. Bibulus Proconsul de Syrie ne fait pas de grands exploits contre les Parthes. Constance de Bibulus à la mort de ses fils. Cicéron Proconsul de Cilicie. Raisons qui le déterminérent à accepter cet emploi. Ses exploits militaires. Il est proclamé Imperator. *Ce titre ne l'enfle point d'un vain orgueil. Il demande & obtient l'honneur des* Supplications, *contre l'avis de Caton,*

ton, qu'il avoit pourtant pressé de lui être favorable. Modération & sagesse de sa conduite par rapport à son prédécesseur. Equité, douceur, désintéressement de Cicéron dans l'exercice de sa Magistrature. Il résiste avec fermeté à une demande injuste de Brutus. Il tire d'un grand danger Ariobarzane Roi de Cappadoce. Il désire avec impatience la fin de son emploi. Dernier trait de son désintéressement & de sa fermeté. Il part, & sur sa route il apprend la mort d'Hortensius. Triomphe de Lentulus Spinther. Appius accusé par Dolabella, & absous. Il est créé Censeur avec Pison. Il se rend ridicule par une sévérité, qui ne convenoit pas au reste de sa conduite.

MOUVEMENS DES PARTHES.

AVant que d'entrer dans ce qui regarde les violentes contestations, qui amenérent enfin la guerre civile entre César & Pompée, je dois placer ici quelques faits qui en sont indépendans.

Les Parthes entrent en Syrie, & sont repoussés par Cassius.

Les Parthes, après la défaite & la mort de Crassus, se contentérent d'abord de reprendre tout ce que ce Général leur avoit enlevé dans la Mésopotamie. L'année suivante ils passérent eux-

eux-mêmes l'Euphrate, & se jettérent fur la Syrie, mais avec peu de forces, parce qu'ils comptoient trouver cette province dégarnie & sans défense. Ils se trompoient. Cassius, qui s'étoit sauvé du commun désastre, comme je l'ai rapporté, ayant rassemblé autour de lui les débris de la malheureuse armée de Crassus, en avoit formé un corps, qui repoussa aisément des troupes plus préparées à courir & à piller, qu'à combattre. Ce mauvais succès apprit aux Parthes qu'il ne leur étoit pas si facile, qu'ils l'avoient pensé, d'entamer la Syrie; mais la perte qu'ils avoient faite n'étoit pas assez considérable, pour leur en faire perdre l'espérance & le désir. Ils revinrent donc l'année d'après en plus grand nombre, ayant à leur tête Pacorus, fils d'Orode leur Roi, & Osacès, Général expérimenté, qui avoit été donné au jeune Prince pour conseil & pour modérateur. Ils se flattoient d'autant mieux de réussir, qu'ils comptoient sur l'affection des peuples, qui n'ayant pas lieu d'être satisfaits du gouvernement de leurs nouveaux maîtres, devoient être portés d'inclination à se jetter entre les bras d'une nation voisine,

Dio. l. XL.

AN. R. 700.

AN. R. 701.

& avec laquelle ils étoient en commerce depuis longtems.

Cæl. ad Cic l. VIII. Ep. 10.

La nouvelle de l'irruption des Parthes en Syrie allarma beaucoup les esprits dans Rome. On parloit déja d'envoyer ou Pompée, ou César contre ces terribles ennemis. D'autres vouloient que les Consuls partissent en diligence. La fermeté & la prudence de Cassius dissipérent toutes ces terreurs.

Les Parthes avoient poussé jusqu'à Antioche, qu'ils entreprirent d'insulter. Cassius, qui étoit dans la ville, les ayant repoussés avec vigueur, comme ils ignoroient totalement l'art d'assiéger les places, ils prirent le parti de se retirer, & tournérent vers une autre ville, nommée Antigonie *. Cassius les y suivit: & lorsqu'après une tentative inutile faite par

* *Je parle d'après Dion. Cependant Strabon, lib.* XVI. *& Diodore de Sicile, l.* XX. *rapportent que la ville d'Antigonie en Syrie, fondée par Antigonus, ne subsista que très peu de tems, & fut détruite par Séleucus. Ce qui augmente mes soupçons contre l'exactitude de Dion, c'est que Cicéron en parlant des exploits de Cassius, (l.* II. *ad Fam. Ep.* 10. *& ad Att.* V. 20.) *ne fait aucune mention d'Antigonie: & ses termes conduisent à penser que ce fut devant Antioche que se donna le combat où Osacès fut tué. Je serois assez porté à croire que ce n'est que sous Antioche que Cassius a b[a]tt[u] les Parthes: mais qu'il y a eu deux actions, dont la derniére fut décisive.*

par eux ſur cette derniére place, il les vit contraints de ſonger à s'en éloigner, il leur dreſſa ſur la route une embuſcade, dans laquelle il les envelopa, en tua un nombre conſidérable, & entre autres leur Général Oſacès. Après cette perte Pacorus ne crut pas qu'il fût ſûr pour lui de reſter ſur les terres des Romains. Ainſi Caſſius encore jeune, & n'ayant exercé d'autre charge que la Queſture, eut la gloire d'avoir préſervé la Syrie de l'invaſion des Parthes.

L. ÆMILIUS PAULUS.
C. CLAUDIUS MARCELLUS.

AN. R. 702. AV. J. C. 50.

Sur ces entrefaites arriva Bibulus, qui avoit été nommé peu de tems auparavant Gouverneur de cette Province. Bibulus étoit peu guerrier : & pendant l'année de ſon adminiſtration, les Parthes étant revenus à la charge, le Proconſul de Syrie, ſi nous en croyons Cicéron, ne mit pas le pied hors la porte d'Antioche, tant que les ennemis tinrent la campagne. Un mot de Céſar nous apprend qu'il ſe laiſſa même aſſiéger par eux. Dion rapporte qu'il donna de l'occupation aux Parthes dans leur propre pays, en fomentant la rébellion d'un Satrape contre le Roi Orode. Nous

Bibulus Proconſul de Syrie ne fait pas de grands exploits contre les Parthes.

L. VI. ad Att. Ep. 8.

Cæſ. de B. Civ. III. 31.

An. R. 702. Av. J.C. 50.

Nous avons très peu de détail sur toutes ces choses. Ce que j'y vois de plus clair, c'est que pendant le Proconsulat de Bibulus, il ne se fit pas de grands exploits en Syrie ni du côté des Parthes, ni du côté des Romains.

Constance de Bibulus à la mort de ses fils. *Val. Max.* IV. *Sen Consol ad Marc. n.* 14.

Tout ce que l'Histoire nous a conservé de plus capable de faire honneur à Bibulus dans les tems dont nous parlons, c'est l'exemple qu'il donna de constance & de respect pour les loix dans la plus cruelle disgrace que puisse éprouver un pére. Ses deux fils, jeunes gens de grande espérance, ayant été tués à Aléxandrie par des déserteurs Romains restés dans le pays depuis l'expédition de Gabinius, une si triste nouvelle ne lui fit interrompre ses fonctions publiques que pendant un seul jour : & Cléopatre, qui régnoit alors en Egypte conjointement avec son frére, lui ayant envoyé les meurtriers pour en faire justice, Bibulus, au lieu de satisfaire sa vengeance par le sang de ces misérables, les fit remener à Rome, disant que c'étoit au Sénat, & non pas à lui, à punir cet attentat.

Cicéron Proconsul de Cilicie.

En même tems que Bibulus avoit été chargé du Gouvernement de Syrie, celui de Cilicie, qui comprenoit une partie

tie considérable de l'Asie Mineure avec l'isle de Chypre, échut à Cicéron. Cette nomination étoit une suite du Sénatus-consulte, par lequel il avoit été ordonné sous le troisiéme Consulat de Pompée, que les Consuls & les Préteurs ne fussent envoyés dans aucune Province que cinq ans après leur Magistrature. C'est ce qui avoit obligé de remonter jusqu'aux plus anciens Consulaires qui n'avoient point encore eu de Gouvernement.

An. R. 70?. Av. J.C. 50. Raisons qui le déterminérent à accepter cet emploi.

Cicéron avoit toujours fui ces sortes d'emplois. Il dit qu'il n'accepta celui-ci, que parce qu'il lui étoit impossible de le refuser. Il est très probable que la nouvelle façon de penser où il étoit entré depuis son exil, contribua à sa détermination. Il croyoit qu'à proportion que ses ennemis avoient tâché de l'humilier, à proportion devoit-il travailler à se décorer davantage. C'est par cette raison qu'il avoit souhaité d'être nommé Augure : & il fut réellement pourvû de ce Sacerdoce en la place du fils de Crassus, tué dans la guerre des Parthes. Conséquemment à ce même principe, on peut croire qu'il fut bien-aise d'être chargé d'un Gouvernement de Province, qui lui présentoit matiére

Cic. ad Fam. II. 11. XV. & ad Att. V. & VI.

à

AN. R. 702. Av. J.C. 50.

à mériter le triomphe. En effet il désira beaucoup tous les honneurs militaires, comme nous le verrons par la suite, & en particulier celui qui mettoit le comble à tous les autres.

Ses exploits militaires. Il est proclamé *Imperator.*

Au reste il ne se démêla point mal de la guerre : & bien des hommes, avec plus d'expérience que lui dans le métier des armes, ne s'en seroient pas tirés avec autant d'honneur. Il est vrai, & c'est une chose qui prouve sa sagesse & son jugement, qu'il eut soin de suppléer à ce qui lui manquoit de capacité en ce genre, par de bons Lieutenans Généraux. Ceux que nous connoissons le mieux sont Q. Cicéron son frére, qui avoit été à portée de se former & de devenir habile pendant plusieurs campagnes qu'il avoit faites sous César ; & C. Pontidius, qui avoit triomphé des Allobroges.

L'armée de Cicéron n'étoit point forte par elle-même. Plutarque la fait monter à douze mille hommes de pied, & deux mille six cens chevaux. Il paroît que ce nombre n'étoit pas complet, puisque Cicéron se plaint de n'avoir que le nom & l'apparence de deux légions. Il est vrai qu'il s'y joignit quelques corps de troupes auxiliaires. Mais des

des Lyciens, des Pisidiens, des Galates ne passoient pas pour de fort bons soldats. Avec cette armée Cicéron ne laissa pas, sur les bruits des mouvemens des Parthes, de se présenter de bonne grace pour les arrêter, & les empêcher d'entrer dans sa Province. Et lorsque ce danger fut passé, il attaqua un peuple de brigands qui du mont Amanus, qu'ils occupoient, faisoient des courses dans le plat pays: il leur prit plusieurs places, & surtout Pindénissus, qui lui couta cinquante-sept jours de siége: & pour ces succès il fut proclamé par ses soldats *Imperator*.

An. R. 702. Av. J C. 50.

Ce titre étoit brillant, comme je l'ai observé plus d'une fois. Mais une gloire plus véritable & plus solide à mon sens pour Cicéron, c'est de ne s'être point laissé éblouïr par cet éclat, & d'en parler avec froideur & indifférence comme d'une chose vaine & frivole. J'aime à le voir badiner avec ses amis sur sa qualité de Général. « J'ai a campé, dit-il à Atticus, » près de la ville d'Issus, » précisément au même endroit où cam- » pa autrefois Aléxandre, qui sans » mentir étoit un meilleur Général, que » ni

Ce titre ne l'enfle point d'un vain orgueil.

a Castra habuimus ea ipsa quæ contra Darium habuerat apud Issum Alexander, Imperator

An. R. 702. Av. J.C. 50.

„ ni vous ni moi. „ Il écrit à Cœlius : „ J'ai a une armée assez bien fournie „ de troupes auxiliaires, & de plus mon „ nom ne laisse pas de lui donner un „ certain relief auprès des gens qui ne „ me connoissent pas. Car on me re- „ garde ici avec admiration : & tous se „ demandent les uns aux autres : Est-ce „ là celui qui a sauvé la ville ? que le „ Sénat regarde comme le libérateur „ de la patrie ? „ Ce langage n'est pas assurément celui d'un homme qui se confond avec sa place, & qui pour avoir été nommé Général croit en posséder les talens.

Il demande & obtient l'honneur des *Supplications*, contre l'avis de Caton, qu'il avoit

Il ne négligea pas néantmoins, comme je l'ai remarqué d'avance, les honneurs que l'on avoit coutume d'accorder à ceux qui avoient réussi dans la guerre : & il faut convenir que plusieurs les ont obtenus pour des succès qui n'étoient pas plus grands que les siens. Il demanda que l'on ordonnât de solennelles actions de graces aux Dieux pour les avantages qu'il avoit rempor-tés

haud paulo melior, quàm aut tu, aut ego. *Cic. ad Att.* V. 20.

a Ad Amanum exercitum adduxi, satis probè ornatum auxiliis, & quâdam auctoritate, apud eos qui me non norunt, nominis nostri. Multum est enim in his locis, *Hiccine est ille, qui urbem, quem Senatus?* nostri cetera. *Cic. ad Fam.* II. 10.

tés sur les ennemis : & comme il connoissoit la rigidité de Caton, craignant de le trouver contraire à ses vœux, il lui écrivit une lettre très longue & très pressante, pour tâcher de se le rendre favorable. Après lui avoir fait un détail bien circonstancié de ses exploits, à cette considération il en ajoute une autre qui paroissoit capable de faire impression sur Caton. " Je [a] crois avoir remarqué, " lui dit-il, (car vous savez avec quelle " attention je vous écoute toujours) que " lorsqu'il s'agit d'accorder des hon- " neurs ou de les refuser aux Généraux, " vous n'avez pas uniquement égard à " leurs actions militaires, mais vous " considérez encore plus leurs mœurs, " leurs procédés, l'intégrité de leur vie. " Or si vous suivez cette vûe dans ce qui " me regarde, vous connoîtrez que n'a- " yant qu'une armée très foible, c'est " dans l'équité & dans la noblesse de ma " conduite que j'ai trouvé ma plus ferme " défense contre le danger d'une guerre " très

An. R. 702. Av. J.C. 50.

Pourtant pressé de lui être favorable.

N 2

a Equidem etiam mihi illud animum advertisse videor, (scis enim quàm attentè te audire soleam) te non tam res gestas, quàm mores, instituta, atque vitam Imperatorum spectare solere, in habendis aut non habendis honoribus. Quod si in mea causa considerabis, reperies me, exercitu imbecillo, contra metum maximi belli firmissimum præsidium ha-

AN. R. 702. Av. J.C. 50.

„ très confidérable. Par cette voie j'ai „ acquis ce qu'aucunes légions n'au- „ roient pû me donner. J'ai ramené les „ esprits des peuples, auparavant aliénés „ de nous: d'infidéles alliés qu'ils étoient, „ je les ai rendu très affectionnés: & au „ lieu qu'ils ne respiroient que le chan- „ gement de domination, j'ai renouvellé „ en eux les sentimens d'amour & d'at- „ tachement pour notre Empire. „

Des sollicitations si étudiées & si insinuantes échouérent contre l'austérité infléxible de Caton, qui ne jugeoit pas que les exploits de Cicéron méritassent l'honneur qu'il demandoit. En récompense il exalta la sagesse, la justice, la douceur du gouvernement du Proconsul de Cilicie. Cicéron [b] lui témoigna poliment qu'il étoit charmé de se voir loué par un homme si digne de louange. Mais au fond il fut très offensé, comme il paroît par une de ses lettres à Atticus, de la conduite de Caton, qui donnoit

Cic. ad Att. VII. 2.

buisse æquitatem & continentiam. His ego subsidiis ea sum consecutus, quæ nullis legionibus consequi potuissem, ut ex alienissimis sociis amicissimos, ex infidelissimis firmissimos redderem; animosque novarum rerum exspectatione suspensos ad veteris imperii benevolentiam traducerem. *Cic. ad Fam.* XV. 4.

b Lætus sum laudari me abs te laudato viro. *Ep.* 6.

noit ce qu'on ne lui demandoit pas, & refusoit ce qui lui étoit demandé. Les autres Sénateurs ne furent pas si rigides : & à la pluralité des suffrages il passa que l'on rendroit des actions de graces aux Dieux pour le succès des armes Romaines sous le commandement de Cicéron : présage heureux, qui lui donnoit lieu d'espérer le triomphe.

AN. R. 702. AV. J.C. 50.

Equité, douceur, & désintéressement de Cicéron dans l'exercice de sa Magistrature.

Nous venons de voir que Cicéron vantoit hautement la sagesse de son administration, & que Caton y rendit publiquement témoignage. Cet objet vaut la peine que nous nous y arrêtions un peu. Cicéron comme Général ne laissa pas de se faire quelque honneur : mais comme Magistrat il est au dessus de tout éloge ; & son Proconsulat, considéré sous ce point de vûe, devient un des plus beaux endroits de sa vie.

Ce ne fut pas assez pour lui de ne point suivre le mauvais exemple alors presque universel parmi les Romains, & de s'abstenir de piller sa Province. Loin de chercher à s'enrichir par des injustices, il poussa le désintéressement jusqu'à ne vouloir point profiter des droits établis par l'usage, & autorisés par les Loix mêmes. Il ne souffrit point que ni les villes ni les particuliers fissent

AN. R. 702. Av. J.C. 50.

aucune dépenſe, quelque légére qu'elle pût être, ſoit pour lui, ſoit pour les officiers qui l'accompagnoient & qui ſervoient ſous ſes ordres. Un ſeul de ſes Lieutenans Généraux s'écarta de cette régle, ſans néantmoins paſſer les bornes preſcrites par la Loi: & Cicéron lui en ſçut très mauvais gré. Tous les autres ſe firent une gloire d'honorer leur Proconſul par un déſintéreſſement ſemblable au ſien: & c'étoit une merveille, qui excitoit en même tems l'amour & l'admiration des peuples, qu'un Gourverneur de Province, paſſant avec tout ſon cortége, ſans être à charge à perſonne, & ſans conſtituer qui que ce fût en dépenſe. Au contraire il donnoit lui-même à manger aux principaux habitans des villes, & ſa table étoit honnête, mais ſans magnificence.

Une diſette affligeoit l'Aſie, lorſqu'il la traverſa, parce qu'il n'y avoit point eu de récolte. Cette miſére de la Province tourna encore à la gloire du Proconſul, qui ſans violence, ſans perquiſitions, ſans même être obligé de faire uſage de ſon autorité, uniquement par ſes exhortations & par ſes bonnes maniéres, engagea & les Grecs, & les Romains, qui avoient ſerré des bleds,

à

à ouvrir leurs greniers pour le ſoulagement des peuples.

An. R. 702. Av. J.C 50.

Dans l'adminiſtration de la juſtice, on peut regarder Cicéron comme un modéle accompli pour l'équité, pour la clémence, pour la facilité des accès. Il tint les Grands Jours dans toutes les principales villes de ſa Province : & pendant ces tems-là tout le monde avoit une liberté entiére de l'aborder. On n'avoit pas même beſoin d'être introduit. Il ſe promenoit de grand matin dans ſa maiſon, & donnoit audience à tous ceux qui avoient affaire à lui, à meſure qu'ils ſe préſentoient.

Il reconnut que les Magiſtrats municipaux des villes avoient ſouvent vèxé leurs communautés. Il manda ceux des dix derniéres années : & ſur l'aveu qu'ils lui firent de leurs rapines, ſans les flétrir par des jugemens infamans, il leur perſuada de reſtituer de leur propre volonté ce qu'ils avoient enlevé avec injuſtice.

On ſait quelle eſt la difficulté d'accommoder les intérêts des peuples avec ceux des fermiers des impôts. Cicéron en trouva le moyen. Il prit de ſi ſages tempéramens, que les Publicains furent payés même de ce qui leur étoit dû depuis pluſieurs années, ſans que la Pro-

AN. R. 702. AV. J.C. 50.

vince fût foulée ni mécontente. Il réussit ainsi à se faire aimer également & de ceux qui levoient les impôts, & de ceux qui les payoient.

Sa justice & sa bonté parurent encore en ce qu'au lieu de s'arroger le jugement de toutes les affaires, il laissa aux Grecs la satisfaction d'être jugés, dans les contestations qui naissoient entre eux, par leurs compatriotes, & selon leurs loix. Et dans les affaires qu'il jugea par lui-même il usa d'une telle clémence, que l'on assure que pendant toute l'année de sa Magistrature, il ne fit battre personne de verges, ne dit jamais une parole offensante à qui que ce soit, & n'imposa aucune peine flétrissante.

Je ne sais pas s'il est possible de rien ajouter à une conduite si parfaite dans toutes ses parties. Le bon ordre & la paix régnoient tellement dans sa Province, qu'il ne craint point d'assurer que nulle maison particuliére ne peut être mieux réglée, ni tenue sous une meilleure discipline. La fraude & la violence en étoient bannies : ce qui lui fournit occasion de plaisanter agréablement avec Cœlius. Car ce jeune Orateur, qui étoit alors Edile Curule, & qui en cette qualité devoit faire représen-

Cic. ad Att. VI. 1.

ſenter des Jeux, ayant ſouhaité de régaler le Peuple de combats de Panthéres, & s'étant adreſſé à Cicéron pour avoir un nombre de ces animaux, notre Proconſul lui répond : « J'ai [a] donné „ mes ordres pour la chaſſe des Panthéres. Mais l'eſpéce eſt rare : & celles „ qui reſtent, ſe plaignent beaucoup, „ à ce qu'on prétend, de ce qu'elles „ ſont les ſeules dans ma Province à „ qui l'on tende des piéges & des embuches. C'eſt pourquoi elles ont réſolu par délibération commune de „ quitter le pays, & de ſe retirer en „ Carie. „

AN. R. 702. AV. J.C. 50.

Il ſe félicite lui-même un peu plus ſérieuſement, en écrivant à Atticus, qui l'avoit exhorté, lorſqu'il partoit, à ſoutenir l'honneur des Lettres, de la Philoſophie, & de ſa propre vertu. « [b] Vous „ ſerez content de moi, lui dit-il. Que „ je meure, ſi tout ne va pas au mieux. „ Au reſte, je ne me vanterai pas d'avoir ſacrifié mon plaiſir à mon devoir.

N 5 „ Car

a De Pantheris,.. agitur mandato meo diligenter. Sed mira paucitas eſt : & eas quæ ſunt valdè aiunt queri, quòd nihil cuiquam inſidiarum in mea provincia, niſi ſibi, fiat. Itaque conſtituiſſe dicuntur in Cariam ex noſtra provincia decedere, *Cic. ad Fam* II. 11.

b Moriar, ſi quidquam fieri poteſt elegantius. Nec jam ego hanc continentiam appello, quæ

An. R 702. Av. J.C. 50

„ Car je trouve dans ma fidélité à le „ remplir le plaisir le plus vif que j'aie „ jamais gouté de ma vie. Et ce n'est „ pas tant la gloire qui me plaît, quoi- „ qu'elle soit grande, que la pratique „ de la vertu en elle-même. Que vou- „ lez-vous? La peine que me donne „ cet emploi n'est pas perdue. Je ne me „ connoissois pas, & je ne savois pas „ encore de quoi j'étois capable. „ C'étoit avec cette candeur que Cicéron ouvroit son cœur à son ami; & qu'il s'applaudissoit d'une gloire si sage, si douce, si conforme à l'humanité, & préférable sans doute à la conquête des Gaules par César.

Il disoit vrai, lorsqu'il déclaroit à Atticus, que la vertu lui paroissoit porter avec elle sa récompense. Il refusa tout témoignage de reconnoissance, qui avoit l'air trop fastueux, statues, temples, chars de triomphe. Il fallut que les villes, qui jouïssoient par lui d'un état si heureux & si tranquille, se contentassent de simples décrets en son hon-

virtus voluptati resistere videtur. Ego in vita mea nunquam voluptate tantâ sum affectus, quantâ afficior hac integritate. Nec me tam fama, quæ summa est, quàm res ipsa, delectat. Quid quæris? Fuit tanti: me ipse non noram, nec sciebam quid in hoc genere facere possem. *Cic. ad Att.* V. 20.

honneur. Il leur interdit tout ce qui auroit pû être à charge à sa modestie, & les jetter elles-mêmes dans de trop grandes dépenses.

An. R. 702. Av. J.C. 50.

Modération & sagesse de sa conduite par rapport à son prédécesseur.

Toute cette conduite de Cicéron charma d'autant plus les peuples soumis à son commandement, que celui à qui il succédoit en avoit tenu une bien différente. C'étoit Appius, frére de Clodius son ennemi, Consul en 698. & qui au sortir du Consulat avoit été remplacer en Cilicie Lentulus Spinther, principal auteur avec Milon & Pompée du rappel de Cicéron. Appius, sans être aussi méchant que son frére, parce qu'il étoit moins audacieux, n'avoit guéres plus de respect que lui pour les loix de la probité & de l'honneur. Il avoit rendu sa Province malheureuse : & Cicéron fait un portrait horrible de l'état où il la trouva. « Je n'entens parler d'autre „ chose, dit-il à Atticus, que de capi„ tations excessives, & qu'il n'est pas „ possible de payer; de revenus des vil„ les engagés & aliénés: par tout des „ pleurs & des gémissemens; [a] des pro„ cédés monstrueux, plus dignes d'une „ bête féroce que d'un homme. Les peu-

a Monstra quædam, non hominis, sed feræ nescio cujus immanis. *Cic. ad Att.* V. 16.

An. R. 702. Av. J.C. 50.

„ ples sont si outrés, que la vie leur en „ est devenue ennuyeuse. „ Ceux qui avoient quelque autorité sous Appius avoient imité son exemple, comme il ne manque jamais d'arriver. Le chef & les subalternes de concert avoient épuisé & accablé la Province par toutes sortes de rapines, d'exactions, & même d'outrages & de violences.

Cicéron, dans le bien qu'il faisoit à ces peuples infortunés, avoit néanmoins des ménagemens à garder avec Appius. C'étoit un ennemi réconcilié : & par conséquent il y avoit lieu de craindre que si l'on manquoit à aucun des égards qu'il pouvoit justement prétendre, on ne donnât lieu de penser que la réconciliation n'avoit pas été sincére. D'ailleurs Appius avoit deux filles mariées, l'une au fils aîné de Pompée, l'autre à Brutus : liaisons que Cicéron respectoit & chérissoit également. Ces motifs ne l'empêchérent point de soulager les sujets de l'Empire maltraités par son prédécesseur : mais il évita de le choquer gratuitement. Il n'omit rien de ce que demandoit l'utilité des peuples, & le soin de sa propre gloire : & d'un autre côté il eut pour Appius toutes les attentions possibles de politesse, & de bienséance.

Il

Il ne put néanmoins prévenir entiérement ses plaintes : & dès l'abord, Appius trouva fort mauvais que Cicéron en entrant dans sa Province ne fût pas venu au devant de lui. Comme il étoit fier de sa noblesse, il s'exprima même en des termes offensans pour son successeur. *Quoi!* disoit-il, *Appius a été au devant de Lentulus;* (c'est Lentulus Spinther, dont nous venons de parler, homme d'une grande naissance,) *Lentulus au devant d'Appius; & Cicéron n'a pas rendu ce devoir à Appius?*

An. R. 702.
Av. J.C. 50.

Il faut voir de quel ton Cicéron répond à ce reproche. Il commence par se justifier sur le fait, & prouve qu'il s'est mis en régle, & qu'il n'y a nullement de sa faute, s'il ne s'est point acquitté de ce qu'il savoit très bien être dû à son prédécesseur. Mais au discours hautain & méprisant d'Appius, il oppose une noble & sage fierté. „ [a] Eh „ quoi! lui dit-il, vous en êtes encore „ là! vous êtes encore occupé de ces „ futi-

a Quæso, etiam ne tu has ineptias? homo (meâ sententiâ) summâ prudentiâ, multâ etiam doctrinâ, plurimo rerum usu, addo urbanitate, quæ est virtus, ut Stoïci rectissimè putant. Ullam Appietatem aut Lentulitatem valere apud me plus, quàm ornamenta virtutis, existimas! Quum ea consecutus nondum eram, quæ sunt hominum opinionibus am-

An. R. 702.
Av. J.C. 50.

„ futilités ! vous en qui j'ai toujours re-„ connu beaucoup de prudence, toutes „ les belles connoiſſances qui ornent & „ élévent l'ame, une grande expérience „ des affaires, j'ajoute une politeſſe „ aimable, qui eſt une vertu au juge-„ ment des Philoſophes les plus auſtéres. „ Vous vous imaginez que je fais plus „ de cas des noms d'Appius ou de Len-„ tulus, que de la gloire de la vertu ! „ Lors même que je n'étois pas encore „ parvenu à ce qui eſt regardé comme le „ faîte des grandeurs humaines, je n'ai „ cependant jamais été ébloui de vos „ grands noms : ſeulement je penſois que „ ceux de qui vous les avez hérités, ont „ été de grands hommes. Mais depuis „ que j'ai obtenu & exercé les premiéres „ charges de la République, d'une ma-„ niére qui ne me laiſſe plus rien à dé-„ ſirer, ni pour la fortune, ni pour la „ gloire, ſi je ne dois pas me flatter de „ vous

pliſſima, tamen iſta veſtra nomina nunquam ſum admiratus : viros eſſe, qui ea vobis reliquiſſent, magnos arbitrabar. Poſtea verò quàm ita & cepi & geſſi maxima imperia, ut mihi nihil neque ad gloriam, neque ad honorem, acquirendum * putarem, ſuperiorem quidem nunquam, ſed parem vobis me ſperavi eſſe factum. *Cic. ad Fam.* III. 7.

* *J'aimerois mieux* reliquum, *ou* reliqui : *à moins que l'on ne préfére* requirendum.

„ vous être devenu supérieur, au moins „ me persuadé - je être devenu votre „ égal. „

AN. R. 702. Av. J. C. 50.

Les plaintes d'Appius se renouvellérent avec encore plus de vivacité, lorsqu'il vit que Cicéron réformoit ses injustices, & cassoit plusieurs de ses ordonnances. Cicéron ne fit de ses plaintes que le cas qu'elles méritoient. [a] Il compare les discours d'Appius à ceux d'un médecin, qui après que son malade seroit passé en d'autres mains, se fâcheroit de ce qu'on lui auroit prescrit d'autres remédes. „ Il a, dit-il, épuisé „ de sang sa Province, & il voit avec „ peine que je la traite par un régime „ plus doux, & que je lui fais repren„ dre son embonpoint & ses forces. „ Cicéron s'exprimoit ainsi dans une lettre à Atticus. Mais comme dans toutes les occasions publiques il se montroit attentif à ménager, autant qu'il lui étoit possible, la réputation de son prédécesseur, & qu'il parloit toujours de lui très

a Ut si medicus, quum ægrotus alii medico traditus sit, irasci velit ei medico qui sibi successerit, si quæ ipse in curando constituerit, mutet ille: sic Appius, quum ἐξ ἀφαιρέσεως provinciam curarit, sanguinem miserit, quidquid potuit detraxerit, mihi tradiderit enectam, προσανατρεφομένην eam à me non libenter videt. *Cic. ad Att.* VI. 1.

AN. R. 702. Av. J.C. 50.

très honorablement, Appius, quoique piqué au fond, prit néanmoins patience : & le commerce d'amitié entre eux, ou du moins de politesse, ne souffrit point d'interruption.

Il résiste avec fermeté à une demande injuste de Brutus.

Le zêle de Cicéron pour les Peuples confiés à ses soins, eut encore à soutenir les attaques d'un autre homme, qui ne sembloit pas fait pour lui donner de l'exercice, je veux dire Brutus. Je crois avoir déja remarqué que les Romains, même ceux qui passoient parmi eux pour les plus gens de bien, étoient dans la pratique de faire valoir leur argent, & d'en tirer de gros intérêts. Brutus suivoit cette coutume, & se trouvoit en liaison d'affaires avec deux négocians, Scaptius & Matinius, qui avoient prêté des sommes considérables aux Salaminiens dans l'isle de Chypre. Cette isle étoit, comme je l'ai dit, une dépendance du Gouvernement de Cicéron. Lors donc qu'il partit pour sa Province, Brutus lui recommanda ces deux négocians, comme gens de sa connoissance, sans lui dire que ses intérêts fussent mêlés avec les leurs. Bientôt Cicéron eut lieu de connoître que Scaptius étoit indigne de sa protection. Car en arrivant à Ephèse, il reçut une députation

putation des Salaminiens, qui imploroient sa justice contre ce négociant, dont l'avidité & la violence étoient telles, qu'il vouloit leur faire payer des usures énormes, & que pour les y contraindre il avoit obtenu d'Appius un corps de troupes, avec lequel il étoit venu à Salamine, & avoit tenu enfermé leur Sénat pendant un si longtems, que dans cette espéce de siége cinq Sénateurs étoient morts de faim. Cicéron envoya ordre sur le champ à ces troupes de sortir de l'isle.

AN. R. 702. AV. J.C. 50.

Quand il fut dans sa Province, Scaptius se présenta à lui. Le Proconsul se souvenant de la recommandation de Brutus prit connoissance de l'affaire, & il la régla d'une maniére que l'usurier le moins traitable auroit dû trouver à son gré. Car il ordonnoit que les intérêts des fonds de Scaptius lui fussent payés à douze pour cent, (c'étoit le taux de l'argent chez les Romains) & de plus les intérêts des arrérages échus & non acquittés. Les Salaminiens étoient contens: & ils flattérent même Cicéron, en lui disant: „C'est à vos dépens „que nous payerons nos dettes. Car „nous employerons à nous libérer la „somme que nous donnions à vos pré-

„décef-

An. R. 702. Av. J.C. 50.

„ décesseurs. „ Mais Scaptius eut l'insolence de demander que les intérêts fussent portés au quadruple, à quarante-huit pour cent. Cicéron refusa cette impudente demande: & il s'attendoit à recevoir à ce sujet des complimens de Brutus. Tout au contraire, celui-ci lui écrivit durement & avec hauteur: il lui découvrit alors que lui-même il étoit intéressé dans cette créance sur les Salaminiens: & il engagea Atticus à prier Cicéron de donner à Scaptius cinquante cavaliers pour aller forcer ses débiteurs à le satisfaire aux conditions qu'il exigeoit d'eux.

Rien n'est plus beau que la réponse de Cicéron à son ami sur cet article. „Eh [a] quoi? lui dit-il, Atticus, vous „le panégyriste de l'intégrité & de la „netteté de ma conduite, vous avez „osé proférer une telle parole, & me „proposer de donner des cavaliers à „Scaptius pour se faire payer! Vous „m'écrivez quelquefois que vous êtes „ sâ-

a Ain? tandem Attice, laudator integritatis & elegantiæ nostræ, *ausus es hoc ex ore tuo?* inquit Ennius: ut equites Scaptio ad cogendam pecuniam darem, me rogare? An tu, si mecum esses, qui scribis morderi te interdum, quòd non simul sis, paterere me id facere, si vellem? Non amplius, inquis, quinquaginta. Cum Spartaco minùs multi primò

AN. R. 702. AV. J.C. 50.

„ fâché de n'être pas avec moi. Si vous „ y étiez, & que je voulusse faire pa- „ reille chose, le souffririez-vous? Je ne „ vous demande que cinquante cava- „ liers, me dites-vous, Eh! ne vous „ souvenez-vous pas que Spartacus avoit „ moins d'hommes avec lui dans le com- „ mencement? Quel mal cinquante ca- „ valiers ne feroient-ils pas dans une „ isle si délicieuse, & dont les habitans „ sont si mous? Et qu'est-il besoin de „ cavaliers? Les Salaminiens sont tout „ prêts à satisfaire leur créancier. Quoi! „ nous employerons la force des armes, „ pour faire payer des intérêts à qua- „ rante-huit pour cent? Mon cher At- „ ticus, vous avez trop écouté votre „ amitié pour Brutus, & n'avez pas „ assez consulté celle que vous avez pour „ moi.„ Quelle fermeté, & quelle dou- ceur! Une semblable remontrance ne souffroit point de réplique. Aussi ne paroît-il pas qu'Atticus ait insisté. Quant à ce qui regarde Brutus, il n'en coutoit pas

fuerunt. Quid tandem isti mali in tam tenera insula non fecissent?... Sed jam quid opus equitatu? Solvunt enim Salamini. Nisi fortè id volumus armis efficere, ut fœnus quaternis centesimis ducant... Nimis, nimis, inquam, in isto Brutum amasti, dulcissime Attice: nos, vereor ne parum. *Cic. ad Att.* VI. 2.

AN. R. 702. Av. J.C. 50.

pas beaucoup à Cicéron pour résister à ses instances. Elles étoient fiéres, dures, hautaines, & par conséquent plus capables d'irriter que de séduire.

Il tire d'un grand danger Ariobarzane Roi de Cappadoce.

Tout ce qui environnoit Cicéron, se ressentoit des effets de sa bonté & de sa justice. Ariobarzane, roi de Cappadoce, prince foible & pauvre, lui avoit été recommandé par le Sénat. Lorsque Cicéron entra en Cappadoce, il y avoit une conspiration toute formée pour détrôner ce Roi. Plusieurs de ses sujets des mieux intentionnés en étoient instruits: mais ils n'osoient parler, de peur d'être opprimés par la puissance des conspirateurs. Lorsqu'ils virent au milieu d'eux un Proconsul Romain, plein de bonne volonté, & accompagné de troupes, leur crainte cessa; & ils découvrirent ce qu'ils savoient. La mine étant ainsi éventée, il fut aisé à Ariobarzane de se précautionner contre les entreprises de ses ennemis. Cicéron encouragea à le défendre avec zéle ceux qui lui étoient attachés. Les conspirateurs, loin de pouvoir espérer de le gagner par argent, ne trouvérent même aucun accès auprès de lui. Ainsi par sa sagesse, & par l'autorité seule de son nom, il sauva la vie & la couronne au Roi de Cappadoce.

Com-

An. R. 702. Av. J.C. 50. Il désire avec impatience la fin de son emploi.

Comme Cicéron ne faisoit servir ni à l'ambition, ni à l'avidité des richesses, l'autorité du Proconsulat, il n'avoit pas pour en désirer la continuation les raisons qui la faisoient souhaiter communément aux autres Gouverneurs de Provinces. Il ne craignoit rien tant au contraire que d'être obligé de demeurer en place au delà de son année. Il témoigna ce désir en partant à tous ses amis; & dans toutes les lettres qu'il leur écrit de sa Province, il renouvelle ses instances, & les presse d'empêcher à quelque prix que ce puisse être qu'il n'y ait une prolongation. Les raisons qu'il avoit de penser ainsi, sont exprimées très naturellement dans une de ses lettres à Atticus. „Dès le premier jour, dit-il, „que je mets le pied dans ma Province, „je sens un ennui incroyable de cet em„ploi. Je n'ai point là un Théâtre où „puissent s'exercer mes talens. Je rens „la justice à Laodicée, & A. Plotius la „rend à Rome. Quel contraste! Mon „armée est très foible. En [a] un mot ce „n'est point là ce que j'aime. Je regrette „le grand jour de la Capitale, la place „publique, la ville, ma maison, la so„ciété

[a] Denique hæc non desidero: lucem, forum, urbem, domum, vos desidero. *Cic. ad Att.* V. 15.

AN. R. 702. AV. J.C. 50.

„ciété de mes amis. Voilà ce qui me „convient.„ Il se rendoit justice. Son éloquence, les connoissances sublimes qu'il avoit acquises en tout genre, la grandeur & l'élévation de ses vues par rapport au Gouvernement, son goût pacifique, tout cela lui marquoit sa place à la tête du Sénat, & non à la tête d'une armée : son mérite brilloit dans le siége de l'Empire, il étoit enterré dans une Province.

L'impatience qu'il avoit d'être délivré d'un fardeau qui lui étoit à charge, s'accrut à mesure que le terme approchoit. Deux nouveaux motifs se joignoient aux anciens. Il avoit acquis tant de gloire par la sagesse de son gouvernement, qu'il ne croyoit pas pouvoir y rien ajouter. Et d'ailleurs il appréhendoit que la guerre des Parthes ne devînt sérieuse, & ne lui donnât plus d'occupation qu'il ne vouloit.

Ses desirs furent satisfaits. On ne lui continua point le commandement : & quoique les troubles de la République, qui étoit alors dans la crise des plus violens débats entre Pompée & César, ne permissent pas que l'on songeât à lui donner un successeur, il se prépara à partir, recommandant à son Questeur le soin de la Province. Il

En Août 702.

Il soutint jusqu'au bout la gloire d'une sage œconomie & d'un parfait désintéressement. Car sur la somme qui lui avoit été fournie par l'Etat pour la dépense de son année, il se trouva avoir fait une épargne considérable, qu'il n'eut garde de s'approprier. Il partagea ce restant entre son Questeur, qu'il laissoit pour tenir sa place, & le trésor public de Rome, où il reportoit un million de sesterces (cent vingt-cinq milles livres.) Ici la générosité de ceux qui lui étoient attachés se démentit. Ils s'attendoient que tout cet argent leur seroit distribué : & ils se plaignirent hautement, lorsqu'ils virent leur attente frustrée. „ La pratique [a] de la vertu est „ difficile, dit Cicéron à ce sujet : & „ sur tout lorsqu'elle ne part point du „ cœur, & qu'elle est, pour ainsi dire, „ de commande, elle ne manque point „ de se démasquer au bout d'un tems.„ Cicéron n'eut aucun égard à leurs plaintes. Il trouvoit qu'après avoir ménagé les finances des Phrygiens & des Ciliciens, il lui conviendroit bien mal de n'avoir pas la même attention pour cel-

AN. R. 702. Av. J.C. 50.

Dernier trait de son désintéressement & de sa fermeté.

a Quàm non est facilis virtus! quam verò difficilis ejus diuturna simulatio. *Cic. ad Att.* VII. 1.

An. R. 702. Av. J.C. 50.

celles du Peuple Romain. D'ailleurs l'intérêt de sa gloire le touchoit plus que l'injuste avidité de ses Officiers. Il ne laissa pas d'avoir toujours pour eux de bons procédés, & il leur donna toutes sortes de témoignages de considération & d'estime.

Il part, & sur sa route il apprend la mort d'Hortensius.

Il partit de sa Province content de sa situation personnelle, mais agité de vives inquiétudes au sujet des divisions qui déchiroient la République, & de la guerre civile qui la menaçoit. Dans l'isle de Rhodes, il apprit la mort d'Hortensius, & il en fut sensiblement affligé. Les sujets de plainte, qui avoient autrefois jetté un petit nuage sur leur amitié, étoient effacés par le tems : & écrivant à Atticus pendant qu'Hortensius vivoit encore, il marque expressément qu'il avoit résolu de vivre avec lui dans une étroite union. Rien n'est plus tendre que les regrets qu'il témoigne de la perte de cet illustre ami dans la Préface de son livre *des Orateurs Illustres*, composé trois ans après. Mais les malheurs que la République avoit soufferts dans cet intervalle, & auxquels Cicéron avoit eu lui-même tant de part, le portant à envier le sort d'un homme, qui

Cic. ad Att. VI. 6.

qui [a] après avoir joui d'un bonheur continuel, est sorti de la vie dans des circonstances favorables pour lui, quoique douloureuses pour ses concitoyens; qui est mort au moment, où il lui auroit été plus aisé, s'il eût vécu, de pleurer la République, que de la secourir; & qui a vécu aussi longtems, qu'il a été possible de vivre dans Rome avec honneur & avec tranquillité. Cicéron arriva à Brindes au mois de Décembre, c'est-à-dire, très peu de tems avant que la guerre éclatât entre César & Pompée.

AN. R. 702. Av. J. C. 50.

Il revenoit avec l'espérance du triomphe: & il l'auroit vraisemblablement obtenu, si les troubles de la République n'y eussent mis obstacle, & n'eussent tourné les esprits vers des objets tout autrement importans. Lentulus Spinther, dont les exploits en Cilicie doivent avoir été peu de chose, puisque l'Histoire ne nous en apprend rien, avoit neantmoins triomphé pendant l'absence de Cicéron. Ap. Claudius demanda aussi le même honneur: & s'il le manqua,

Triomphe de Lentulus Spinther.

a Perpetuâ quadam felicitate usus ille cessit è vita, suo magis, quàm suorum civium tempore; & tum occidit, quum lugere faciliùs Rempublicam posset, si viveret, quàm juvare; vixitque tamdiu, quàm licuit in civitate bene beatéque vivere. *Cic. Bruto, n.* 4.

AN. R. 702. Av. J.C. 50.

ce ne fut pas pour n'en avoir pas été jugé assez digne, mais à cause de l'accusation que lui intenta Dolabella.

Appius accusé par Dolabella, & absous. Il est créé Censeur avec Pison.

Ce jeune homme étoit d'une illustre naissance, patricien, de la maison Cornélia. Il avoit du feu, de l'activité, des talens. Mais la folie du plaisir l'avoit emporté, comme il est trop ordinaire, dans ces premiéres années : & ensuite l'ambition lui fit faire bien des fautes, dont il fut enfin lui-même la victime. Nous ne savons point s'il eut d'autres motifs d'accuser Appius, que celui de s'illustrer & de se faire un nom, suivant une pratique assez usitée alors, dont nous avons déja rapporté plusieurs exemples. Cet événement jetta Cicéron dans un nouvel embarras vis-à-vis d'Appius. Pendant qu'il cherchoit à lui prouver son amitié par toutes sortes de voies, il devint tout d'un coup le beaupére de son accusateur. Tullie s'étoit séparée quelque tems auparavant de son second mari Furius Crassipès. Dolabella la rechercha en mariage précisément dans le tems qu'il entamoit l'accusation contre Appius : & comme l'affaire parut convenable à Terentia, elle la conclut sans attendre le consentement de son mari. Cicéron ne fut point fâché de la chose

en

en elle-même, quoiqu'il eût eu d'autres vûes, & qu'il eût écouté les propositions que lui avoit fait faire Ti. Néron, qui épousa dans la suite Livie, & qui fut pére de l'Empereur Tibére. Mais il se trouva gêné par rapport à Appius, qu'il étoit bien aise de ménager. Il lui écrivit des lettres d'excuse : il s'intéressa même en sa faveur dans le procès qui lui étoit suscité : enfin il réussit à prévenir une rupture. Ce qui rendit Appius plus traitable, ce fut sans doute qu'il se tira honorablement de cette affaire.

An. R. 701. Av. J.C. 50.

Dès qu'il s'étoit vû accusé, il avoit renoncé à sa demande du Triomphe, & étoit entré dans la ville pour se présenter en justice. L'accusation rouloit sur des crimes vrais ou prétendus de léze-majesté publique. Son innocence, ou le crédit de Pompée le sauva. Il fut ensuite accusé de brigue, & absous pareillement. Ainsi il se trouva à portée de demander la Censure, à laquelle il fut nommé avec L. Pison, beaupére de César.

Ces deux Censeurs, les derniers qu'ait vûs Rome libre, n'avoient pas assurément de quoi faire honneur à la Censure expirante. L'un étoit un indolent Epicurien, qui n'avoit pris cette Magi-

Dio, l. XL.

AN. R. 702. AV. J.C. 50.

ſtrature qu'à regret & comme par force. Tout lui étoit indifférent, hormis ſa tranquillité & ſon repos, qu'il n'avoit garde de troubler en ſe faiſant des ennemis par une juſte ſévérité. D'ailleurs étant beaupére de Céſar, il cherchoit, en uſant d'indulgence, à gagner à ſon gendre des amis & des créatures.

Il ſe rend ridicule par une ſévérité qui ne convenoit pas au reſte de ſa conduite.

Pour ce qui eſt d'Appius, nous venons de le peindre d'après Cicéron avec des couleurs qui font aiſément connoître combien le perſonnage de Réformateur lui convenoit peu. Il fit pourtant le ſévére, & força ſon collégue à noter avec lui pluſieurs Chevaliers Romains & Sénateurs : en quoi il rendit ſervice contre ſon intention à Céſar, qu'il haïſſoit. Car ce furent autant de partiſans qu'il lui donna.

Dans les notes qu'il infligea, il ſuivit différens objets. Entêté des priviléges de la nobleſſe, à l'exemple de ſes ancêtres, qui avoient toujours été fiers & hautains, il crut devoir chaſſer du Sénat tous les fils d'affranchis. Il en punit d'autres pour leur mauvaiſe conduite. Ce fut pour cette raiſon que l'Hiſtorien Salluſte fut dégradé du rang de Sénateur. Il méritoit cet affront par ſes débauches, qui étoient publiques, & qu'il

n'eut

n'eut pas honte d'avouer en plein Sénat, les couvrant seulement de cette indigne & misérable excuse, que ce n'étoit point aux femmes de condition qu'il en vouloit, mais à celles du dernier rang. Ateius, ce Tribun du Peuple qui avoit chargé d'imprécations Crassus au moment de son départ, fut flétri par Appius, comme ayant attiré à la République une des plus grandes calamités qu'elle eût jamais éprouvée. C'étoit prendre la chose assurément de travers. Ateius étoit coupable d'imprudence & d'emportement: mais il étoit bien innocent de la défaite de Crassus. La superstition avoit dicté ce jugement à Appius. Esprit étroit, il donnoit encore dans toutes ces rêveries, dont on étoit bien revenu dans le siécle où il vivoit. Il se piquoit même d'habileté dans l'art des Augures, dont il avoit fait une étude très particuliére: & il porta ce foible jusqu'aux derniers momens de sa vie, comme on peut le voir dans Lucain. Ce Censeur attaqua aussi, mais sans succès, Curion actuellement Tribun du Peuple. Je parlerai ailleurs de ce fait.

AN. R. 702. AV. J.C. 50.

Hor. Sat. l. 2. & ibi Acron.

Luc. l. V.

Tous ces traits de sévérité lui seyoient fort mal. Mais rien n'excita davantage la risée, que la réforme qu'il voulut

An. R. 702. Av. J.C. 50.

faire par rapport au luxe, dans lequel il donnoit lui-même beaucoup. Il faut entendre l'agréable & ingénieux Cœlius plaisanter sur ce sujet avec Cicéron. „Savez-vous [a], lui dit-il, que notre „Censeur Appius fait ici des prodiges? „Ses éclats de zèle sont admirables con- „tre les statues & les tableaux, sur la „fixation & la mesure des terres qu'il „nous sera permis de posséder, sur les „dettes. Il s'imagine que la Censure est „une lessive capable de tout nettoyer. „Il se trompe. Car en prétendant em- „porter les taches dont il est couvert, „il s'écorche, & s'ouvre même toutes „les veines & les entrailles. Accourez „de par tous les Dieux, & venez rire „avec nous d'un tel spectacle: venez „voir Appius réformer le luxe des ta- „bleaux & des statues.„

Le fruit que la République tira de cette derniere Censure, fut, comme l'on

a Scis Appium Censorem hic ostenta facere? de signis & tabulis, de agri modo, de ære alieno acerrimè agere? Persuasum est ei Censuram lomentum aut nitrum esse. Errare mihi videtur. Dum sordes eluere vult, venas sibi omnes & viscera aperit. Curre per Deos atque homines, & quam primum hæc risum veni... Appium de tabulis, & signis agere. *Cœl. ad Cic. Ep.* 14.

l'on voit, bien médiocre. Elle servit plûtôt à aigrir les maux de l'État, que la guerre civile entre César & Pompée acheva de renverser. C'est ce grand événement que j'ai maintenant à mettre sous les yeux du Lecteur. Il fut précédé de vives contestations qui occupérent pendant deux ans le Sénat, & par le récit desquelles je dois commencer.

AN. R. 702.
Av. J.C. 50.

LIVRE XLIII.

PRELIMINAIRES de la Guerre Civile entre César & Pompée. Premiére Campagne de cette guerre. Ans de Rome 701---703.

§. I.

La vraie cause de la guerre entre César & Pompée n'est autre que leur ambition. Pompée depuis son troisiéme Consulat jouissoit presque d'une autorité absolue dans Rome. Politique de César pour ne se point dessaisir du commandement depuis qu'il en eut été une fois revêtu. Il se fait par tout des créatures. Il n'étoit plus tems de l'attaquer lorsque Pompée s'en avisa. Mot de Cicéron à ce sujet. Le Consul M. Marcellus propose de révoquer César. Quelques Tribuns & le Consul Sulpicius s'y opposent. César gagne à son parti L. Paulus & Curion, désignés l'un Consul, l'autre

l'autre Tribun pour l'année suivante. Divers Arrêtés du Sénat, auxquels s'opposent les Tribuns amis de César. Deux mots remarquables de Pompée au sujet de ces oppositions. Vrai point de vûe pour juger de la cause de César. Conduite artificieuse de Curion. Sur la proposition de révoquer César, il demande que l'on révoque en même tems Pompée. Modération affectée de Pompée. Curion le pousse à bout. Le Censeur Appius veut flétrir Curion : mais ne peut y réussir. Maladie de Pompée. Fêtes dans toute l'Italie, lorsqu'il eut recouvré la santé. Deux Légions enlevées à César, & transmises à Pompée. Présomption de Pompée. César au contraire prend habilement ses mesures. Les Consuls désignés pour l'année suivante, opposés à César. Il écrit au Sénat. Adresse de Curion pour amener le Sénat au point que vouloit César. Le Consul Marcellus ordonne à Pompée de défendre la patrie contre César. Curion s'enfuit de Rome, & se retire auprès de César. Marc-Antoine devenu Tribun remplace Curion. César fait des propositions d'accommodement. L'accord étoit impossible entre César & Pompée, parce que tous deux vouloient la guerre. Nouvelles

velles lettres de César au Sénat. Le Consul Lentulus anime le Sénat contre César. Décret du Sénat pour ordonner à César de licentier ses troupes. Antoine s'y oppose. Contestation violente. On employe la forme de Sénatusconsulte usitée dans les derniéres extrémités. Antoine s'enfuit. César exhorte ses soldats à venger les droits du Tribunat violés. Avec une seule Légion il commence la guerre. Passage du Rubicon. César s'empare de Rimini. Consternation affreuse dans Rome. Pompée accablé de reproches perd la tramontane. Pompée abandonne la ville, & est suivi des Magistrats & de tout le Sénat. Partisans de Pompée & de César comparés ensemble. Caton seul vraiment partisan de la République. Prétendus présages. Mort de Perperna. Pompée fait des levées dans toute l'Italie. Différens Chefs, qui agissent sous ses ordres. Négociation entre Pompée & César, peu sincére & infructueuse. Labiénus passe du côté de Pompée. Progrès de César. Il assiége Domitius dans Corfinium. Les troupes de Domitius promettent de le livrer à César. Lentulus Spinther, qui étoit dans Corfinium, obtient sa grace. Domitius veut s'empoisonner. Son médecin lui donne

donne un soporatif au lieu de poison. César pardonne à Domitius, & à tous ceux qu'il avoit faits prisonniers avec lui. César poursuit Pompée, qui s'enferme dans Brindes. Nouvelles démarches de César vers la paix. Il a quelquefois altéré la vérité des faits dans ses Commentaires. César assiége Pompée, qui passe en Epire. Refléxion sur la fuite de Pompée. César résolu d'aller en Espagne, envoye Valérius en Sardaigne, & Curion en Sicile. Les peuples de Sardaigne chassent Cotta, & reçoivent Valérius. Caton se retire de la Sicile, sans attendre Curion. Incertitudes & perpléxités de Cicéron. César veut engager Cicéron à venir avec lui à Rome, & à paroître au Sénat. Cicéron le refuse. Cicéron, après bien des délais, se rend enfin dans le camp de Pompée. Caton blâme cette démarche : avec raison. César vient à Rome, & affecte beaucoup de modération dans ses discours au Sénat & au Peuple. Il ne peut rien exécuter de ce qu'il avoit dessein de faire. Il force, malgré l'opposition du Tribun Métellus, le Trésor public, & enléve tout ce qu'il y trouve d'or & d'argent. Sa douceur passe pour feinte : à tort.

AVERTISSEMENT,

Au ſujet des Commentaires de Céſar ſur la guerre civile.

LE monument le plus complet & le plus authentique que nous ayons ſur les deux premiéres campagnes de la guerre entre Céſar & Pompée, c'eſt ſans doute l'ouvrage connu de tout le monde ſous le titre de *Commentaires de Céſar touchant la Guerre Civile.* Ces Commentaires portent le nom de Céſar : ils ſont en poſſeſſion depuis des ſiécles de paſſer pour être ſortis de ſa main : & Suétone les cite comme composés par lui.

Suet Caſ n. 56.

Cependant bien des ſavans en ſuſpectent la légitimité. Les Grammairiens, & ceux dont le goût épuré ſent le plus délicatement les fineſſes de la langue Latine, prétendent y remarquer pluſieurs expreſſions peu correctes, ou du moins qui s'éloignent du bel uſage. Premier moyen d'inſcription de faux, & qui, en ſuppoſant la vérité du fait, eſt d'une très grande force : puiſqu'il eſt conſtant que jamais perſonne n'a parlé plus purement ſa langue, que Céſar.

Juſte Lipſe, dont le jugement en pa-

pareille matiére eſt d'un très grand poids, autoriſe ce reproche contre la diction de l'ouvrage dont je parle. [a] Il avoit obſervé, dans ce prétendu Céſar, dit-il, bien des endroits peu dignes du vrai Céſar. Mais de plus il en attaque en général le ſtyle, & le tour de la narration. « Combien, ajoute-t-il, la com-
„ poſition de cet auteur eſt-elle lâche,
„ découſue, & négligée? Il veut plutôt
„ dire les choſes, qu'il ne les dit vérita-
„ blement. Auſſi trouve-t-on ſouvent
„ chez lui de l'obſcurité & de l'embarras.
„ Beaucoup de paroles pour dire peu de
„ choſes, voilà le vice de cet écrivain. „

Ces conjectures ne ſont pas aſſurément à mépriſer. Mais ce qui les fortifie puiſſamment, c'eſt un paſſage du troiſiéme Livre, où l'Auteur paroît ſe diſtinguer viſiblement de Céſar. Il s'agit de propoſitions faites par Libon, l'un des Lieutenans de Pompée, pour obtenir une tréve. « Céſar, eſt-il dit tout de ſuite, „ ne crut pas alors devoir rien „ répondre aux demandes de Libon : & „ nous

Lib. III. *de B.Civ. n.* 17.

a Multa in Cæſare iſto legi. Cæſare veteri parum digna. Pluſcula notavi: ſed univerſè quàm frigida aut hians & ſupina ſæpe tota ſcriptio eſt? quàm conatur potiùs aliquid dicere, quàm dicit? Itaque obſcuritas & intricatio.... Proprium in eo ſcriptore vitium, dicere multis, nec multa. *Lipſ. l. I. Poliorcet. Dial.* 9.

„ nous ne penſons pas à préſent qu'il „ ſoit fort néceſſaire d'en rendre compte „ à la poſtérité. „ *Quibus rebus neque tum reſpondendum Cæſar exiſtimavit, neque nunc, ut memoriæ prodatur, ſatis cauſæ putamus.* Les perſonnes ſont diſtinguées, auſſi bien que les tems: & je ne vois pas que l'on puiſſe douter que l'endroit que je cite ne ſoit d'une autre main que de celle de Céſar.

Le ſeul tour de la phraſe par la premiére perſonne ſuffiroit pour inſpirer de la défiance. Car il ne ſe rencontre rien de ſemblable dans les Commentaires ſur la guerre des Gaules, où Céſar parle toujours de lui-même en troiſiéme perſonne. Cependant ce tour juſtement ſuſpect, eſt répété au n. 92. du même Livre troiſiéme des Commentaires ſur la guerre Civile. Ainſi il doit, ce me ſemble, demeurer pour conſtant que ce dernier ouvrage n'eſt point purement de Céſar.

Je dis purement. Car je ne prétens pas étendre mes ſoupçons au delà de ce qui eſt exactement prouvé. Après une preſcription de tant de ſiécles, après le témoignage de Suétone, ſi voiſin des tems de la confection de cet ouvrage, quel moyen de l'ôter entiérement à Céſar? Il l'a dirigé ſans doute: il aura

four-

fourni des mémoires : il aura porté ſon attention ſur les choſes : mais une autre main a tenu la plume.

Dans cette ſuppoſition, je n'ai fait nulle difficulté de citer ces Commentaires, comme l'ouvrage de Céſar, ſoit dans mon texte, ſoit en marge. Il en doit paſſer pour l'Auteur, puiſqu'ils ont été écrits ſous ſon nom, ſur ſes mémoires, par ſes ordres, & ſelon ſon eſprit.

SER. SULPICIUS RUFUS.
M. CLAUDIUS MARCELLUS.

An R. 701. Av. J.C. 51.

La vraie cauſe de la guerre entre Céſar & Pompée n'eſt autre que leur ambition.

LA vraie cauſe de la guerre entre Céſar & Pompée, perſonne ne l'ignore, fut l'ambition de ces deux rivaux de gloire & de puiſſance. C'eſt ce que Lucain a voulu [a] exprimer en diſant que Céſar ne pouvoit ſouffrir de ſupérieur, ni Pompée d'égal. Mais cette penſée, comme pluſieurs autres de ce Poëte plus imaginatif que judicieux, manque de juſteſſe & d'exactitude. Ces deux fameux concurrens, dont la querelle partagea l'Univers, avoient l'un & l'autre pour objet le premier rang. Pompée, qui en étoit en poſſeſſion, ne vouloit pas en décheoir, & Céſar aſpiroit à y monter. Il n'étoit pas homme à

[a] *Nec quemquam jam ferre poteſt Cæſarve priorem Pompeinſve parem.* Luc. I. 125.

An. R 701. Av. J.C. 51.

à se contenter de l'égalité, qui d'ailleurs est impossible & impraticable en politique. Il vouloit primer : & ses sentimens sur ce point ne peuvent être douteux, après la déclaration qu'il en a faite lui-même, lorsque passant par un village des Alpes il dit ce mot célébre que j'ai rapporté en son lieu.

Pompée étoit parvenu à ce premier rang si fort envié, en se ménageant entre le Sénat & le Peuple. Sans se livrer pleinement ni à l'un, ni à l'autre des deux partis, il s'étoit servi alternativement de tous les deux, selon qu'il convenoit aux intérêts de sa fortune & de son élévation. Son troisiéme Consulat apporta quelque changement à sa conduite. Charmé de la confiance que le Sénat lui avoit témoignée en remettant entre ses mains toute la puissance publique, il s'unit étroitement avec cette auguste Compagnie, & travailla à en mériter l'estime par le bon usage qu'il fit de l'autorité qui lui avoit été confiée, & par les mesures efficaces qu'il prit pour rétablir dans Rome la paix & la tranquillité. Lorsqu'il fut sorti de charge, il ne laissa pas de conserver encore un pouvoir qui sembloit inhérent à sa personne. Sans aucun titre de Magistrature civi-

Pompée depuis son troisiéme Consulat jouïssoit presque d'une autorité absolue dans Rome.

civile, & quoiqu'obligé par sa qualité de Proconsul d'Espagne à résider hors de Rome, il donnoit néantmoins le branle à toutes les affaires, il étoit l'ame de toutes les délibérations. Il régnoit presque, mais par la déférence volontaire que ses citoyens avoient pour lui, & non pas par la force.

An. R. 701. Av. J.C. 51.

Dans ces circonstances, si César fût revenu à Rome simple particulier, suivant le droit & l'usage, il auroit été soumis avec les autres à cette autorité de Pompée, qui étoit appuyée de celle de tout le Sénat. Il étoit craint & détesté de cette Compagnie, qu'il avoit pris à tâche toute sa vie d'attaquer & d'abaisser, & qu'il avoit surtout traitée pendant son Consulat avec le dernier mépris. De plus sa conduite donnoit tant de prise, & il avoit violé les Loix en tant de maniéres, qu'il appréhendoit d'être mis en justice & condamné. Caton l'en menaçoit ouvertement: & peut-être cette vûe rouloit-elle dans l'esprit de Pompée. Nous avons observé que sa loi contre la brigue avoit allarmé les amis de César, qui avoient cru qu'elle étoit une batterie dirigée contre lui. Aussi toute la politique de César tendit toujours à ne se point dessaisir des forces qu'il avoit en main. Après avoir

Politique de César pour ne se point dessaisir du commandement depuis qu'il en eut été une fois revêtu.

Suet. Caes. c. 30.

An. R. 701. Av. J.C. 51.

obtenu le Gouvernement des Gaules pour cinq ans, il se le fit continuer pour cinq autres années. Il se proposoit de redevenir Consul au bout de dix ans, qui étoit l'intervalle prescrit par la Loi entre les deux Consulats d'un même citoyen. Et pour passer sans milieu du commandement des armées à ce second Consulat, il s'étoit fait accorder le privilége singulier de ne point demander la charge en personne, & de pouvoir être nommé quoiqu'absent.

Il se fait partout des créatures.

Id. ibid. 26. 28.

Ces démarches éclatantes dévoiloient si évidemment les desseins de César, que les moins clairvoyans ne pouvoient pas s'y méprendre; & tout le reste de sa conduite se soutenoit. Il n'est point de voie de se faire des créatures, qu'il ne mît en œuvre. De tout tems attentif à se gagner la faveur de la multitude, il donna des jeux & un repas à tout le Peuple à l'occasion de la mort de sa fille: il commença à construire une place dans Rome, dont le sol, y compris sans doute les édifices qu'il fallut acheter & abattre, lui couta plus de douze millions cinq cens mille livres: il doubla la paie des Légions: il enrichit ses soldats, par le butin qu'il leur distribuoit sans mesure. En un mot, gens de guerre, Magistrats, Rois étrangers, villes situées

dans toutes les différentes parties de l'Empire, il n'omit rien pour mettre, s'il eût pû, tout l'Univers dans ses intérêts par des largesses immenses. Et l'on a eu raison de dire qu'il subjugua les Gaules avec le fer des Romains, & les Romains eux-mêmes avec l'or des Gaules.

AN. R. 701. Av. J.C. 51.

Il n'étoit plus tems d'attaquer cette puissance si formidable, lorsque Pompée s'en avisa. Il avoit fait une premiére faute en se liguant avec César, & en lui donnant moyen d'acquérir de si grandes forces : il en fit une seconde en se rendant son ennemi. Rien n'est plus judicieux que ce mot de Cicéron, connu de tout le monde : « Plût a aux Dieux, » Pompée, que vous ne vous fussiez ja- » mais uni à César, ou que vous n'eus- » siez jamais rompu avec lui! Le premier » de ces deux partis convenoit à la di- » gnité & à la probité de votre caracté- » re, & l'autre à votre prudence. »

Il n'étoit plus tems de l'attaquer, lorsque Pompée s'en avisa. Mot de Cicéron à ce sujet.

Au reste Pompée garda d'abord de grands ménagemens. Ce fut le Consul Marcellus, qui, sans doute de concert avec lui, fit le premier acte d'hostilité. Ce Magistrat, qui avoit l'ame haute & cou-

Le Consul M. Marcellus propose de révoquer César.

a Utinam, Cn. Pompei, cum C. Cæsare societatem aut nunquam coisses, aut nunquam diremisses! Fuit alterum gravitatis, alterum prudentiæ tuæ. *Cic. Phil.* II. n. 24.

AN. R. 701. Av. J.C. 51

Suet. Caes. Appian. Civi l. II. Dio, l. XL. Plut. Caes. & Pomp.

courageuse, publia une ordonnance par laquelle il annonçoit qu'il mettroit en délibération une affaire d'où dépendoit le salut public : & en conséquence il proposa au Sénat assemblé de révoquer César, & de lui ordonner de quitter le commandement des Gaules au premier Mars de l'année où l'on alloit entrer ; & en même tems de l'astreindre à demander le Consulat en personne, & non pas par procureurs. C'étoit porter de rudes coups à César ; & il étoit ruiné, si les deux points de la proposition du Consul eussent pû passer, & avoir leur exécution. Mais on sent assez avec quel avantage il pouvoit se défendre sous la sauve-garde de deux Loix, de l'effet desquelles on l'empêchoit de jouïr. On lui retranchoit deux ans du commandement qui lui avoit été prorogé par la loi de Trébonius, & on le dépouilloit d'un privilége que lui avoit accordé une autre loi portée par tout le Collége des Tribuns & du consentement de Pompée.

Quelques Tribuns & le Consul Sulpicius s'y

Avec des couleurs si favorables, il ne fut pas difficile à César de trouver de l'appui dans plusieurs des Magistrats. Non seulement il y eut des Tribuns qui se déclarérent pour lui : mais le Consul Sulpicius, homme doux, & qui d'ail-

leurs par sa profession de Jurisconsulte étoit accoutumé à respecter scrupuleusement tout ce qui portoit le nom de Loi, s'opposa à son Collégue. Pompée lui-même, toujours dissimulé, toujours porté à tergiverser dans les choses qu'il souhaitoit le plus, affectoit de dire que Marcellus alloit trop loin, & qu'il ne convenoit pas de faire un affront sanglant à un homme tel que César, dont les exploits étoient si glorieux & si utiles à la République.

An. R. 701.
Av. J.C. 51.
oppofent.

Véritablement Marcellus outroit son zêle, & dans certaines occasions il montroit de l'animosité & de l'aigreur. César avoit fait donner à la ville de Côme dans la Gaule Cisalpine le droit du Latium, en vertu duquel ceux qui y avoient exercé la premiére Magistrature devenoient citoyens Romains. Marcellus voulut priver de ce droit les habitans de Côme, prétendant qu'il leur avoit été accordé sans cause légitime, & qu'ils n'en étoient redevables qu'à la seule ambition de César, & au désir qu'il avoit de se faire des créatures. Peut-être en cela avoit-il raison. Mais il alla jusqu'à faire battre de verges un citoyen de cette ville, qui en avoit été premier Magistrat, en lui ordonnant d'aller montrer à César les marques des

An. R. 701. Av. J.C. 51.

coups qu'il avoit reçus. On sait que les citoyens Romains étoient exemts de souffrir jamais un pareil traitement. Ainsi Marcellus par cette action anéantissoit les priviléges de la colonie fondée par César. Mais qu'y gagnoit-il? C'étoit une insulte faite de gaieté de cœur, & sans aucun fruit.

Pompée en observant plus de modération à l'extérieur, tendoit au même but. Quoiqu'il eut paru désaprouver la proposition du Consul, il travailloit à la faire réussir pour l'année suivante. Dans cette vûe il fit nommer au Consulat C. Marcellus, cousin de Marcus, & qui étoit dans les mêmes principes. Il crut encore s'appuyer beaucoup en portant au Tribunat le célébre Curion, dont nous avons eu déja occasion de parler plus d'une fois, jeune homme plein de feu & de hardiesse, éloquent au point d'être compté parmi les plus grands Orateurs de son siécle, & qui s'étoit toujours montré jusques-là ennemi de César.

César gagne à son parti L. Paulus & Curion, désignés l'un Consul,

Celui-ci, pour le moins aussi habile que son rival, lui opposa une contre-batterie. Il tenta de gagner C. Marcellus: mais l'ayant trouvé inaccessible à la corruption, il se tourna du côté de celui qui avoit été désigné Consul avec lui, L. Paulus, & il acheta son silence

quinze cens mille écus. Paulus reçut cette ſomme immenſe, ſeulement pour ne point agir contre Céſar : & il l'employa à élever une Baſilique ſuperbe dans Rome, comme s'il eût voulu perpétuer par ce monument le ſouvenir de ſa vénalité & de ſa baſſeſſe d'ame.

AN. R. 701. Av. J.C. 51.

l'autre Tribun pour l'année ſuivante.

Curion ſe vendit encore plus chérement. Il ne tenoit point par le cœur à la cauſe publique : & il ne s'étoit donné à Pompée, que parce que Céſar l'avoit mépriſé. Il eſt étonnant que Céſar eût fait cette faute contre ſes maximes, lui qui employoit toutes ſortes de voies pour s'attacher ſouvent les derniers des hommes. Il ſentit ſon tort, & ne plaignit point la dépenſe pour le réparer. Curion avoit ruiné ſa fortune par ſes débauches, & par ſes prodigalités : il devoit plus de ſept millions cinq cens mille livres. Céſar lui paya toutes ſes dettes, & par là s'acquit un homme qui le ſervit d'autant mieux, qu'il affecta, comme nous le verrons, une eſpèce d'impartialité.

Plut. & Appian.

Cæl. ad Cic. 4.

Val. Max. IX. 1.

Divers Arrêtés du Sénat, auxquels s'oppoſent les Tribuns

Cependant le Conſul M. Marcellus ſuivoit ſon plan, qu'il avoit ſeulement modifié & adouci. Il ſe conformoit ſans doute en cela aux avis de Pompée, qui ne vouloit point que l'on prît aucun parti au ſujet de Céſar avant le premier

AN. R. 701. Av. J.C. 51. amis de César. *Cœl. ad Cic. 4. & 8.*

Mars de l'année ſuivante, mais qui après ce terme penſoit que l'on pouvoit lui donner un ſucceſſeur. Je ne vois point ſur quoi Pompée ſe fondoit pour croire qu'il lui fût permis de retrancher un an, plûtôt que deux, du commandement de Céſar. Mais ſa volonté étoit tellement alors la régle de toutes choſes, que, comme il eut un voyage à faire à Rimini, on l'attendit pour tenir le Sénat en ſa préſence : & le dernier Septembre, on forma un Arrêté conforme à ce qu'il ſouhaitoit.

Il fut dit que les Conſuls déſignés, L. Paulus & C. Marcellus, au premier Mars de l'année où l'on alloit entrer, mettroient en délibération ce qui regardoit les Provinces Conſulaires. (C'étoit une expreſſion meſurée, pour ne pas dire en termes exprès que l'on délibéreroit ſur la révocation de Céſar.) On ajoutoit que ce jour du premier Mars une fois venu, aucune autre affaire ne ſeroit propoſée avant celle des Provinces Conſulaires, ni concurremment avec elle. Et comme on appréhendoit une oppoſition au Décret qui ſe formoit actuellement, le Sénat déclaroit qu'aucun de ceux qui avoient droit de s'oppoſer aux Sénatusconſultes, ne devoit faire

faire uſage de ce droit dans l'occaſion dont il s'agiſſoit. Que ſi quelqu'un le faiſoit, il ſeroit regardé comme ayant attenté au repos & au ſalut de la République : que l'Arrêté ſeroit mis ſur les Regîtres : & que le Sénat délibéreroit ſur la conduite qu'il conviendroit tenir à l'égard des oppoſans. Toutes ces déclarations & ces menaces n'empêchérent point que quarante Tribuns, & entre autres C. Panſa, qui avoit ſervi longtems ſous Céſar, ne fiſſent leur oppoſition en forme.

An. R. 701. Av. J.C. 51.

Par un ſecond Arrêté du même jour, le Sénat tenta d'affoiblir Céſar, en offrant le congé à ceux de ſes ſoldats dont les années de ſervice ſeroient achevées, ou qui auroient d'autres raiſons pour demander à être licentiés. Enfin un troiſiéme Arrêté regardoit le choix des Gouverneurs des Provinces qui devoient être adminiſtrées par des Propréteurs, & régloit ce choix conformément aux derniers arrangemens pris ſous le Conſulat de Calvinus & de Meſſalla, & ratifiés l'année ſuivante. La choſe étoit donc dans l'ordre. Mais nous avons obſervé ailleurs quelles raiſons Céſar prétendoit avoir de ſe plaindre de ces nouveaux réglemens. Ces deux derniers Ar-

An. R. 701. Av. J.C. 51.

rêtés eurent le même sort que le premier. Pansa, & un autre Tribun s'y opposérent.

Deux mots remarquables de Pompée au sujet de ces oppositions.

Il étoit aisé de prévoir que de semblables oppositions empêcheroient l'effet des délibérations que l'on projettoit de prendre l'année suivante par rapport à César. Quelqu'un en ayant fait l'objection à Pompée, il se déclara ouvertement par cette réponse : *Je ne vois aucune différence pour César, entre refuser d'obéir aux Décrets du Sénat, ou empêcher le Sénat de décerner ce qui lui paroît convenable. Et quoi?* reprit un autre : *s'il veut en même tems être Consul, & avoir le commandement d'une armée? Et quoi?* répliqua Pompée avec vivacité : *si mon fils vouloit me donner des coups de bâton?*

Vrai point de vûe pour juger de la cause de César.

Ces réponses de Pompée, & surtout la derniére, paroissent dures à Cœlius, qui les rapporte dans une lettre à Cicéron. Mais je ne crains pas de dire qu'elles fixent le vrai point de vûe sous lequel nous devons considérer la conduite de César, pour en juger sainement. Il prétendoit se rendre maître de la République : l'événement l'a fait voir. C'étoit donc un fils qui vouloit donner des coups de bâton à son pére. Mais infiniment habile, il cache, autant qu'il lui est possible, ce dessein odieux.

odieux. Il se rempare de loix, qu'il fait passer par la force ou par l'intrigue. Il s'appuye de l'autorité de Magistrats, dont l'ame vénale se laisse corrompre par ses largesses. Il parvient ainsi à donner une couleur de légitimité à ses ambitieuses démarches. Qu'est-ce que tout cela, sinon les procédés d'un enfant rebelle, qui résolu de désobéir à son pére, & voulant néantmoins éviter la tache de désobéissance, lui ferme la bouche pour l'empêcher de parler? C'est à la lumiére de ces réfléxions qu'il faut suivre toutes les chicanes par lesquelles César se défendit encore contre le Sénat pendant plus d'une année, avant que d'en venir à prendre les armes. Pour ne point se laisser éblouir par de vaines apparences, il suffit de se rappeller la maxime favorite qu'il avoit sans cesse à la bouche, l'ayant empruntée d'Etéocle dans Euripide: *S'il* [a] *faut violer la justice, c'est pour régner qu'il est beau de la violer: en toute autre matiére soyez honnête homme.*

An. R. 701.
Av. J.C. 51.

[a] Εἴπερ γὰρ ἀδικεῖν χρὴ, τυραννίδος πέρι Κάλλιστον ἀδικεῖν. τ' ἄλλα δ' εὐσεβεῖν χρεών. *Ces deux vers Grecs ont été ainsi traduits par Ciceron:* Nam si violandum est jus, regnandi gratiâ violandum est: aliis rebus pietatem colas. *Cic. de Off.* III. 82.

An. R. 702. Av. J.C. 50.

L. ÆMILIUS PAULUS.

C. CLAUDIUS MARCELLUS.

Conduite artificieuse de Curion. *Dio. Appian. Plut.*

Curion fut l'inſtrument dont Céſar ſe ſervit pour diſputer le terrain ſous les Conſuls Paulus & C. Marcellus. Ce Tribun, qui avoit beaucoup d'eſprit, uſa d'adreſſe pour cacher la turpitude de ſon changement de parti. Il demeura fort tranquille pendant les premiers commencemens de ſa Magiſtrature, parlant même ſouvent contre Céſar, mais jettant à la traverſe quelques propos qui devoient déplaire à Pompée, & aux partiſans de l'Ariſtocratie. Bientôt il leur chercha querelle avec moins de ménagement; & afin d'avoir un prétexte de ſe brouiller avec eux, il mit en avant diverſes Loix, auxquelles il ſavoit bien qu'ils ne manqueroient pas de s'oppoſer. L'une de ces Loix regardoit les grands chemins : une autre étoit une Loi Agraire, peu différente de celle de Rullus, qui avoit été rejettée ſous le Conſulat de Cicéron : une troiſiéme avoit pour objet les bleds & les vivres. Et dans les nouveaux arrangemens qu'il propoſoit ſur tous ces points, il ſe donnoit à lui-même la principale admi-

administration, & la première autorité. Le Sénat ne manqua pas de s'élever contre ces Loix. C'étoit ce que le Tribun désiroit: il crut par là être dispensé de tout égard pour une Compagnie, par laquelle il se prétendoit lésé.

An. R. 702. Av. J.C. 50.

Il ne voulut pas néanmoins paroître se livrer totalement à César. Ainsi lorsque le premier Mars fut venu, & que le Consul C. Marcellus en conformité de l'Arrêté du dernier Septembre précédent eût proposé d'envoyer un nouveau Proconsul dans les Gaules, son collégue Paulus ayant gardé le silence suivant ses conventions, Curion prit la parole. Il loua la proposition du Consul Marcellus, mais il ajouta qu'en même tems que l'on rappelloit César, il falloit aussi ordonner à Pompée d'abdiquer le Gouvernement des Espagnes, & le commandement des Légions qui servoient dans ces Provinces.

Sur la proposition de révoquer César, il demande que l'on révoque en même tems Pompée.

On sent combien ce tour étoit spécieux & favorable: c'étoit le langage d'un zélé Républicain. L'habile Tribun représentoit, „que la voie qu'il propo- „soit, pouvoit seule mettre en sureté „la liberté publique. Que si César dé- „sarmoit, Pompée avec les forces qu'il „avoit en main devenoit maître absolu

An. R. 702. Av. J.C. 50.

„ de l'Empire : au lieu qu'en les réduisant tous deux à la condition de simples citoyens, la République n'avoit plus rien à craindre ni de l'un ni de l'autre. Mais que si l'un demeuroit armé, il falloit que l'autre eût dequoi tenir la balance en équilibre. „ Ces considérations mises dans le plus beau jour par l'un des hommes les plus éloquens que Rome ait jamais portés, faisoient une grande impression. Le Peuple, auprès duquel Pompée avoit perdu une partie de son crédit par ses loix contre la brigue, approuvoit & louoit Curion; qui servoit ainsi César le mieux qu'il fût possible, en affectant de se montrer neutre, & uniquement attaché aux intérêts de la République.

Je dis qu'il servoit César parfaitement. Car il savoit que Pompée n'abdiqueroit point. Ce n'étoit ni son intention, ni celle des premiéres têtes du Sénat. Et il faut avouer que la condition n'étoit pas égale, puisque Pompée n'avoit commencé à jouïr du Gouvernement des Espagnes que quatre ans après l'année où César avoit pris le commandement des armées de la Gaule. Mais la principale & la plus essentielle différence venoit de la diversité des caractéres & de

de la conduite. On craignoit tout de l'ambition effrénée de César : celle de Pompée étoit plus mesurée, plus circonspecte, plus capable de respecter les Loix. La proposition de Curion fut donc rejettée : mais il empêcha par l'autorité du Tribunat dont il étoit revêtu, que celle du Consul ne passât.

An. R. 702. Av. J.C. 50.

Pompée, sur cette attaque que lui avoit portée le Tribun, affecta d'abord beaucoup de modération. Etant en Campanie il écrivit au Sénat „ que tout ce „ qu'il avoit de titres & de puissance, „ étoit le fruit non de ses sollicitations, „ mais de la bienveillance de ses concitoyens. Qu'on lui avoit offert sans qu'il „ le recherchât, un troisiéme Consulat, „ & la prorogation du Gouvernement „ des Espagnes. Qu'il étoit prêt à rendre de bonne grace & de bon cœur, „ ce qu'il n'avoit accepté que malgré „ lui.„ De retour à Rome, il tint de vive voix le même langage : &, comme si en qualité d'ancien ami & beaupére de César, il eût été mieux instruit qu'un autre de ses dispositions, il lui attribua la même façon de penser dont il se faisoit honneur à lui-même. Il dit que César las de faire la guerre & de vaincre ne soupiroit qu'après le repos, & ne dési-

Modération affectée de Pompée. Curion le pousse à bout.

AN. R. 702. Av. J.C. 50.

désiroit rien tant que de venir à Rome jouïr dans le sein de sa patrie de la récompense de ses travaux, & des honneurs qu'il avoit si bien mérités.

Il ne pensoit rien dans son ame ni de ce qu'il disoit touchant lui-même, ni de ce qu'il avançoit au sujet de César. Mais son but étoit de faire par sa modération un contraste odieux avec la cupidité de son rival. Il renonçoit à cinq ans entiers de commandement des armées, pendant que César ne vouloit quitter son emploi qui expiroit, qu'en entrant de plein saut dans le Consulat.

Curion ne fut point la dupe de cet artifice. Il le somma de réaliser ses promesses, en abdiquant sur le champ. Il renouvella les protestations qu'il avoit déja faites touchant l'unique voie d'assurer la liberté publique, qui étoit de dépouiller en même tems Pompée & César de tout commandement. Il exhorta le Sénat à leur ordonner de se démettre sous peine de désobéissance; à les déclarer ennemis de la patrie en cas de refus de leur part; & à lever des troupes pour les réduire. Et comme il sentoit que son avis étoit bien loin de prévaloir, il rompit l'assemblée, sans souffrir que l'on prît aucune délibération au sujet de César.

Pom-

Pompée se repentit alors sérieusement d'avoir relevé le Tribunat de l'état d'humiliation où Sylla l'avoit mis. Mais il n'étoit plus tems : & tout ce qu'il put faire, ce fut de chercher l'occasion de se venger du Tribun par le ministére du Censeur Appius.

An. R. 701. Av. J.C. 50.

Car toutes les circonstances portent à croire que ce Magistrat étoit d'accord avec lui pour entreprendre de flétrir Curion. Il avoit beau champ, s'il l'attaqua sur les déportemens de sa première jeunesse, qui avoit toute entiére été livrée au luxe, aux folles dissipations, & à la débauche la plus outrée. Cependant Appius se trouva arrêté tout court par l'opposition de son collégue Pison, & du Consul Paulus. L'autre Consul Marcellus, toujours prêt à agir contre César & contre tous ceux qui lui étoient attachés, reprit l'affaire, & prétendit la porter devant le Sénat. Curion résista d'abord à une façon de procéder entiérement inusitée. Mais ensuite ayant observé que la disposition des esprits lui étoit favorable, il accepta la condition, & se soumit à l'animadversion du Sénat. Il ne se trompa pas dans son espérance. En vain le Consul Marcellus fit contre lui une invective sanglante. La plûpart des

Le Censeur Appius veut flétrir Curion : mais ne peut y réussir. Dio.

An. R. 702. Av. J.C. 50.

Sénateurs se déclarérent pour Curion : & le Consul n'osa pas pousser jusqu'au bout une délibération, qui ne pouvoit tourner qu'à sa honte.

Maladie de Pompée Fêtes dans toute l'Italie, lorsqu'il eut recouvré la santé.

Pendant que la querelle entre Pompée & César s'échauffoit de plus en plus, elle pensa être tout d'un coup terminée par un accident imprévû; c'est-à-dire, par une maladie dangereuse, qui mit Pompée aux portes de sa mort, & qui eût [a] été très heureuse pour lui, selon la pensée de Juvenal, si réellement elle l'eût conduit au tombeau pendant qu'il étoit au comble des prospérités & de la gloire, & qu'elle lui eût ainsi épargné les cruelles disgraces, que deux ans de vie de plus lui firent éprouver. C'est à Naples qu'il fut attaqué de cette maladie : & lorsqu'il eut recouvré la santé, les Napolitains signalérent leur joie par des fêtes & par de solennelles actions de graces aux dieux. Jamais on n'avoit rien fait de pareil pour aucun Romain. Mais l'exemple une fois donné ne se renferma point dans la ville où il avoit pris commencement. Il fut suivi d'abord des

Plut. Pomp.

[a] Provida Pompeio dederat Campania febres
Optandas : sed multæ urbes & publica vota
Vicerunt. Igitur fortuna ipsius & urbis
Servatum victo caput abstulit.
Juven. Sat. X.

des villes voiſines, & enſuite de toute l'Italie. Particuliérement ſur la route de Pompée à Rome, lorſqu'il y retourna, nul lieu n'étoit aſſez ſpacieux pour contenir la foule de ceux qui venoient au devant de lui. Les chemins, les bourgades, les ports étoient remplis d'une multitude incroyable de perſonnes de tout âge, & de toute condition, qui offroient des ſacrifices, & qui, parmi le vin & la bonne chére, louoient celui que le Ciel leur avoit rendu. Pluſieurs ornés de couronnes, & tenant des flambeaux à la main, le recevoient & l'accompagnoient en jettant ſur lui des fleurs avec mille cris d'applaudiſſemens: enſorte que toute ſa marche fit un des plus beaux ſpectacles qui ſe puiſſent imaginer.

An. R. 702.
Av. J.C. 50.

Ces réjouiſſances, qui ſembloient marquer une ſi grande eſtime & un ſi grand attachement de tous les peuples de l'Italie ponr Pompée, lui hauſſérent infiniment le courage, & peuvent être regardées par cette raiſon comme une des principales cauſes de la guerre civile. Juſques-là une prudence, ſouvent même un peu timide, avoit guidé toutes ſes démarches, & en avoit établi la ſureté. Mais alors une eſpéce d'éblouiſſe-

An R. 702. Av. J.C. 50.

ment de joie & de confiance fit disparoître à ses yeux toutes les raisons de craindre & de douter. Il se crut assez appuyé pour pouvoir mépriser César, & il se flatta qu'il le détruiroit avec autant de facilité qu'il l'avoit élevé.

Cette idée dont il étoit plein, s'accrut encore par les discours de ceux qui lui amenérent deux Légions qui avoient servi sous César. Voici le fait.

Deux Légions enlevées à César, & & transmises à Pompée.

Le Sénat profitant de la crainte que l'on avoit d'une invasion des Parthes en Syrie, ordonna que Pompée & César fourniroient chacun une Légion pour être envoyée dans cette Province. Cette couleur étoit si bien imaginée & si honnête, que le Décret passa sans difficulté & sans opposition. Mais Pompée, pour obéir à ce décret, donna la Légion qu'il avoit prêtée à César après le désastre de Titurius & de Cotta. César étoit obligé d'en fournir une des siennes. Ainsi c'étoient réellement deux Légions qu'on lui ôtoit. Il le sentit : mais avec cette générosité qui lui donna toujours un air de supériorité au dessus de ses adversaires, il renvoya les deux Légions, en faisant à chaque soldat une libéralité de deux cens cinquante deniers (cent vingt-cinq livres.) Ceux

donc

donc que Pompée avoit chargés de lui amener ces Légions, lui rapportérent que César étoit extrémement haï dans son armée : que ses soldats, fatigués d'une guerre longue & pénible, ne pouvoient souffrir un Général qui ne leur avoit laissé aucun repos : que Pompée n'auroit besoin que des troupes de César, pour le vaincre & pour le ruiner ; parce qu'elles l'abandonneroient dès le moment qu'elles auroient mis le pied en Italie. Dans le même tems Labiénus, le plus accrédité & le plus expérimenté des Lieutenans de César, prêtoit l'oreille aux sollicitations par lesquelles on tâchoit de l'engager à changer de parti, comme il fit réellement dans la suite.

An. R. 701. Av. J.C. 50.

Présomption de Pompée.

Ces différens événemens inspiroient tant de présomption à Pompée, qu'il ne prit aucunes mesures pour assembler des forces capables de résister à un tel ennemi. Il se moquoit même de ceux qui craignoient la guerre : & quelqu'un lui ayant dit, que si César marchoit contre Rome, on ne voyoit rien qui pût l'arrêter : *En quelque lieu de l'Italie*, répondit Pompée, *que je frappe du pied la terre, il en sortira des Légions.*

César au contraire

César tenoit une conduite bien opposée. Sans faire aucune démarche d'é-

clat,

An. R. 702. Av. J. C. 50. prend habilement ses mesures. De B. Gall. VII.

clat, qui put être prise pour acte d'hostilité, il disposoit toutes choses de façon à se trouver en état d'agir efficacement, dès que le moment en seroit venu. Il avoit pacifié la Gaule, & tout y étoit parfaitement tranquille. Ses Légions distribuées dans leurs quartiers n'attendoient que ses ordres. Lui-même il se transporta au commencement de la belle saison dans la Gaule Cisalpine, pour être plus à portée de Rome, & pour avoir l'œil à tout ce qui s'y passoit; mais en se couvrant du prétexte d'appuyer de sa recommandation, dans la poursuite de la place d'Augure, Marc-Antoine qui avoit été son Questeur. Car ce pays étoit rempli de villes municipales & de colonies, dont les habitans jouïssoient des droits de citoyens Romains, & influoient par conséquent dans la nomination des charges & des Sacerdoces. César apprit, lorsqu'il étoit encore en marche, qu'Antoine avoit été fait Augure. Au défaut donc de ce prétexte qui lui manquoit, il en substitua un autre, & feignit d'être bien-aise de se concilier à lui-même les suffrages des peuples de ces cantons par rapport au Consulat qu'il devoit demander l'année suivante. Il envoyoit même à Rome plusieurs des offi-

officiers & des soldats de son armée, qui prenoient un congé de lui comme pour leurs affaires particuliéres. Et l'Histoire fait mention entre autres d'un Centurion, qui étant à la porte du Sénat pendant que l'on y délibéroit sur ce qui regardoit César, & apprenant qu'on ne vouloit pas lui accorder les délais qu'il demandoit, mit la main sur la garde de son épée en disant: *Celle ci lui donnera ce que le Sénat lui refuse.*

An. R. 702. Av. J.C. 50.

Plut. Pomp. & Caes.

César se croyoit d'autant plus obligé de se précautionner, que les Consuls qui venoient d'être désignés étoient du parti contraire. Ser. Galba, qui avoit servi sous lui dans les Gaules comme Lieutenant Général, s'étoit mis inutilement sur les rangs: & le crédit de Pompée avoit déterminé les suffrages des citoyens en faveur de L. Lentulus & de C. Marcellus, tous deux peu favorables à César, mais surtout le premier, qui ne gardoit aucunes mesures, & qui se montroit résolu à pousser les choses à l'extrémité.

Les Consuls désignés pour l'année suivante, opposés à César.

De B. Gall. l. VIII.

Cependant comme Curion tenoit tout en bride, César crut pouvoir retourner encore dans les Gaules. Il y fit la revûe de son armée: il y passa le reste de l'été, & aux approches de l'hiver, laiss-

AN. R. 702. Av. J. C. 50.

laissant en Gaule huit légions, dont quatre dans le *Belgium*, & quatre dans le pays des Eduens, il repassa en Italie, où il avoit distribué la treiziéme légion dans tous les postes importans de la Gaule Cisalpine.

Il écrit au Sénat.

En arrivant il apprit que les troupes qu'on lui avoit enlevées comme pour les envoyer contre les Parthes, avoient été retenues en Italie, & remises à Pompée par le Consul Marcellus. C'étoit une vraie déclaration de guerre. Il dissimula néantmoins, & se contenta d'écrire au Sénat pour demander qu'on ne le privât pas du bienfait que le Peuple lui avoit accordé, ou que les autres Généraux fussent obligés comme lui à licentier leurs armées. Ce langage, conforme à celui de Curion, ne commettoit point César, comme nous l'avons observé: & de plus Suétone remarque qu'il espéroit, s'il étoit pris au mot, rassembler plus facilement ses vieux soldats, que Pompée ne pourroit lever de nouvelles Légions.

Suet. Cæs. c. 29.

Il paroît que cette lettre de César donna lieu à une derniére délibération du Sénat sur les prétentions respectives des deux rivaux. Marcellus tourna la proposition d'une façon conforme à ses vûes,

Appian.

vûes, & demanda les avis séparément sur Pompée & sur César. Le très grand nombre opina pour donner un successeur à César, & quand il fut question de Pompée, on lui laissoit le commandement. Mais Curion réunissant ce que le Consul avoit divisé, exigea que le Sénat fit connoître s'il vouloit que Pompée & César abdiquassent tous deux à la fois. L'affaire présentée sous ce point de vûe changea de face : & le Tribun eut trois cens soixante & dix voix contre vingt-deux. Marcellus fut au désespoir, & rompit sur le champ l'assemblée en criant à haute voix : *Triomphez donc, & emportez le sur nous, afin de vous donner César pour maître.* Le Tribun au contraire sortit glorieux, & fut reçu du Peuple avec mille acclamations. On jettoit même sur lui des fleurs, comme sur un athléte victorieux qui mérite des couronnes.

AN. R. 702. Av. J.C. 50.

Adresse de Curion pour amener le Sénat au point que vouloit César.

Marcellus en congédiant le Sénat, avoit dit qu'il ne s'agissoit plus d'écouter de vains discours, pendant qu'on voyoit dix Légions prêtes à passer les Alpes; & que la Patrie avoit besoin d'un défenseur qu'elle pût opposer à leurs attaques. En conséquence de cette déclaration, s'étant fait accompagner des Con-

Le Consul Marcellus ordonne à Pompée de défendre la Patrie contre César.

An. R. 702. Av. J.C. 50.

Consuls désignés, pour s'autoriser davantage dans l'importante démarche qu'il vouloit faire, il alla trouver Pompée, qui étoit dans un fauxbourg, parce que sa qualité de Proconsul ne lui permettoit pas d'entrer dans la ville, & lui présentant une épée, il lui dit : *Nous vous ordonnons d'employer cette épée pour la défense de la patrie contre César : nous vous déférons le commandement de toutes les troupes qui sont en Italie, & le droit d'en lever d'autres à votre volonté.* Pompée répondit qu'il obéiroit aux Consuls, ajoutant cependant, *A moins qu'il n'y ait quelque chose de mieux à faire.* C'étoit son mot familier ; & ce langage marquoit moins irrésolution, qu'un caractére dissimulé, qui aimoit à sauver les apparences, qui craignoit les engagemens, & qui vouloit toujours se laisser une ressource pour revenir sur ses pas, s'il en étoit besoin. On ne peut douter que dans l'occasion dont je parle Pompée ne fût tout-à-fait décidé : & il s'en expliqua de cette façon avec Cicéron, qui revenoit alors de son Gouvernement de Cilicie, & avec lequel il eut deux entretiens au mois de Décembre de cette année.

Cic. ad Att. VII. 4. & 8.

Curion s'enfuit

Curion fit encore quelques tentatives

ves en faveur de César, & voulut empêcher Pompée de lever des soldats. Il ne gagna rien par ces nouveaux efforts, que d'aigrir de plus en plus le Sénat contre lui: & comme son Tribunat expiroit, & qu'il craignoit pour sa personne, dès qu'il seroit sorti de charge; il s'enfuit de la ville, & se rendit auprès de César à Ravenne, lui portant toute l'animosité dont il étoit plein, & lui conseillant de mander incessamment ses Légions, & de commencer la guerre.

An. R. 702. Av. J.C. 50. de Rome, & se retire auprès de César.

César, aussi déterminé que lui, mais plus mesuré & plus prudent, ne croyoit pas qu'il fût encore tems de se mettre en action. Il craignoit l'odieux d'une prise d'armes, qui n'auroit eu pour objet aux yeux de l'Univers que ses intérêts personnels. Il attendoit quelque événement qui donnât une couleur plus spécieuse à ses hostilités contre la Patrie: & il étoit bien-aise de paroître avoir épuisé toutes les voies de conciliation, avant que de recourir à la force. Il négocioit donc d'une part, & de l'autre il suscitoit contre Pompée & contre le Sénat un nouveau Tribun aussi violent & aussi emporté que Curion.

Ce Tribun étoit le fameux Marc-Antoine, qui à son retour de Syrie & d'E-

Marc Antoine devenu

An. R. 702. Av. J.C 50.

Tribun rempla-ce Curion.

d'Egypte, s'étoit attaché à la fortune de César. Ayant été nommé Questeur, il étoit sur le champ parti pour la Gaule, sans attendre ni décret du Sénat, ni ordre du Peuple, ni décision du sort. [a] Il savoit, selon la remarque très vraie & très juste de Cicéron, que le camp de César étoit la seule ressource de ceux que l'indigence, que la débauche, que les dettes énormes rendoient mécontens de leur sort & ennemis du repos public. Il s'y conduisit en brave homme, & nous avons eu occasion de faire mention de lui plus d'une fois en décrivant la guerre des Gaules. Devenu cette année Tribun du Peuple par le crédit & par l'argent de César, il employa tout le pouvoir de sa place au service de celui à qui il en étoit redevable.

Plut. Anton.

Il commença par demander que les deux Légions qui avoient été destinées à marcher contre les Parthes fussent envoyées à Bibulus en Syrie : qu'il fut fait défense à Pompée de lever des soldats ; & que ceux qu'il entreprenoit d'enrôller fussent dispensés de lui obéir. Le vingt-&-un Décembre, c'est-à-dire

Cic. ad Att. VII. 8.

douze

a Id enim unum in terris egestatis, æris alieni, nequitiæ... perfugium esse ducebas. *Cic. Phil.* II. *n.* 50.

douze jours après son entrée en charge, il fit une harangue au Peuple, dans laquelle il insulta Pompée & le déchira à plaisir, parcourant toute sa vie depuis sa premiére enfance. En même tems il faisoit des plaintes sur le sort de ceux qui avoient été condamnés en vertu des loix portées par Pompée dans son troisiéme Consulat. A tout cela il joignit des menaces ouvertes d'une guerre civile. Sur quoi Pompée raisonnant avec Cicéron, cette harangue à la main, lui disoit avec raison: *Que [a] fera César, s'il devient l'arbitre des affaires publiques, puisque son Questeur, qui n'a ni argent ni crédit, ose tenir un pareil langage?*

AN. R. 702. Av. J.C. 50.

César fait des propositions d'accommodement. *Plut. Cæs. Appian. Cic. ad Fam.* XVI. 12.

Au milieu de tant d'aigreur réciproque, les négociations, comme je l'ai dit, ne laissoient pas de cheminer. César offroit de licentier huit de ses Légions, & d'abandonner la Gaule Transalpine, pourvû qu'on lui laissât l'autre Gaule & l'Illyrie avec deux Légions, jusqu'à ce qu'il fût Consul. Ensuite par l'entremise de Cicéron, qui par dessus toute chose désiroit la paix, les amis de César se relâchérent encore, & promi-

a Quid censes facturum esse ipsum, si in possessionem Reipublicæ venerit, quum hæc Quæstor ejus, infirmus & inops, audeat dicere?

AN. R. 702. AV. J.C. 50.

mirent qu'il se contenteroit de l'Illyrie & d'une seule Légion.

L'accord étoit impossible entre César & Pompée, parce que tous deux vouloient la guerre.

Cic. ad Att. VII. 9.

Mais quel moyen qu'il se conclût un accord entre deux hommes qui l'un & l'autre vouloient la guerre ? Les offres de César ne prouvent point du tout en lui une intention sincére pour la paix. S'il l'eût désirée sérieusement, il avoit une voie sûre d'y parvenir. C'étoit de renoncer à ses Gouvernemens, à condition d'être fait Consul. Cicéron déclare expressément, que s'il s'en fût tenu là, il n'étoit pas possible de lui refuser sa demande. Aussi César ne se réduisit-il jamais purement & simplement à ces termes. Pompée de son côté n'avoit pas moins d'éloignement pour la paix. Il se voyoit écrasé, si César devenoit Consul : tellement qu'il étoit résolu en ce cas de quitter Rome, & d'aller dans son Gouvernement d'Espagne.

Les dispositions de Pompée & de César pour la guerre étoient donc à peu près les mêmes ; avec cette seule différence, que Pompée, qui avoit pour lui toute la majesté de la République, & qui ne doutoit pas que le bon droit ne fût de son côté, prétendoit donner la loi, montroit de la roideur, & ne cachoit point la résolution où il étoit de re-

recourir à la force pour obliger César à se soumettre aux volontés du Sénat : au lieu que celui-ci, profitant des intentions connues de son rival, faisoit sans cesse des avances, qu'il savoit bien devoir être rebutées ; espérant mettre ainsi Pompée dans son tort, & donner lui-même à ses procédés un air de modération, au défaut de la justice qui manquoit à sa cause.

An. R. 702. Av. J.C. 50.

Les choses étoient dans cette situation, lorsque C. Marcellus & L. Lentulus prirent possession du Consulat.

C. CLAUDIUS MARCELLUS.
L. CORNELIUS LENTULUS.

An. R. 703. Av. J.C. 49.

Le premier jour de Janvier Curion arriva à Rome avec des lettres de César adressées au Sénat, qui portoient des propositions très douces [a] & très modérées, au jugement de celui qui les faisoit, c'est-à-dire apparemment, conformes aux conditions d'accommodement proposées en dernier lieu, telles que je viens de les rapporter. Ces lettres furent très mal reçues, jusques-là que les Consuls, ne pouvant les supprimer, parce qu'elles leur avoient été rendues par

Nouvelles lettres de César au Sénat.

Cæs. de B. Civ. I. Dio, l. XLI. Appian. Plut.

a (Cæsar) exspectabat lenissimis suis postularis responsa. *Cæs. de B. Civ.* I. 5.

An. R. 703 Av J.C. 49.

par Curion en plein Sénat, vouloient au moins les renvoyer sans les ouvrir: & les Tribuns Antoine & Q. Cassius eurent besoin d'employer tout le pouvoir de leurs charges pour obtenir qu'on en fît lecture. Après qu'elles eurent été lues, le Consul Lentulus proposa de délibérer, non sur ce qu'elles contenoient, mais sur l'état présent des affaires, & sur les mesures qu'il convenoit prendre pour la sureté de la République. Il exhorta les Sénateurs à opiner avec vigueur & avec courage, leur déclarant en même tems que s'ils mollissoient, il sauroit bien prendre son parti, & trouver les moyens de se réconcilier avec César.

Le Consul Lentulus anime le Sénat contre César.

Il disoit vrai. César eût été charmé de le gagner: & il poursuivit si obstinément ses sollicitations & ses offres auprès de lui, que dans le tems même que la guerre étoit ouverte, & les armées en présence dans l'Epire, Balbus négocioit encore par ordre de César avec Lentulus, & passa pour ce sujet dans le camp de Pompée au péril de sa liberté & de sa vie. Lentulus étoit bien dans le cas d'ouvrir l'oreille aux promesses de César. Ses affaires ruinées, ses dettes excessives, l'y invitoient puissamment.

Vell. II. 51.

famment. Mais il se persuadoit que la victoire ne pouvoit abandonner Pompée, & c'étoit de ce côté que les espérances d'une haute fortune lui paroissoient plus certaines. Par ce motif, il demeura toujours intraitable, & César le nomme comme ayant contribué plus qu'aucun autre à la rupture.

R. An. 703. Av. J.C. 49.

Métellus Scipion, beaupére de Pompée, ne pouvoit manquer de suivre le même plan. Caton ne vouloit point entendre parler de mettre en compromis les intérêts & la majesté de la République. Ainsi, malgré quelques avis plus doux, & qui tendoient au moins à temporiser, il passa à la pluralité, „ Qu'il „ seroit enjoint à César de licentier ses „ troupes avant un certain jour qu'on „ lui fixoit ; & que s'il n'obéissoit pas, „ il seroit déclaré coupable d'attentat „ contre la République. „

Décret du Sénat, pour ordonner à César de licentier ses troupes.

Antoine & Q. Cassius firent leur opposition à ce décret. Alors la querelle recommence. Le Consul propose de délibérer sur le parti qu'il faut prendre pour réduire les Tribuns opposans. C'est à qui opinera le plus fortement contre eux. Les Tribuns se retranchent dans le droit inviolable de leur charge. Enfin la nuit sépara les combattans. Les jours

Antoine s'y oppose. Contestation violente.

 sui-

An. R. 703. Av. J.C. 49.

ſuivans la conteſtation ſe renouvella, & dura juſqu'au ſept Janvier. Pendant cet eſpace Piſon Cenſeur, & beaupére de Céſar, L. Roſcius Préteur, qui avoit ſervi ſous le même Céſar dans les Gaules, s'offrirent de l'aller trouver pour l'inſtruire des diſpoſitions du Sénat. Leurs offres furent rejettées: les Tribuns furent menacés des derniéres violences: & l'on recourut à cette forme de Sénatusconſulte, qui n'étoit d'uſage que dans les plus grandes extrémités. Il fut dit: „Que les Conſuls, les Préteurs, les Tribuns du Peuple, & les „Proconſuls qui ſe trouvoient près de „Rome, (ce qui comprenoit Pompée & „Cicéron) étoient chargés de veiller à „la ſureté de la République.„ Après cet éclat Antoine & Caſſius avoient tout à craindre. Ils s'enfuirent de nuit avec des habits d'eſclaves dans une voiture de louage, & ne s'arrêtérent qu'à Rimini. Curion & Cœlius les ſuivirent. Alors on fit la diſtribution des Provinces, qui étoit arrêtée depuis plus d'un an par l'oppoſition des Tribuns. On nomma deux ſucceſſeurs à Céſar, L. Domitius Ahénobarbus pour la Gaule Tranſalpine, M. Conſidius pour la Ciſalpine. Métellus Scipion eut le département de

On employe la forme de Sénatusconſulte uſitée dans les derniéres extrémités.

Antoine s'enfuit.

de Syrie, que quittoit Bibulus. Je parlerai des autres à mesure que l'occasion s'en présentera.

An. R. 703. Av. J.C. 49.

César exhorte ses soldats à venger les droits du Tribunat violés.

Les ennemis de César, en mettant les Tribuns en péril, lui fournissoient le prétexte qu'il attendoit depuis longtems. Il étoit alors à Ravenne, derniére place de son Gouvernement, & il ne fut pas plûtôt instruit de ce qui s'étoit passé à Rome, qu'il assembla ce qu'il avoit de soldats autour de lui, c'est-à-dire la treiziéme Légion. Dans le discours qu'il leur fit, il n'insista sur rien avec plus de force que sur les droits de la puissance du Tribunat violés en la personne d'Antoine & de Cassius. Il se plaignit, comme il le rapporte lui-même, du nouvel exemple qu'introduisoient dans la République ceux qui arrêtoient & étouffoient par la terreur des armes l'opposition des Tribuns. Il ajouta que Sylla, qui avoit pris à tâche d'affoiblir & presque d'anéantir le Tribunat, lui avoit laissé néantmoins la liberté de l'opposition; & que Pompée, qui se faisoit honneur d'avoir rétabli cette charge dans toutes ses prérogatives, lui ôtoit même celle dont elle avoit toujours joui.

C'est donc avec grande raison que

 Cicé-

AN. R. 703. Av. J.C. 49.

Cicéron rend Antoine responsable des maux de la guerre civile. Il outre sans doute les choses, selon la remarque de Plutarque, lorsqu'il l'accuse [a] d'avoir été la cause de cette guerre malheureuse, de même qu'Héléne l'a été de celle de Troie. Mais ce qui est exactement vrai, c'est qu'Antoine fournit à César le prétexte le plus plausible, & le plus capable d'imposer à la multitude; un prétexte nécessaire, sans lequel César auroit eu peut-être de la peine à prendre un parti extrême, ou du moins à se faire suivre de tous ses soldats.

Suet. Cæs. c. 32.

Il falloit bien qu'il craignît de trouver de la difficulté à les persuader, puisqu'au rapport de Suétone, dans la harangue qu'il leur fit le lendemain à Rimini, il employa les priéres les plus humbles, il recourut aux larmes, il déchira ses habits par devant, pour exprimer l'excès de sa douleur, & la grandeur du péril où il se trouvoit. César ne dit rien de semblable dans le récit qu'il fait de ce qui se passa à Ravenne, & il omet entiérement sa harangue de Rimini. Mais on sait assez qu'il supprime bien

a Ut Helena Trojanis, sic iste huic Reipublicæ causa belli, causa pestis atque exitii fuit. *Cic. Phil.* II. n. 55.

bien des choses : & le passage du Rubicon, si célébre chez tous les autres Historiens, n'est pas mentionné dans ses Commentaires.

An. R. 703. Av. J.C. 49.

Après qu'il eut cessé de parler devant la Légion assemblée par ses ordres dans Ravenne, les officiers & les soldats lui témoignérent avec de grands cris qu'ils étoient résolus à défendre l'honneur de leur Général, & à venger les injures des Tribuns. Il accepta leurs offres, & avec cinq mille hommes de pied & trois cens chevaux, il entreprit, selon l'expression de Tite-Live, qui nous a été conservée par Orose, d'attaquer l'Univers. C'étoit sa maxime & sa pratique constante, comme on le sait, de mettre dans la célérité la principale espérance de ses succès : & il étoit convaincu que dans l'occasion dont il s'agit, il lui seroit plus aisé d'effrayer avec peu de forces en se montrant au moment où il n'étoit point attendu, que de vaincre en se donnant le tems de faire de grands préparatifs. Ainsi se contentant d'écrire à ses Lieutenans en Gaule de lui amener ses Légions, qu'il y avoit laissées, il résolut de commencer la guerre en allant surprendre Rimini, qui étoit la premiére place d'Italie qu'il ren-

Avec une seule Légion il commence la guerre.

Oros. VI. 15.

 controit

AN. R. 703. AV. J.C. 49.

controit au ſortir de ſon Gouvernement.

Le ſecret étoit néceſſaire pour réuſſir. C'eſt pourquoi il fit partir à petit bruit ſes dix cohortes ſous les ordres du fils d'Hortenſius. Pour lui il reſta dans la ville, aſſiſta à un ſpectacle qui s'y donnoit, conſidéra le devis d'une école de gladiateurs qu'il vouloit bâtir, & ſur le ſoir il ſe mit à table en grande compagnie. Mais lorſque la nuit commençoit, il ſe déroba ſous prétexte d'indiſpoſition, ſortit de Ravenne ſans être vû, & ayant pris des mulets au moulin le plus prochain pour les atteler à ſa chaiſe, il enfila une route détournée dans laquelle il s'égara. Au point du jour il trouva un guide, à l'aide duquel il atteignit ſes cohortes proche du Rubicon, petit ruiſſeau qui bornoit ſa Province, enſorte qu'il ne pouvoit le paſſer, ſans contrevenir aux Loix, & ſans lever le maſque.

Paſſage du Rubicon.

Quelque décidé qu'il fût, & quoique ſans contredit le plus audacieux des hommes, l'idée des maux qu'il alloit cauſer à l'Univers, & des périls auxquels il s'expoſoit lui-même, ſe préſentant à ſon eſprit en ce moment critique, l'effraya, & ſuſpendit un peu ſon activité.

vité. Il s'arrêta sur le bord, & se tournant vers ses amis, parmi lesquels étoit le célébre Asinius Pollion, il leur dit: *Nous* [a] *pouvons encore revenir sur nos pas. Mais si nous passons ce ponceau, il faudra pousser l'entreprise jusqu'au bout par la force des armes.*

AN. R. 703. Av. J.C. 49.

Suétone rapporte un prétendu présage arrivé dans cet instant. Un homme d'une taille & d'une grandeur extraordinaire parut tout d'un coup assis dans le voisinage, jouant d'une flûte champêtre. Autour de lui s'amassérent pour l'entendre non seulement les pâtres, mais des soldats & des trompettes. Cet homme saisit la trompette de l'un de ceux qu'il voyoit près de lui: il l'emboucha, sonna la charge, & passa à l'autre bord. Si ce fait est vrai, ce pourroit bien être une avanture ménagée exprès par César pour encourager ses troupes. Quoi qu'il en soit, il s'écria aussitôt: *Allons* [b] *où nous appellent les présages des Dieux, & l'injustice de nos ennemis. Le sort en est jetté.* C'est ainsi qu'il fit cette décisive & hazardeuse dé-

 marche,

a Etiam nunc regredi possumus. Quòd si ponticulum transierimus, omnia armis agenda erunt. *Suet. Cæs.* 31.

b Eatur, quò Deorum ostenta, & inimicorum iniquitas vocat: jacta esto alea.

AN. R. 703. Av. J.C. 49.

marche, s'étourdissant lui-même sur les suites horribles qu'elle devoit avoir : semblable [a], dit Plutarque, à un homme qui ferme les yeux, & s'envelope la tête, pour se cacher la vûe de l'abîme où il va se précipiter.

César s'empare de Rimini.

César ayant passé le Rubicon, marcha droit à Rimini, & s'en empara. Ce fut là qu'il trouva les deux Tribuns, Antoine & Cassius : & il eut grand soin de les faire voir à ses soldats dans l'équipage servile qu'ils avoient été obligés de prendre pour se sauver plus sûrement. Ce spectacle anima de plus en plus les troupes, qui firent à leur Général de nouvelles protestations de le suivre en quelque lieu qu'il voulût les mener.

Consternation affreuse dans Rome. Pompée accablé de reproches perd la tramontane.

Ce que César avoit prévû arriva. La consternation fut affreuse dans Rome, à la nouvelle de la surprise de Rimini. On ne s'en tenoit point à la réalité du mal, qui étoit déja assez grand. On s'imaginoit voir incessamment César aux portes de la ville avec ses dix Légions, & des nuées de Gaulois & de Germains. Pompée lui-même perdit la tête. Il avoit autour de lui plus de troupes que son rival.

a Ὥσπερ οἱ πρὸς βάθος | μύσαντες τῷ λογισμῷ, καὶ ἀφιέντες ἀχανὲς ἀπὸ παρακαλυψάμενος πρὸς κρημνοῦ τινὸς ἑαυτοὺς, τὸ δεινόν. Plut. Pomp.

rival. Mais il fut tellement fatigué & harcelé par les reproches qui l'assailloient de toutes parts, qu'il ne put conserver cette tranquillité si nécessaire dans les grandes occasions, ni prendre une résolution digne de son courage & de sa prudence. C'étoit à qui l'accableroit de plaintes sur le passé; sur ce qu'il avoit lui-même élevé César à ce haut degré de puissance qui le rendoit actuellement redoutable à la patrie; sur ce que n'étant point en état de lui résister, il avoit refusé toute voie d'accommodement. On lui demandoit où étoient les forces qu'il devoit avoir assemblées. Car dans la pensée où l'on étoit que César avoit avec lui ses dix Légions, on auroit voulu en voir pour le moins autant à Pompée: & comme il en étoit bien loin, Favonius, par une allusion insultante au mot qui lui étoit échapé quelque tems auparavant, l'exhortoit à fraper la terre du pied pour en faire sortir des soldats.

Il est vrai que Pompée étoit bien en faute à cet égard. Il avoit annoncé au Sénat dix Légions toutes prêtes: & dans le moment du besoin rien ne paroissoit qui se rapportât à une si belle promesse: de sorte qu'interrogé sur cet article par Volcatius Tullus homme Consulaire, il

AN. R. 703. Av. J.C. 49. répondit d'un air embarrassé qu'il avoit les deux Légions venues de la Gaule, & de plus environ trente mille hommes de nouvelles levées, qu'il ne s'agissoit plus que d'assembler au drapeau. Sur cette réponse Tullus s'écria, *Vous nous avez trompés, Pompée :* & il proposa d'envoyer des députés à César.

Plut. Pomp. & Cat. Caton lui-même contribua à chagriner Pompée par une réfléxion qui n'étoit plus de saison. Car comme on admiroit avec quelle pénétration & quelle sagacité ce généreux & éclairé Républicain avoit prédit longtems auparavant ce que l'on voyoit enfin arrivé, *Oui sans doute*, dit-il: *si vous aviez voulu m'en croire, vous ne seriez point réduits aujourd'hui ni à craindre un seul homme, ni à mettre vos espérances en un seul.* En effet Caton de tout tems avoit fait sentir la nécessité d'être en garde contre César. Mais surtout dans une occasion où celui-ci avoit écrit au Sénat une lettre de reproches & d'invectives contre lui, après qu'elle eut été lûe, Caton prit la parole, & ayant réfuté sans peine de vaines & frivoles accusations, il retomba sur César, & dévelopa tous ses projets & tout son plan avec autant d'exactitude, que s'il avoit été non pas son enne-

mi, mais son confident & son complice : & il conclut que ce n'étoit point les Germains & les Celtes, mais César, qu'ils devoient craindre, & contre qui il leur étoit important de se précautionner. Ce sont ces avis réitérés, dont Caton reprochoit alors à Pompée de n'avoir pas fait son profit. *Vous avez pensé plus juste touchant l'avenir*, lui dit Pompée : *& moi, j'ai suivi davantage les mouvemens de l'amitié.*

An. R. 703. Av. J.C. 49.

Au reste quelque opposition qu'eût Caton aux puissances & aux commandemens contraires aux Loix, il ne s'opiniâtra point ici mal-à-propos, & il conseilla de remettre toute l'autorité entre les mains de Pompée, disant qu'il appartenoit aux mêmes hommes de faire les grands maux, & d'y apporter les remédes. Cet avis fut suivi : & l'on rendit en même tems un Décret portant qu'il y avoit *tumulte*, c'est-à-dire, que la guerre étoit ouverte, & la ville en danger, ensorte qu'il falloit que tous les citoyens fussent en armes.

Pompée abandonne la ville, & est suivi des Ma-

Le premier usage que fit Pompée du commandement suprême qui venoit de lui être déféré ou confirmé, ce fut d'abandonner Rome, & d'ordonner à tous les Sénateurs d'en sortir & de le suivre,

 avec

An. R. 703. Av. J.C. 49. gistrats & de tout le Sénat. Cic ad Att. VII. 11.

avec déclaration expresse qu'il regarderoit comme étant du parti de César quiconque demeureroit dans la ville. Cette résolution paroissoit désespérée. En vain tâchoit-il de la colorer de l'exemple de Thémistocle, qui en avoit fait autant par rapport à Athénes, à l'approche de l'armée des Perses. Il avoit beau faire valoir avec emphase la maxime, que la Patrie ne consiste point dans les murs & dans les édifices. On ne se payoit point de ces raisons. Cependant en même tems que l'on blâmoit la conduite du Général, on ne pouvoit haïr sa personne : & ce jour peut même passer pour un des plus glorieux de la vie de Pompée, puisqu'avec lui sortirent de Rome toutes les personnes les plus illustres de l'Etat. La fuite & l'exil en la compagnie de Pompée leur tenoit lieu de la patrie, & Rome sans lui n'étoit plus pour eux que le camp de César.

Je ne décrirai point ici le tumulte & le désordre de cette fuite, qu'il est aisé de se figurer. Je remarquerai seulement cette circonstance singuliére, que pendant que ceux qui étoient dans Rome s'efforçoient d'en sortir en hâte & à pas précipités, de toutes les villes voisines on s'y retiroit avec le même empresse-

ment

ment pour éviter les approches de Céſar & de ſon armée : & dans toute cette partie de l'Italie les chemins étoient couverts d'une multitude infinie d'hommes & de femmes, qui ſe heurtoient par une eſpéce de mouvement de flux & de reflux.

An. R. 703. Av. J.C. 49.

Les Conſuls quittérent Rome, avant même que d'avoir fait les ſacrifices & les cérémonies de Religion que le devoir de leur charge exigeoit ; ce qui n'étoit jamais arrivé. Les Préteurs, les Tribuns du Peuple, au moins pour la plus grande partie, les perſonnages Conſulaires, en un mot preſque tous les Sénateurs ſuivirent Pompée d'un concert ſi unanime, que quelques-uns même de ceux qui étoient attachés à Céſar furent entraînés par le torrent. Il n'y eut pas juſqu'à Piſon ſon beaupére, qui ne ſortît de Rome avec les autres.

Partiſans de Pompée & de Céſar comparés enſemble. Caton ſeul vraiment

Ainſi toute la dignité de la République ſe trouva dans le parti de Pompée, mais toute la force étoit avec Céſar. Je ne parle pas ſeulement de ſes Légions. Depuis longtems il étoit la reſſource de tous ceux qui étoient ou prévenus de crimes, ou endettés ; & de toute la jeuneſſe débauchée. Ceux dont les affaires n'étoient point tellement délabrées, qu'il

An. R. 703. Av. J.C. 49. partisan de la République. *Cæl. ad Cic. l. VIII. ad Fam. Ep. 14. Suet. Cæs. 27.*

qu'il ne fût possible de les remettre, il les aidoit de son argent & de sa protection. Aux autres, dont la misére ou les crimes étoient portés à l'extrême, il leur disoit nettement qu'il leur falloit une guerre civile. Il s'étoit fait ainsi un nombre infini de créatures, tous gens de main, audacieux; & qui n'avoient d'espérance qu'en lui. On conçoit aisément quelle force & quel soutien donne à un parti un pareil assemblage. „ La [a] cause de César, disoit Cicéron, „ n'a point d'appui du côté de la justice. „ De tout autre côté elle a tous les ap„ puis & tous les avantages imagina„ bles.

Parmi [b] tant de citoyens, les uns partisans de César, les autres de Pompée, on cherche un partisan de la République: & peut-être seroit-il difficile d'en découvrir un autre que Caton. J'emprunte cette réfléxion de Sénéque, qui la dévelope parfaitement. „ Si vous „ voulez, dit-il, vous représenter à „ vous-même un fidéle tableau de ces „ tems-

a Causam solùm illa causa non habet: ceteris rebus abundat. *Cic. ad Att.* VII. 3.

b Quum alii ad Cæsarem inclinarent, alii ad Pompeium, solus Cato fecit aliquas & Reipublicæ partes. Si animo complecti volueris illius imaginem temporis, videbis illinc ple-

„ tems-là, vous verrez d'un côté le peu-
„ ple, & toute la multitude de ceux que
„ le mauvais état de leur fortune rend
„ avides d'un changement ; de l'autre,
„ les Grands, l'ordre des Chevaliers,
„ tout ce qu'il y avoit d'illustre & de
„ respectable dans la ville ; au milieu,
„ Caton & la République seuls & aban-
„ donnés de tous. „ Caton en effet n'étoit guéres plus content de Pompée que de César, puisque, s'il étoit résolu de se donner la mort au cas que le dernier fût vainqueur, il avoit pris son parti d'aller en exil si c'étoit le premier.

C'est ce qui nous découvre un nouveau défaut de justesse dans ce fameux vers de Lucain, censuré d'ailleurs avec raison pour l'absurde impiété avec laquelle il balance l'approbation des Dieux par celle d'un homme. „ Les [a] Dieux,
„ dit-il, ont jugé en faveur du parti
„ vainqueur : mais le vaincu a eu l'avan-
„ tage de plaire à Caton. „ Il ne lui plaisoit en aucune maniére : seulement dans la nécessité d'opter, il lui sembloit le moins.

bem, & omnem erectum ad res novas vulgum ; hinc optimates & Equestrem ordinem, quidquid erat in civitate lecti & sancti ; duos in medio relictos, Rempublicam & Catonem. *Sen. Ep.* 104.

[a] Victrix causa deis placuit, sed victa Catoni.

AN. R. 703. Av. J.C. 49.

moins mauvais. Du reste tout l'affligeoit, tout le désoloit. Il voulut même que son extérieur annonçât la douleur dont il étoit pénétré. Car du jour que la guerre commença jusqu'à sa mort, il laissa croître ses cheveux & sa barbe ; il ne mit plus de couronne sur sa tête, selon l'usage qui se pratiquoit dans les repas : en un mot il porta sur sa personne toutes les marques d'un deuil amer & d'une vive affliction.

Plut. Cat.

Prétendus présages. Mort de Perperna.

Je ne rapporterai point ici les prétendus prodiges qu'accumulent les anciens Ecrivains aux approches d'une guerre si terrible. Je remarquerai seulement que les esprits frapés de terreur, & par là plus disposés à la superstition, tiroient des présages même des événemens les plus simples & les plus naturels. Ainsi parce que Perperna mourut alors âgé de quatre-vingts dix-huit ans, resté le dernier de tous ceux qu'il avoit vû Sénateurs étant Consul, & n'en laissant que sept de ceux que trente-sept ans avant le tems où nous en sommes Censeur avec Philippe il avoit mis sur le tableau du Sénat, on jugea que sa mort dans ces circonstances annonçoit la ruine du Sénat, & un changement de gouvernement.

Plin. VII. 48. *Val. Max.* VIII. 13. *Dio, l.* XLI.

An. R. 703. Av. J.C. 49. Pompée fait des levées dans toute l'Italie. Différens Chefs qui agiſſent ſous ſes ordres.

Pompée en ſortant de Rome tira du côté de la Campanie, réſolu de gagner la Pouille, où étoient les deux Légions qui avoient été enlevées à Céſar. Il ne ſe fioit pas beaucoup aux ſoldats de ces Légions, & il craignoit qu'ils n'euſſent conſervé de l'attachement pour leur ancien Général. Sa reſſource étoit donc de faire des levées de toute part dans l'Italie, & de s'y ſoutenir s'il étoit poſſible, ou à toute extrémité de paſſer la mer, pour avoir le tems d'aſſembler de tous les pays qui ſont à l'Orient des troupes nombreuſes & affectionnées. Car ſon nom étoit grand dans ces contrées, où il avoit fait de ſi glorieux exploits. Mais il cachoit ſoigneuſement cette derniére idée, qui auroit décrédité ſes armes, & il ne montroit que le deſſein de défendre l'Italie. Pluſieurs Chefs ſous ſes ordres en occupoient les différentes régions, & y enrôlloient le plus de monde qu'il leur étoit poſſible. Cicéron étoit charché des côtes de la Campanie. Mais plein d'amour comme il étoit pour la paix, il ne ſe portoit pas avec beaucoup de chaleur à toutes les opérations qui avoient rapport à la guerre. Il avoit pour objet de ſe rendre médiateur entre les deux partis, tant qu'il reſteroit quelque eſpé-

AN. R. 703. Av. J. C. 49.

espérance d'accommodement. Lentulus Spinther, P. Attius Varus, Domitius Ahénobarbus, & quelques autres servoient la cause avec plus de vivacité, mais non pas avec plus de succès, comme nous aurons bientôt lieu de le raconter.

Négociation entre Pompée & César peu sincère & infructueuse.

Pendant que César étoit encore à Rimini, un jeune homme de ses parens & de son nom, & le Préteur Roscius vinrent lui porter des paroles de paix. Quoiqu'ils ne fussent pas députés expressément, cependant Pompée les avoit chargés de lui faire des complimens, & même des espéces d'excuses. Il leur avoit dit « que ce n'étoit point inimitié contre „ César qui le faisoit agir, mais unique„ ment le zéle pour la République, dont „ il avoit toujours préféré les intérêts à „ toute liaison particuliére. Qu'il étoit „ digne de César de suivre les mêmes „ principes dans sa conduite, & de ne „ pas faire tort à l'Etat pour vouloir se „ venger de ses ennemis. „ Il est visible que Pompée en faisant une pareille démarche vouloit entamer une négociation, moins sans doute dans le dessein de parvenir à la paix, que de gagner du tems, parce qu'il se trouvoit pris au dépourvû, & que les levées ne se faisoient pas avec autant de facilité, & de

bonne

bonne volonté de la part des peuples, qu'il l'avoit espéré.

An. R. 703. Av. J.C. 49.

César, qui n'avoit pas de meilleures intentions pour la paix, voulut néanmoins se faire honneur de la désirer. Il remit au jeune L. César & à Roscius de nouvelles propositions, qu'il rapporte ainsi lui-même : „ Que Pompée aille en „ Espagne : que * toutes les armées „ soient licentiées : que dans toute l'Ita- „ lie on mette les armes bas : que l'on „ écarte tout ce qui ressent la terreur & „ la violence : que les élections des Ma- „ gistrats se fassent avec une liberté en- „ tiére, & que la République soit ad- „ ministrée par l'autorité du Sénat & du „ Peuple. „ Pour convenir des détails de l'exécution, il demandoit une entrevûe avec Pompée.

Cicéron explique davantage quelques-uns de ces articles. Selon lui César promettoit de céder la Gaule Transalpine à Domitius, la Cisalpine à Considius. Il renonçoit au privilége qui lui avoit été accordé de demander le Consulat par procureurs, & il déclaroit qu'il vien-

Cic. ad Fam. XVI. 12.

* *Le texte de César porte* ipsi exercitus dimittantur : *ce qui est visiblement fautif. Je lis* cuncti *au lieu d'*ipsi.

AN. R. 703. AV. J.C. 49.

viendroit le solliciter en personne, & selon toutes les régles.

Ces propositions avoient un air de modération, & Cicéron en espéroit quelque succès. Il lui sembloit que César commençoit à avoir honte de ses emportemens, & il savoit que Pompée étoit peu content des forces qu'il avoit sous sa main. Mais bientôt ces espérances s'évanouïrent. Pompée exigeoit pour préliminaire, que César rentrât dans l'ordre, & abandonnât Rimini, & les autres postes qu'il avoit occupés hors de sa Province. Car pendant le cours de la négociation il avoit toujours poussé la guerre. César au contraire vouloit que Pompée & les Consuls commençassent par interrompre les levées qui se faisoient sous leurs ordres, & par renvoyer les troupes qu'ils avoient déja assemblées. De plus Pompée promettoit bien d'aller en Espagne, mais il ne fixoit point de terme. Enfin sur l'entrevûe demandée par César, il ne faisoit aucune réponse. César se prétendit donc en droit de rompre la négociation. Il fit courir par toute l'Italie une espéce de manifeste, où il étaloit ses raisons de la façon la plus spécieuse, & portoit même un défi à Pompée, qu'il accusoit de recu-

Dio.

culer, & de craindre les éclairciſſemens. C'eſt ſans doute dans cette piéce que par un trait de ſon habileté accoutumée & de ſon attention à ſe concilier les eſprits, il déclaroit qu'il regardoit comme étant à lui tous ceux qui ne ſeroient pas contre lui. Cette politique étoit d'autant mieux entendue, que Pompée tenoit un langage tout contraire, & proteſtoit qu'il traiteroit en ennemis tous ceux qui manqueroient à la cauſe de la République, dont il étoit le défenſeur.

An. R. 703. Av. J.C. 49.

Suet. Caſ. c. 75.

Labiénus paſſe du côté de Pompée.

Labiénus venoit de lui hauſſer le courage, en paſſant de ſon côté pendant qu'on traitoit d'accommodement. C'étoit, comme nous l'avons vû, le plus accrédité des Lieutenans de Céſar, & celui à qui ce Général avoit témoigné le plus d'eſtime & de confiance. Les partiſans de Pompée firent beaucoup valoir l'autorité d'un tel transfuge en faveur de la juſtice de leur cauſe, & ils comptoient fort ſur ſon habileté. Mais il ne leur apporta que de frivoles eſpérances en rabaiſſant dans ſes diſcours les forces de Céſar. Du reſte ils en tirérent peu de ſervice effectif. Labiénus [a] avoit paru

Cic. ad Att. VII. 9.

[a] . . . . . . Fortis in armis
Cæſareis Labienus erat, nunc transfuga vilis.
Lucan. V. 345.

An. R. 703. Av. J.C. 49.

paru un excellent officier, tant qu'il avoit servi sous César : depuis qu'il s'en fut séparé, il ne fit plus rien qui fût digne de sa réputation. César en usa à son égard avec sa générosité accoutumée, & lui renvoya son argent & ses bagages.

Progrès de César.

Cependant il poussoit vivement la guerre, & n'ayant encore que sa treiziéme légion avec lui, il s'empara de Pésaro, de Fano, d'Ancone, & d'Arezzo en Toscane. En même tems il faisoit des levées dans tout le Picenum, & donnoit par tout la chasse aux partisans de Pompée. Je n'entrerai point dans le détail des expéditions de moindre conséquence. Je me contenterai de dire que sans tirer l'épée il força Thermus actuellement Préteur de lui abandonner Iguvium *, Attius Varus, Osimo, Lentulus Spinther, Ascoli. Mais il lui fallut mettre le siége devant Corfinium, où Domitius Ahénobarbus s'étoit enfermé avec plusieurs illustres personnages, & un nombre considérable de troupes.

* Eugubio.

Il assiége Domitius dans Corfinium.

Ce fut un vrai coup de filet pour César, & il en eut obligation à la témérité de Domitius, qui se voyant à la tête de trente cohortes prétendit trancher de l'im-

l'important. Pompée lui avoit écrit de le venir joindre dans la Pouille, lui représentant qu'ils ne pouvoient défendre l'Italie qu'en réuniſſant toutes leurs forces, & que s'il ſe tenoit ſeul, il ſe perdroit infailliblement. L'avis étoit bon: mais dans la guerre civile on connoit peu la ſubordination & l'obéiſſance. Domitius entreprit de ſe meſurer avec Céſar, & de l'empêcher d'avancer. Son plan même étoit de paſſer dans la Gaule, dont le Gouvernement lui avoit été donné par le Sénat. Céſar ne lui en laiſſa pas le tems. Il marcha à lui: & dès la premiére rencontre, ſes coureurs mirent en fuite cinq cohortes de Domitius, qui vouloient rompre un pont, à trois milles de diſtance de Corfinium: enſuite de quoi il vint avec deux légions mettre le ſiége devant une place dont la garniſon étoit plus forte que ſon armée. Il eſt vrai qu'il lui arriva bientôt de nouvelles troupes, qui le mirent en état de former un ſecond camp de l'autre côté de la ville: il en donna le commandement à Curion.

Quand Domitius ſe vit aſſiégé, il ſentit toute la grandeur du péril. Il écrivit en diligence à Pompée pour le prier de venir à ſon ſecours, & de ne le pas livrer

livrer à la merci de César, lui, trente cohortes, & un grand nombre de Sénateurs & de Chevaliers Romains. En attendant la réponse de Pompée, il se prépara à se bien défendre, & tâcha d'encourager ses soldats par de magnifiques promesses.

La circonstance étoit des plus fâcheuses pour Pompée. Abandonner un si grand corps de troupes & tant de personnes de distinction, c'étoit une perte & une honte pour son parti. D'un autre côté il étoit très foible : à l'exception des deux légions dont nous avons déja parlé plusieurs fois, & sur la fidélité desquelles il ne pouvoit pas beaucoup compter, il n'avoit que de nouvelles levées. Avec de telles troupes risquer une action contre César & ses vieilles bandes, c'étoit s'exposer à périr tout d'un coup & sans ressource. Il prit donc son parti en habile homme, en homme de tête : & quoiqu'il sçût que sa conduite étoit blâmée de timidité, comme il paroît par les lettres de Cicéron, qui en cela ne me semble pas lui rendre justice, il répondit à Domitius, que c'étoit à lui à se tirer du mauvais pas où il s'étoit engagé ; qu'il s'efforçât de venir le joindre.

Domitius

Domitius enfermé par les lignes & par les travaux de César, n'étoit plus à portée d'exécuter ce que Pompée lui conseilloit. Tout son courage, & toute sa fierté tombérent dans le moment, & il résolut de se sauver par la fuite. Il fit néantmoins bonne contenance, autant qu'il lui fut possible, avec ses soldats, leur promettant le prochain secours de Pompée, & les exhortant à se mettre par une vigoureuse résistance en état de l'attendre. Mais son visage troublé & déconcerté démentoit ses discours, & de plus on le voyoit tenir de petits conseils avec ses amis plus familiers : ensorte que le vrai transpira, & les troupes sçurent qu'elles n'avoient point de secours à espérer, & que leur chef se préparoit à les quitter & à s'enfuir. Aussitôt elles résolurent de penser aussi à leur sureté, & de députer à César. Les habitans résistérent d'abord, ne sachant pas l'état des choses : mais en peu de tems tout s'éclaircit, & les uns & les autres parfaitement réunis s'emparent de la personne de Domitius, & envoyent dire à César qu'ils sont prêts à lui ouvrir les portes, à faire tout ce qu'il lui plaira de leur ordonner, & à lui livrer Domitius vivant. César ac-

An. R. 703. Av. J.C. 49.

Les troupes de Domitius promettent de le livrer à César.

AN. R. 703. Av. J.C. 49.

cepta leurs offres avec joie: mais cependant comme la nuit approchoit, il ne voulut point entrer ſur le champ dans la ville, de peur que pendant la licence des ténébres elle ne fût pillée par le ſoldat. Seulement il ordonna à ſes troupes de faire une garde très exacte tout autour des murs, & d'empêcher que même un ſeul homme ne pût s'échaper. Céſar remarque que la garde ſe fit avec une attention & une vigilance infinies, & que tout ſon camp étoit dans l'attente de ce qu'il alloit décider ſoit du ſort des habitans, ſoit de celui des illuſtres perſonnages qui étoient enfermés dans la place.

Lentulus Spinther, qui étoit dans Corfinium, obtient ſa grace.

Lentulus Spinther étoit de ce nombre, & chaſſé d'Aſcoli, comme je l'ai dit, il avoit cherché un aſyle dans Corfinium. Plus malheureux encore dans cette ſeconde place que dans l'autre, il réſolut d'éprouver la clémence de ſon vainqueur. Ainſi vers la quatriéme veille de la nuit, il appella la garde du haut du mur, & demanda d'être mené à Céſar. Il y fut conduit ſous bonne eſcorte, non pas des ſoldats de Céſar, mais de ceux de Domitius, qui avoient tant de peur de s'attirer le reproche d'avoir manqué à leurs conventions, qu'ils l'ac-

com-

compagnérent juſqu'à ce qu'ils l'euſſent remis entre les mains de Céſar lui-même. Lentulus ne s'étoit point trompé dans l'idée qu'il avoit eue de la généroſité de ſon ennemi. A peine eut-il commencé à implorer ſa miſéricorde, que Céſar l'interrompit, & lui dit " qu'il „ n'étoit point ſorti des limites de ſa „ Province pour faire tort à qui que ce „ pût être, mais pour repouſſer les in- „ jures de ſes adverſaires, pour venger „ les Tribuns outragés, & pour rétablir „ dans ſes droits & dans ſa liberté le „ Peuple Romain opprimé par la fac- „ tion d'un petit nombre de puiſſans. „ Lorſque Lentulus ſe vit hors d'inquiétude pour lui-même, il demanda la permiſſion de rentrer dans la ville, " parce „ que, diſoit-il, quelques-uns avoient „ été ſaiſis d'une telle frayeur, qu'ils „ s'étoient portés à des réſolutions ex- „ trêmes. „ Il vouloit parler de Domitius, dont l'avanture eſt des plus ſingulières.

An. R. 703. Av. J.C. 49.

Nous avons vû que depuis pluſieurs années Domitius s'étoit déclaré l'ennemi perſonnel de Céſar. Il avoit travaillé avec acharnement à le faire révoquer, & en dernier lieu il s'étoit fait donner ſa place par le Sénat. Jugeant donc

Domitius veut s'empoiſonner. Son médecin lui donne un ſopo-

AN. R. 703. Av. J.C. 49.

ratif au lieu de poison.

Sen. de Benef. III. 24.

donc de la haine de César pour lui par celle qu'il portoit lui-même à César, lorsqu'il se vit près de tomber en sa puissance, il n'en espéra aucun quartier : & courageux par timidité, il résolut de se donner la mort, pour ne point mourir au gré & par l'ordre de son ennemi. Il ordonne à son médecin, qui étoit un de ses esclaves, de lui préparer du poison ; & lorsque le breuvage lui est apporté, il l'avale avec constance, & se jette sur son lit. Quelques heures après arrive Lentulus, qui lui fait le récit de la clémence de César. Alors Domitius au désespoir se lamente, & s'accuse lui-même de précipitation & d'aveuglement. Son médecin le consola: „ Rassurez-vous, lui dit-il, c'est un soporatif, & non pas un poison mortel „ que je vous ai donné. Il ne vous en „ arrivera aucun mal. „ Domitius reprit courage, & attendit le moment où il lui faudroit paroître devant César.

César pardonne à Domitius, & à tous ceux qu'il avoit fait prison-

Ce fut au point du jour que César commanda qu'on lui amenât tous les Sénateurs, les fils de Sénateurs, les Tribuns des soldats, & les Chevaliers Romains. Outre Lentulus & Domitius, personnages consulaires, il y avoit dans la place trois autres Sénateurs, dont l'un

l'un étoit actuellement Questeur ; & de plus le fils de Domitius, & plusieurs jeunes gens de distinction, un grand nombre de Chevaliers Romains, enfin des Décurions ou Sénateurs des villes municipales voisines, qui avoient été mandés par Domitius. César donna ses ordres pour qu'on les mît à couvert des insultes du soldat ; & après quelques reproches sur leur animosité contre lui, qu'il prétendoit n'avoir pas méritée, il les renvoya tous sans tirer d'eux aucune vengeance, sans en exiger aucune promesse. Il fit plus. Domitius avoit apporté à Corfinium six * millions de sesterces, qui lui avoient été donnés par Pompée pour payer ses troupes. C'étoit donc un argent qui appartenoit à la République : & César pouvoit se l'approprier. Il le rendit néantmoins à Domitius, ne [a] voulant pas paroitre, dit-il lui-même, respecter seulement la vie des hommes, mais être exemt de toute avidité pour leur argent. Quant à ce qui regarde les troupes de Domitius, il les enrôlla sous ses enseignes, & les fit bientôt après passer en Sicile.

AN. R. 703. AV. J.C. 49.

...niers avec lui.

* *Sept cens cinquante mille livres.*

Tel est le systême de conduite que César

a Ne continentior in vita hominum, quàm in pecunia fuisse videatur. *Cæs. de B. Civ. l. 1, n. 23.*

An. R. 703. Av. J.C. 49.

César se prescrivoit dans cette premiére occasion, & qu'il suivit fidélement, ou peu s'en faut, dans toutes les autres: conduite louable par toutes sortes d'endroits; par la clémence envers les chefs, si rare dans les guerres civiles; par l'utilité considérable de grossir ses forces à chaque victoire, en s'attachant les soldats vaincus; par l'honneur qu'une telle générosité faisoit à ses armes & à sa cause, dont elle couvre encore aujourd'hui l'injustice aux yeux de bien des gens.

César se félicite lui-même à ce sujet dans une lettre à deux de ses amis, Balbus & Oppius: mais il découvre en même tems le motif d'intérêt & d'ambition, d'où partoit sa douceur. « Je „ suis [a] charmé, leur dit-il, que vous „ approuviez ce que j'ai fait à Corfi-„ nium.... Tentons de regagner par „ cette voie, s'il est possible, tous les „ esprits, & de nous procurer une lon-„ gue jouïssance des fruits de la vi-„ ctoire. Car les autres, en se montrant „ cruels,

a Gaudeo mehercule vos significare litteris, quàm valde probetis ea quæ apud Corfinium gesta sunt.... Tentemus hoc modo, si possumus, omnium voluntates recuperare, & diuturnâ victoriâ uti: quoniam reliqui crudelitate odium effugere non potuerunt, neque vi-

„ cruels, n'ont pû éviter la haine publi- „ que, ni jouïr longtems de leur vi- „ ctoire, excepté Sylla, que je suis très „ résolu de ne point imiter. Donnons „ l'exemple d'une nouvelle façon de „ vaincre, & assurons notre fortune par „ la clémence & par l'humanité. „ On voit dans cette lettre la résolution déterminée où César étoit dès lors de s'emparer de la souveraine puissance, & de s'en maintenir en possession : d'où il s'ensuit que toutes ses négociations pour la paix n'étoient point sérieuses, ou avoient pour but d'amener Pompée à lui demeurer soumis avec le reste des citoyens : ce qu'il n'étoit pas possible d'espérer.

AN. R. 703. Av. J.C. 49.

Domitius & Lentulus, au sortir du camp de César, allérent cacher leur honte dans des maisons de campagne, où ils se tinrent quelque tems renfermés, se livrant à de tristes réfléxions. Lentulus même disoit qu'il en avoit assez fait pour Pompée, & qu'il se croyoit obligé à se montrer reconnoissant du bienfait de César. Bientôt néantmoins nous les verrons reparoître l'un & l'autre

Cic. ad Att. l. IX.

R 4

ctoriam diutius tenere, præter unum L. Syllam, quem imitaturus non sum. Hæc nova sit ratio vincendi, ut misericordiâ & liberalitate nos muniamus. *Ep. Cæs. apud Cic. ad Att. l.* IX.

AN. R. 703. Av. J.C. 49.

tre dans le parti de Pompée, & s'y distinguer par leur acharnement contre celui à qui ils étoient redevables de la vie. On ne seroit point étonné que César traitât cette conduite d'ingratitude punissable. Mais son ame fiére & généreuse ne connoissoit point un pareil langage : il s'explique sur ce sujet de la façon du monde la plus noble dans une lettre à Cicéron. " Ce [a] n'est point, dit-„ il, une raison pour moi de me repen-„ tir de ma clémence, que d'appren-„ dre que ceux que j'ai renvoyés de „ Corfinium sont partis pour aller me „ faire la guerre. Je suis charmé qu'ils „ se montrent toujours dignes d'eux-„ mêmes, comme il me convient, à „ moi, de ne me point démentir. „

César poursuit Pompée, qui s'enferme dans Brindes.

César n'étoit resté que sept jours devant Corfinium : & dès le moment qu'il eût terminé cette importante affaire, il décampa; & quoique la matinée fût déja assez avancée, il fit une traite aussi forte que peut faire en un jour une armée en marche. Il alloit à la poursuite de Pompée, qui n'avoit plus d'autre

a Meum factum probari à te, triumpho gaudio. Neque illud me movet, quòd ii qui à me dimissi sunt discessisse dicuntur, ut mihi rursus bellum inferrent. Nihil enim malo, quàm & me mei similem esse, & illos sui. *Ep. Cæs. ad Cic. l. IX. ad Att.*

ressource que de se retirer dans Brindes. Quoiqu'il en fût beaucoup plus proche que César, Cicéron craignoit encore qu'il ne fût prévenu par son ennemi. „ C'est [a] un monstre, disoit-il avec effroi, que cet homme là, pour l'activité, la vigilance, la célérité. „ Pompée eut néantmoins le tems d'arriver à Brindes, & de s'y enfermer avec ce qu'il avoit pû amasser & sauver de troupes. Le nombre en étoit médiocre, quoiqu'il n'eût méprisé aucune espéce de secours, & qu'il eût armé, si nous en croyons César, jusqu'à des pâtres & à des esclaves. César se rendit devant la place le huit Mars, amenant six Légions, dont quatre de vieilles troupes, & deux de nouvelles levées. C'étoit avoir fait bien de l'ouvrage depuis le huit ou le neuf Janvier, que de s'être rendu maître de toute l'Italie, à l'exception d'une seule ville.

An. R. 703. Av. J.C. 49.

Sur sa route il avoit fait prisonnier Cn. Magius, Ingénieur * en chef de Pompée,

Nouvelles démarches

a Hoc *τέρας* horribili vigilantiâ, celeritate, diligentiâ est. *Cic. ad Att* VIII. 9.

* *Je hazarde cette façon de traduire* Præfectus fabrûm, *qui signifie à la lettre* Commandant des ouvriers *qui marchent à la suite d'une armée. D'Ablancourt traduit* Intendant des machines.

AN. R. 703. Av. J. C. 49. César vers la paix. Il a quelquefois altéré la vérité des faits dans les Commentaires.

pée, & suivant sa pratique il l'avoit sur le champ mis en liberté, & renvoyé à son Général, en le chargeant de demander & de presser une entrevûe, comme une voie sûre pour pacifier toutes choses. Il dit dans ses Commentaires que Magius ne lui apporta point de réponse de la part de Pompée. Mais nous avons une lettre de lui à Oppius & à Balbus, qui prouve le contraire. *Pompée, dit-il, m'a envoyé Magius pour traiter de paix: je lui ai répondu ce que j'ai jugé à propos.* Il est difficile d'expliquer cette contradiction, si ce n'est en supposant que César ne s'est pas piqué d'une fidélité scrupuleuse sur les faits dans ses Commentaires, sur tout dans la partie qui regarde la guerre civile. Asinius Pollion, qui l'accompagna dans plusieurs de ses expéditions, l'en accusoit expressément, au rapport de Suétone. Ainsi ce grand homme, cette ame si élevée & si généreuse, ne craint point de se déshonorer par un mensonge, & d'altérer la vérité dans un ouvrage destiné à la postérité. Voilà les fruits de l'ambition.

Ep. Caes. apud Cic. ad Att. l. IX.

Suet. Caes. c. 56.

Pompée n'étoit pas plûtôt entré dans Brindes, qu'il en avoit fait partir Métellus Scipion pour son Gouvernement de Syrie, & en même tems Cn. Pom-

pée

pée son fils aîné, leur ordonnant à l'un & à l'autre de lui assembler de toutes les parties de l'Orient de puissantes forces de terre & de mer. Il engagea aussi les Consuls à passer avec trente cohortes à Dyrrachium * dans l'Epire, où il se disposoit à les suivre. Il se défioit d'eux, & surtout de Lentulus, que César ne cessoit de solliciter par l'entremise de Balbus, lui faisant les plus grandes promesses, s'il vouloit revenir à Rome. Le départ des Consuls rompit à cet égard les mesures de César : & Caninius Rébilus, l'un de ses Lieutenans, ayant voulu entamer par son ordre une négociation avec Scribonius Libo beau-pére de Sextus, le plus jeune des fils de Pompée, il lui fut répondu qu'en l'absence des Consuls il n'étoit pas possible de traiter.

An. R. 703. Av. J.C. 49.

* *Durazzo.*

Dio. Balbus ad Cic. lib. VIII. *ad Att.*

César ne s'occupa donc plus que du dessein d'enfermer Pompée dans Brindes, & pendant qu'il assiégeoit la place du côté de terre, il entreprit de construire une digue & une estacade pour boucher l'entrée & la sortie du port. On se battit de part & d'autre avec vigueur autour de ces ouvrages pendant neuf jours : au bout desquels les vaisseaux qui avoient transporté les Consuls

César assiége Pompée, qui passe en Epire.

AN. R. 703. Av. J.C. 49.

suls étant revenus avant que les travaux de César fussent achevés, Pompée prépara toutes choses pour l'embarquement des vingt cohortes qu'il avoit avec lui.

Craignant qu'au moment du départ César n'entrât dans la ville & ne vînt l'attaquer, il mura les portes, il ferma les rues & les places avec des baricades, ou les coupa par des fossés, qu'il remplit de poutrelles & de pieux pointus recouverts de claies & de terre. Enfin il garnit d'une double palissade de pieux très forts & très aigus les deux rues qu'il laissoit libres pour gagner le port. Lorsque tout fut prêt, pendant que les soldats s'embarquoient, il laissa sur le mur & dans les tours quelques archers & quelques gens de trait, qui avoient ordre de se retirer à un certain signal, & qu'attendoient des barques légéres avec lesquelles ils devoient rejoindre la flote.

Il avoit fait défense aux habitans, dont il se défioit, de sortir de leurs maisons. Ils trouvérent pourtant moyen d'avertir César du départ de Pompée. Aussitôt les échelles sont plantées devant les murailles, & César pénétre dans la ville. Mais ses soldats alloient s'engager dans ces fossés & ces piéges préparés

par

par l'ennemi. Les habitans de Brindes les avertirent encore de ce danger. Pour l'éviter, il fallut qu'ils fissent un long circuit : & pendant ce tems, Pompée eut la facilité de s'éloigner de la terre. Seulement deux vaisseaux embarrassés dans les digues de César furent pris avec les soldats qui les montoient.

An. R. 703. Av. J.C. 49.

Réflexion sur la fuite de Pompée.

Ainsi Pompée partit en fugitif de ce même port, où peu d'années auparavant il avoit abordé avec tant de gloire, amenant une armée victorieuse & chargée des dépouilles de l'Orient. Après avoir commencé par abandonner à son rival la capitale de l'Empire, il lui abandonne ici toute l'Italie : conduite timide, s'il lui étoit possible de faire autrement ; prudente, s'il ne pouvoit que par cette voie se donner le tems de se fortifier. Plutarque atteste que plusieurs ont regardé le parti qu'il prit dans cette conjoncture & la maniére dont il l'exécuta, comme un des traits qui font le plus d'honneur à son habileté dans la guerre : & quiconque considérera quels avantages & quelle supériorité César avoit alors sur lui, aura peine, selon ce que je m'imagine, à ne pas entrer dans cette pensée. Il n'y auroit eu vraisemblablement qu'une voix là dessus, si Pompée

eût

AN. R. 703. Av. J.C. 49.

eût vaincu César dans les plaines de Pharſale.

Son tort eſt de ne s'être pas préparé avant le choc, & d'avoir bravé ſon ennemi ſans avoir encore de quoi ſoutenir ſon attaque. Il eſt vrai que le poſte de César étoit bien plus commode que le ſien pour commencer la guerre. César entroit de plein pied de ſa Province en Italie: du Rubicon à Rome la diſtance eſt petite: au lieu que les Légions de Pompée en Eſpagne ne pouvoient venir à lui, qu'en traverſant la partie méridionale des Gaules, dont César étoit le maître. Il arriva de là que Pompée ne tira aucun autre ſervice des excellentes troupes qui le reconnoiſſoient pour leur Général, que de gagner du tems pour en amaſſer de nouvelles.

César, réſolu d'aller en Eſpagne, envoye Valérius en Sardaigne, & Curion en Sicile.

César eût bien ſouhaité ſuivre Pompée en Gréce, & profiter de ſon trouble & de ſa foibleſſe actuelle pour terminer tout d'un coup la guerre par ſa défaite. Mais il n'avoit point de vaiſſeaux: & de plus il appréhendoit, que pendant qu'il ſeroit au delà des mers, les Lieutenans de Pompée en Eſpagne, Afranius & Pétreius, ne vinſſent avec leurs cinq Légions tomber ſur la Gaule, & peut-être même ſur l'Italie. Il réſolut donc

An. R. 703. Av. J.C. 49.

donc de commencer par s'ôter cette inquiétude, & d'aller [a] d'abord en Espagne combattre, disoit-il, des troupes sans Général, pour revenir ensuite contre un Général sans troupes. Il prit sur le champ les précautions nécessaires pour assurer pendant son absence les côtes & les environs de l'Italie. Il ordonna aux Magistrats des villes municipales situées sur la mer de rassembler tout ce qui se trouveroit de vaisseaux, & de les faire conduire à Brindes. Il envoya Valérius l'un de ses Lieutenans en Sardaigne, & Curion en Sicile, pour se rendre maîtres de ces deux isles, d'où Rome tiroit principalement sa subsistance. Curion avoit ordre, lorsqu'il auroit soumis la Sicile, de passer en Afrique. Pour lui, il crut nécessaire de se montrer à Rome.

Les peuples de Sardaigne chassent Cotta, & reçoivent Valérius.

Valérius n'avoit qu'une Légion: mais il n'en eut pas même besoin pour exécuter sa commission. Au premier bruit de son approche, les habitans de Cagliari chassérent de leur ville Cotta, qui commandoit dans l'isle pour le Sénat & pour Pompée. Toutes les autres villes de Sardaigne étoient dans les mêmes sentimens. Ainsi Cotta fut obligé d'aban-

donner

a Ire se ad exercitum sine duce, & inde reversurum ad ducem sine exercitu. *Suet. Cæs. c.* 34.

An. R. 703. Av. J.C. 49.

donner sa Province & de se retirer en Afrique, & Valérius n'eut que la peine de venir occuper un poste qu'il trouva vacant.

Caton se retire de la Sicile, sans attendre Curion. *Plut. Cat. Ap-pian. Dio.*

Caton avoit le département de la Sicile, & il s'y comportoit avec sa vigilance & son activité ordinaires. Il faisoit radouber les vieux vaisseaux : il en construisoit d'autres à neuf: il levoit des troupes non seulement dans son isle, mais dans la Lucanie & dans le pays des Bruttiens. Lorsque tous ces préparatifs étoient déja presque en état, il apprend qu'Asinius Pollion est arrivé à Messine. C'étoit Curion qui l'y avoit envoyé, en attendant qu'il pût le suivre en diligence avec trois Légions. Caton, qui étoit à Syracuses, dépêcha un exprès à Pollion, pour lui demander par quel ordre & à quel titre il entroit en armes dans sa Province. Pollion lui répondit que c'étoit par l'ordre de celui qui étoit le maître de l'Italie. C'est tout ce qu'il pouvoit dire de mieux. Car rien au monde n'étoit plus irrégulier, qu'une commission donnée par un Proconsul des Gaules, pour aller chasser de Sicile celui que le Sénat en avoit établi Gouverneur. Pollion exposa de plus au messager de Caton ce qui s'étoit passé en Italie,

Italie, la fuite de Pompée; & il ajouta que Curion le suivoit. Caton, qui avoit en horreur les combats entre citoyens, & qui d'ailleurs se croyoit bien assez fort pour obliger Pollion de sortir de Sicile, mais non pas pour résister à Curion, assembla les Syracusains, & leur déclara que ne pouvant défendre l'isle, son dessein n'étoit pas d'en faire inutilement le théâtre de la guerre: qu'il alloit donc se retirer, & que pour eux ils n'avoient rien de mieux à faire que de se soumettre au vainqueur.

Cette façon de penser & d'agir est assurément très louable & pleine d'humanité. Je voudrois que Caton n'y eût pas joint des plaintes peu respectueuses contre la Providence, qui, disoit-il, avoit fait réussir Pompée dans mille projets injustes, & l'abandonnoit lorsqu'il défendoit la bonne cause & les droits de la liberté publique. Mais l'injustice triomphante & la vertu malheureuse sont un scandale que la seule révélation des biens futurs peut lever.

Si nous en croyons César, Caton ajouta encore des reproches contre Pompée, qui avoit attiré la guerre sans être prêt à la soutenir. Ces réfléxions auroient été bien déplacées. Mais le fait

AN. R. 703. Av. J.C. 49.

fait eſt-il vrai? Céſar haïſſoit Caton: &. peut-être n'eſt-il pas fâché de jetter un ridicule ſur ſon ennemi. Caton paſſa de Sicile dans l'iſle de Corcyre, & delà dans le camp de Pompée.

Incertitudes & perplexités de Cicéron.

Céſar en revenant de Brindes à Rome vit Cicéron, qui ſelon ſa coutume irréſolu par trop de lumiéres, n'avoit point encore pris de parti. C'eſt une choſe vraiment curieuſe de ſuivre & d'étudier le flux & reflux des penſées contraires qui agitoient tour à tour ce grand & ſublime eſprit, ſans autre fruit que de le tourmenter, & ſans qu'il pût parvenir à une concluſion. Pour donner ici tout ce qui ſeroit capable d'intéreſſer le Lecteur en cette matiére, il faudroit tranſcrire trois livres de ſes Lettres à Atticus. Je me renfermerai dans ce qu'il y a de plus eſſentiel.

Cic. ad Att VII. VIII. IX.

Il quittoit ſon Gouvernement de Cilicie, comme je l'ai déja obſervé, préciſément dans le tems que la querelle s'échauffoit davantage entre Céſar & Pompée, & menaçoit d'une rupture prochaine. Il fut tout d'un coup frapé, non ſeulement des ſuites funeſtes que devoit avoir cette diviſion par rapport à la République en général, mais de l'embarras perſonnel où elle le mettroit.

Il

Il avoit cru faire un grand coup de politique en s'attachant à gagner l'amitié de l'un & de l'autre. C'étoit, selon lui, allier le devoir avec l'intérêt. Leur puissance le mettoit à l'abri de tout péril: & il ne craignoit point d'être engagé dans aucune fausse démarche, ni par Pompée, qui se gouvernoit alors selon les meilleures maximes, ni par César, qui étoit intimement uni avec Pompée.

Rien n'étoit mieux pensé, si l'union eut pû être durable entre deux ambitieux. Cicéron s'étoit trompé en ce point: & il voyoit arriver le moment où il lui faudroit se déclarer en faveur de l'un contre l'autre. Tous deux lui avoient écrit: tous deux lui témoignoient compter sur son amitié, quoiqu'au fond César s'en défiât un peu. C'est ce qui jettoit Cicéron dans une grande perpléxité. Son choix n'étoit pas douteux, supposé que l'on en vint à prendre les armes. „ En [a] ce cas, disoit-„ il à Atticus, j'aime mieux être vaincu „ avec Pompée, que de vaincre avec „ César.„ Mais on n'en étoit pas encore là.

a Si castris res geretur, video cum altero vinci satius esse, quàm cum altero vincere. *Cic. ad Att.* VII. 1.

AN. R. 703. Av. J.C. 49.

là. Il ne s'agissoit dans le moment que d'une contestation renfermée dans l'enceinte du Sénat, ou du moins de la ville de Rome. Les choses pouvoient absolument parlant se pacifier, & Cicéron eût bien voulu ne se pas faire gratuitement un ennemi de César, en s'expliquant avant le tems. Il y trouvoit même de l'indécence par une raison particuliére ; c'est qu'il étoit actuellement débiteur de César. Mais sur cet article il résolut de se mettre en liberté, en payant ce qu'il devoit, & employant à cet usage l'argent qu'il avoit destiné à son Triomphe.

Cic. ad Att. VII. 3. & 8.

Car il prétendoit au Triomphe, comme je l'ai dit ailleurs : & cette prétention même lui offrit une ouverture dont il profita avec joie pour diminuer au moins son embarras. Il étoit tout naturel qu'il recherchât cet honneur : objet des désirs de tous ceux qui avoient commandé des armées. Et comme la poursuite du Triomphe imposoit la nécessité de rester hors des portes de la ville, c'étoit pour lui une raison légitime de ne point paroître au Sénat. Pompée lui-même trouva bon qu'il évitât, en se déclarant, de mettre de mauvaise humeur quelque Tribun, qui fit opposition à sa de-

demande. Ainſi toutes les querelles au ſujet de Céſar, entre les Conſuls & le Sénat d'une part, & de l'autre les Tribuns Curion & Antoine, ſe paſſérent ſans que Cicéron y fût impliqué en aucune façon. Il ſe réſervoit ainſi le rôle de pacificateur, rôle glorieux, convenable à ſon caractére, à ſes talens, à ſa ſituation, & dans lequel il eût bien fait peut-être de perſévérer juſqu'à la fin. Mais ſon cœur & ſes engagemens étoient pour Pompée. Il l'exhortoit en particulier à la paix, réſolu néantmoins de le ſuivre s'il vouloit la guerre.

Ce n'étoit pas qu'il eût bonne opinion des intentions de Pompée. „ La [a] victoi„ re, dit-il, nous donnera ſûrement un „ tyran. Ni l'un ni l'autre ne déſire notre „ bien & notre avantage. Tous deux ils „ veulent régner. Quel état que le nôtre „ dans la malheureuſe guerre qui ſe pré„ pare ! Notre attente eſt d'être proſ„ crits,

a Ex victoria tyrannis exiſtet. Neutri σκοπὸς eſt ille, ut nos beati ſimus: uterque regnare vult. Depugna. . . Ut quid ? ſi victus eris, proſcribare; ſi viceris, tamen ſervias. Mirandum in modum Cnæus noſter Sullani regni ſimilitudinem concupivit. εἰδώς σοι λέγω. Nihil ille unquam minùs obſcurè tulit. Quàm crebrò illud ? *Sulla potuit, ego non potero ?* Sullaturit animus ejus & proſcripturit. *Cic. ad Att.* VII. 5. VIII. 11. VII. 7. IX. 7. *&* 10.

AN. R. 703. AV. J.C. 49.

„ crits, si nous sommes vaincus, & escla„ves si nous sommes victorieux. Pom„pée a toujours souhaité une domina„tion pareille à celle de Sylla. Il ne s'en „cache point. Son langage ordinaire „c'est de dire : *Ce que Sylla a bien pû, „pourquoi ne le pourrois-je pas aussi?* Son „cœur & sa bouche ne respirent que „Sylla & les proscriptions. „

Mais, si Cicéron étoit peu content de Pompée, & craignoit les suites de sa victoire, il détestoit César, & avoit sa cause en horreur. Il trouvoit ses demandes impudentes, il le traitoit lui-même de brigand & de scélérat : & lorsque César eut commencé les hostilités par la prise de Rimini & de quelques autres villes, voici de quelle façon Cicéron exprime son indignation. „ O[a] l'homme „ insensé & misérable tout à la fois, s'écrie-t-il, „ qui n'a pas même d'idée du „ beau & de la vraie gloire ! Et tout ce „ qu'il fait, il dit qu'il le fait pour la dé„ fense

a O hominem amentem & miserum, qui ne umbram quidem τοῦ καλοῦ viderit! Atque hæc ait omnia se facere dignitatis causâ. Ubi est autem dignitas, nisi ubi honestas? Num honestum igitur habere exercitum nullo pùblico consilio; occupare urbes civium, quo facilior sit aditus ad patriam, χρεῶν ἀποκοπὰς, φυγάδων καθόδους, sexcenta alia scelera moliri, τὴν θεῶν μεγίστην ὥστ᾽ ἔχειν τυραννίδα; Si-

„ fenſe de ſon honneur. Où eſt donc l'hon-
„ neur, ſinon dans la pratique de la vertu?
„ Les loix du devoir & de la vertu per-
„ mettent-elles d'avoir une armée ſans
„ autorité publique, de s'emparer des
„ villes de ſes citoyens pour ſe frayer un
„ chemin à la priſe de ſa patrie, de pro-
„ jetter une abolition générale de tou-
„ tes les dettes, le rappel des exilés, &
„ mille autres attentats, afin de parve-
„ nir à la tyrannie, la grande divinité
„ des ambitieux? Qu'il garde pour lui
„ ſa fortune. Quant à moi, j'eſtime plus
„ une ſeule promenade avec vous dans
„ votre maiſon de campagne, que toutes
„ les royautés de cette eſpéce: ou plûtôt
„ j'aimerois mieux mourir mille fois,
„ que d'avoir jamais une ſemblable pen-
„ ſée. Quand vous le voudriez, me dites-
„ vous, les forces vous manquent pour
„ l'exécution. J'en conviens. Mais au
„ pouvoir de qui n'eſt-il pas de déſirer &
„ de vouloir? Or c'eſt préciſément cette
„ vo-

bi habeat ſuam fortunam. Unam mehercule tecum apricationem in illo Lucretino ſole malim, quàm omnia iſtius modi regna; vel potiùs mori millies, quàm ſemel iſtius modi quidquam cogitare. Quid ſi tu velis? inquis. Age: quis eſt, cui velle non liceat? Sed ego hoc ipſum velle miſerius duco, quam in crucem tolli. Una res eſt eâ miſerior, adipiſci quod ita volueris. *Cic. ad Att.* VII. 11.

AN .R. 703. Av. J.C. 49.

„ volonté que je regarde comme quel-„ que chose de plus misérable, que le sup-„ plice de la croix. Je ne connois qu'un „ degré de misére au dessus : c'est de „ réussir dans un vœu aussi injuste. „ Quoi de plus véhément que cette invective ? quoi de plus beau que ces sentimens ?

Si l'on ajoute à cela que Cicéron dans les commencemens comptoit que la victoire de César seroit cruelle, qu'il verseroit le sang comme Cinna, qu'il confisqueroit & pilleroit, comme Sylla, les biens de ses adversaires, en un mot que ce seroit un second Phalaris, on concevra quelle aversion notre Orateur devoit avoir pour le rival de Pompée : & si on se rappelle d'un autre côté ce qu'il pensoit de Pompée lui-même, on ne sera point étonné qu'il écrivit à son ami : „ Je [a] vois qui je dois fuir, mais je ne „ sai pas à qui m'attacher. „

Cependant la pente de son cœur, comme je l'ai déja dit, l'entraînoit vers Pompée. Ce n'étoit pas seulement un motif de reconnoissance pour le bienfait de son rappel : c'étoit amour, c'étoit tendresse. Il blâme souvent dans les lettres qu'il écrit à Atticus la conduite &

[a] Quem fugiam, habeo ; quem sequar, non habeo. *Cic. ad Att.* VIII. 7.

& les démarches de ce Général ; mais c'est avec une douleur amére, avec un regret infini. Après le trait de clémence envers les prisonniers de Corfinium qui fit tant d'honneur à César, & qui par contrecoup tournoit à la honte de Pompée, Cicéron est affligé de ce paralléle. „ N'est-ce [a] pas, dit-il, la chose du „ monde la plus triste, que celui dont „ la cause est déteftable, s'attire des ap- „ plaudissemens, pendant que le défen- „ seur de la bonne cause mérite toutes „ sortes de reproches & de blâmes? que „ l'un passe pour le sauveur de ses enne- „ mis mêmes, & l'autre pour le déser- „ teur de ses amis? „ Il ajoute quelques autres réfléxions dans le même goût: puis il s'arrête tout court: „ Finissons, „ dit-il: car j'augmente ma douleur en „ réfléchissant sur ce qui la cause. „

AN. R. 703. AV. J.C. 49.

Cette tendresse se renouvelloit à chaque fâcheux incident, à chaque péril qui menaçoit Pompée de plus près. „ O [b] douleur! s'écrie-t-il: on nous an- „ nonce

a Quid hoc miserius, quàm alterum plausus in foedissima causa quærere, alterum offensiones in optima? alterum existimari conservatorem inimicorum, alterum desertorem amicorum?.. Sed hæc omittamus: augemus enim dolorem retractando. *Cic. ad Att.* VIII. 9.

b Pompeium, o rem acerbam! persequi Cæsar dicitur. Persequi Cæsar Pompeium! quid?

AN. R. 703. Av. J.C. 49.

„nonce que César est à la poursuite de „Pompée. César poursuivre Pompée ! „dans quel dessein, grands Dieux ! „est-ce pour le tuer ? Ah malheureux „que je suis ! Et nous n'allons pas tous „tant que nous sommes lui faire un „rempart de nos corps ! Vous gémissez „sans doute comme moi, mon cher „Atticus. Mais que faire ? Nous sommes „vaincus, accablés, subjugués, & ré- „duits à une impuissance totale. „

Il avoit été difficile à Cicéron de suivre Pompée dans sa retraite, & il n'en avoit pas eu une volonté pleine, parce que tout ce qui se faisoit lui déplaisoit. Rome abandonnée, Corfinium non secouru, surtout le dessein de s'enfuir hors de l'Italie le révoltoit étrangement. Et Pompée avoit pris toutes ces différentes résolutions très mystérieusement, sans en communiquer rien à personne, sans prendre conseil que de lui-même. Cependant lorsque Cicéron le sçut assiégé dans Brindes, & encore plus lorsqu'il le vit parti pour la Gréce, il fut au désespoir. Il se reprochoit amérement de ne l'avoir point accompagné par tout : il

ut interficiat ? O me miserum ! Et non omnes corpora nostra opponimus ! In quo tu quoque ingemiscis. Sed quid faciamus ? Victi, oppressi, capti planè sumus. *Cic. ad Att.* VII. 23.

AN. R. 703. Av. J.C. 49.

il se regardoit comme ayant commis en cela l'action du monde la plus honteuse : sa douleur passoit toute mesure. Il [a] se compare lui-même dans cette situation à un amant, qui a été dégouté pendant quelque tems par les façons déplaisantes, & par l'air négligé & mal ajusté de celle qu'il aime. „ De même, dit-il, la „ turpitude de cette fuite, tant de né„ gligences impardonnables m'avoient „ fait oublier ma tendresse. Je ne voyois „ rien dans tout ce que faisoit Pompée, „ qui méritât que je le suivisse dans sa „ fuite. Maintenant qu'il est parti, mon „ amour se réveille : je ne puis suppor„ ter de me voir éloigné de lui : ni les „ livres, ni les lettres, ni toutes les ré„ fléxions de la Philosophie ne peuvent „ me guérir. Je tourne jour & nuit les „ yeux vers la mer, comme un oiseau „ qui cherche à prendre l'essor, & à „ s'envoler. „

Ces mouvemens étoient très vifs : mais

a Sicut ἐν τοῖς ἐρωτικοῖς alienant immundæ, insulsæ, indecoræ, sic me illius fugæ negligentiæque deformitas avertit ab amore. Nihil enim dignum faciebat, quare ejus fugæ comitem me adjungerem. Nunc emergit amor : nunc desiderium ferre non possum : nunc mihi nihil libri, nihil litteræ, nihil doctrina prodest; ita dies & noctes, tanquam avis illa, mare prospecto, evolare cupio. IX. 10.

AN. R. 703. Av. J.C. 49.

mais ensuite diverses réfléxions les contrebalançoient. Cicéron revenoit à considérer les forces de César, & sa redoutable activité; & de l'autre côté la foiblesse de Pompée, & les fautes continuelles qu'il croyoit remarquer dans sa conduite. S'il étoit peu satisfait du chef, il méprisoit souverainement presque tous ceux qui le suivoient. A commencer par les Consuls, rien [a] au monde ne lui paroissoit moins estimable. C'étoient des hommes plus légers qu'une plume, ou qu'une feuille que le vent emporte. Il trouvoit de la bêtise dans L. Domitius, de l'inconstance dans Ap. Claudius. Au contraire il ne laissoit pas d'être frapé de l'exemple de Ser. Sulpicius, & de quelques autres graves personnages, qui étant sortis de Rome avec Pompée, sembloient se rapprocher insensiblement de César. Ajoutez les sollicitations de César lui-même, & des amis que Cicéron avoit dans ce parti. Tout cela ne surmontoit pas la répugnance invincible qu'il avoit pour César, mais affoiblissoit en quelque chose sa détermination pour Pompée.

Cic. ad Att. VIII.

VIII. ad Fam. 14. 15. 16.

Nous avons quelques lettres de Cœlius à Cicéron, où il est question de cette

[a] Cave putes quidquam esse minoris his Consulibus. VII. 12. | Consules plumâ aut folio faciliùs moventur. VIII. 15.

An. R. 703. Av. J.C. 49.

cette importante affaire. Cœlius étoit un homme de beaucoup d'esprit, mais qui avoit peu de solidité, & encore moins d'attachement aux principes de la morale. Il [a] écrivoit sans façon à Cicéron, que dans les dissensions civiles, tant que l'on ne contestoit qu'en paroles, il falloit embrasser le parti le plus honnête; mais que quand la querelle venoit au point de se vuider par l'épée, alors on devoit se ranger du côté du plus fort, & regarder comme le meilleur ce qui étoit le plus sûr. Il avoit suivi cette maxime dans la pratique: & quoiqu'il eût toujours paru zêlé pour l'Aristocratie & pour les Loix, au moment décisif il laissa Pompée & le Sénat, & se jetta dans le parti de César. Cicéron étoit bien éloigné d'un pareil systême. „ Cœlius [b], dit-il à Atticus, ne me „ persuade point de changer de façon „ de penser. Je le plains plûtôt d'en „ avoir changé lui-même. „

a Illud te non arbitror fugere, quin homines in dissensione domestica debeant, quamdiu civiliter sine armis certetur, honestiorem sequi partem; ubi ad bellum & castra ventum sit, firmiorem; & id melius statuere quod tutius sit. *Ep.* 14.

b Tantum abest ut meam ille (Cœlius) sententiam moveat, ut valde ego ipsi, quòd de sua sententia decesserit, pœnitendum putem. *Cic. ad Att.* VII. 3.

AN. R. 703. Av. J.C. 49.

César veut engager Cicéron à venir avec lui à Rome, & à paroître au Sénat. Cicéron le refuse.

Ni César, ni personne de sa part, ne proposa à Cicéron de porter les armes contre Pompée. Il y avoit & indécence, & impossibilité visible de réussir. Mais il lui fit écrire, & lui écrivit lui-même à diverses reprises, pour l'engager à se trouver à Rome avec lui. Voici quel étoit son objet. Il avoit extrémement à cœur de décorer son parti, dont les forces étoient grandes, mais sans aucune splendeur, sans aucune dignité. Les Consuls & tout le Sénat ayant fui avec Pompée, il n'étoit resté dans la capitale; que le menu peuple, & un petit nombre de personnes un peu plus distinguées, telles qu'Atticus & quelques autres. Ainsi César maître de Rome s'y seroit vû seul en quelque maniére, ou du moins sans avoir de quoi représenter une image de République. Pour parer à cet inconvénient, il se fit un point capital de rassembler à Rome tout le plus qu'il lui seroit possible d'hommes titrés, & capables de faire honneur à sa cause. C'est dans cette vûe qu'il agit vivement auprès du Consul Lentulus, mais sans fruit, comme on l'a vû. Il fut plus heureux par rapport à quelques-uns des Préteurs, des Tribuns du Peuple, & autres moindres Ma-

Magiſtrats. Il gagna auſſi Ser. Sulpicius, Volcatius Tullus, & M. Lépidus, perſonnages Conſulaires. Mais Cicéron étoit ſans comparaiſon celui dont la préſence auroit donné un plus beau luſtre à l'aſſemblée du Sénat, qui devoit ſe tenir ſous les yeux & par ordre de Céſar. La choſe parut à celui-ci valoir la peine de faire un effort par lui-même, & de tenter d'emporter dans un entretien ce qu'il n'avoit pû obtenir par lettres. Ainſi en revenant de Brindes il paſſa par Formies, où étoit Cicéron.

An. R. 703. Av. J.C. 49.

Notre Orateur s'étoit préparé à ce choc, & il le ſoutint avec fermeté. Céſar le preſſa fortement de venir au Sénat, juſqu'à dire qu'il y croyoit ſon propre honneur intéreſſé; & que l'abſence de Cicéron en pareille circonſtance étoit une condamnation de la cauſe de Céſar. Comme il ne gagnoit rien par ſes inſtances: *Eh bien!* ajouta-t-il, *venez pour parler de paix*. *Me ſera-t-il permis*, lui dit Cicéron, *d'en parler ſelon mes véritables ſentimens? En doutez-vous?* reprit Céſar, *& entreprendrois-je de vous preſcrire ce que vous devez dire? En ce cas*, répondit Cicéron, *je dirai que le Sénat n'approuve point que l'on aille attaquer l'Eſpagne, ni que l'on tranſporte*

Cic. ad Att. IX. 18.

 des

AN. R. 703. Av. J.C. 49.

des troupes en Gréce : & je déplorerai vivement le triste sort de Pompée. César l'interrompit pour lui dire qu'il ne vouloit pas que l'on tînt un pareil langage. *Je m'en doutois bien*, répliqua Cicéron : *& c'est pour cela que je ne veux point me trouver au Sénat, parce qu'il faut ou que je n'y aille point, ou que j'y parle sur le ton que je viens de vous marquer.* César fut piqué, & il lui échapa de dire „ que puisque ceux qui pouvoient lui „ donner conseil ne le vouloient pas, „ il prendroit conseil de quiconque vou„ droit le lui donner, & se porteroit à „ toute extrémité. „ Cependant pour se tirer honnêtement, il proposa à Cicéron d'y penser encore avant que de prendre sa derniére résolution. Cela ne pouvoit pas se refuser : & César partit, laissant Cicéron fort content de lui-même, & avec raison : car il y avoit du courage à résister à un homme si formidable. Mais on doit louer aussi la modération de César, qui ayant la force en main souffroit une pareille résistance. Il est vrai qu'il n'avoit aucun droit de contraindre Cicéron à plier sous ses volontés. Mais il faut savoir gré aux hommes, quand ils ne font pas tout le mal qu'ils pourroient faire.

Le

Le cortége seul de César auroit suffi pour empêcher Cicéron de se joindre à lui, quand même il n'auroit pas eu tant d'autres raisons qui l'en détournoient. C'étoient tous gens perdus de débauches, abîmés de dettes, sans foi, sans loi, ayant sur le corps des jugemens flétrissans, bannis pour crimes. Cicéron les connoissoit tous, mais il ne les avoit jamais vû réunis. Quel assemblage? & comment se seroit-il associé à une telle compagnie? Persuadé d'ailleurs qu'il avoit offensé César par la fermeté de son refus, il se résolut de passer la mer & d'aller trouver Pompée.

AN. R. 703. Av. J.C. 49.

Ep. 19.

Il ne se hâta pas néantmoins d'exécuter cette résolution. Le peu d'estime qu'il faisoit des procédés de Pompée & de la conduite des premiéres têtes de ce parti; l'idée qui lui vint à la traverse, de se retirer à Malte, ou dans quelque autre ville neutre; les sollicitations de Cœlius, qui lui écrivit une lettre tendre & pathétique pour le conjurer de ne point courir à sa perte; les priéres de Térentia sa femme & de sa chére fille Tullie, qui soutenues des conseils d'Atticus lui demandoient un délai, jusqu'à ce que l'on vît le succès de la guerre de César en Espagne contre les Lieutenans

Cicéron après bien des délais, se rend enfin dans le camp de Pompée.

Cic. ad Att. X. *Cœl. ad Cic.* VIII. *ad Fam.* 16.

AN. R. 703. Av. J.C. 49.

de Pompée : tout cela différa son départ de plus de deux mois, mais ne changea point sa détermination.

Cic. ad Fam. XIV. 7.

Il s'embarqua enfin le sept Juin avec son fils, à qui peu de tems auparavant il avoit fait prendre la robe virile à Arpinum : & étant arrivé dans le camp de Pompée, il y fut reçu avec joie de tout le monde. Caton seul le blâma. „ Je ne „ pouvois pas, moi, lui dit-il, me dis„ penser d'agir conséquemment au plan „ que j'ai suivi toute ma vie. Mais vous, „ rien ne vous forçoit de vous rendre „ ennemi de César, & de vous exposer „ à de grands dangers. La neutralité „ étoit le parti qui vous convenoit, afin „ que s'il se présentoit quelque ouver„ ture de paix, vous pussiez faire l'office „ de Médiateur. „

Caton blâme cette démarche : avec raison. *Plut. Cic.*

La réfléxion de Caton étoit très juste, & Cicéron ne fut pas longtems sans en sentir la vérité. Peu propre à la guerre, & d'ailleurs trop éclairé pour ne pas voir toutes les fautes que l'on faisoit dans son parti, il ne put s'en taire, & témoigna son mécontentement, & son repentir des engagemens qu'il avoit pris. En conséquence Pompée se réfroidit beaucoup à son égard, & ne lui donna aucune part aux affaires. Ainsi Cicéron, sans

ſans être d'aucune utilité à ceux pour lesquels il s'étoit déclaré, n'y gagna pour lui-même que des chagrins, des inquiétudes, & des périls.

An. R. 703. Av. J.C. 49.

Je reviens à Céſar, qui au ſortir de ſon entretien avec Cicéron, alla droit à Rome. Cette capitale avoit déja commencé, avant que Céſar y arrivât, à ſe remettre du trouble & de l'agitation horrible où l'avoit jetté la fuite de Pompée, & de preſque tout le Sénat. Plusieurs Préteurs y rendoient la juſtice: les Ediles faiſoient les préparatifs des jeux qu'ils devoient donner au Peuple: le commerce & les affaires des particuliers alloient leur train. Les ſollicitations de Céſar y ramenérent encore quelques Sénateurs des plus diſtingués: & lorſqu'il fut arrivé, les Tribuns Antoine & Q. Caſſius convoquérent le Sénat dans un des fauxbourgs, afin qu'il pût y aſſiſter ſans violer les régles qu'il feignoit juſqu'à un certain point de reſpecter.

Céſar vient à Rome, & affecte beaucoup de modération dans ſes diſcours au Sénat & au Peuple.

Cic. ad Att. IX. 12.

Dio. l. XLI.

Céſar y plaida ſa cauſe, & tâcha de rejetter tous les torts ſur ſes ennemis & ſur Pompée. Après quoi il ajouta ces paroles, très remarquables à mon ſens: „Qu'il [a] prioit les Sénateurs de pren-„dre

Cæſ. de B. Civ. I. 32.

[a] Orat ac poſtulat, Rempublicam ſuſcipiant

An. R. 703. Av. J.C. 49.

„ dre en main le soin de la République, „ & de l'administrer conjointement avec „ lui. Mais que si la crainte les empêchoit de se charger de ce fardeau, il „ ne refuseroit pas de le porter, & gouverneroit les affaires par lui-même. „ Il me semble que c'étoit là proposer assez clairement de lui donner la Dictature. En effet il étoit naturel qu'il souhaitat d'avoir un titre qui colorât ses entreprises. Car tout ce qu'il avoit fait depuis le passage du Rubicon, étoit absolument irrégulier, & n'avoit pas même forme ni figure d'autorité légitime.

IX. ad Att. 15.

Ce qui me confirme dans cette pensée, c'est que je vois par une lettre de Cicéron qu'il étoit déja question dans les bruits publics de la nomination d'un Dictateur. La chose ne se fit pas néanmoins de ce voyage. Les esprits apparemment n'y étoient pas encore suffisamment préparés. Et César, qui n'étoit pas scrupuleux, continua d'agir uniquement par la force, comme il avoit commencé.

Il finit son discours au Sénat par dire „ qu'il [a] falloit députer à Pompée, pour „ trai-

atque unà secum administrent. Sin timore defugiant, illi se oneri non defuturum, & per se Rempublicam administraturum.

[a] Legatos ad Pōpeium de compositione mitti

„ traiter d'accommodement. Que pour „ lui il n'étoit point du tout frapé de „ l'inconvénient que Pompée avoit re- „ levé peu de tems auparavant dans une „ assemblée du Sénat ; & qu'il ne crai- „ gnoit point qu'envoyer une Députa- „ tion, ce ne fût donner du relief à celui „ que l'on recherche, & témoigner soi- „ même de la crainte. Qu'il lui sembloit „ que cette façon de penser marquoit „ petitesse & foiblesse d'esprit : & que „ de même qu'il avoit tâché de s'acqué- „ rir la supériorité du côté des exploits, „ il vouloit aussi l'emporter par l'équité „ & par la justice. „

An. R. 703. Av. J.C. 49.

C'est ainsi que les hommes tels que César se jouent des idées les plus saintes & des maximes les plus respectables. La justice étoit ce qui le touchoit le moins au monde : mais il étoit bien-aise de s'en donner les apparences, en temoignant souhaiter une paix qu'il savoit impossible, & qu'il auroit éloignée, s'il eût vû jour à y parvenir.

Il parla dans le même sens au Peuple,

Dio.

oportere Neque se re formidare quod in Senatu paulò antè Pompeius dixisset ad quos legati mitterentur, eis auctoritatem attribui, timoremque eorum qui mitterent significari. Tenuis atque infirmi hæc animi videri. Se verò, ut operibus anteire studuerit, sic justitiâ & æquitate velle superare.

AN. R. 703. Av. J.C. 49.

ple, qui s'aſſembla pareillement hors de la ville pour l'entendre. Il promit de plus qu'il auroit grand ſoin d'entretenir l'abondance dans Rome, en faiſant venir des bleds de Sicile & de Sardaigne, & annonça une largeſſe de trois cens ſeſterces par tête. En conſéquence de ces diſcours pacifiques, on reprit dans Rome l'habit de paix, que l'on avoit quitté après la priſe de Rimini. Mais les eſprits ne furent point du tout raſſurés. La multitude des ſoldats de Céſar, dont la ville étoit remplie; le peu de confiance que l'on prenoit en un langage qui pouvoit être dicté par les circonſtances, ſans avoir rien de ſincére ni de ſérieux; enfin l'exemple de Marius & de Sylla, qui dans les commencemens avoient fait de ſi belles promeſſes, démenties enſuite par leurs actions: tout cela entretenoit l'inquiétude & la terreur.

Caſ.

Ce qui confirma les ſoupçons, c'eſt que la députation propoſée par Céſar n'eut point lieu. Aucun Sénateur ne voulut s'en charger, ſoit qu'ils craigniſſent Pompée, comme le dit Céſar dans ſes Commentaires; ſoit qu'ils ſentiſſent l'illuſion d'un projet de paix entre deux ennemis qui n'en vouloient ni l'un ni l'autre.

Cé-

César étoit venu dans le dessein de faire plusieurs choses, qu'il n'explique point, mais dont on peut deviner aisément une partie. La Dictature pour lui, le rappel de ceux qui avoient été exilés en vertu des loix portées par Pompée dans son troisiéme Consulat : voilà probablement ce qu'il méditoit de plus considérable. Sans entrer dans aucun détail, il se contente de dire en général, que le Tribun L. Métellus, aposté par ses ennemis, l'arrêtoit à chaque pas, & l'empêchoit d'aller en avant, & qu'il lui fit consumer inutilement à Rome plusieurs jours. Mais il ne fait aucune mention absolument de la plus violente contestation qu'il ait eue avec ce Tribun. Le motif de son silence paroîtra suffisamment par le simple exposé du fait.

An. R. 703. Av. J.C. 49.

Il ne peut rien exécuter de ce qu'il avoit dessein de faire.

Il avoit besoin d'argent, & il résolut de prendre tout ce qu'il y en avoit dans le Trésor public. Métellus prétendant s'y opposer, César lui parla avec une hauteur qui ne lui étoit pas ordinaire. „ Il n'est pas question, lui dit-il, de „ me citer les loix au milieu des ar- „ mes. Je suis le maître non seulement „ de l'argent, mais de la vie de tous „ ceux que j'ai vaincus. „ De si terribles paroles n'effrayérent point le Tribun : &

Il force, malgré l'opposition du Tribun Métellus, le Trésor public, & enléve tout ce qu'il y trouve d'or &

&

An. R. 703. Av. J.C. 49. d'argent. *Lucan.* III. *Plut. Cæs.* *Appian.* *Dio.*

& comme il falloit enfoncer les portes du Trésor, parce que les Consuls en avoient emporté les clefs, il y accourut pour empêcher une telle violence par l'autorité de sa charge. César poussé à bout, le menaça de la mort en termes exprès, & il ajouta: „ Jeune homme, „ pense bien qu'il m'est plus difficile de „ dire pareille chose que de la faire.„ Le Tribun intimidé, se retira.

Quelques-uns entreprirent de représenter encore à César, qu'il y avoit dans le Trésor des sommes, auxquelles il étoit défendu sous les imprécations les plus horribles de toucher jamais, si ce n'étoit dans une guerre contre les Gaulois. “ J'ai ôté toute matiére à ce scru„ pule, répondit César, en subjuguant „ les Gaules, & en mettant les Gaulois „ hors d'état de nous faire jamais la „ guerre. „ Il ordonna donc que l'on forçât à coups de haches les ferrures & les portes, & enleva tout ce qu'il y trouva, c'est-à-dire, selon Pline, vingt-cinq mille barres d'or, trente-cinq mille d'argent, & quarante millions de sesterces, qui reviennent à cinq millions de notre monnoie.

Plin. XXXIII. 3.

Le même Pline rapporte que César tira en même tems du Trésor quinze

Id. XIX. 3.

cens

cens livres de *Laser* de Cyréne, drogue d'un très grand prix chez les anciens, & infiniment estimée d'eux, non seulement pour les usages dont elle est en médecine, mais encore pour les assaisonnemens & les ragoûts. Cette drogue est pourtant, au jugement d'un homme dont l'autorité est d'un très grand poids en ces matiéres, ce que nous appellons *Assa fœtida*, dont l'odeur & le goût nous paroissent insupportables. Mais encore aujourd'hui les Orientaux en font leurs délices.

AN. R. 703. AV. J.C. 49.

Geoffroi, Mat. Méd. T. II. *p.* 606.

On conçoit assez que César doit avoir eu honte de transmettre à la postérité le récit d'un attentat si atroce. Il paroît même qu'il a voulu le pallier jusqu'à un certain point, en glissant dans sa narration un fait qui en feroit disparoître, s'il étoit vrai, la plus odieuse circonstance. Il raconte que le Consul Lentulus, peu de tems après sa sortie de Rome, y fut renvoyé par Pompée, pour emporter l'argent du Trésor public: & que pendant qu'il y étoit, il s'imagina tout d'un coup, sur un faux bruit qui se répandit, voir l'ennemi aux portes de la ville: ce qui lui causa un si violent effroi, qu'il ne songea qu'à se sauver, laissant le Trésor ouvert. Ce fait, déja

Cæs. de B. Civ. I. 14.

AN. R. 703. Av. J.C. 49.

déja peu vraisemblable en lui-même, est entiérement détruit par le témoignage unanime de tous les autres écrivains, qui attestent que César trouva le Trésor fermé, & l'enfonça par la violence.

Cic. ad Att. X. 4.

Il n'est pas moins certain qu'un trait si audacieux le fit haïr de la multitude, qui jusqu'alors lui avoit été absolument dévouée. Il le sentit si bien, qu'il n'osa haranguer le Peuple avant son départ, comme il l'avoit résolu. Cicéron remarque, qu'il [a] avoit fait tort à ses affaires, en démentant par le pillage du Trésor l'opinion qu'il vouloit que l'on eût de son opulence ; & par ses menaces contre Métellus, l'affectation de clémence dont il s'étoit fait tant d'honneur.

Sa douceur passe pour feinte : à tort. *Cic. ibid.*

Ce n'étoient pas ses ennemis seuls qui taxoient sa douceur de feinte. Curion tenoit le même langage. Il disoit à Cicéron que la mort de Métellus, s'il se fût fait tuer, auroit été le signal d'un carnage universel : que César n'étoit point porté à la clémence par caractére, mais par politique, & pour se gagner la faveur du Peuple : & que s'il s'en voyoit

a Qui duarum rerum simulationem tam citò amiserit, mansuetudinis in Metello, divitiarum in ærario. *Cic. ad Att.* X. 8.

voyoit une fois haï, il deviendroit cruel. Mais ces discours de Curion marquent plutôt ce qu'il pensoit lui-même, que les vrais sentimens de César. En effet tous ceux qui l'environnoient, l'exhortoient à faire main basse sur ses ennemis. Et c'est ce qui fait l'éloge de sa clémence, & qui prouve que la gloire en est dûe à lui seul, puisqu'il s'y tint constamment attaché contre l'avis & malgré les sollicitations de ceux qui lui rendoient les plus grands services.

An. R. 703. Av. J.C. 49.

§. II.

Avant que de partir pour l'Espagne, César distribue des Commandans en son nom dans l'Italie & dans plusieurs Provinces. Marseille lui ferme ses portes : il l'assiége. Pour la construction des ouvrages, il fait couper un bois sacré. Il laisse le soin du siége à Trébonius, & continue sa route vers l'Espagne. Forces de Pompée en Espagne. Afranius & Pétreius viennent se camper sur la Segre près de Lerida. Il paroît que l'armée de César étoit forte & nombreuse. Cavalerie Gauloise. Il serre les ennemis de près. Combat qui ne lui réussit point. Il se trouve dans de très grands embarras. Il reprend la supériorité. Il force les enne-

ennemis à abandonner leur camp. Il les pourſuit, & les empêche de paſſer l'Ebre. Quoiqu'il pût tailler en piéces les Légions ennemies, il les épargne, aimant mieux les réduire à mettre les armes bas. Accord preſque conclu entre les ſoldats des deux armées. Pétreius en empêche l'effet. Cruauté de ce Lieutenant de Pompée. Clémence de Céſar. La guerre ſe renouvelle. Céſar en harcelant & mattant les ennemis, les force à ſe rendre. Entrevûe d'Afranius avec Céſar, qui exige pour unique condition que les troupes de ſes adverſaires ſoient licentiées. Cette condition eſt acceptée & exécutée. Céſar réduit ſans peine l'Eſpagne ultérieure, après quoi il ſe rend devant Marſeille. Récit de ce qui s'étoit paſſé au ſiége de Marſeille en l'abſence de Céſar. Perfidie imputée aux Marſeillois avec aſſez peu de vraiſemblance. Conduite ſévére de Céſar à l'égard des Marſeillois, mais ſans cruauté. Le parti de Céſar reçoit un échec en Illyrie. Les ſoldats d'une cohorte au ſervice de Céſar, aiment mieux ſe tuer les uns les autres que de ſe rendre. Curion paſſe en Afrique, pour y faire la guerre contre Attius Varus, & contre Juba Roi de Mauritanie. Premiers avantages remportés par

par Curion. Varus tâche de lui débaucher ses troupes. Fermeté de Curion dans ce danger. Ses discours au conseil de guerre, & aux soldats. Les soldats lui promettent fidélité. Il défait Varus. Juba vient au secours de Varus. Présomption de Curion. Bataille où l'armée de Curion est défaite entiérement. Curion se fait tuer sur la place. Sort funeste de presque tous ceux qui n'avoient point péri dans la bataille. Arrogance & cruauté de Juba. Réfléxion sur le malheur & la témérité de Curion.

AN. R. 703. Av. J.C. 49.

Avant que de partir pour l'Espagne, César distribue des Commandemens en son nom dans toute l'Italie & dans

CEsar, avant que de partir pour l'Espagne, prit de justes mesures pour s'assurer la possession de l'Italie, & des Provinces qu'il laissoit derriére lui. Il donna le commandement dans la ville à Lépidus, alors Préteur, celui là même qui dans la suite usurpa la puissance souveraine sous le nom de Triumvir avec Antoine & le jeune César. Antoine actuellement Tribun fut chargé du soin de l'Italie. Son frére C. Antonius eut le département de l'Illyrie, Crassus celui de la Gaule Cisalpine. César donna aussi ses ordres pour construire & équiper deux flotes, l'une sur la mer Adriatique, l'autre sur celle de Toscane.

AN. R. 703. Av. J.C. 49. plusieurs Provinces. *Appian.* *Jos.* XIV. 13.

cane. Dolabella gendre de Cicéron eut le commandement de la premiére : la seconde avoit pour Amiral le fils de l'Orateur Hortensius. Nous avons vû que Valérius avoit été envoyé en Sardaigne, & Curion en Sicile, pour passer de là en Afrique. L'attention de César se porta jusqu'en Syrie & en Orient. Il délivra des fers le malheureux Aristobule, autrefois roi des Juifs, afin qu'il allât en Judée exciter, s'il le pouvoit, quelque trouble, & traverser Métellus Scipion, qui assembloit en Syrie des forces pour le service de Pompée. Moyennant ces arrangemens César compta pouvoir se livrer entiérement à l'expédition d'Espagne. La ville de Marseille lui causa un retardement, auquel il n'avoit pas, ce semble, lieu de s'attendre.

Marseille lui ferme ses portes : il l'assiége. *Cæs. de B. Civ.* I. 34.

Lorsqu'il en approcha, il trouva les portes fermées, & il apprit que les habitans faisoient toutes sortes de préparatifs pour soutenir un siége, en cas qu'ils fussent attaqués. Les Marseillois pensoient remplir le devoir d'anciens & fidéles alliés de Rome, en s'attachant au parti de Pompée, du côté duquel ils voyoient le Sénat & les Consuls. Je dirai même que pleins de respect pour les

les loix de la probité & de la vertu, (car * telle est l'idée que nous donnent d'eux les anciens écrivains) ils ne devoient pas être favorablement disposés pour César. Il est vrai qu'ils lui avoient des obligations : mais ils devoient aussi beaucoup à Pompée, qui en avoit fait ressouvenir à Rome leurs Députés, lorsqu'il s'étoit vû contraint d'en sortir. Par ces différentes raisons ils s'étoient déterminés à ne point recevoir César dans leur ville : & il paroît même qu'ils avoient pris des engagemens avec Domitius, qui depuis l'affaire de Corfinium s'étant tenu caché dans les terres qu'il avoit sur les côtes de Toscane, y avoit ramassé & équipé sept barques, avec lesquelles il étoit actuellement en mer pour venir à Marseille.

* *Hist. Anc. T.* IX. *l.* XX. *Art.* II. §. 2.

César n'étoit pas homme à souffrir tranquillement l'affront que lui faisoient les Marseillois, en lui interdisant l'entrée de leur ville. Il mande les chefs du conseil public, & tâche de les ramener par des exhortations douces, mais faites d'un ton d'autorité. Ces Députés, après l'avoir entendu, rentrérent dans la ville, & lui rapportérent la réponse de leur Sénat, qui se réduisoit à ceci: „ Qu'ils voyoient le Peuple Romain

„ di-

An. R. 703. Av. J.C. 49.

„ divifé en deux partis, & que ce n'é-
„ toit point à eux qu'il appartenoit de
„ décider une fi grande querelle. Que
„ les chefs de ces deux partis étoient
„ Pompée & Céfar, l'un & l'autre pa-
„ trons & protecteurs de leur ville. Que
„ dans une pareille conjoncture, rien
„ ne leur convenoit mieux que de de-
„ meurer neutres, & de ne recevoir
„ aucun des deux contendans ni dans
„ leur ville ni dans leur port. „ Ce langage avoit quelque chofe de fpécieux, mais il n'étoit pas fincére. Car tandis qu'ils excluoient Céfar, ils recevoient Domitius, qui entra alors par mer dans leur ville, & y prit le commandement des armes.

Ce fut donc une néceffité pour Céfar ou de fe retirer avec honte, ou de mettre le fiége devant Marfeille. Il prit ce dernier parti, amena trois Légions devant la ville, & commença à dreffer fes batteries. Pour la conftruction des tours, galleries, & autres ouvrages ufités alors dans les fiéges, il ordonna que l'on coupât un bois qui étoit dans le voifinage. C'étoit un bois facré, & le fcrupule retenoit la main des foldats. Céfar qui n'étoit rien moins que fuperftitieux, ou pour parler plus jufte, qui n'avoit

Pour la conftruction des ouvrages, il fait couper un bois facré.

Lucan. l. III.

n'avoit aucune religion, parfait Epicurien de spéculation & de pratique, prend lui-même une hache, attaque l'un des arbres de la forêt, & par son exemple apprend à ses soldats à vaincre leur timide répugnance.

AN. R. 703. Av. J.C. 49.

Pour ôter le libre usage de la mer aux assiégés, il fit construire à Arles douze galéres, qui furent lancées à l'eau trente jours après que les bois en avoient été abattus. Il donna le commandement de cette petite flotte à D. Brutus: & ayant ainsi mis le siége en train, il en laissa le soin à Trébonius, & poursuivit sa route vers l'Espagne, où il avoit envoyé devant lui C. Fabius avec trois Légions, qui avoient hiverné autour de Narbonne. Les autres, dont les quartiers étoient plus éloignés, avoient ordre de suivre aussi diligemment qu'elles le pourroient.

Il laisse le soin du siége à Trébonius, & continue sa route vers l'Espagne.

Les forces de Pompée en Espagne étoient considérables. Il y avoit sept Légions, dont six étoient venues d'Italie, & la septiéme avoit été levée dans le pays. Ces sept Légions étoient distribuées sous trois Lieutenans Généraux de Pompée, Afranius Consulaire, Pétreius ancien Préteur, & M. * Varron.

Forces de Pompée en Espagne.

Afranius & Pétreius viennent se camper

* *Je ne vois rien qui empêche de penser que*

AN. R. 703. Av. J.C. 49. sur la Ségre près de Lérida.

Le premier en avoit trois, & son département s'étendoit depuis les Pyrénées jusques vers le Guadalquivir. Les deux autres à la tête chacun de deux Légions commandoient, l'un dans le pays entre le Guadalquivir & la Guadiane, & l'autre dans la Lusitanie.

Pompée leur ayant envoyé Vibullius Rufus, l'un des réchapés de Corfinium, pour les avertir de se préparer à soutenir la guerre contre César, ils se concertérent entre eux, & convinrent que Pétreius iroit avec ses deux Légions joindre Afranius, & que Varron demeureroit chargé de garder l'Espagne ultérieure. Pétreius & Afranius réunis se trouvérent donc avoir ensemble cinq Légions, & de plus quatre-vingts cohortes de troupes Espagnoles, les unes légéres, les autres pesamment armées: le tout faisant plus de soixante mille hommes. Avec ces forces ils vinrent se camper près de Lérida sur la Ségre, parce que le poste leur parut avantageux. Leur camp étoit sur une hauteur. Ils avoient une libre communication avec la ville, & devant eux la Ségre, sur

ce troisiéme Lieutenant de Pompée fut le docte Varron, qui avoit déja servi sous lui dans la guerre des Pirates.

sur laquelle étoit à cet endroit un pont de pierre, qui leur assuroit le passage à l'autre bord. Derriére s'étendoit une grande plaine, très fertile, & terminée par une autre riviére qui se nomme la Cinca. C'étoit là qu'ils prétendoient arrêter les efforts de César, & couvrir toute l'Espagne. Afranius avoit aussi envoyé occuper les gorges des Pyrénées: mais Fabius força aisément les passages, marcha à grandes journées vers Lérida, & établit son camp vis-à-vis des ennemis, la riviére entre deux.

An. R. 703. Av. J.C. 49.

Je ne puis pas dire à quel nombre de Légions & de troupes auxiliaires se monta l'armée de César, lorsqu'elle fut compléte, non qu'il ne l'eût marqué dans ses Commentaires, mais parce que son texte se trouve défectueux. Il est à croire qu'elle étoit nombreuse, & nous savons en particulier qu'une florissante cavalerie Gaulaise contribua beaucoup à la victoire.

Il paroît que l'armée de César étoit forte & nombreuse. Cavalerie Gauloise.

Une raison qui redoubla l'attention de César à fortifier cette armée, c'est que le bruit s'étoit répandu que Pompée venoit avec toutes ses forces par la Mauritanie pour passer en Espagne. Ce fut peut-être encore ce qui le détermina à prendre une précaution singu-

An. R. 703. Av. J.C. 49.

liére pour s'assurer de la fidélité de ces mêmes troupes. Il emprunta de l'argent aux officiers, & le distribua aux soldats. Ainsi les uns lui étoient attachés par intérêt, & les autres par reconnoissance. Les officiers avoient une partie de leur fortune entre ses mains, les soldats chérissoient sa libéralité.

Il serre les ennemis de près. Combat qui ne lui réussit point.

Il ne se passa rien de considérable en Espagne en l'absence de César, sinon que l'un des deux ponts que Fabius avoit sur la Ségre ayant été rompu subitement par la violence du vent & par les grandes eaux, deux de ses Légions se trouvérent coupées & séparées du reste de l'armée. Afranius profita de l'occasion pour les attaquer, & les mit en quelque péril. Mais Plancus, qui les commandoit, s'étant défendu avec courage, donna le tems à Fabius de venir à son secours: & chacun se retira dans son camp sans beaucoup de perte.

Deux jours après César arriva avec une escorte de neuf cens chevaux, qu'il s'étoit réservés pour la garde de sa personne. Il commença par rétablir, dès la nuit qui suivit son arrivée, le pont qui avoit été rompu. Le lendemain il passa la Ségre, & alla présenter la bataille à Afranius, qui se contenta de

faire

faire sortir ses troupes de son camp, & de les ranger à mi-côte, mais ne descendit point dans la plaine. César voyant qu'il refusoit le combat, résolut de le serrer de près, & de se dresser un camp au lieu même jusqu'où il s'étoit avancé, c'est-à-dire, à quatre cens pas de la colline sur laquelle les Lieutenans de Pompée étoient campés. Pour cela il fit creuser un fossé de front, & en face de l'ennemi, par la troisiéme ligne de son armée, pendant que les deux premiéres étoient en ordre de bataille. Cet ouvrage se fit tranquillement, sans que Pétreius ni Afranius en eussent le moindre soupçon : & lorsqu'il fut fini, César retira toutes ses troupes derriére le fossé, & passa ainsi la nuit. Les jours suivans il acheva tout le circuit, les remparts, les parapets, toujours selon la même méthode, tenant la plus grande partie de son armée sous les armes pour couvrir les travailleurs. Il se forma ainsi un camp à la vûe de l'ennemi sans risque, sans perte, sans inconvénient : & il y fit venir tout ce qui étoit resté dans l'ancien camp, six cohortes avec les bagages.

AN. R. 703.
AV. J.C. 49.

Entre la colline qu'occupoient les Lieutenans de Pompée, & la ville de Lérida, étoit une plaine d'environ trois

AN. R. 703. Av. J.C. 49.

cens pas, au milieu de laquelle s'élevoit un tertre, dont César résolut de s'emparer, parce qu'en étant maître il eût coupé à Afranius la communication avec la ville, où étoient ses magasins, & avec le pont de pierre. Afranius ayant compris le dessein de l'ennemi, en sentit la conséquence. Il se livra un combat très vif & très long autour de ce tertre: les troupes de César y coururent grand risque d'être défaites: & enfin, quoiqu'elles fissent de grands efforts de valeur, l'avantage fut du côté d'Afranius, puisque le tertre lui resta. Il le fortifia avec soin, & y logea un corps de troupes considérable.

César remarque qu'une cause qui contribua au mauvais succès de cette action, c'est que ses soldats n'étoient point accoutumés à la façon de se battre de leurs adversaires. Ceux-ci, qui étoient depuis plusieurs années en Espagne, avoient pris, comme c'est l'ordinaire, les maniéres du pays. Ils combattoient presque à la mode des Barbares, s'avançant avec hardiesse, puis reculant, & ne se faisant ni un devoir de garder leurs rangs, ni une honte d'abandonner leur poste. Cette méthode est certainement moins bonne, que celle des

des troupes qui combattent serrées & de pied ferme. Mais parce qu'elle étoit nouvelle & inattendue pour les soldats de César, elle ne laissa pas de les troubler.

An. R. 703. Av. J.C. 49.

Ce commencement de mauvaise fortune pour César, fut bientôt suivi de nouveaux malheurs. Les eaux de la Ségre s'étant extraordinairement grossies renversérent les deux ponts que Fabius y avoit construits: ensorte que César se trouva enfermé entre deux riviéres, la Ségre & la Cinca, dans un espace qui n'avoit pas plus de dix lieues, prêt à manquer de vivres, & ne pouvant ni en tirer du pays même, parce que les Lieutenans de Pompée avoient tout enlevé, ni recevoir les convois qui lui venoient de Gaule & d'Italie, parce qu'il ne lui étoit pas possible de passer la riviére. Afranius au contraire étoit dans l'abondance. Il avoit fait de longue main d'amples provisions: & de plus son pont qui étoit de pierre, ayant résisté à la violence des eaux, lui donnoit la liberté de s'étendre, & assûroit le passage de tout ce que l'on apportoit à son camp. Les Espagnols qu'il avoit dans son armée, lui rendoient de grands services, & incommodoient beaucoup César. Ils con-

Il se trouve dans de très grands embarras.

perte qu'ils firent se réduisit à deux cens archers, un petit nombre de cavaliers, quelques valets & quelques bagages.

An. R. 703. Av. J.C. 49.

C'étoit néantmoins encore un échec pour César. Le prix des vivres en augmenta dans son camp, & le boisseau de bled, qui étoit de près d'un quart moindre que le nôtre, s'y vendit jusqu'à cinquante deniers, qui font vingt-cinq francs de notre monnoie.

Ces nouvelles ayant été portées à Rome, & même enflées, comme il arrive, par la renommée, & par les lettres des Lieutenans de Pompée & de leurs amis, on y crut César perdu: & plusieurs illustres Sénateurs, qui jusqu'alors avoient balancé à se déclarer, passérent en Gréce, croyant faire une démarche qui ne les commettoit plus, & qui néantmoins n'étoit pas si tardive, qu'on pût leur reprocher d'avoir attendu l'événement. Je ne sais si Cicéron doit être mis de ce nombre, ou s'il n'étoit pas parti quelque tems auparavant.

Il reprend la supériorité.

César sçut bien ramener la fortune, & prouver qu'un génie supérieur, quoique dans de grandes difficultés, a toujours beau jeu vis-à-vis de gens médiocres, à qui les circonstances ont donné quelque avantage. Voici de quelle

 res-

AN. R. 703. Av. J.C. 49.

ressource il s'avisa. Il fit construire des barques légéres, à l'imitation de celles qu'il avoit vûes en usage dans la Grande Bretagne, dont la quille & les côtes étoient de bois, & le reste d'osier recouvert de cuir. Lorsqu'il en eut un nombre suffisant, il les transporta sur des chariots pendant la nuit à vingt-deux * mille pas de son camp. Avec ces barques il fit passer la riviére à un nombre de soldats, il s'empara d'une colline sur l'autre bord, s'y fortifia avant que les ennemis songeassent à l'empêcher, y logea une Légion, & enfin jetta un pont sur la Ségre, qui fut achevé en deux jours.

* *Plus de sept lieues.*

Le premier avantage qu'il tira de son pont fut de recueillir le grand convoi qui avoit couru tant de risque: les subsistances devinrent plus aisées, & le jour même que ce pont fut achevé, une grande partie de sa cavalerie ayant passé à l'autre bord tomba sur les fourageurs ennemis, qui ne s'attendoient à rien moins, tailla en piéces une cohorte entiére d'Espagnols, & revint heureusement au camp avec un très grand butin. En même tems on reçut de bonnes nouvelles du siége de Marseille, qui encouragérent beaucoup les soldats: & dès

dès lors César prit sur Afranius une supériorité, qui ne cessa de croître jusqu'à la pleine victoire. Sa cavalerie, qui étoit très belle & très forte, désoloit les ennemis. Ils n'osoient plus s'écarter pour leurs fourages, ou s'ils le faisoient ils s'en trouvoient très mal. Ils furent réduits à prendre le parti d'aller au fourage pendant la nuit, contre l'usage universel de la guerre.

An. R. 703. Av. J.C. 49.

Dès que les affaires de César parurent en bonne posture, tous les peuples des environs s'empressérent à rechercher son amitié, & en conséquence à lui envoyer des vivres. Afranius perdoit tous les jours quelque allié. Cet esprit de défection gagnoit de proche en proche: & déja des peuples assez éloignés renonçoient à leurs engagemens avec les Lieutenans de Pompée, & en prenoient de nouveaux avec César.

Il force les ennemis à abandonner leur camp.

Afranius commençoit à s'effrayer. César augmenta encore ses craintes par une de ces entreprises, qui montrent en lui tout à la fois & un génie fertile en expédiens, & un courage capable de tout tenter. Son pont étoit à plus de sept lieues de son camp, & par conséquent sa cavalerie avoit un grand circuit à faire pour passer à l'autre bord.

AN. R. 703. Av. J. C. 49.

Il s'avisa de faire des saignées à la riviére, & de détourner une partie de ses eaux dans des canaux de trente pieds de profondeur, pour parvenir à la rendre guéable. Afranius & Pétreius appréhendérent que lorsque cet ouvrage seroit achevé, la cavalerie ennemie ne leur coupât entiérement les vivres & les fourages. Ils crurent donc devoir abandonner un poste qui n'étoit plus tenable, & transporter la guerre en Celtibérie, où Pompée avoit une grande réputation à cause de ses exploits contre Sertorius, au lieu que le nom de César y étoit moins connu. Ils comptoient en tirer des renforts considérables, & en profitant de l'avantage des lieux traîner la guerre en longueur, & gagner ainsi l'hiver.

Pour exécuter ce dessein, il leur falloit passer l'Ebre. Ils firent donc ramasser tout ce qui se trouva de bateaux sur cette riviére, dans la vûe d'en faire un pont à Octogése, ville située sur l'Ebre, à peu de distance & à gauche de la Ségre, & éloignée de leur camp de vingt mille pas. Ils voyoient que l'ouvrage de César avançoit. Déja les eaux de la Ségre étoient diminuées de hauteur au point que la cavalerie pouvoit les traverser

quoi-

quoiqu'avec quelque peine, & qu'un homme à pied n'en avoit que jusqu'aux épaules. Les Lieutenans de Pompée crurent qu'il étoit tems de partir : & après avoir d'abord envoyé au delà de la Ségre deux Légions qui y dressérent un camp, ils les suivirent peu après avec tout le reste de leurs forces, laissant seulement deux cohortes en garnison dans Lérida.

An. R. 703. Av. J.C. 49.

César vouloit poursuivre les ennemis, mais il y étoit fort embarrassé. Aller avec toute son armée chercher son pont, c'étoit allonger prodigieusement sa marche, & donner le tems à Afranius d'arriver à l'Ebre sans aucune difficulté. Exposer son infanterie à passer une riviére dont la hauteur étoit encore si considérable, c'étoit risquer beaucoup, & peut-être craignoit-il que les soldats ne s'y portassent pas volontiers. Restoit la cavalerie : dont un gros détachement passe la Ségre par son ordre, atteint les ennemis, les harcéle, les fatigue, les empêche d'avancer.

Il les poursuit & les empêche de passer l'Ebre.

On découvroit les combattans de dessus les collines auprès desquelles César étoit campé. A cette vûe les soldats légionaires entrent d'eux-mêmes dans les sentimens qu'il souhaitoit : ils font

au désespoir de voir l'ennemi leur échaper : ils s'adressent à leurs officiers, & les prient d'obtenir de leur Général qu'il ne les ménage point : ils déclarent qu'ils ne craignent ni péril ni fatigue, & qu'ils sont prêts à passer la riviére comme avoit fait la cavalerie. César témoigna de la répugnance, mais il céda pourtant à leurs désirs : & ayant choisi tout ce qu'il y avoit de soldats plus foibles de corps & de courage dans chaque compagnie, il les laissa dans le camp avec une Légion & tous les bagages. Le reste de l'armée passa heureusement la riviére, à l'aide d'une double haie de cavalerie placée au dessus & au dessous. Il y eut quelques soldats que la violence du courant emporta ; mais ils furent recueillis & sauvés par les cavaliers qui étoient plus bas, & aucun ne périt. Ce grand obstacle étant vaincu, tout devint facile : & malgré un circuit de six mille pas, & le tems qu'il fallut perdre à passer la riviére, l'ardeur des troupes fut si grande qu'elles atteignirent à la neuviéme heure du jour l'armée ennemie, qui étoit partie à minuit.

Lorsqu'Afranius les apperçut de loin, justement effrayé il interrompit sa marche,

che, fit halte sur une hauteur, & mit son armée en bataille. César ne voulut point exposer à une action ses troupes fatiguées, & fit halte pareillement dans la plaine. Les ennemis recommencérent à marcher : il recommença à les poursuivre. Enfin ils prirent le parti de camper : en quoi ils firent une grande faute. Car à cinq mille pas de là, (moins de deux lieues) se rencontroient des montagnes & des défilés, où un très petit nombre d'hommes pouvoit arrêter toute l'armée de César : moyennant quoi ils auroient continué leur route jusqu'à l'Ebre sans crainte & sans péril. Mais fatigués d'une longue marche, pendant laquelle ils avoient toujours eu à combattre la cavalerie de César, ils remirent la chose au lendemain. Le moment perdu ne revint plus : & ce fut la cause de leur ruine.

An. R. 703.
Av. J.C. 49.

Sur le minuit on avertit César que les Lieutenans de Pompée sortoient à petit bruit de leur camp. Aussitôt il fait donner dans le sien le signal de la marche. Les ennemis voyant qu'ils alloient être poursuivis demeurérent tranquilles, craignant un combat nocturne où ils auroient eu beaucoup de désavantage à cause des gros bagages qu'ils me-

AN. R. 703. AV. J.C. 49.

menoient avec eux, & parce que la cavalerie de César étoit de beaucoup supérieure. Comme donc ils ne pouvoient éviter un ennemi si vigilant, ils résolurent de ne se point presser, & de prendre leur tems tout à l'aise pour partir à la clarté du jour, persuadés qu'ils auroient ainsi plus de facilité pour se défendre lorsqu'ils seroient attaqués dans leur marche.

Ce n'étoit point le dessein de César. Plein de ce feu, qu'on ne peut se lasser d'admirer, il avoit formé le plan de tourner le camp des ennemis, & d'arriver avant eux aux gorges des montagnes. Afranius étoit maître du droit chemin. Ainsi il fallut que César fit marcher son armée par des vallons, par des précipices, à travers des rochers escarpés, où les soldats ne pouvoient gravir qu'en se débarrassant de leurs armes, & se les rendant ensuite les uns aux autres. Dans cette marche ils sembloient au commmencement tourner le dos à l'ennemi : de façon que les soldats d'Afranius, qui les considéroient de leur camp, les insultoient sur leur fuite prétendue. Mais ils furent étrangement surpris, lorsqu'ils les virent au bout d'un tems tourner sur la droite ; ensorte que

les premiers débordoient déja leur camp. Alors il n'y eut personne d'entre eux qui ne criât aux armes, & qui ne s'empressât de courir vers les montagnes. Il n'étoit plus tems: César avoit pris trop d'avance: & comme sa cavalerie incommodoit toujours les adversaires & rallentissoit leur marche, ses Légions, malgré les difficultés des lieux, arrivérent les premiéres aux gorges.

An. R. 703. Av. J.C. 49.

Afranius se trouva donc avoir l'ennemi en tête & en queue. Dans une si triste position, il s'arrêta sur une colline, d'où il détacha quatre cohortes Espagnoles pour aller se saisir de la montagne la plus haute de tous les environs. Son dessein étoit de gagner Octogése par les hauteurs, puisque le chemin de la plaine lui étoit fermé. Mais la cavalerie de César envelopa & tailla en piéces ces quatre cohortes à la vûe des deux armées.

Quoiqu'il pût tailler en piéces les Légions ennemies, il les épargne, aimant mieux

L'occasion étoit belle pour César d'exterminer l'armée d'Afranius, qui consternée comme elle étoit n'auroit pas résisté un moment. On lui demandoit de toutes parts le signal du combat: & les officiers accouroient autour de lui pour lui prouver par des raisonnemens, dont assurément il n'avoit pas besoin, que le succès étoit infaillible. Il se tint ferme à refu-

An. R. 703. Av. J.C. 49.

refuser d'engager une action, parce qu'il comptoit pouvoir terminer l'affaire sans tirer l'épée, & réduire les ennemis par la faim. “Pourquoi, disoit-il, dans la „ supposition même que l'événement du „ combat sera heureux, pourquoi ex- „ poser à être blessés & tués des soldats „ qui ont si bien mérité de moi ? Pour- „ quoi tenter la fortune ? Est-il moins „ digne d'un bon Général de devoir la „ victoire à son habileté, qu'à la force „ des armes ? „ Il étoit même, à ce qu'il assure, touché de compassion pour les soldats d'Afranius, qui après tout étoient ses concitoyens, & qu'il faudroit égorger, pendant que l'on pouvoit réussir également sans qu'il leur en coutât la vie. Peut-être aussi méprisoit-il trop les Lieutenans de Pompée pour se mesurer avec eux : il vouloit les forcer à l'humiliante nécessité de lui demander quartier & de mettre les armes bas.

les réduire à mettre les armes bas.

Sa résolution ne fut point du tout goutée des troupes, qui dans leur mécontentement disoient tout haut, que puisque César manquoit une si favorable occasion, & ne les menoit point au combat lorsqu'elles le vouloient, elles n'iroient point lorsqu'il voudroit les y mener. Rien ne put l'ébranler. Il étoit

si

si assuré de vaincre, qu'il s'écarta même un peu pour laisser à Afranius & à Pétreius la liberté de regagner leur camp : ce qu'ils firent. Quant à lui, après avoir disposé des troupes sur les montagnes pour garder les défilés ; il se campa le plus près des ennemis qu'il lui fut possible.

AN. R. 703. Av. J.C. 49.

Peu s'en fallut que César ne recueillît dès le lendemain le fruit de sa douceur & de sa bonne conduite. Car les Lieutenans de Pompée ayant entrepris de tirer un fossé bordé de son parapet depuis leur camp jusqu'à l'endroit où ils alloient prendre leur eau, & s'étant éloignés pour aller présider par eux-mêmes à cet ouvrage, plusieurs de leurs soldats, en leur absence, liérent entretien avec ceux qu'ils connoissoient dans l'armée de César. Ils commencérent par les remercier de les avoir épargnés le jour précédent, avouant qu'ils leur avoient obligation de la vie. De là ils passérent à leur demander, si on pouvoit se fier à la parole de César, témoignant de la douleur d'avoir à combattre contre des concitoyens, contre des proches, avec lesquels ils étoient unis par les liaisons les plus saintes. Enfin ils stipulérent même pour leurs comman-

Accord presque conclu entre les deux armées. Pétreius en empêche l'effet. Cruauté de ce Lieutenant de Pompée. Clémence de César.

dans,

dans, qu'ils ne vouloient pas paroître trahir : & pourvû qu'on accordât la vie sauve à Afranius & à Pétreius, ils promettoient de changer de parti. Déja ils avoient député les plus distingués de leurs Capitaines pour aller négocier avec César : & sur ces préliminaires d'un accord prêt à se conclure, les soldats des deux armées passoient dans le camp les uns des autres, de façon que les deux camps n'en faisoient presque plus qu'un. La chose fut portée au point, que le fils d'Afranius envoya demander à César qu'il lui assurât la vie & à son pére. La joie étoit universelle : on se félicitoit mutuellement, les uns d'avoir évité un si grand danger, les autres d'avoir terminé sans coup férir une entreprise si importante.

Les choses étoient en ces termes, lorsqu'Afranius & Pétreius, sur la nouvelle qu'ils en eurent, revinrent dans leur camp. Afranius prenoit assez aisément son parti, & étoit prêt à tout événement. Mais Pétreius ne s'abandonna pas lui-même. Il fait prendre les armes à ses esclaves, & les joignant à sa garde Espagnole, il donne sur les soldats de César qu'il trouva mêlés parmi les siens, en tue une partie, & force les autres à

se

se sauver avec assez de peine. Ensuite il va par tout le camp, priant ses soldats avec larmes d'avoir pitié de lui & de Pompée leur Général, & de ne les point livrer l'un & l'autre à la cruelle vengeance de leurs adversaires. On se rassembla de toutes parts au Quartier Général. Là Pétreius leur propose de se lier par un nouveau serment, & de jurer qu'ils n'abandonneront & ne trahiront point leurs chefs, & qu'ils ne prendront point chacun pour soi de délibération particuliére, mais agiront tous de concert pour l'utilité commune. Il prêta lui-même le premier ce serment, puis l'exigea d'Afranius, ensuite des officiers, & enfin des soldats.

Le zêle de Pétreius ne s'en tint pas là : il se porta jusqu'à la cruauté. L'ordre fut donné à tous ceux qui avoient dans leurs tentes quelque soldat de César, de le dénoncer, afin qu'il en fût tiré & égorgé en présence de toute l'armée. Quelques-uns obéïrent. Mais le plus grand nombre eut horreur de cet ordre sanguinaire. Ils recélérent soigneusement ceux qui s'étoient fiés à eux, & leur procurérent les moyens de s'évader pendant la nuit. Du reste tous furent fidéles à leur nouveau serment. L'accord pres-

AN. R. 703. Av. J.C. 49.

presque conclu avec César fut oublié ; & l'on ne songea plus qu'à recommencer la guerre.

César pouvoit user de représailles : car il avoit dans son camp plusieurs soldats & officiers de l'armée ennemie. Il se donna bien de garde de se prévaloir de ce droit, qui est souvent regardé comme légitime, mais qui examiné de sens froid est bien contraire à l'humanité. Il leur permit à tous de se retirer sans crainte. Quelques Tribuns & quelques Centurions aimérent mieux rester avec lui, & prendre parti dans son armée. Il les reçut avec joie, & toujours les distingua, les honora, & les fit monter à des grades supérieurs.

La guerre se renouvelle. César en harcelant & mattant les ennemis, les force à se rendre.

Il avoit été plus aisé à Pétreius de renouveller la guerre, qu'il ne trouva de facilité à la soutenir. Il ne pouvoit ni aller au fourage, ni faire eau, qu'avec beaucoup de peine & de danger. Les vivres devenoient rares dans son camp : & les Espagnols désertoient en foule. Il ne lui restoit de ressource, que de gagner quelque grande & forte place, sous les murs de laquelle il pût se mettre à l'abri. Il se trouvoit entre Tarragone & Lérida : & il douta pendant quelque tems vers laquelle de ces deux villes

villes il dirigeroit ſa marche. Comme la derniére que j'ai nommée étoit plus proche, il réſolut d'y retourner.

La difficulté étoit d'avancer chemin. La cavalerie de Céſar ne donnoit aucun relâche à ces troupes fugitives. Dans les plaines en s'arrêtant de tems en tems pour combattre, l'arriére-garde procuroit le moyen à la tête de l'armée de faire quelques pas en avant. Quand il ſe rencontroit une hauteur, leur ſituation devenoit plus avantageuſe, parce que les premiers pouvoient défendre ceux qui venoient après eux. Mais lorſqu'il falloit deſcendre, c'étoit tout le contraire. Alors les Légions tournoient la tête, & faiſoient un effort pour repouſſer au loin la cavalerie ennemie: enſuite de quoi elles ſe précipitoient en courant dans le vallon, juſqu'à-ce qu'elles euſſent atteint la hauteur oppoſée. L'infanterie faiſoit tout, parce que la cavalerie de cette armée étoit ſi effrayée & ſi tremblante, que bien loin d'en tirer du ſervice, il falloit qu'on la plaçât au centre pour la mettre elle-même en ſureté.

On conçoit bien qu'une marche ſi pénible & ſi ſouvent interrompue ne pouvoit pas être bien diligente. Lorſqu'A-

AN. R. 703. Av. J.C. 49.

qu'Afranius & Pétreius eurent fait quatre mille pas, ils s'arrêtérent sur une éminence, & tirérent une ligne devant eux comme pour camper, mais ne déchargérent point leurs bêtes de somme. César y fut trompé : il commença à établir son camp, fit dresser les tentes, & envoya la cavalerie au fourage. C'étoit ce que vouloient les Lieutenans de Pompée. Tout d'un coup vers l'heure de midi ils se remettent brusquement en marche, comptant être délivrés de cette formidable cavalerie, qui leur nuisoit si fort. Mais César dans le moment part avec ses Légions, laissant un petit nombre de cohortes à la garde des bagages, & fait porter l'ordre à sa cavalerie de revenir au plutôt. Elle revint, & ayant joint les ennemis avant la fin du jour, elle leur livra un si rude combat, qu'ils furent obligés de se camper à l'endroit où ils se trouvoient, loin de l'eau, & sur un terrain tout-à-fait désavantageux.

César auroit eu bon marché de cette armée, s'il eût voulu l'attaquer. Mais il suivoit son plan, & prétendoit forcer les ennemis à se rendre, en les mattant, & en les réduisant à manquer de toutes les choses nécessaires. Ils étoient dans

dans la situation la plus cruelle. Comme leur camp étoit mauvais, ils entreprirent de le fortifier. Mais plus ils s'étendoient pour gagner un meilleur terrain, plus ils s'éloignoient de l'eau : & ils ne remédioient à un mal que par un autre. La premiére nuit, aucun d'eux ne sortit du camp pour faire eau : & le lendemain il fallut que toute l'armée y allât en ordre de bataille ; de sorte que ce jour là il n'y eut point de fourage. La disette, & le désir de continuer leur marche avec moins de difficulté, les obligérent bientôt de tuer toutes leurs bêtes de somme.

César augmenta étrangement leur embarras, en commençant à tirer des lignes autour de leur camp pour les enfermer. Déja il y avoit fait travailler avec vivacité pendant deux jours, & l'ouvrage étoit fort avancé, lorsqu'Afranius & Pétreius, sentant la conséquence de l'entreprise de l'ennemi, firent sortir toutes leurs troupes du camp, & se rangérent en bataille. César rappella promptement ses travailleurs, & mit son armée en état de soutenir le choc, si elle étoit attaquée ; mais il ne voulut point engager le premier une action. Les Lieutenans de Pompée le voyant

An. R. 703. Av. J.C. 49.

en si bonne posture, demeurérent tranquilles : & sur le soir les deux armées se retirérent sans en être venues aux mains. Le lendemain, qui étoit le quatriéme jour depuis que les lignes avoient été commencées, César se préparoit à les achever. Afranius & Pétreius tentérent une derniére ressource, qui étoit de trouver un gué dans la Ségre. Mais leur vigilant ennemi fit aussitôt passer la riviére à ses Germains armés à la légére, & à une bonne partie de sa cavalerie; & plaça sur les bords d'espace en espace de bons corps de garde.

Entrevûe d'Afranius avec César, qui exige pour unique condition que les troupes de ses adversaires soient licentiées.

Enfin privés de toute espérance, manquant de toutes provisions, de bois, de fourages, d'eau, de bled, les Lieutenans de Pompée furent contraints d'en venir au point où César avoit voulu les amener. Afranius fit demander une entrevûe, & dans un lieu, s'il étoit possible, qui fût hors de la portée des soldats. César consentit à l'entrevûe, mais non avec la circonstance que souhaitoit Afranius. Celui-ci se soumit à tout, & ayant donné son fils pour otage, il se rendit au lieu marqué par le vainqueur. La conversation se passa à la tête des deux armées, qui pouvoient entendre tout ce qui se dit de part & d'autre.

Afra-

Afranius parla fort humblement. Il s'excusa sur la fidélité qu'il devoit à Pompée son Général : il s'avoua vaincu : il conjura César d'une maniére fort soumise de ne point user de sa victoire à la rigueur, & d'épargner le sang de ses malheureux concitoyens.

An. R. 703. Av. J.C. 49.

César, disposé à agir avec clémence, voulut néantmoins prouver à Afranius ses torts. Il lui fit voir que lui & son collégue étoient les seuls en faute, les seuls ennemis de la paix, pendant que le Général contre lequel ils combattoient & les deux armées avoient fait tout ce qui étoit de leur devoir pour y parvenir. Il ajouta un court plaidoyer en faveur de sa cause, & fit un dénombrement de toutes les prétendues injustices qu'il avoit souffertes. Il conclut par ordonner à Afranius de licentier ses Légions. « Je ne prétens » point, dit-il, vous enlever vos trou» pes pour les enrôler sous mes ensei» gnes, comme il me seroit assez aisé : » mais je veux empêcher que vous ne » puissiez vous en servir contre moi. » C'est pourquoi sortez de ces Provin» ces, congédiez vos armées : en ce cas, » personne n'éprouvera de ma part au» cun mauvais traitement. Voilà mon

 » der-

AN. R. 703. AV. J.C. 49.

» dernier mot, & la seule condition que » j'exige. »

Cette condition est acceptée & exécutée.

Ce discours de César fut reçu très agréablement des soldats d'Afranius, qui au lieu d'une peine qu'ils craignoient, se voyoient en quelque façon récompensés par le congé que le vainqueur leur procuroit. Ils témoignérent bien clairement leur extrême satisfaction. Car comme on contestoit sur le lieu & sur le tems où ce congé leur seroit donné, ils firent connoître & par leurs gestes & par leurs cris qu'ils désiroient d'être licentiés dans le moment. Après quelque discussion sur cet article entre César & Afranius, il fut réglé que ceux qui avoient un domicile ou des possessions en Espagne, ce qui faisoit presque un tiers de l'armée, recevroient leur congé sur le champ ; & les autres, auprès du Var, petite riviére qui fait la séparation de la Gaule & de l'Italie. César de son côté assura qu'il ne feroit aucun mal à personne d'entre eux, & qu'il n'en forceroit aucun à prendre parti dans ses troupes. Il promit même de leur fournir des bleds jusqu'à-ce qu'ils fussent arrivés auprès du Var. Enfin il porta si loin la générosité, qu'il voulut qu'on

qu'on leur restituât ce qui leur avoit été enlevé dans la guerre, & qu'ils pourroient reconnoître; se chargeant du dédommagement envers ses soldats, qui se trouveroient ainsi privés d'une partie de leur butin. Par cette conduite il gagna tellement l'amitié & la confiance des soldats du parti contraire, que depuis ce moment, pendant deux jours qui se passérent à donner les congés à ceux qui devoient être renvoyés sur le champ, il devint l'arbitre de toutes les contestations qu'ils eurent, soit entre eux, soit avec leurs commandans.

Après ces deux jours, ceux qui devoient être menés au Var partirent en cet ordre. Deux Légions de César marchoient à la tête, les autres à la queue, les troupes vaincues au milieu. Q. Fufius Calénus Lieutenant de César commandoit toute cette marche. Lorsqu'on fut arrivé au terme prescrit, les soldats d'Afranius furent licentiés; les chefs & les premiers officiers allérent se rendre auprès de Pompée: un grand nombre de soldats prirent de nouveaux engagemens avec César, & passérent volontiers dans le parti d'un Général, qui savoit si bien vaincre, & si bien user de la victoire.

Cette campagne de César, & les

AN. R. 703. Av. J.C. 49.

preuves qu'il y a données de ſon mérite ſupérieur pour la ſcience militaire, & pour l'art de profiter de l'avantage des poſtes, lui ont mérité les louanges de tous les ſiécles ; & dans ces derniers tems le ſuffrage du Grand Condé, comme je l'ai obſervé ailleurs, a mis le ſceau à cette admiration univerſelle. Il ne m'appartient pas d'inſiſter ſur un objet ſi fort au deſſus de mes connoiſſances. Mais la magnanimité de ſes procédés, ce fond inépuiſable de clémence, que les injures mêmes & les cruautés de ſes adverſaires ne peuvent lui faire perdre, cette noble aſſurance de vaincre, ce refus généreux de groſſir ſes forces par toute autre voie, que par la bonne volonté & le conſentement libre de ceux qui s'attachoient à lui, ce ſont là des qualités dont je ſens tout le prix, & ſur leſquelles il ne me reſte que le regret de les voir employées pour une auſſi mauvaiſe vûe, que celle d'opprimer la liberté de ſa patrie.

César réduit ſans peine l'Eſpagne ultérieure: après quoi il

Pluſieurs raiſons très preſſantes rappelloient Céſar à Rome. Mais Varron Lieutenant de Pompée, ayant ſous lui deux Légions & trente cohortes auxiliaires, tenoit encore l'Eſpagne ultérieure : & c'étoit la maxime de Céſar,

de

de croire n'avoir rien fait tant qu'il lui restoit quelque chose à faire. Il fit donc partir en diligence Q. Cassius Tribun du Peuple avec deux Légions, & le suivit lui-même peu après accompagné de six cens chevaux. Mais il n'eut pas besoin de faire usage de ces forces. Il ne lui en couta presque que de se montrer pour réduire cette Province, qui lui étoit affectionnée dès longtems, parce qu'il y avoit exercé la Questure, & l'avoit ensuite gouvernée avec l'autorité de Propréteur. Ainsi dès que ses troupes parurent, & que l'on sçut qu'il approchoit, à l'instant tout le pays se souleva en sa faveur. En même tems une des Légions de Varron, celle qui avoit été levée dans la Province, le quitta lui présent, & se retira à Hispalis *, qui reconnoissoit César. Le Lieutenant de Pompée ne tenta point une inutile résistance. Il remit la Légion qui lui restoit à celui que César envoya pour en prendre le commandement : & l'étant venu trouver lui-même à Cordoue, il lui apporta ce qu'il avoit d'argent entre les mains, & un état exact de ses provisions & de ses vaisseaux.

An. R. 703. Av. J. C. 49. se rend devant Marseille.

Cæs. de B. Civ. II, 17.

* *Séville.*

César n'eut donc autre chose à faire à Cordoue, où il avoit indiqué une as-

AN. R. 703. Av. J.C. 49.

assemblée générale, que de recevoir les soumissions des peuples, & les félicitations de tout ce qu'il y avoit de Chevaliers & de citoyens Romains dans la Bétique. Il distribua des récompenses à ceux qui s'étoient distingués par leur zéle dans son parti, & la ville de Cadiz fut honorée par lui en cette occasion du droit de bourgeoisie Romaine : s'il eut quelqu'un à punir, il n'imposa que des taxes pécuniaires. Après quoi laissant Q. Cassius avec quatre Légions pour commander en son absence, il s'embarqua sur les vaisseaux de Varron, & vint aborder à Tarragone, où il reçut les Députations des peuples de presque toute l'Espagne citérieure. De là il alla par terre à Narbonne, & ensuite à son camp devant Marseille, qui étoit aux abois, & qui n'attendoit que sa présence pour se rendre.

Liv. Epit. CX.

Récit de ce qui s'étoit passé au siége de Marseille en l'absence de César.

Les Marseillois s'étoient défendus avec un très grand courage. Ils avoient deux fois essayé la fortune d'un combat naval : la premiére par leurs propres forces ; la seconde avec un renfort de dix-sept vaisseaux, que leur avoit envoyé Pompée, & qui étoit commandé par L. Nasidius. Toutes les deux fois ils éprouvérent le sort contraire, & furent bat-

battus par D. Brutus, chef de la petite flotte que César tenoit devant leur port. Ce ne fut néantmoins ni faute de valeur, ni faute d'habileté, qu'ils succombérent: & même dans la seconde action, si Nasidius eût montré une résolution égale à la leur, ils avoient lieu d'espérer la victoire. Mais il n'avoit pas le même intérêt qu'eux à défendre Marseille: & dès que le combat commença à s'échauffer, il prit le large, & abandonna lâchement ses alliés.

An. R. 703. Av. J.C. 49. Caes. de B. Civ. I. 56. & II. 1.

Ce qui donna l'avantage à D. Brutus, ce fut la bravoure incroyable de ses soldats, qui avoient été choisis avec soin entre les plus vaillans hommes de chaque Légion; & qui avec des crocs & des mains de fer harponnant les vaisseaux ennemis, venoient tout d'un coup à l'abordage, & rendoient inutile aux Marseillois la supériorité qu'ils avoient du côté de la science de la marine & de la bonne construction de leurs bâtimens. On peut se rappeller le trait que j'ai rapporté ailleurs de ce soldat, qui ayant eu la main droite coupée, se battit de la gauche jusqu'à-ce que le vaisseau ennemi fût pris & forcé.

Les Marseillois maltraités sur mer n'étoient pas attaqués par terre avec

AN. R. 703. Av. J.C. 49.

moins de vivacité & d'acharnement. Trébonius, que César avoit laissé pour commander le siége, construisit avec un travail immense des machines de toute espéce, livra des assauts, repoussa des sorties, & enfin après plusieurs mois vint à bout de faire bréche à la muraille. Une partie d'une tour sappée par le pied tomba, l'autre panchoit considérablement: & en achevant de la renverser les Romains se voyoient en état d'entrer dans la ville, sans que rien pût leur faire obstacle. Dans un si pressant danger, les assiégés eurent recours à la miséricorde de leurs vainqueurs. Ils sortent en foule par la porte avec tout l'équipage de supplians, tendant les bras vers l'armée ennemie. A cette vûe l'attaque cesse: & les Marseillois étant parvenus jusqu'aux Commandans se prosternent à leurs pieds, & les conjurent d'attendre l'arrivée de César. Ils reconnoissent qu'ils ne peuvent plus se défendre, & ils en concluent que par conséquent César sera toujours le maître de leur sort. Ils représentent avec larmes, que si la tour ébranlée tombe entiérement, & que la bréche s'élargisse, rien ne sera plus capable de retenir l'ardeur des soldats, &

que

que leur ville sera pillée, saccagée, & détruite entiérement. Tout cela fut exposé d'une maniére tendre & touchante par des hommes que la nécessité toute seule auroit rendu éloquens, quand même ils n'y auroient pas joint l'étude des beaux Arts, cultivés de tout tems à Marseille avec soin & avec succès.

An. R. 703. Av. J.C. 49.

Trébonius avoit des ordres de César conformes à ce que demandoient les Marseillois. Ce grand homme, plein d'humanité, & d'amour pour les lettres, dans lesquelles il excelloit, auroit cru ternir sa gloire en ruinant une ville si fameuse, & qui étoit dans les Gaules comme le domicile des Muses & le centre de la politesse. Il avoit donc fortement recommandé à son Lieutenant de ne point souffrir que la place fût emportée d'assaut, de peur que les soldats irrités ne passassent au fil de l'épée, comme ils menaçoient de le faire, tous ceux qui étoient en âge de porter les armes. Trébonius suivit ses instructions: il se laissa fléchir, & consentit à une espéce de tréve: au grand mécontentement des soldats, qui se plaignoient hautement qu'on leur enlevoit le fruit de leur victoire, & qu'on les empêchoit

An. R. 703. Av. J.C. 49.

de prendre une ville qui étoit hors d'état de défenſe.

Perfidie imputée aux Marſeillois avec aſſez peu de vraiſemblance.

La tréve produiſit, comme c'eſt aſſez l'ordinaire, la négligence & la ſécurité. Les Romains, oubliant que jamais la diſcipline ne doit être plus exacte, que lorſqu'on eſt en termes d'accommodement avec l'ennemi, parce que c'eſt le tems des ſurpriſes & des fraudes, ne ſe tenoient nullement ſur leurs gardes, & ne penſoient pas même qu'ils puſſent avoir rien à craindre. Une ſi belle occaſion tenta les Marſeillois, & les porta, ſi nous devons prendre à la lettre le récit de Céſar, à une perfidie inexcuſable. Ayant obſervé un jour où le vent étoit grand, & avoit ſa direction vers les machines des Romains, ils viennent ſubitement y mettre le feu, qui aidé du vent s'alluma avec tant de violence qu'il ne fut pas poſſible aux aſſiégeans de l'éteindre : de ſorte qu'en un inſtant furent conſumés des ouvrages qui avoient couté un tems & des peines infinies. Cet avantage cauſa plus de joie que d'utilité réelle aux Marſeillois. Le ſoldat Romain, animé par la colére, travailla à la réconſtruction des ouvrages avec une telle ardeur, qu'en peu de jours tout fut rétabli en auſſi bon état que jamais : & les

les assiégés furent contraints de revenir aux mêmes offres de soumission & aux mêmes priéres qu'ils avoient déja faites auparavant.

An. R. 703. Av. J.C. 49.

Ici la narration de César est imparfaite. Car quoique la suite & le fil de l'Histoire portent à penser que c'est à Trebonius que ces nouvelles supplications des Marseillois furent présentées, il ne le dit point expressément. Et en effet si les soldats avoient fait éclater leur indignation contre une premiére tréve accordée aux assiégés, comment, irrités de nouveau & aigris par une horrible perfidie, eussent-ils souffert qu'on leur en accordât une seconde? D'un autre côté, lorsqu'après une interruption de quelques pages César reprend le récit du siége de Marseille, il ne dit point non plus que les Marseillois ayent attendu son arrivée pour se soumettre. Il ne dit point qu'il leur ait reproché, comme il étoit bien naturel, leur infidélité & leur parjure. Ils sont reçus comme s'ils ne se fussent pas rendu indignes de tout pardon. Si à ces considérations nous joignons encore ce que l'on sçait de sa haine contre les Marseillois, dont il se trouve des traces suffisamment marquées dans ses Commentaires,

Cæs. de B. Civ. II. 22.

AN. R. 703. Av. J.C. 49. *Cic. Phil.* II. 94. & VIII. 19.

taires, & qui d'ailleurs est attestée par Cicéron, ne sera-t-il pas permis de douter de ce que leur ennemi rapporte à leur désavantage, & de laver les habitans de cette ville célébre de l'opprobre d'une perfidie également criminelle & insensée dans les circonstances où ils étoient?

Conduite sévére de César à l'égard des Marseillois, mais sans cruauté.

Mais si l'on peut soupçonner que la haine de César l'a conduit ou à altérer les faits, ou du moins à s'en rapporter trop légérement aux Mémoires que lui fournissoient ceux qui avoient fait le siége en son absence, cette haine néanmoins n'étoit point cruelle. Il épargna à Marseille les horreurs du pillage: il laissa subsister les murailles & les édifices: il ne fit souffrir aucun mal aux habitans en leurs personnes: il leur laissa la liberté. Seulement il les désarma, se fit livrer tous leurs vaisseaux, & ordonna qu'on lui apportât tout l'argent du Trésor public. Domitius Ahénobarbus s'étoit sauvé par mer, avant que la ville se rendît, & il alla en Gréce joindre Pompée. César laissant deux Légions dans Marseille, prit la route de l'Italie.

Dio.

Pompée & le Sénat qui étoit dans son camp, pour récompenser, en la maniére dont il leur étoit possible, la fidélité des Marseillois, donnérent les droits & les pré-

prérogatives de ville libre à Phocée en Ionie, Métropole de Marseille.

An. R. 703. Av. J.C. 49.

Par tout où César se trouva en personne, la fortune l'accompagna fidélement, ou plutôt la supériorité de ses talens lui assura toujours la victoire. Ses Lieutenans ne furent pas également heureux: & son parti souffrit cette année même deux échecs considérables, l'un en Illyrie, l'autre en Afrique.

Le parti de César reçoit un échec en Illyrie.

Lucan. l. IV. Flor. IV. 2. Appian. Dio.

Il nous reste peu de détail sur celui d'Illyrie, parce que nous avons perdu ce que César en avoit écrit. Nous n'en savons guéres autre chose, sinon que Dolabella & C. Antonius, qui commandoient pour lui sur ces côtes, furent vaincus par M. Octavius & Scribonius Libo Lieutenans de Pompée, dont les forces maritimes étoient de beaucoup supérieures; & que même C. Antonius fut réduit à se rendre prisonnier avec quinze cohortes. Un mot de César nous apprend par occasion que la trahison s'en mêla, & que l'un de ses plus braves officiers, qui est vraisemblablement ce même Pulsio [a], dont nous avons * rapporté un trait mémorable dans la guerre des

Cæs. de B. Civ. III. 67.

* *Ci-devant, p. 19.*

a *Au moins est-ce le même nom à une lettre près. Il est appellé* T. Pulsio *au Livre V. de la guerre des Gaules,* & T. Pulcio *au Livre III. de la guerre civile.*

AN. R. 703. AV. J.C. 49.

des Gaules, se déshonora ici par une lâche perfidie contre son Général, & entraîna la perte de l'armée.

Les soldats d'une cohorte au service de César, aiment mieux se tuer les uns les autres, que de se rendre.

Une cohorte fit preuve au contraire d'une fidélité poussée jusqu'à un excès incroyable & inouï. Quelques troupes échapées de la défaite de C. Antonius, construisirent, pour passer la mer, trois radeaux soutenus des deux côtés de grands tonneaux vuides, qui étoient disposés de façon qu'ils cachoient les rames : ensorte que ces radeaux avançoient sans que l'on vît ce qui les faisoit marcher. Au milieu étoit dressée une tour. Mais parmi les soldats de marine de Pompée il se trouvoit quelques-uns de ces anciens Pirates vaincus autrefois par lui, qui savoient toutes les ruses de la guerre sur mer. Ils s'avisérent d'attacher aux rochers voisins des endroits où devoient passer les radeaux, des chaînes entrelassées & qui formoient comme une espéce de filets couvers par le flot. Deux radeaux les évitérent : le troisiéme y fut pris. Il portoit des soldats d'Opitergium *, ville de la Vénétie au delà du Pô. Ces braves gens se défendirent jusqu'à la nuit avec un courage invincible. Mais après avoir inutilement

* *Oderzo dans la Marche Trévisane, Etat de Venise.*

lement tenté de se débarrasser du piége qui les retenoit, voyant qu'il leur étoit impossible de se sauver ; ils aimérent mieux tourner leurs épées les uns contre les autres, & se tuer tous réciproquement jusqu'au dernier, que de se livrer aux ennemis.

An. R 703. Av. J.C. 49.

En Afrique le désastre des armes de César eut pour cause la témérité de Curion. Non moins audacieux dans la guerre, qu'il l'avoit paru dans les débats domestiques & dans ses querelles contre le Sénat, il partit de la Sicile, que Caton lui avoit abandonnée, n'emmenant avec lui que deux Légions, sur quatre que César lui avoit attribuées, & cinq cens chevaux. Il méprisoit souverainement l'ennemi qu'il alloit combattre en Afrique : & il n'avoit pas tort. C'étoit Attius Varus, qui chassé d'Osimo par César dans les premiers mouvemens de la guerre, s'étoit enfui aussitôt dans la Province d'Afrique, qu'il avoit gouvernée comme Propréteur quelques années auparavant, espérant que des peuples accoutumés à lui obéir respecteroient son nom & ses ordres. Il ne se trompa pas. Il réussit à s'emparer de l'autorité, & il fit dans le pays des levées, dont il forma deux Légions.

Curion passe en Afrique, pour y faire la guerre contre Attius Varus, & contre Juba Roi de Mauritanie. *Cæs. de B. Civil. l.* II.

Ce-

AN. R. 703. Av. J.C. 49.

Cependant Tubéron ; à qui le Sénat avoit donné le département d'Afrique, se présenta pour prendre possession de son Gouvernement. Varus, ambitieux & avide, ne déféra point à l'autorité du Sénat : & comme il étoit maître du pays & des côtes, il rejetta Tubéron avec tant de dureté, qu'il ne lui permit pas même de mettre à terre son fils, qui étoit malade. Les Tubérons furent donc obligés de repartir dans le même vaisseau qui les avoit amenés, & ils allérent se rendre auprès de Pompée. Tel étoit Varus, inconsidéré, avantageux, & avec assez peu de talens.

Mais il avoit un puissant allié en la personne de Juba, Roi d'une partie de la Numidie & de la Mauritanie. Ce Prince étoit fils d'Hiempsal, dont autrefois Pompée avoit étendu & amplifié les domaines, lorsqu'il faisoit la guerre pour Sylla en Afrique. Outre ce motif de reconnoissance, qui attachoit Juba à la cause de Pompée, il en avoit un de haine personnelle contre Curion, qui étant Tribun du Peuple avoit proposé une loi pour confisquer son Royaume & le réduire en Province Romaine. Cette haine soutenue de grandes forces faisoit de Juba un ennemi redoutable pour

An. R. 703. Av. J.C. 49.

pour Curion, ou du moins contre lequel il falloit se mettre en garde avec soin, & tenir une conduite circonspecte & prudente. Mais c'est de quoi n'étoit point capable ce jeune guerrier, présomptueux par caractére, & enflé des premiers succès qu'il eut en arrivant.

Premiers avantages remportés par Curion.

Car il débarqua sans peine & sans péril en Afrique, & s'étant venu camper auprès du fleuve Bagrada, il commença par remporter l'avantage dans un combat de cavalerie : en conséquence de quoi il souffrit que ses soldats le proclamassent *Imperator*. Il s'avança ensuite plus près de Varus, qui avoit son camp sous les murs d'Utique : & ayant reçu avis qu'il arrivoit à l'ennemi un secours de Numides envoyé par le Roi Juba, il courut au devant avec sa cavalerie, & fut encore vainqueur.

Varus tâche de lui débaucher ses troupes.

Il avoit non seulement du courage pour les opérations militaires, mais de la résolution & de la tête pour le conseil : & il en eut grand besoin avec les troupes qu'il commandoit. C'étoient les Légions qui avoient servi sous Domitius Ahénobarbus dans Corfinium, & qui ensuite avoient passé sous les drapeaux de César. Ainsi il étoit à présumer que leur attachement pour leur nou-

veau

veau Général n'étoit pas bien ferme: & en effet la nuit qui ſuivit le dernier combat dont je viens de faire mention, deux Capitaines & vingt-deux ſoldats déſertérent, & paſſérent dans le camp de Varus. Ces transfuges débitérent que tous leurs camarades étoient dans les mêmes ſentimens qu'eux, & tout prêts à abandonner Curion: qu'il ne s'agiſſoit que de leur en procurer l'occaſion, en faiſant enſorte que les deux armées ſe trouvaſſent en préſence, & que l'on pût lier entretien de l'une à l'autre. Dans cette eſpérance le lendemain Varus fit ſortir ſes troupes, & les rangea en bataille à la tête de ſon camp. Curion en fit autant de ſon côté.

Dans l'armée d'Attius Varus étoit un Quintilius Varus, auparavant Queſteur de Domitius Ahénobarbus, avec lequel ayant été enfermé dans Corfinium, fait priſonnier, & relâché par Céſar, il étoit enſuite venu en Afrique. Il connoiſſoit les officiers & les ſoldats des Légions de Curion, ſes compagnons de fortune. Il s'approcha d'eux, & les ſollicita par les diſcours les plus propres à réveiller dans leurs eſprits le ſouvenir du ferment qu'ils avoient autrefois prêté à Domitius. Perſonne néantmoins ne s'ébranla. Mais

lorſ-

lorsqu'on se fut retiré de part & d'autre, ce ne fut dans le camp de Curion que troubles, allarmes, soupçons, & défiances.

An. R. 703. Av. J.C. 49.

Curion assembla le conseil de guerre pour délibérer sur l'état présent des choses: & là les avis se trouvérent partagés. Les uns vouloient que l'on allât attaquer le camp des ennemis, prétendant que rien n'étoit plus propre, que l'action & le combat, à détourner les esprits des soldats de ces sortes de pensées, que le loisir & l'oisiveté nourrissent & entretiennent. D'autres conseilloient au contraire de se retirer au plus vîte, & de partir à minuit pour aller gagner un lieu, qui depuis que le premier Scipion l'Africain y avoit campé, retenoit le nom de *camp* * *de Scipion*: lieu fort par sa nature, où l'on travailleroit à l'aise à faire renaître les sentimens de fidélité & d'affection dans le cœur des soldats; & d'où, si la nécessité l'exigeoit, il seroit aisé de passer sûrement en Sicile.

Fermeté de Curion dans ce danger. Ses discours au conseil de guerre, & aux soldats.

* *Castra Cornelia.*

Curion [a] blâma ces deux avis, accusant l'un de pécher par défaut de courage,

a Curio utrumque improbans consilium, quantum alteri sententiæ deesset animi, tantum alteri superesse dicebat: hos turpissimæ fugæ rationem habere, illos iniquo etiam loco dimicandum putare. *Cæs. de B. Civ.* II. 31.

An. R. 703. Av. J.C. 49.

rage, & l'autre par excès, puisqu'il s'agissoit dans l'un d'une fuite honteuse, & dans l'autre d'une attaque téméraire. Son discours est rapporté par César, vraisemblablement d'après des Mémoires originaux : & comme Curion a passé pour un des plus grands Orateurs de son siécle, je crois faire plaisir aux Lecteurs de goût, de leur mettre ici sous les yeux ce discours, & celui qu'il fit ensuite à ses soldats, qui sont les deux seules piéces qui nous restent de lui.

„ Quelle [a] confiance, dit-il, pou„ vons-nous avoir de forcer un camp, „ que sa situation naturelle & de grands „ travaux rendent imprenable ? & quel „ tort ne nous faisons-nous pas, si nous „ sommes contraints de nous retirer „ avec perte ? Ne savez-vous pas que les „ succès attirent aux Généraux la bien„ veillance de leur armée, & qu'au con„ traire les disgraces les rendent mépri„ sables & odieux ? Pour ce qui est de „ chan-

a Quâ enim, inquit, fiduciâ, & opere & naturâ loci munitissima castra expugnari posse speramus ? aut verò quid proficimus, si accepto magno detrimento ab oppugnatione castrorum discedimus ? quasi non & felicitas rerum gestarum, exercitûs benevolentiam imperatoribus, & res adversæ odia concilient. Castrorum autem mutatio quid habet, nisi turpem fugam, & de-

„ changer de camp, c'eſt le plus mau-
„ vais de tous les partis. Outre la honte
„ d'une fuite précipitée, & d'un lâche
„ déſeſpoir qui décréditeroit nos armes,
„ nous aliénerions même par cette dé-
„ marche les eſprits de nos ſoldats. Car
„ il ne faut point que les bons ſoupçon-
„ nent que l'on ſe défie d'eux, ni que
„ les méchans ſachent qu'on les craint:
„ parce que nos craintes augmentent
„ l'audace des uns, & réfroidiſſent l'af-
„ fection des autres. Je ſuis perſuadé
„ que tout ce qu'on nous dit de la fâ-
„ cheuſe diſpoſition des eſprits de nos
„ troupes, eſt ou entiérement faux, ou
„ exaggéré. Mais je veux qu'il n'y ait rien
„ que de vrai. Eſt-ce à nous à faire écla-
„ ter le mal qui nous preſſe? & ne de-
„ vons-nous pas au contraire cacher
„ cette plaie, pour ne point rehauſſer
„ le courage des adverſaires? On veut
„ mê-

ſperationem omnium, & alienationem exercitûs? Nam neque pudentes ſuſpicari oportet ſibi parum credi, neque improbos ſcire ſe timeri: quòd illis licentiam timor augeat noſter, his ſtudia deminuat. Quòd ſi jam hæc explorata habemus quæ de exercitûs alienatione dicuntur, (quæ quidem ego aut omnino falſa, aut certè minora opinione eſſe confido) quanto hæc diſſimulare & occultare, quàm per nos confirmari præſtat? An non, uti corporis vulnera, ita exercitûs incommoda ſunt tegenda, ne ſpem adverſariis augeamus? At etiam ut me-

AN. R. 703. Av. J.C. 49.

„ même que nous partions à minuit : „ apparemment afin que ceux qui au- „ roient envie de faire mal en euſſent „ pleine licence. Car ce qui retient le „ plus des ſoldats qui ſe préparent à dé- „ ſerter, c'eſt la honte & la crainte : or „ la nuit léve ce double obſtacle. Quant „ à moi, je ne ſuis ni aſſez hardi pour „ attaquer un camp ſans eſpérance de „ l'emporter, ni aſſez timide pour m'a- „ bandonner moi-même : & je crois de- „ voir tenter tout, avant que d'en ve- „ nir là. J'eſpére que bientôt l'expérien- „ ce vous convaincra que je penſe juſte „ en cette occaſion. "

Après avoir congédié le conſeil de guerre, Curion aſſembla l'armée, à laquelle il tint un diſcours très adroit, & très bien tourné, que j'abrégerai néantmoins, parce qu'il eſt un peu long. Il commence par leur étaler d'une part

diâ nocte proficiſcamur addunt : quo majorem, credo, licentiam habeant qui peccare conentur. Namque hujuſmodi res aut pudore, aut metu tenentur, quibus rebus nox maximè adverſaria eſt. Quare neque tanti ſum animi, ut ſine ſpe caſtra oppugnanda cenſeam ; neque tanti timoris, ut ipſe deficiam. Atque omnia priùs experienda arbitror : magnaque * ex parte jam me una vobiſcum de re judicium facturum confido.

* *Ces derniéres paroles ſont obſcures. J'y ai donné le ſens qui m'a paru le plus convenable à la circonſtance.*

part l'importance du ſervice qu'ils ont rendu à Céſar, en prenant parti pour lui, & en donnant un exemple qui a entraîné toute l'Italie ; & de l'autre, les preuves de confiance que Céſar leur a données. Il ajoute : „ Voici [a] qu'il ſe trouve des „ gens qui vous exhortent à nous aban- „ donner. Egalement ennemis & de „ nous & de vous, que peut-il leur „ arriver de plus agréable, que de par- „ venir d'un ſeul coup à nous faire pé- „ rir, & à vous rendre coupables d'un „ horrible parjure ? Leur vengeance „ contre vous ſera bien ſatisfaite, s'ils „ réuſſiſſent à vous perſuader de trahir „ des chefs qui reconnoiſſent qu'ils vous „ doivent tout ; & de vous mettre en la „ puiſſance de ceux qui vous regardent „ comme les auteurs de leur perte. „

An. R. 703. Av. J.C. 49.

Il leur repréſente enſuite la grande victoire que Céſar vient de remporter, & l'Eſpagne ſoumiſe en quarante jours, & il en tire cette conſéquence. „ Penſez- „ vous [b] qu'un parti qui n'a pû nous réſi- „ ſter

a Adſunt qui vos hortentur, ut à nobis deſciſcatis. Quid enim eſt illis optatius, quàm uno tempore & nos circumvenire, & vos nefario ſcelere obſtringere? aut quid irati gravius de vobis ſentire poſſunt, quàm ut eos prodatis, qui ſe vobis omnia debere judicant ; in eorum poteſtatem veniatis, qui ſe per vos periſſe exiſtimant?

b An qui incolumes

AN. R. 703. Av. J.C. 49.

„ſter avec toutes ſes forces, ſoutienne „nos efforts depuis qu'il eſt ruiné? Et „vous, qui avez ſuivi Céſar, lorſque „la victoire étoit incertaine, par quel „éblouiſſement d'eſprit, maintenant que „le ſuccès de la guerre eſt décidé, vous „attacheriez-vous au vaincu, dans le „tems préciſément où vous allez re„cueillir le fruit de vos ſervices? „

Il ne parle pas avec moins d'emphaſe de ſes propres ſuccès, & des premiers avantages qu'il avoit remportés contre Varus: après quoi il conclut en ces termes. „C'eſt [a] donc à une fortune ſi „brillante, c'eſt à des chefs tels que „Céſar & moi, que vous prétendez „renoncer, pour embraſſer un parti, „où l'ignominie de Corfinium, la fuite „d'Italie, la perte des Eſpagnes, les „diſgraces des premiers commence„mens de la guerre d'Afrique, vous „annoncent qu'il n'y a que honte & „que malheurs à attendre. Pour moi, „je ne me ſuis jamais attribué d'autre „titre

reſiſtere non potuerunt, perditi reſiſtant? Vos autem, incertâ victoriâ Cæſarem ſecuti, dijudicatâ jam belli fortunâ, victum ſequemini, quum veſtri officii præmia percipere debeatis?

a Hac vos fortuna atque his ducibus repudiatis, Corfinienſem ignominiam, an Italiæ fugam, an Hiſpaniarum deditionem, an Africi belli præjudicia ſequimini? Equidem

„titre que celui de soldat de César. „Vous m'avez donné celui de Général „vainqueur. Si vous vous repentez de „votre bienfait, reprenez-le, & rendez-moi le nom que j'ambitionne uniquement, afin qu'il ne soit pas dit „que vous ne m'ayez honoré, que pour „me couvrir ensuite d'affront. „

An. R. 703. Av. J.C. 49.

Ses soldats lui promettent fidélité.

Ce discours eut tout l'effet que Curion pouvoit désirer. Pendant qu'il parloit encore, il fut souvent interrompu par les cris des soldats, qui souffroient avec beaucoup de peine d'être soupçonnés d'une infidélité: & lorsqu'il eut fini, tous l'exhortérent à avoir bon courage, & à ne point craindre de livrer le combat, & de les mettre à l'épreuve. Curion bien satisfait du succès qu'avoit eu sa fermeté & son éloquence, dès le lendemain présenta la bataille: & l'ennemi ne croyant pas devoir la refuser, sortit pareillement de son camp.

Il défait Varus.

Entre les deux armées étoit un vallon, dont la pente étoit très escarpée. Varus ayant fait descendre dans ce vallon sa cavalerie, & une grande partie de ses

X 2 armés

me Cæsaris militem dici volui. Vos me Imperatoris nomine appellavistis. Cujus si vos pœnitet, vestrum vobis beneficium remitto: mihi meum restituite nomen, ne ad contumeliam honorem dedisse videamini.

An. R. 703. Av. J. C. 49.

armés à la légére, Curion détacha aussi sa cavalerie, avec deux cohortes, dont le premier choc mit en fuite la cavalerie ennemie : de sorte que les armés à la légére furent taillés en piéces sous les yeux de Varus, sans en recevoir aucun secours, & sans pouvoir faire de résistance.

Curion avoit amené avec lui de Sicile Caninius Rébilus, Lieutenant Général de César, qui avoit beaucoup d'expérience dans la guerre. Ce vieil officier s'approcha de lui en ce moment : „ Les „ ennemis sont effrayés, lui dit-il, pro- „ fitez de leur trouble. „ Aussitôt Curion se met à la tête de ses Légions, & monte pour ainsi dire à l'assaut par un chemin si difficile & si roide, que les premiers ne pouvoient avancer qu'aidés & soutenus par ceux qui vénoient après eux. L'armée de Varus, au lieu de profiter d'un tel avantage, prévenue d'une impression de terreur se met en désordre, & prend la fuite : chacun ne pense qu'à regagner le camp.

Dans cette fuite Varus courut un extrême péril. Car entendant une voix qui l'appelloit à cris redoublés, il s'arrêta, croyant que c'étoit quelqu'un des siens qui avoit quelque avis à lui donner. Mais celui qui l'avoit appellé, & qui

qui étoit un Capitaine de l'armée ennemie, nommé Fabius, allongea dans le moment ſon épée pour le fraper à l'épaule : & tout ce que put faire Varus, ce fut de parer le coup avec ſon bouclier. Fabius fut tué ſur la place avec ceux qui l'environnoient.

An. R. 703. Av. J.C. 49.

Il fut le ſeul homme que perdit Curion dans ce combat. Du côté de Varus les Commentaires de Céſar marquent ſix cens morts & mille bleſſés. Et l'effroi étoit ſi grand parmi ces troupes, qu'entre ceux qui périrent il y en eut un plus grand nombre d'étouffés aux portes du camp, que de tués par le fer de l'ennemi. La même crainte les ſuivit juſques dans leurs retranchemens, quoique Curion ſe fût retiré : & comme à l'occaſion des bleſſés que l'on portoit dans la ville d'Utique, pluſieurs feignoient de l'être pour avoir un prétexte d'y rentrer, Varus ſe crut dans la néceſſité de s'y renfermer lui-même avec toute ſon armée, & d'abandonner ſon camp. Dès le lendemain Curion vint mettre le ſiége devant la place.

Utique étoit une ville de commerce, qui depuis longtems n'avoit vû la guerre. Les habitans, redevables de pluſieurs bienfaits à Céſar, lui étoient tout-à-fait

AN. R. 703. Av. J.C. 49.

affectionnés. Les citoyens Romains qui y formoient un corps nombreux, avoient divers intérêts, diverses façons de penser. La terreur étoit générale en conséquence des mauvais succès précédens. Ainsi on parloit publiquement de se rendre, & l'on pressoit Varus de ne pas vouloir tout perdre par son opiniâtreté.

Juba vient au secours de Varus.

La disposition des esprits changea par l'arrivée d'un courier de Juba, qui annonçoit que ce Prince venoit avec de grandes forces au secours de Varus & d'Utique.

Présomption de Curion.

Curion en fut aussi averti. Mais d'abord enflé de ses succès, & comptant sur la prospérité des armes de César en Espagne, il ne pouvoit se mettre dans l'esprit que le Roi de Mauritanie osât venir l'attaquer. Il fallut pourtant qu'il se le persuadât enfin, lorsque Juba n'étoit plus qu'à vingt-cinq milles d'Utique. Alors il prit sagement le parti de se retirer au camp de Scipion, dont j'ai parlé. Ce camp étoit très bon, & à portée de toutes les commodités imaginables: bois, bled, eau, sel, tout y étoit sous la main: & le voisinage de la mer mettoit Curion en état de recevoir sans difficulté les deux Légions qu'il avoit laissées en Sicile, & qu'il manda en cette occa-

occasion. Il se disposa donc à se prévaloir de ce poste pour tirer la guerre en longueur.

An. R. 703.
Av. J.C. 49.

Mais la prudence ne lui étoit pas naturelle, & il ne sçut pas persévérer dans une si sage résolution. Ayant reçu un faux avis par quelques déserteurs de la ville, qui, apostés peut-être par les ennemis, disoient que Juba avoit été obligé de retourner sur ses pas pour aller défendre ses frontiéres contre des peuples voisins, & n'avoit laissé que peu de troupes à Sabura son Général, qu'il envoyoit à Utique en sa place; Curion revint à son premier systême: & sa témérité amorcée par l'espérance le porta à former le dessein d'aller au devant des Numides, & de leur livrer combat.

Ce qui donnoit une couleur au faux bruit dont il étoit la dupe, c'est que Sabura s'étoit avancé avec un détachement, qui n'étoit pas fort considérable, jusqu'au fleuve Bagrada: mais le Roi le suivoit avec toutes ses forces à six milles de distance. Curion à l'entrée de la nuit envoye sa cavalerie insulter le camp de Sabura. Elle y mit aisément le désordre: car les Numides ne savoient ce que c'étoit que de fortifier un camp: elle en tue un assez grand nombre, & revient

AN. R. 703. Av. J. C. 49.

victorieuse à son Général, lui amenant plusieurs prisonniers.

Curion s'étoit mis en marche avec la plus grande partie de son armée trois heures avant le jour : & il avoit déja fait six milles de chemin, lorsqu'il fut joint par sa cavalerie. Il s'informe des prisonniers, qui est celui qui commande dans leur camp. Ils lui répondent que c'est Sabura. Sur cette réponse, sans autre examen, sans entrer dans aucun éclaircissement plus ample, il prend ce que lui disent les prisonniers pour une confirmation pleine de l'avis donné par les déserteurs d'Utique. Il en fait part à ses soldats, & les exhorte à aller non au combat, mais à la victoire. L'ardeur des troupes étoit égale à la sienne. Ainsi il continue sa marche en hâte, & ordonne à la cavalerie de le suivre. Mais elle n'étoit guéres en état d'exécuter cet ordre, fatiguée à l'excès d'avoir marché ou combattu toute la nuit : sur le chemin les cavaliers s'arrêtoient les uns en un lieu, les autres dans un autre : & il n'y en eut que deux cens qui pûrent accompagner l'infanterie.

Les Numides se conduisirent avec autant de prudence, que le Romain témoignoit d'impétuosité. Sabura fit sur le

le champ donner avis à son maître du combat qui s'étoit livré pendant la nuit: & Juba se doutant bien que Curion viendroit promptement pour achever la victoire commencée par sa cavalerie, envoya à son Général deux mille chevaux Espagnols & Gaulois de sa Garde, & ce qu'il avoit de meilleures troupes de pied. Lui-même il se prépara à les suivre, mais plus lentement, avec le reste de ses forces & quarante Eléphans.

Bataille où l'armée de Curion est défaite entiérement.

Sabura voyant approcher Curion, rangea son armée en bataille, & fit avancer vers l'ennemi un détachement, comme pour escarmoucher, mais avec ordre de prendre la fuite en donnant tous les signes de terreur & d'épouvante. Curion se laissa tromper par cette ruse si commune. Il quitta les hauteurs où il étoit, & descendit dans la plaine, tirant de la fuite des Numides un nouveau motif de confiance; & ne considérant pas qu'il menoit au combat une infanterie harassée par une marche de seize milles, & qui n'avoit point de cavalerie pour la soutenir.

Le Général Numide profita habilement de l'imprudence de son ennemi. Comme il savoit que son infanterie ne

AN. R. 703. Av. J.C. 49.

pouvoit pas résister à celle des Romains, il ne l'exposa point à combattre, & la tint seulement rangée en bonne posture à quelque distance. Sa cavalerie étoit forte & nombreuse: il la fit seule agir, & lui ordonna de s'étendre sur les aîles, & d'enveloper les Légions. Cet ordre fut très bien exécuté, & lui assura la victoire malgré tous les efforts des Romains. Leurs deux cens chevaux faisoient merveille par tout où ils donnoient: mais la lassitude les empêchoit de poursuivre ceux qu'ils avoient mis en fuite. Les troupes de pied demeurant dans leur poste étoient écrasées. Si quelque cohorte s'avançoit hors des rangs, l'ennemi, alerte & agile, se dispersoit, & faisant un circuit, revenoit à l'attaque par un autre côté. Ainsi toute la perte tomboit sur les Romains, & les Numides au contraire recevoient sans cesse de nouveaux renforts de l'armée de Juba, qui n'étoit pas éloigné. Alors Curion reconnut la faute qu'il avoit faite, & voulut regagner les hauteurs. Mais la cavalerie de Sabura le prévint, & lui ôta cette derniére ressource.

Curion se fait tuer sur la place.

Tout étoit désespéré. Cn. Domitius, qui commandoit la cavalerie Romaine, crut au moins devoir songer à sauver le Gé-

Général. Il s'approche de Curion, & lui propose de se retirer au camp, où étoient restées cinq cohortes, lui promettant de ne le point quitter. « Non, „ dit Curion, je ne paroîtrai jamais aux „ yeux de César, après avoir perdu l'armée qu'il avoit confiée à ma condui„ te.„ Il continua donc de combattre jusqu'à ce qu'il fut tué par les ennemis. Toute l'infanterie fut taillée en piéces, sans qu'il en échapât un seul homme. Des deux cens cavaliers qui avoient eu part à l'action, très peu se sauvérent. Ceux qui étoient restés en chemin, retournérent au camp.

Sort funeste de presque tous ceux qui n'avoient point péri dans la bataille.

Le Questeur M. Rufus y étoit demeuré ; & il s'efforça inutilement de ranimer les courages abattus des soldats. Ils lui demandérent à grands cris d'être remenés en Sicile. Il fallut qu'il le leur promît, & qu'il disposât toutes choses pour l'embarquement. Mais la terreur & sur mer & sur terre étoit si grande, que rien ne se fit avec ordre & avec tranquillité ; ensorte qu'il y en eut très peu qui pussent entrer dans les vaisseaux, & arriver en Sicile. Les autres, qui faisoient le grand nombre, députérent leurs Capitaines à Varus, & se rendirent moyennant la promesse

Arrogance & cruauté de Juba.

AN. R. 703. Av. J.C. 49.

qu'on leur conserveroit la vie sauve. Juba, qui vint bientôt après à Utique, ne se crut pas lié par la parole qu'avoit donné le Général Romain : & malgré toute représentation, il fit inhumainement égorger le plus grand nombre de ceux qui s'étoient rendus, & envoya les autres dans ses Etats.

Réfléxion sur le malheur & la témérité de Curion.

Ainsi périt totalement cette déplorable armée par la faute de son chef. Il fit lui-même une fin digne de sa mauvaise conduite, mais non de ses talens. Sorti d'une maison illustre, né avec un esprit sublime & un courage ardent, il pouvoit par les voies d'honneur parvenir à la plus haute fortune. Mais débauché dans sa premiére jeunesse, follement ambitieux lorsqu'il fut en âge de prendre part au Gouvernement, ne connoissant d'autre régle que ses passions, d'autre devoir que l'intérêt, ne respectant ni les loix ni les mœurs, il fit voir par son exemple que tous les plus grands dons de la nature deviennent inutiles & même funestes à ceux qui n'y joignent pas la sagesse & la modération. Il a laissé de lui une mémoire si odieuse, que l'ancien Commentateur de Virgile lui a fait l'application de ce vers, qui se trouve dans le dénombrement des grands scélérats pu-

punis au fond du Tartare : *Vendidit hic auro patriam, dominumque potentem Imposuit.* « Celui-ci a vendu sa patrie à prix „ d'argent, & lui a donné un tyran im„ périeux. „ Je ne dis pas que le Poëte ait eu cette pensée, mais la remarque de son Commentateur fait voir quelle idée on avoit de Curion. Cœlius nous donnera bientôt un exemple tout pareil.

AN. R. 703. AV. J.C. 49. *Æn.* VI. *v.* 621.

Juba étoit arrogant jusqu'à l'insolence. On le voit par le peu de cas qu'il fit de la composition accordée par Varus aux soldats de Curion. Il se conduisit de même dans tout le reste. Utique étoit une ville de l'Empire Romain. Il y agit en maître pendant le séjour qu'il y fit; donna tels ordres & prit tels arrangemens qu'il lui plut : après quoi il s'en retourna dans son Royaume. L'Afrique fut tranquille, jusqu'à ce que les débris de la défaite de Pharsale s'y étant rassemblés en partie, y excitérent un nouvel orage.

LIVRE

LIVRE XLIV.

PREMIERE Dictature, & second Consulat de César. Son passage en Gréce pour aller faire la guerre à Pompée. Bataille de Pharsale. Fuite & mort de Pompée. Ans de Rome 703. 704.

§. I.

César nommé Dictateur par Lépidus Préteur de la ville. La neuviéme Légion de César se souléve. Fermeté & hauteur avec laquelle il fait rentrer les mutins dans le devoir. Faste & indécence de la conduite d'Antoine. César vient à Rome, prend possession de la Dictature, se fait créer Consul, & préside à l'éle-ction des autres Magistrats. Réglement en faveur des débiteurs. Rappel des exilés. Les enfans des proscrits sont rétablis dans le droit d'aspirer aux charges. Mouvemens de Cœlius & de Milon. Leur mort. Préparatifs de Pompée, ses

ses troupes de terre. Pompée anime les exercices militaires en y prenant part lui-même. Zéle & affection générale pour la cause de Pompée. Assemblée du Sénat tenue à Thessalonique par les Consuls. Pompée déclaré seul chef. Sécurité de Pompée sur le passage de César en Gréce. Empressement de César pour faire le trajet. Il passe en Gréce avec 20000. soldats légionaires, & 600. chevaux. Il dépêche Vibullius à Pompée, pour lui faire des propositions d'accommodement. Il s'empare de presque toute l'Epire. Pompée arrive assez à tems pour sauver Dyrrachium, & campe vis-à-vis l'ennemi, la riviére d'Apsus entre deux. La flotte de Pompée empêche les troupes laissées en Italie par César de passer la mer. Mort de Bibulus. Réponse dure de Pompée à Vibullius. Nouvelles avances de César, toujours rebutées. Les troupes restées à Brindes tardent à venir joindre César. Il entreprend d'aller lui-même les chercher. Mot célébre de César au Patron de la barque. Ardeur des soldats de César. Sur de nouveaux ordres Antoine passe d'Italie en Gréce avec quatre Légions. Métellus Scipion améne à Pompée les Légions de Syrie. Conduite tyrannique de

de ce Proconsul. Trois détachemens de l'armée de César envoyés en Etolie, en Thessalie, en Macédoine. Pompée évite d'en venir à une bataille. César entreprend d'enfermer Pompée par des lignes. Divers combats autour des lignes. Bravoure prodigieuse d'une cohorte de César, & surtout du Capitaine Scéva. Patience incroyable des troupes de César dans la disette. Négociation infructueuse entamée par César avec Scipion. L'armée de Pompée souffre beaucoup. Deux officiers Gaulois attachés à César, désertent, & indiquent à Pompée les endroits foibles des lignes de son ennemi. Pompée force les lignes de César. César prend le parti de se retirer en Thessalie. Honte & douleur de ses soldats. Pompée conseillé de passer en Italie, aime mieux rester en Gréce. César joint Calvinus. Ses arrangemens différens selon les desseins que pouvoit former Pompée. César emporte d'assaut la ville de Gomphi en Thessalie. Il épargne celle de Métropolis. Il vient à Pharsale. Pompée le suit.

César

CEsar avoit appris à Marseille qu'il étoit nommé Dictateur. Cette nomination s'étoit faite contre toutes les régles. Supposé qu'il y eût eu lieu à la faire, le droit n'en pouvoit appartenir qu'aux Consuls, qui étoient actuellement dans le camp de Pompée. Lépidus osa usurper cette importante fonction de la souveraine Magistrature : & en vertu d'une ordonnance du Peuple, un Préteur, par une entreprise sans exemple, nomma le Dictateur. César, le moins formaliste de tous les hommes, ne fut point blessé du vice qui rendoit sa nomination irréguliére. Il avoit besoin d'un titre, & il se mit en marche pour venir à Rome prendre possession de la Dictature, lorsqu'un objet plus pressant le contraignit de tourner du côté de Plaisance.

AN. R. 703. AV. J.C. 49.

César nommé Dictateur par Lépidus Préteur de la ville.

Cæs. de B. Civ. II. & III. *Plut. Pomp. & Cæs. Appian. Civil. l.* II. *Dio l.* XLI.

La neuviéme Légion, qu'il avoit envoyée devant lui avec les autres en Italie, lorsqu'elle fut arrivée à la ville dont je viens de parler, se souleva, & demanda son congé. Le prétexte que prenoient les séditieux, c'est qu'ils étoient épuisés de fatigues, & qu'ils avoient bien mérité de jouir enfin de quelque repos. La vraie raison étoit qu'au lieu de la licence qu'ils s'étoient promise,

La neuviéme Légion de César se souléve.

Suet. Cæs. c. 69. *Appian. Dio.*

César

AN. R. 703. Av. J.C. 49.

César leur faisoit observer une exacte discipline, & les empêchoit de piller. „ Par [a] quelle bizarrerie, disent-ils dans „ Lucain, pendant que l'on nous fait „ commettre le plus grand de tous les „ crimes, & attaquer notre patrie, „ veut-on faire de nous des exemples de „ vertu par la pauvreté dont on nous „ force de nous contenter ? „ Ajoutez que celui qui s'est fait chef de parti n'a jamais la même autorité sur ses troupes, qu'un commandant légitime. Le même Lucain en fait faire à ces séditieux la réfléxion. „ César [b], disent-ils, étoit notre „ Général sur le Rhin : ici il est notre „ complice. Le crime qui nous est com„ mun, nous égale. „ Pleins de ces pensées, & sentant le besoin que César avoit de leurs bras & de leur valeur, ils ne doutoient point qu'ils n'obtinssent de lui tout ce qu'ils oseroient lui demander.

Fermeté & hauteur avec laquelle il

Ils se trompoient beaucoup. César, indulgent pour ses soldats en toute autre matiére, ne leur passoit rien sur l'article de l'obéissance : & persuadé que sa pré-

a Imus in omne nefas, manibus ferroque nocentes, Paupertate pii. *Luc. v.* 271.

b . . . . . . Rheni mihi Cæsar in undis
Dux erat, hîc socius; facinus quos inquinat, æquat.
v. 289. 190.

présence leur imposeroit, & qu'il n'y avoit point d'autre moyen d'intimider une multitude, que de ne la pas craindre, il marche à eux, quoique leur fureur semblât capable de se porter aux derniers excès & de le mettre lui-même en péril. Il prit néantmoins la précaution de se faire accompagner de quelques troupes : & ayant assemblé les séditieux, il les traita avec un souverain mépris. Il déclara que puisqu'ils lui demandoient leur congé, il le leur donnoit ; qu'il n'avoit nul besoin de leurs services, & qu'il ne manqueroit jamais de soldats qui voulussent partager ses prospérités & ses triomphes. Mais il ajoute qu'avant de les licentier, il prétendoit leur faire expier leur crime, & qu'il décimeroit la Légion.

César fait rentrer les mutins dans le devoir.

Ce ton d'autorité, cette menace abattit toute la fierté des mutins. Ils se jettérent à ses pieds, demandant grace avec cris & avec larmes, & le priant de leur pardonner. César les voyant soumis, relâcha quelque chose de sa sévérité, sans cependant laisser la sédition entiérement impunie. Il ordonna qu'on lui livrât six vingts des plus coupables, dont douze, sur lesquels le sort tomberoit, seroient envoyés au supplice. Les officiers,

An. R. 703. Av. J.C. 49.

ciers, de concert avec lui, dirigérent les mauvais billets de maniére qu'ils échûrent à ceux qui avoient porté le plus loin l'insolence. Il se trouva néantmoins parmi les douze un soldat innocent, qui prouva qu'il étoit absent dans le tems que la Légion s'étoit mutinée. César lui rendit justice, & fit mettre en sa place le Capitaine qui l'avoit dénoncé.

La Légion n'en fut pas quitte pour le supplice de ces douze coupables. César vouloit la casser. Il fallut que les soldats renouvellassent leurs instances, leurs priéres, leurs larmes, pour obtenir la permission de continuer à le servir.

Faste & indécence de la conduite d'Antoine.

Il eût été à souhaiter qu'il eût exigé de ses amis la modestie & la bonne conduite avec la même fermeté avec laquelle il exigeoit l'obéissance de ses soldats. Mais il punissoit sévérement la révolte, parce qu'elle attaquoit par le fondement sa puissance & sa fortune; & il fermoit les yeux sur les désordres de ceux qui lui étoient utiles. Rien n'est égal au faste & à l'indécence des procédés d'Antoine, à qui César avoit laissé le commandement en Italie, lorsqu'il partit pour l'Espagne. Antoine parcourut tout le pays depuis Brindes jusqu'à Rome,

Cic. ad Att. X. *& Phil.* II. 58. *Plin.* VIII. 16.

Rome, porté sur un char attelé de lions. Après lui venoit dans une litiére toute ouverte la Comédienne Cythéris. Les magistrats & les plus honnêtes gens des villes municipales qui se trouvoient sur la route, étoient obligés d'aller au devant d'Antoine, & de faire leur cour à sa Comédienne. Encore n'étoient-ils pas toujours admis au moment qu'ils se présentoient : & il les faisoit souvent attendre jusqu'à ce qu'il eût cuvé son vin. „ Voyez [a], s'écrie à ce sujet Cicéron dans une lettre à Atticus, „ quelle honte accompagne notre „ ruine, & sous quels indignes vain„ queurs nous succombons. „

An. R. 703. Av. J.C. 49. *Plut. Anton.*

César ayant appaisé, ainsi que je l'ai raconté, la sédition de Plaisance, fit marcher toutes ses troupes vers Brindes, d'où il se proposoit de les transporter en Gréce ; & pour lui, il alla à Rome prendre possession de la Dictature. En se faisant nommer à cette charge, dont l'autorité étoit monarchique, il ne se proposoit pas encore de la garder. Mais elle lui étoit nécessaire dans le moment, soit pour établir divers arrangemens conformes à ses intérêts, soit

César vient à Rome, prend possession de la Dictature, se fait créer Consul, & préside à l'élection des autres Magistrats.

a Vide quàm turpi leto pereamus. *Cic. ad Att.* X. 10.

AN. R. 703. Av. J.C. 49. *Cæf. de B. Civ. III.*

ſoit en particulier pour ſe faire nommer Conſul, & pour préſider aux élections des autres Magiſtrats. Il commença par remplir les charges : & dans une aſſemblée du Peuple, à laquelle il préſidoit comme dictateur, il fut créé Conſul pour l'année ſuivante. Il a ſoin de remarquer dans ſes Commentaires, en exact obſervateur des Loix, qu'il étoit dans le cas où elles permettoient de poſſéder un ſecond Conſulat, vû que l'interſtice de dix ans étoit accompli. C'eſt un hommage qu'il fait en paroles aux régles du devoir, pendant qu'il les violoit par ſes actions en tant de maniéres. Il ſe donna pour collégue Servilius Iſauricus, qui avoit mérité cet honneur par ſa baſſeſſe. Car Piſon, quoique beau-pére de Céſar, l'ayant exhorté à envoyer des Députés à Pompée pour traiter d'accommodement, Iſauricus s'éleva contre cet avis, & il fut récompenſé par le Conſulat. Ce trait prouve ſeul aux moins clairvoyans, que toutes les démarches que Céſar ſembloit faire vers la paix n'étoient nullement ſincéres. Le Dictateur créa enſuite les Préteurs, dont les plus célébres ſont Cœlius & Trébonius; les Ediles Curules, & les Queſteurs.

Dio. Plut. Cæſ.

Plu-

Plusieurs attendoient de lui une abolition générale des dettes, ou, ce qui est la même chose, une permission à tous les débiteurs de faire banqueroute. C'est ce qui convenoit parfaitement à un grand nombre de ses partisans. Il ne crut pas devoir porter les choses jusqu'à cet excès, ni sapper entiérement la bonne foi, qui est la base de toute société entre les hommes. Il prit un tempérament, & ordonna qu'il seroit choisi des arbitres, qui estimeroient les possessions des débiteurs, & les transmettroient aux créanciers en payement sur le pied de la valeur qu'elles avoient avant la guerre. Par cet arrangement les créanciers perdoient environ le quart de ce qui leur étoit dû.

An. R. 703. Av. J.C. 49.

Réglement en faveur des débiteurs.

Cas. Dio.

Dion ajoute que comme plusieurs étoient soupçonnés de resserrer leur or & leur argent pour se dispenser de payer, César fit une ordonnance portant défense à qui que ce fût de garder chez soi plus de soixante mille sesterces (sept mille cinq cens livres.) L'autorité de cet Historien n'est pas assez forte pour me persuader un fait de cette nature, sur lequel tous les autres gardent le silence.

Le rétablissement des exilés étoit annoncé

Rappel des exilés.

noncé dès longtems. César enfin l'exécuta dans cette premiére Dictature. Il pallie autant qu'il lui est possible dans ses Commentaires cette démarche odieuse, qui anéantit les choses jugées, & marque un bouleversement total dans un Etat. Mais il augmentoit par là ses forces, & attachoit à sa cause par un si important bienfait un nombre de personnages distingués, qui pouvoient lui rendre de grands services. Milon seul fut excepté de cette grace générale.

Les enfans des proscrits sont rétablis dans le droit d'aspirer aux charges.

On doit savoir moins mauvais gré à César d'avoir relevé les enfans des proscrits de la peine que Sylla leur avoit imposée. En leur ouvrant l'entrée aux charges, que le meurtrier de leurs péres leur avoit interdite, il ne faisoit que suivre son systême constant de politique, toujours contraire à Sylla ; & il mettoit fin à une injustice visible, que les seules conjonctures & le seul intérêt de la tranquillité publique avoient pû rendre tolérable.

Tout cela fut terminé en onze jours, au bout desquels César abdiqua la Dictature, & sur le champ il partit pour se rendre à Brindes, & passer de là en Gréce. Mais avant que de l'y suivre, je vais raconter par anticipation quelques mouve-

mouvemens qui s'élevérent en son absence dans l'Italie, & qui sans être fort considérables en eux-mêmes, deviennent intéressans par les noms de ceux qui en furent les auteurs.

An. R. 703. Av. J.C. 49.

Cœlius, d'abord si vif pour le parti de César, & qui avoit écrit avec tant de force à Cicéron pour le détourner de se joindre à Pompée, changea tout d'un coup de façon de penser. Plein d'ambition, & de cette confiance présomptueuse qu'inspirent les talens à un jeune homme tout de feu, il trouva mauvais que César eût donné à Trébonius la Préture de la ville, c'est-à-dire le plus brillant des départemens des Préteurs, sans l'assujettir à tirer au sort. Choqué de cette préférence, il n'en fallut pas davantage pour le détacher d'un parti où il se croyoit méprisé.

Mouvemens de Cœlius & de Milon. Leur mort. *Cæs. de B. Civ.* III. 20. *Dio, l.* XLII.

Cherchant donc à exciter du trouble dans Rome, il prit sous sa protection la cause des débiteurs, à laquelle il étoit intéressé personnellement. Car [a] quoiqu'il y eût bien de la folie & de la témérité dans ses projets, il y avoit encore plus de dérangement dans ses affaires. Comme Trébonius régloit les juge-

[a] Pejor illi res familiaris, quàm mens erat. *Vell.* II. 68.

AN. R. 703. AV. J.C. 49.

mens qu'il rendoit en cette matiére ſur la loi portée en dernier lieu par Céſar, Cœlius plaça ſon Tribunal à côté de celui du Préteur de la ville, & déclara qu'il recevroit les appels de ceux qui ſe croiroient léſés par lui. La prudence & la douceur de Trébonius furent ſi grandes, que perſonne ne ſe plaignit. Ainſi cette premiére tentative de Cœlius fut ſans ſuccès. Il ne ſe rebuta pas, & réſolu de ne rien ménager, puiſqu'il ne pouvoit autrement remuer & échauffer les eſprits, il propoſa deux loix, les plus injuſtes & les plus ſéditieuſes qui furent jamais: l'une pour exempter les locataires de toutes les maiſons de Rome du payement de leurs loyers, l'autre pour abolir généralement toutes les dettes. Cette amorce fit ſon effet: la multitude s'ameuta: & Cœlius à la tête de cette canaille vint attaquer Trébonius ſur ſon Tribunal, l'en chaſſa, & bleſſa quelques-uns de ceux qui l'environnoient.

C'eſt ſans doute dans ces circonſtances qu'il écrivit à Cicéron une lettre d'un ſtyle bien différent de celui des précédentes. Il y paroît au déſeſpoir de ne s'être point rendu avec lui au camp de Pompée. Il y témoigne & mépris

&

& horreur pour ceux auxquels il s'est associé. „ Il [a] m'est, dit-il, plus doux „ de périr, que de voir de pareilles „ gens. Tout le monde ici nous déteste: „ il n'y a pas un Ordre, ni même un „ homme, qui ne soit porté d'inclina- „ tion pour votre cause. Si l'on ne crai- „ gnoit des cruautés de votre part, il y „ a longtems que nous serions chassés „ de Rome. „ Il invite en conséquence Pompée à faire passer des troupes en Italie. „ Les [b] gens de votre parti, dit-il à Cicéron, „ s'endorment & ne voyent „ point quelle est notre foiblesse, & par „ où nous prêtons le flanc. Vous vous „ exposez aux risques d'une bataille. „ Vous avez tort. Je ne connois point „ vos troupes. Mais les nôtres savent „ se battre vaillamment, & soutenir le „ froid & la faim. „

a Crede mihi: perire satius est, quàm hos videre. Quòd si timor vestræ crudelitatis non esset, ejecti jampridem hinc essemus. Nam hîc nunc, ... nec homo, nec ordo quisquam est, nisi Pompeianus. *Cæl. ad Cic.* 17.

b Vos dormitis, nec adhuc mihi videmini ligere, quàm nos pateamus, & quàm simus imbecilli ... Quid istic facitis? Prælium expectatis, quòd firmissimum est. Vestras copias non novi. Nostri valde depugnare, & facilè algere, & esurire consuerunt. *Id. ibid.*

AN. R. 703. AV. J. C. 49.

Cette ressource qu'invoquoit Cœlius, étoit bien éloignée, bien incertaine: & il n'eut pas même le tems de l'attendre. Servilius Isauricus, qui, par sa dignité de Consul, avoit la principale autorité dans la ville, s'étant muni de quelques troupes, fit rendre un Décret du Sénat, qui interdisoit Cœlius des fonctions de sa charge. En exécution de ce Décret il arracha les affiches des loix de ce Préteur, lui refusa l'entrée du Sénat, & le chassa de la Tribune où il étoit monté, pour haranguer la multitude. Cœlius résista quelque tems, soutenu d'un nombre de factieux & de sa propre opiniâtreté.

Quintil. VI. 5.

Je ne rapporterois pas ici un fait peu digne de la gravité de l'Histoire, s'il ne servoit à faire connoître l'esprit acariâtre & insultant de cet Orateur. Le Consul lui ayant brisé sa chaise curule, il se fournit d'une autre, qu'il garnit de laniéres, & de courroies, pour reprocher à son ennemi qu'il avoit autrefois été fouetté par son pére.

Cette mauvaise plaisanterie ne pouvoit lui être d'aucune utilité. Il fut enfin obligé de céder au droit & à la force: & il demanda la permission de sortir de Rome, feignant de vouloir aller se justifier auprès de César, qui étoit alors en Thes-

Theſſalie. Ce n'étoit point du tout ſon deſſein. Il prétendoit joindre Milon, qui actuellement d'intelligence avec lui couroit toute l'Italie, pour y exciter des troubles.

An. R. 703. Av. J.C. 49.

Le motif qui animoit Milon, c'étoit le dépit d'avoir été laiſſé ſeul en exil par Céſar, pendant que tous les autres exilés avoient obtenu leur rappel. Comme il étoit ancien ami de Cœlius, & tous deux mécontens de Céſar, quoique pour des raiſons différentes, ils n'eurent pas de peine à ſe concerter. Et Milon avoit quelques commencemens de forces, conſiſtans dans les reſtes des troupes de gladiateurs, qu'il avoit autrefois achetés pour les jeux qu'il donnoit au Peuple.

Ces deux hommes, également entreprenans & audacieux, s'ils avoient pû ſe réunir, auroient donné de l'inquiétude aux amis de Céſar en Italie. Mais la mort de Milon dérangea entiérement leurs projets. Il avoit déja raſſemblé autour de lui un certain nombre de gens ſans aveu, de miſérables, & d'eſclaves dont il rompoit les chaînes. Ayant entrepris avec cette bande d'aſſiéger Compſa * dans le pays des Hir-

* *Conza dans la Principauté Ultérieure au Royaume de Naples.*

AN. R. 703. Av. J.C. 49.

piniens, il fut tué d'une pierre lancée avec une machine de dessus les murailles. Cœlius ne lui survécut pas longtems, & se fit tuer pareillement auprès de Thurium * par des cavaliers de César Espagnols & Gaulois, qu'il vouloit débaucher, & tâcher d'attirer à lui, en leur promettant de l'argent.

Milon & Cœlius ne paroissent avoir été plaints de personne, quoiqu'ils eussent l'un & l'autre de très grandes qualités. Milon fut le plus courageux des hommes: mais son courage dégénéroit en audace & en témérité. C'est une singularité qui ne lui fait pas d'honneur, qu'il ait été rebuté tout à la fois des deux partis qui divisoient alors la République; & que chassé de Rome par Pompée, il n'ait pas pu trouver d'asyle auprès de César.

Pour ce qui est de Cœlius, il porta très loin la gloire de l'Eloquence, & il est compté, aussi bien que Curion, au nombre des Orateurs qui ont fait l'ornement du bon siécle. Ses lettres à Cicéron petillent d'esprit, & allient l'enjouement & l'agréable plaisanterie avec la force & l'élévation. De grands vices désho-

* *L'ancienne Sybaris, ville maritime sur le Golfe de Tarente.*

An. R. 703. Av. J.C. 49.

déshonorérent des talens si estimables en eux-mêmes. Il fut prodigue, débauché, sans principes, sans régle de conduite, capable de sacrifier l'honneur & la vertu à sa fortune, & sa fortune à son ressentiment. Car la colére le dominoit, & ses emportemens le rendoient insupportable dans la société. Sénéque [a] nous en a conservé un trait remarquable. Cœlius soupoit tête à tête avec un de ses cliens, qui étoit l'homme du monde le plus patient & le plus doux. Ce client connoissant l'humeur de son patron, prit le parti de l'applaudir en tout, & de trouver bon tout ce qu'il disoit. Cœlius s'impatienta de n'avoir point matiére à dispute, & d'un ton aigre cria à cet approbateur éternel, *Di donc une fois non, afin que nous soyons deux.*

Préparatifs de Pompée. Ses troupes de terre. *Cæs.*

Le soulévement & la mort de Milon & de Cœlius sont des faits qui appartiennent à l'année où César fut Consul pour la seconde fois. Il me reste de celle du

Y 4

a Cœlium Oratorem fuisse iracundissimum constat. Cum quo, ut ajunt, cœnabat in cubiculo lectæ patientiæ cliens: sed difficile erat illi in copulam conjecto rixam ejus cum quo hærebat effugere. Optimum judicavit, quidquid dixisset sequi, & secundas agere. Non tulit Cœlius assentientem, sed exclamavit: *Dic aliquid contrà, ut duo simus.* Sen. de Ira, III. 8.

AN. R. 703. Av. J.C. 49.

du Consulat de Lentulus & de Marcellus ce qui regarde les préparatifs de Pompée. Il les fit très grands, ayant profité avec soin du tems que lui laissoit libre la guerre de César en Espagne. Outre les cinq Légions qu'il avoit transportées avec lui d'Italie, il lui en étoit venu une de Sicile, & il en avoit levé trois en Créte, en Macédoine, & en Asie, rassemblant tout ce qu'il pouvoit trouver de vieux soldats établis dans ces différens pays par les Généraux qui y avoient fait autrefois la guerre. Il attendoit encore deux Légions, que Métellus Scipion devoit lui amener de Syrie.

Pour ce qui est des troupes auxiliaires, tous les Rois & tous les peuples de la Gréce & de l'Orient lui en avoient fourni, tireurs d'arcs, frondeurs, cavalerie. Cette cavalerie étrangére se montoit à trois mille six cens hommes de différentes Nations. Quelques-uns des corps qui la composoient, étoient commandés par leurs Rois en personne, dont le plus célébre est le vieux Déjotarus, que le zéle & l'affection pour Pompée avoient engagé à venir lui-même le joindre avec six cens chevaux.

Les provisions de guerre & de bouche,

che, les amas d'argent répondoient à la grandeur de ces forces. Mais surtout Pompée s'étoit attaché à former une flotte redoutable. Il avoit tiré des vaisseaux de l'Asie & des Cyclades, de Corcyre, d'Athénes, du Pont, de la Bithynie, de la Syrie, de la Cilicie, de la Phénicie, & de l'Egypte. C'étoit [a] dans sa marine qu'à l'exemple de Thémistocle il mettoit l'espérance de la victoire, persuadé que quiconque étoit maître de la mer ne pouvoit manquer de prendre la supériorité & de donner la loi. Cette flotte étoit distribuée le long des côtes de l'Epire & de l'Illyrie, sous différens commandans, qui tous obéissoient à Bibulus, comme à leur Amiral.

AN. R. 703. AV. J.C. 49.

La premiére idée de Pompée avoit été de donner cet important emploi à Caton, & il lui en avoit déja porté parole. Mais il pensa, ou ses amis lui firent observer, qu'il armoit d'un trop grand pouvoir la vertu de ce rigide Républicain, qui n'avoit d'autre vûe que de maintenir l'ancien Gouvernement; que dès que César seroit vaincu, Caton voudroit que dans le moment Pompée mît bas les armes, & qu'il seroit en

Bibulus Amiral. *Plut. Cat.*

 état

a Pompeii omne consilium Themistocleum est. Existimat enim, qui mare teneat, eum necesse rerum potiri. *Cic. ad Att.* X. 8.

AN. R. 703. Av. J.C. 49.

état de l'y contraindre, s'il avoit ſous ſes ordres une flotte de plus de cinq cens vaiſſeaux. Cette réfléxion frappa Pompée, qui n'avoit pas des intentions auſſi pures que Caton : & c'eſt ce qui le détermina à nommer Bibulus Amiral. Il ne pouvoit choiſir un plus violent ennemi de Céſar : mais il ne lui eût pas été difficile de trouver un plus habile homme.

Pompée anime les exercices militaires, en y prenant part lui-même.

Plut. Pomp. Appian.

Pompée prenoit ſoin par lui-même d'exercer ſes troupes de terre. Il faiſoit plus ; il donnoit l'exemple : & malgré ſon âge de près de ſoixante ans, il entroit en lice pour la courſe ſoit à pied, ſoit à cheval, & mettoit le premier la main à tous les ouvrages militaires. Cette conduite lui gagnoit les cœurs. C'étoit un ſpectacle qui charmoit tous les ſoldats, & qui leur inſpiroit la confiance, que de voir Pompée faire ſes exercices comme un jeune homme, tirer ſon épée du fourreau & l'y remettre en courant à cheval à bride abattue, & lancer un javelot non ſeulement avec adreſſe, mais avec une vigueur, que peu de gens, même à la force de l'âge, pouvoient ſurpaſſer.

Cependant la fin de l'année approchoit, & les Conſuls qui avoient prêté leur nom & leur miniſtére à tout ce qui s'étoit fait juſqu'alors, voulurent, avant

avant que de sortir de charge, donner une forme aussi réguliére, que le pouvoient permettre les circonstances, au gouvernement des affaires. Ils avoient autour d'eux toute la fleur & toute l'élite du Sénat, au nombre de plus de deux cens, qui par conséquent pouvoient bien représenter cette auguste Compagnie. La persuasion universellement répandue que la cause de Pompée étoit celle de l'Etat & de la liberté, attiroit à lui ceux mêmes qui devoient par des raisons particuliéres en avoir de l'éloignement. Brutus, dont il avoit tué le pére, & qui par ce motif n'avoit jamais voulu le voir, ni le saluer, vint alors lui faire hommage comme au chef des défenseurs de la République, & se ranger sous son obéissance. Un Sénateur extrémement avancé en âge & boiteux, nommé par Plutarque Sex. Tidius, passa aussi la mer pour se rendre dans le camp de Pompée. Lorsqu'il arriva, plusieurs se moquérent de lui. Mais Pompée se leva pour le recevoir, & l'accueillit très poliment, jugeant avec raison que c'étoit une chose qui faisoit beaucoup d'honneur à son parti, que l'on se crût obligé de vaincre les obstacles de l'âge & de la foiblesse, pour venir chercher auprès de

An. R. 703.
Av. J.C. 49.

Zêle & affection générale pour la cause de Pompée.

Plut. Pomp. & Bruto.

AN. R. 703
Av. J.C. 49.

de lui des périls, au lieu de la sureté que l'on trouveroit en restant en Italie.

Cette affection générale pour Pompée s'accrut encore beaucoup, lorsque sur les représentations de Caton il eut été résolu de ne tuer aucun citoyen Romain hors des combats, & de ne livrer au pillage aucune ville amie ou alliée de l'Empire. On fut si charmé de trouver le mérite de la modération & de la douceur joint à celui de la justice de la cause, que ceux mêmes qui ne pouvoient prendre part à la guerre par des services réels, s'y intéressoient par leurs vœux, & que l'on regardoit comme ennemi des Dieux & des hommes, quiconque ne souhaitoit pas la victoire à Pompée.

Assemblée du Sénat tenue à Thessalonique par les Consuls. Pompée déclaré seul chef.

Lucan. l. V. Appian. Dio.

Les Consuls convoquérent le Sénat dans la ville de Thessalonique, où, pour plus exacte observation des loix & des usages, ils avoient fait consacrer un lieu par les cérémonies augurales. Car ce n'étoit que dans un lieu ainsi préparé, que le Sénat pouvoit réguliérement former ses décrets. Lentulus porta la parole, & proposa d'abord de déclarer que la Compagnie qui siégeoit actuellement à Thessalonique, étoit le vrai Sénat Romain. Il ajouta que comme

neant-

néantmoins il ne leur étoit pas possible de créer des Magistrats, il convenoit ordonner que le commandement fût prorogé à tous ceux qui en jouissoient; & que ceux qui étoient en charge, Consuls, Préteurs, & Questeurs, gardassent leur autorité & leurs fonctions sous les noms de Proconsuls, de Propréteurs, & de Proquesteurs. Enfin il représenta que la situation des affaires demandoit un seul chef: & que personne ne pouvoit douter que ce titre & cet honneur ne dûssent appartenir à Pompée. Tout le monde applaudit à cet avis, & le Sénatusconsulte fut dressé en conformité. C'est ainsi que Pompée fut revêtu seul du commandement suprême, que jusques-là il avoit partagé, au moins quant au nom, avec les Consuls.

Ce même Sénat décerna aussi des honneurs & des actions de graces pour les peuples & les Rois qui favorisoient sa cause. Et en particulier le jeune Ptolémée Roi d'Egypte, sous le nom & par l'autorité duquel Pompée sera bientôt égorgé, fut confirmé par l'assemblée dont je parle dans la possession de la couronne, à l'exclusion de sa sœur la fameuse Cléopatre, quoiqu'elle y eût droit

AN. R. 703. Av. J.C. 49.

droit par le testament de Ptolémée Auléte leur pére commun, qui avoit appellé conjointement au trône l'aîné de ses fils & l'aînée de ses filles.

Usser. ad annum Mundi 3956.

J'ai dit que la fin de l'année étoit proche : mais réellement l'on n'en étoit encore qu'au commencement de l'Automne lorsque tout ceci se passoit. Car il faut remarquer que comme l'année civile des Romains étoit alors dans une grande confusion, ils comptoient la fin de Décembre lorsqu'ils auroient dû compter les premiers jours d'Octobre.

Sécurité de Pompée sur le passage de César en Gréce. *Cæs.*

La campagne étoit donc encore tenable, & Pompée se disposoit à distribuer ses troupes dans les villes maritimes de l'Epire, pendant que sa flotte garderoit toutes les côtes pour empêcher le passage de César. Au reste ni lui ni Bibulus ne se croyoient encore obligés d'y veiller de fort près, s'imaginant avoir devant eux une grande partie de l'automne & tout l'hiver, & ne pensant nullement que César pût avoir dessein de faire le trajet avant le retour de la belle saison.

Empressement de César pour faire le trajet.

C'étoit bien mal connoître César, & avoir bien peu profité de toutes les preuves qu'il avoit données de sa prodigieuse activité. Il avoit un tel empresse-

ment de passer en Gréce, qu'il n'attendit pas à Rome le premier Janvier pour prendre possession du Consulat, & qu'il en partit pour Brindes lorsqu'il ne restoit plus que peu de jours du mois de Décembre. Ce fut dans cette ville qu'il fit la cérémonie de son entrée en charge.

An. R. 703. Av. J.C. 49.

C. Julius Cæsar II.
P. Servilius Isauricus.

An. R. 704. Av. J.C. 48.

César trouva à Brindes douze Légions & toute sa cavalerie. Mais malgré les ordres qu'il avoit donnés pour que l'on eût soin de lui construire & de lui rassembler le plus grand nombre de vaisseaux qu'il seroit possible, à peine eut-il de quoi embarquer sept Légions & six cens chevaux. Encore ces Légions étoient-elles bien éloignées d'être complétes. Les guerres des Gaules, les fatigues d'une longue marche depuis l'Espagne jusqu'à Brindes, les avoient considérablement diminuées : & le séjour qu'elles avoient fait pendant les derniéres chaleurs de l'été dans le climat mal sain de la Pouille, avoit rendu malades presque tous les soldats.

Il passe en Gréce avec 20000. soldats Légionaires, & 600. chevaux.

Tant de difficultés ne retardérent point César. Il assembla toutes ses troupes, & leur représenta que la fin de leurs

An. R. 704. Av. J.C. 48.

leurs travaux approchoit, & qu'il ne s'agissoit plus maintenant que d'un dernier effort ; que comme ils n'avoient pas de vaisseaux à proportion de leur nombre, il seroit bon qu'ils laissassent à terre leurs esclaves & leurs bagages, qui tiendroient inutilement la place de gens de service ; & qu'ils devoient mettre toutes leurs espérances dans la victoire, & dans la libéralité de leur Général. Tous consentirent avec joie à ce qui leur étoit proposé : & César embarqua sur ce qu'il avoit de vaisseaux de charge vingt mille soldats Légionaires & six cens chevaux, n'ayant pour escorte que douze vaisseaux de guerre. C'est avec ces forces qu'il alla affronter une flotte de cinq à six cens bâtimens, & une armée de terre de plus de soixante mille hommes commandés par Pompée.

Il leva l'ancre le quatre Janvier, selon le calcul vicieux des Romains : mais à compter exactement c'étoit le quatorze Octobre. Le lendemain il aborda aux monts * Cérauniens : & parmi les rochers & les écueils dont cette côte est bordée, ayant trouvé une rade assez commode, il y débarqua : car il craignoit tous les ports, qu'il savoit être occu-

* Monts de la Chimére.

occupés par les ennemis. En effet Lucrétius Vespillo tenoit celui * d'Oricum avec dix-huit vaisseaux, & Bibulus en avoit cent dix à Corcyre †. Mais le premier n'osa risquer un combat, & le second n'eut pas le tems de rassembler ses soldats & ses matelots, qui étoient dispersés çà & là dans une parfaite sécurité.

An. R. 704. Av. J.C. 48.

* *Ville d'Epire, voisine des Monts Céraüniens.*

† *Isle de Corfou.*

Dès que César eut mis ses troupes à terre, son premier soin fut de renvoyer les vaisseaux à Brindes, pour lui amener le reste de ses Légions & de sa cavalerie. Trente de ces vaisseaux tombérent au pouvoir de Bibulus, qui s'étoit mis en mer, quoiqu'un peu tard: & par une cruauté d'autant plus odieuse, qu'elle étoit contraire à la résolution de douceur prise par ceux mêmes dont il tenoit son autorité, il fit brûler non seulement les bâtimens, mais ceux qui les montoient, c'est-à-dire les maîtres à qui ils appartenoient, & tous les équipages. La honte & le dépit qu'il ressentoit d'avoir laissé passer César, le rendirent plus vigilant pour empêcher au moins le trajet des troupes qui étoient encore en Italie, & il fit garder avec un soin extrême toutes les côtes depuis

AN. R. 704. AV. J.C. 48.

Salones * en Dalmatie jusqu'à Oricum.

Pompée étoit alors en Macédoine. César, qui avoit dessein de s'emparer des villes maritimes de l'Epire, & surtout de Dyrrachium, où étoient tous les magasins des ennemis, lui dépêcha, peut-être pour l'amuser, Vibullius Rufus avec de nouvelles propositions de paix. Ce Vibullius avoit deux fois été pris par César, la premiére à Corfinium, la seconde en Espagne. Ainsi comme il lui avoit deux fois obligation de la vie, & que d'ailleurs il étoit en grande considération auprès de Pompée, César le crut propre à faire le personnage de négociateur.

Il dépêche Vibullius à Pompée, pour lui faire des propositions d'accommodement.

Les instructions qu'il lui donna portoient " qu'après les disgraces qu'ils " avoient éprouvées l'un & l'autre, " Pompée en Italie & en Espagne, César en Illyrie & en Afrique, il étoit " tems qu'ils profitassent de ces sanglan- " tes leçons, & qu'ils songeassent à s'ac- " commoder. Que le moment où ils se " trouvoient actuellement étoit de tous " les momens le plus favorable pour " cela, parce que n'ayant pour encore " me-

* *Cette ville a été ruinée, & de ses ruines s'est formée la ville de Spalatro, à quatre milles de distance.*

„ mesuré leurs forces l'un contre l'autre, „ & pouvant se regarder comme égaux, „ il en seroient plus traitables : au lieu „ que si l'un des deux prenoit une fois „ la supériorité, il exigeroit tout, & „ ne voudroit se relâcher sur rien. Il „ proposoit donc de convenir que leurs „ querelles seroient décidées à Rome „ par le Sénat & par le Peuple ; & „ qu'afin que ce jugement pût être ren- „ du avec liberté, ils jureroient l'un & „ l'autre incessamment à la tête de leurs „ armées, qu'ils licencieroient tout ce „ qu'ils avoient de troupes nationales „ & auxiliaires dans l'espace de trois „ jours. „

On sent assez combien ces propositions étoient illusoires. Pompée n'avoit garde de consentir que la contestation fut jugée dans Rome, dont alors son adversaire étoit maître. L'idée de congédier toutes les armées étoit assurément plus belle que pratiquable : & si elle eût été exécutée, la différence étoit grande entre les deux. Les vieux soldats de César, au premier signal, se seroient rassemblés autour de lui : les nouvelles levées de Pompée n'auroient pas été si aisées à rappeller au drapeau. Enfin César savoit parfaitement que Pompée

ne

An. R. 704. Av. J.C. 48.

ne vouloit point de paix. Ainsi il est clair, comme je l'ai déja remarqué ailleurs plus d'une fois, qu'il ne cherchoit qu'à mettre les apparences de son côté, & à se faire honneur d'intentions pacifiques, pendant qu'il ne respiroit que la guerre.

Il s'empare de presque toute l'Epire. Pompée arrive assez à tems pour sauver Dyrrachium, & campe vis-à-vis l'ennemi, la riviére d'Apsus entre deux.

Il la faisoit avec son ardeur accoutumée. Il ne lui en couta pour s'emparer d'Oricum & d'Apollonie, que de se présenter devant ces places : & toute l'Epire suivit leur exemple. Restoit la ville de Dyrrachium, vers laquelle César s'avançoit avec tant de diligence, qu'il marcha un jour & une nuit sans prendre de relâche & sans en donner à ses soldats. C'avoit été aussi le premier objet des inquiétudes de Pompée, dès qu'il avoit sçu que son adversaire étoit arrivé en Gréce. Il y courut avec empressement, & fut assez heureux pour le prévenir. Lorsque César sçut que Dyrrachium ne pouvoit plus être insulté, il s'arrêta, & dressa son camp en deça de la riviére d'Apsus. Pompée vint pareillement avec toutes ses forces se camper sur l'autre bord.

La flotte de Pompée empêche

César ne pouvoit plus rien entreprendre, qu'il n'eût reçu ses troupes d'Italie. Mais la côte étoit si bien gar-

gardée, que le trajet devenoit impossible : & il écrivit à Calénus, qu'il avoit laissé à Brindes, de ne point se hâter de partir. L'avis vint à tems. Calénus, qui étoit déja sorti du port, y rentra. Un seul vaisseau continua sa route, & fut pris par Bibulus, qui toujours cruel à son ordinaire fit égorger tout ce qu'il y trouva, libres & esclaves.

An. R. 704. Av. J.C. 48.

Les troupes laissées en Italie par César de passer la mer.

Si Bibulus nuisoit beaucoup à César, parce qu'il étoit maître de la mer, César, qui étoit maître de la terre, incommodoit violemment Bibulus, en l'empêchant soit de faire eau, soit de prendre du bois, soit d'amener ses vaisseaux au rivage. Cette flotte étoit obligée de tirer de l'isle de Corcyre toutes les provisions dont elle avoit besoin, de quelque espéce qu'elles fussent : & dans une occasion où le gros tems empêcha qu'on ne pût recevoir des rafraichissemens qui venoient de Corcyre, il fallut que les soldats, manquant d'eau, recueillissent la rosée qui s'étoit amassée pendant la nuit sur des peaux qui couvroient leurs bâtimens. Malgré de si grandes difficultés, Bibulus s'opiniâtra à tenir la mer. Mais enfin il y succomba : & étant tombé malade, comme il ne pouvoit se procurer les secours qui lui étoient

Mort de Bibulus.

AN. R. 704. Av. J C 48.

étoient néceſſaires, & qu'il ne vouloit pas néanmoins quitter ſon poſte, il mourut à bord de ſon vaiſſeau. Perſonne ne lui fut ſubſtitué dans le commandement général: chaque eſcadre ſe gouverna indépendamment des autres par les ordres particuliers de ſon chef.

Réponſe dure de Pompée à Vibullius.

Le danger de Dyrrachium, & l'empreſſement de Pompée à ſecourir cette place, ne lui avoient pas permis de donner audience à Vibullius Rufus. Lorſque tout fut plus tranquille au camp près de la riviére d'Apſus, il le manda, & lui ordonna d'expoſer ce qu'il avoit à dire de la part de Céſar. Mais à peine Vibullius avoit-il commencé, que Pompée l'interrompit en s'écriant: „Qu'ai-„je beſoin ou de la vie, ou du retour „dans ma patrie, s'il faut que j'en aye „l'obligation à César? & pourra-t-on „croire que je ne lui en ſois pas rede-„vable, ſi c'eſt lui qui me raméne dans „Rome par un accommodement? „

Nouvelles avances de Céſar, toujours rebutées.

Céſar inſtruit de cette réponſe, continua le manége qu'il avoit commencé: & plus il vit que Pompée ſe montroit intraitable, plus il affecta de faire vers lui de nouvelles avances. Ainſi, comme il ſe lioit ſouvent des entretiens entre les ſoldats des deux armées, il profita de

de l'occasion, & Vatinius s'avança par son ordre sur le bord de la riviére. On sait quel homme c'étoit que Vatinius, & comment il réunissoit en lui tout ce qui est capable d'attirer le mépris & la haine. Nulle bouche ne pouvoit être plus propre à décréditer un langage même plein d'équité & de raison. Il crioit à haute voix : *Sera-t-il permis à des citoyens d'envoyer des députés à leurs concitoyens pour traiter de paix ? C'est ce qu'on ne refuse pas à des brigands & à des pirates. Et nos intentions peuvent-elles être plus droites, puisque nous ne cherchons qu'à empêcher que des citoyens ne répandent le sang les uns des autres ?*

Si nous nous en rapportons au récit de César, on ne consentit du côté des adversaires à une entrevûe, que pour ménager une perfidie. Car lorsque le lendemain les Députés des deux partis se furent assemblés au lieu & au tems convenus, pendant que Labiénus contestoit avec Vatinius, tout d'un coup ceux du parti de Pompée lancérent des traits, dont plusieurs des gens de César furent blessés, & auxquels Vatinius lui-même n'échapa qu'avec peine, couvert des boucliers de ses soldats. Alors Labiénus éleva la voix, & cria : *Cessez donc*

de

An. R. 704. Av. J C. 48.

de nous parler d'accommodement. Car vous n'avez point de paix à attendre, qu'en nous apportant la tête de César. Déclaration tout-à-fait brutale de la part d'un homme qui devoit au moins respecter la mémoire des bienfaits de son ancien Général.

Mais je ne puis me dispenser d'observer, que sur le fait dont je viens de donner le récit, & sur quelques autres semblables qui ont précédé, César est notre seul auteur: & il n'est pas juste de l'en croire aveuglément sur ce qui charge ses ennemis. Il est certain que dans les procédés de Pompée & de ses partisans il y eut toujours de la hauteur & de la dureté. Les traits de cruauté & de perfidie peuvent être vrais: mais ils peuvent aussi être exaggérés, & même altérés dans des circonstances importantes.

Les troupes restées à Brindes tardent à venir joindre César.

Les armées de César & de Pompée demeurérent assez longtems en présence, séparées seulement par une petite riviére, sans qu'il se passât entre elles autre chose que quelques légéres escarmouches. Le grand objet qui occupoit les deux chefs, c'étoient les troupes restées à Brindes, que César attendoit très impatiemment, & dont Pompée avoit

avoit un grand intérêt d'empêcher le passage. Libon, qui commandoit une flotte de cinquante vaisseaux, se flatta pendant quelque tems d'arrêter ces troupes en Italie, & de leur ôter toute espérance de se mettre en mer. Il vint avec sa flote s'emparer d'une petite isle située vis-à-vis le port de Brindes : & s'il se fût maintenu dans ce poste, il bloquoit réellement le port, de façon que rien ne pouvoit en sortir. Mais Antoine, qui étoit alors dans la ville, ayant disposé de la cavalerie tout le long des côtes pour empêcher les ennemis de faire eau, Libon fut obligé de se retirer honteusement.

An. R. 704. Av. J.C. 48.

Il s'étoit déja écoulé plusieurs mois, & l'hiver approchoit de sa fin. C'étoit pourtant l'unique saison, où les gens de César pussent risquer le passage. S'ils attendoient le retour du beau tems, la flotte de Pompée, ayant la liberté d'agir & de s'étendre, rendoit le trajet absolument impossible. Il sembloit à César qu'il y avoit de la négligence dans la conduite de ses Lieutenans, & qu'ils avoient laissé perdre des momens précieux, où un vent favorable auroit pû les amener en Gréce. Une lenteur, si ennemie de son caractére, le désoloit.

AN. R. 704.
Av. J.C. 48.

Le besoin qu'il avoit de renfort, l'inquiétude, l'impatience, peut-être même quelques soupçons sur la fidélité d'Antoine, le portérent à faire une tentative, sur laquelle il garde le silence dans ses Commentaires, sans doute parce qu'il en reconnoissoit la témérité; mais que tous les autres Ecrivains rapportent d'un concert unanime.

Il entreprend d'aller lui-même les chercher. Mot célébre de César au Patron de la barque.

Plut. Appian. Dio. Lucan.

Il se résolut d'aller lui-même en personne chercher ces troupes trop tardives. Dans ce dessein il envoya sur le soir trois esclaves retenir une barque sur la riviére, comme pour passer en Italie un courier de César. Vers le milieu de la nuit il vint déguisé en esclave, monta dans la barque: & l'on partit. Le vent étoit grand: néantmoins on arriva assez tranquillement jusqu'à l'embouchure. Mais alors la violence des vagues de la mer qui refouloient & faisoient remonter les eaux de la riviére, mit le petit bâtiment dans un péril si manifeste, que le Patron ordonna à ses rameurs de retourner en arriére, vû qu'il n'étoit pas possible d'avancer. En ce moment César se découvrit, & adressant la parole au Patron: *Que*[a] *crains-tu?* lui dit-il. *Tu*

[a] Quid times? Cæsarem vehis. *Flor. Plutarque & Appien ajoutent ce que j'ai exprimé dans le François.* καὶ τὴν Καίσαρος τύχην.

Tu portes César & sa fortune. La surprise du Patron & de l'équipage fut extrême. Ils redoublent d'efforts : ils luttent avec courage contre les flots. Mais enfin il fallut céder à un élément qui n'est pas fait pour être vaincu par l'opiniâtreté humaine : & comme le jour approchoit, & que César appréhendoit d'être reconnu par les gardes avancées des ennemis, il consentit, quoiqu'avec peine, à être remené à l'endroit où il s'étoit embarqué. Il revint ainsi dans son camp, ayant par devers lui une action plus digne, si j'ose le dire, d'un avanturier que d'un grand Général.

AN. R. 704. Av. J.C. 48.

Ardeur des soldats de César.

Le courage & la confiance de ses soldats alloient si loin, que lorsqu'ils le virent de retour, ils se plaignirent à lui de ce qu'il ne se croyoit pas assuré de vaincre avec eux seuls. Ils trouvoient étrange qu'il s'exposât pour aller chercher de nouvelles forces, comme si celles qu'il avoit ne lui suffisoient pas. D'un autre côté ceux qui étoient restés en Italie brûloient d'impatience de passer la mer, & se tenant sur les rivages & sur les falaises, ils tournoient leurs regards vers l'Epire, hâtant au moins par leurs vœux le moment du départ. C'étoient

AN. R. 704. Av. J.C. 48.

leurs Commandans qui les retenoient par la crainte du danger.

Sur de nouveaux ordres Antoine passe d'Italie en Gréce avec quatre Légions.

César connoissoit bien l'ardeur de ses troupes. Aussi ayant écrit d'un style sévére à ses Lieutenans à Brindes pour leur ordonner de partir au premier bon vent; supposé qu'ils n'exécutassent pas promptement ses ordres, il avoit remis à Postumius, qui en étoit le porteur, une lettre adressée aux soldats eux-mêmes, par laquelle il les exhortoit à s'embarquer sous la conduite de ce même Postumius, & à ne s'embarrasser que d'aborder, sans s'inquiéter de ce que deviendroient les bâtimens, parce qu'il avoit besoin, disoit-il, d'hommes, & non pas de vaisseaux. Il leur indiquoit la côte d'Apollonie, comme celle où ils auroient moins à craindre la rencontre des ennemis.

Cæs.

Des ordres si pressans opérérent leur effet. Antoine & Calénus profitérent d'un vent de Midi qui s'éleva : & ayant embarqué sur leurs vaisseaux de charge quatre Légions, dont trois étoient de vieux soldats, & une de nouvelles levées, avec huit cens chevaux, ils se mirent en mer. Ils coururent un très grand péril dans le trajet, & ils ne se sauvérent que par un coup de bonne fortune, qui ne ju-

justifie pas, mais au contraire qui met en évidence la témérité de l'entreprise. Ils furent apperçus à la hauteur de Dyrrachium. Aussitôt Coponius sort du port de cette ville pour les attaquer avec seize galéres Rhodiennes. La partie n'eût pas été égale entre des galéres & des bâtimens de charge. Ainsi Antoine & Calénus n'eurent d'autre parti à prendre que de s'éloigner en diligence. Mais comme ils se voyoient poursuivis vivement, & près d'être atteints, ils se jettérent dans un petit port, qui ne les metroit pourtant pas à l'abri du vent du Sud. Ils aimoient mieux encore s'exposer à échouer, qu'à combattre. Dans le moment le vent tourna du Sud au Sud-ouest, & leur procura ainsi une sureté parfaite. Car le Sud-ouest ne les incommodoit point dans le port où ils étoient entrés. Ce même vent, qui est orageux, battit si furieusement l'escadre Rhodienne, que tous les vaisseaux furent brisés contre les côtes. Il n'en échapa aucun : presque tous ceux qui les montoient furent noyés. Coponius néantmoins se sauva. Il y eut aussi plusieurs rameurs qui furent tirés de l'eau par les gens de César, & renvoyés avec beaucoup d'humanité dans leur pays.

An. R. 704.
Av. J.C. 48.

AN. R. 704. Av. J C. 48.

Que devenoit Antoine ? que devenoit César lui-même, fans ce changement de vent, qui femble un dénouement ménagé exprès pour les tirer du péril où une audace exceffive les avoit précipités ? Quel jugement porteroit-on de l'ordre donné par Céfar, fi les vaiffeaux qui tranfportoient fes foldats euffent été ou battus & pris par la flotte Rhodienne, ou fracaffés dans le port même par la violence du vent ?

Deux bâtimens de la flotte d'Antoine étoient reftés derriére, & ne fachant quelle route avoit prife leur Commandant, ils s'arrêtérent à l'ancre vis-à-vis de Liffus, petite ville fur la même côte que Dyrrachium au Nord, & trois milles en deça du port de Nymphéum, où Antoine avoit trouvé fa fureté. Otacilius, qui commandoit dans Liffus, envoya fur le champ plufieurs vaiffeaux pour prendre ces deux bâtimens, ou les forcer de fe rendre. Il parut en cette occafion, comme l'obferve Céfar, combien la différence des courages met de différence dans le fort de ceux qui fe trouvent expofés à un même péril. L'un de ces bâtimens portoit deux cens vingt foldats de nouvelles troupes, l'autre moins de deux cens vétérans. Les nouveaux

veaux ſoldats, effrayés du nombre des ennemis, & fatigués par les nauſées qu'éprouvent ceux qui commencent à ſe mettre en mer, ſe rendirent ſur la promeſſe qui leur fut faite qu'on leur accorderoit la vie ſauve. Mais on ne leur tint pas parole: & Otacilius les fit tous cruellement égorger en ſa préſence. Les vétérans au contraire ne voulurent point entendre parler de mettre les armes bas, & contraignirent le pilote de faire échouer le bâtiment ſur la côte. Ils arrivérent ainſi à terre: & Otacilius ayant détaché contre eux quatre cens chevaux, ils ſe défendirent avec vigueur, tuérent quelques-uns des ennemis, & rejoignirent le gros de leur armée.

Antoine fut reçu peu après dans Liſſus, d'où il renvoya la plus grande partie de ſes vaiſſeaux à Brindes, pour amener ce qui y reſtoit encore de troupes deſtinées au paſſage; réſervant néanmoins quelques navires de conſtruction Gauloiſe, afin que ſi Pompée, comme le bruit en couroit, entreprenoit de repaſſer en Italie, Céſar fût en état de l'y ſuivre.

L'objet d'Antoine étoit de ſe joindre à ſon Général. Pompée fit quelques mouvemens pour empêcher cette jonction, ou même pour ſurprendre An-

AN. R. 704. Av. J.C. 48.

toine dans une embuſcade. Mais ce fut inutilement. Céſar, qui ſavoit que le renfort qu'il attendoit étoit arrivé, alla au devant; & l'ayant reçu, il ſe trouva à la tête d'onze Légions, qui véritablement n'étoient pas complétes, mais qui ne laiſſoient pas de lui faire une armée de près de quarante mille hommes.

Métellus Scipion améne à Pompée les Légions de Syrie. Conduite tyrannique de ce Proconſul.

Les forces de Pompée, qui étoient déja plus conſidérables pour le nombre que celles de Céſar, furent encore augmentées vers ces mêmes tems-ci par l'arrivée de Métellus Scipion en Macédoine. Cet homme, plus illuſtre par ſa naiſſance & par ſon rang, que par ſa capacité & ſa bonne conduite, avoit été envoyé en Syrie dès le commencement de la guerre, comme je l'ai dit, avec la qualité de Proconſul, pour en tirer les troupes qui y étoient, & les amener au ſecours de Pompée ſon gendre. Il s'acquita de ſa charge d'une maniére qui ne fit pas d'honneur à la cauſe qu'il ſoutenoit. Exactions, avanies, véxations de toute eſpéce dans la Syrie & dans l'Aſie Mineure, c'eſt de quoi l'accuſent les Commentaires de Céſar. Il eſt vrai que Céſar paroît avoir eu une haine perſonnelle contre lui, & ſe plaît viſiblement à en dire du mal. Mais tout ce

que

que nous savons d'ailleurs touchant la vie & les procédés de Métellus Scipion, ne nous met point en droit de suspecter le témoignage de César, quoique son ennemi. On peut se rappeller quelques traits dont nous avons rendu compte ailleurs : & Joséphe rapporte que pendant qu'il étoit en Syrie il fit trancher la tête à Aléxandre Prince des Juifs, sur le frivole prétexte d'anciens troubles excités par lui dans la Judée, mais sans doute parce qu'il favorisoit le parti de César, comme son infortuné pére Aristobule, qui peu de tems auparavant avoit été empoisonné pour ce sujet par les partisans de Pompée.

An. R. 704. Av. J.C. 48.

Joseph. Antiq. XIV. 13. & 15.

Scipion croyoit même par une raison particuliére devoir lâcher la bride à la licence de ses soldats, qui destinés à faire la guerre aux Parthes ne marchoient pas volontiers contre un Romain & contre un Consul. Ainsi pour se les attacher il leur permit d'exercer toutes sortes de brigandages, & lui-même il cherchoit toutes les occasions de piller, afin d'avoir de quoi leur faire de grandes largesses. Il se préparoit à enlever les trésors de la Diane d'Ephèse, lorsqu'il reçut des lettres de Pompée qui le pressoit de hâter sa marche, parce

Cæs.

An. R. 704. Av. J.C. 48.

que César venoit de passer en Gréce. C'est ce qui sauva du pillage ce Temple si fameux & si respecté.

Trois détachemens de l'armée de César envoyés en Etolie, en Thessalie, en Macedoine.

Scipion en arrivant en Macédoine, se trouva en tête Domitius Calvinus Lieutenant de César avec deux Légions. Car César ne s'étoit pas plutôt vû en force, qu'il avoit songé à s'étendre & à se mettre au large. Jusques là l'Epire seule lui fournissoit des vivres : tout le reste de la Gréce & la mer étoient au pouvoir des ennemis. Comme donc il avoit reçu des Députés d'Etolie, de Thessalie, & de Macédoine, qui lui promettoient de faire déclarer en sa faveur les peuples de ces contrées, s'il y envoyoit des troupes, il fit trois gros détachemens, l'un de cinq cohortes & d'un petit nombre de cavaliers, pour aller en Etolie sous le commandement de Calvisius Sabinus : l'autre, destiné pour la Thessalie, étoit d'une Légion & de deux cens chevaux, & avoit pour chef L. Cassius Longinus. Domitius Calvinus, à la tête du troisiéme, qui étoit le plus considérable, & que César avoit formé de deux Légions & de cinq cens chevaux, marcha du côté de la Macédoine.

Sabinus fut celui qui trouva le moins d'ob-

d'obſtacle. Les Etoliens le reçurent à bras ouverts, & il chaſſa ſans peine les garniſons que tenoit Pompée dans Naupacte * & dans Calydon.

An. R. 704. Av. J.C. 48.

* Lépante.

En Theſſalie il y avoit une faction puiſſante oppoſée à Céſar : & Métellus Scipion étant ſurvenu avec ſon armée, il fallut que L. Caſſius quittât le pays. Il ſe rabattit ſur l'Acarnanie, qu'il ſoumit aiſément. Quelque tems après, ſur de nouveaux ordres de Céſar, Caſſius & Calviſius ſe joignirent : & Fufius Calénus ayant été envoyé pour commander leurs détachemens combinés, entra dans la Béotie & dans la Phocide, & s'empara de Delphes, de Thébes, & d'Orchoméne. Il eût voulu pénétrer dans le Péloponnéſe : mais Rutilius Lupus Lieutenant de Pompée, l'en empêcha, en faiſant murer l'Iſthme de Corinthe.

Pour ce qui eſt de Domitius Calvinus, Métellus Scipion & lui ſe tinrent mutuellement en reſpect, ſans qu'il ſe ſoit rien paſſé entre eux qui ſoit fort digne de remarque.

Toutes ces petites expéditions n'étoient point déciſives. L'objet important, ce ſont les opérations des deux chefs & des deux grandes armées. Pompée ayant manqué ſon coup par rapport à Antoine,

Pompée évite d'en ve-

AN. R. 704. Av. J.C. 48.

Il ne convenir à une bataille.

toine, étoit venu se camper à un lieu nommé Asparagium. César l'y suivit, & lui présenta la bataille. Il ne convenoit point aux vûes de Pompée de risquer une action. Il savoit que les soldats de César étoient invincibles dans les combats. D'ailleurs il se trouvoit dans le cas de traîner la guerre en longueur, ayant des provisions de toute espèce en abondance, & étant maître de toutes les mers; ensorte qu'il ne pouvoit souffler aucun vent qui ne fût favorable pour lui amener ou des renforts, ou des convois. César au contraire étoit à l'étroit: il ne tiroit ses vivres que d'un pays de peu d'étendue, & les bleds lui manquoient presque entiérement. Pompée prétendoit donc miner son ennemi par la disette, sans engager d'action générale. Il eût été bien sage & bien heureux, s'il eût persévéré jusqu'à la fin dans cette résolution.

César n'étoit pas en état de le contraindre à combattre. Il se tourna donc d'un autre côté, & marcha vers Dyrrachium, qui étoit le magazin général de Pompée, comme nous l'avons dit. Celui-ci ne s'apperçut que tard du dessein de son adversaire, & il ne put empêcher que César ne se plaçât entre Dyrrachium

&

& lui. Mais il se campa en un lieu peu éloigné, nommé Petra, où il ne laissoit pas de jouïr des commodités de la mer.

An. R. 704. Av. J.C. 48.

César forma alors le projet le plus hardi peut-être qui soit jamais venu dans l'esprit d'aucun Capitaine. Avec une armée moins nombreuse & presque famélique, il entreprit d'enfermer par des lignes un ennemi supérieur en nombre, qui n'avoit reçu aucun échec, & qui nageoit dans l'abondance. Ses vûes en cela étoient premiérement de faciliter ses convois, que la cavalerie ennemie, qui étoit très belle & très forte, n'auroit plus la liberté de lui couper; en second lieu, de matter cette cavalerie même par la disette des fourages; enfin de diminuer la grande réputation, & la haute idée que l'on avoit de Pompée. Il vouloit qu'il fut dit par tout l'Univers, que Pompée se laissoit bloquer & comme emprisonner par les travaux de César, & qu'il n'osoit hazarder une bataille pour se tirer de cette espéce de captivité.

César entreprend d'enfermer Pompée par des lignes.

La situation des lieux avoit invité César à imaginer ce dessein. Tout autour du camp de Pompée s'élevoient de distance en distance des collines fort escarpées. César construisit des forts sur chacune de ces collines, & tira des lignes

de

AN. R. 704. AV. J.C. 48.

de communication d'un fort à l'autre. Pompée qui ne vouloit ni s'éloigner de la mer & de Dyrrachium, ni livrer bataille, n'avoit d'autre ressource que de s'étendre pour donner plus d'ouvrage à son ennemi. C'est ce qu'il fit: il entreprit au dedans des travaux tout pareils à ceux que César faisoit au dehors: il éleva vingt-quatre forts, qui embrassoient une circonférence de quinze mille pas, au centre de laquelle se trouvoient des prairies & des terres ensemencées, qui fournissoient de la nourriture à ses chevaux & à ses bêtes de charge. Il eut même plutôt achevé ses ouvrages que son adversaire, parce que le circuit en étoit moins grand, & qu'il avoit plus de monde.

Divers combats autour des lignes.

On conçoit bien que, s'il n'y eut point d'action générale, parce que Pompée l'évitoit, il n'étoit pas possible qu'il ne se livrât bien des combats, qui souvent devenoient importans. J'en rapporterai les traits les plus mémorables.

Dans une action où César avoit entrepris de se loger sur une hauteur qui entroit dans l'allignement de ses travaux, ses soldats furent attaqués si vivement par ceux de Pompée, qu'il fallut songer à la retraite. Elle n'étoit pas aisée, vû qu'elle ne se pouvoit faire que par une des-

descente assez roide : & Pompée s'avança jusqu'à dire „ qu'il consentoit à être re- „ gardé comme un Général de nul mê- „ rite, si les gens de César se retiroient „ sans une perte considérable. „ César réfuta cette bravade par les effets. Il ordonna à ses soldats de planter en terre des claies droites, comme on se sert aujourd'hui de fascines, derriére lesquelles ils pussent travailler à tirer un fossé d'une largeur & d'une profondeur médiocres. Lorsque cet ouvrage fut fini, il commença à faire filer ses soldats légionaires, en les soutenant de quelques troupes légéres placées sur les aîles, qui à coups de traits & de frondes repoussassent les ennemis. Les troupes de Pompée ne manquérent pas de se mettre à les poursuivre avec de grands cris & de fiéres menaces, & elles renversoient les claies, pour s'en servir comme de ponts qui les aidassent à passer le fossé. César, qui ne vouloit pas paroître chassé d'un poste qu'il prétendoit seulement abandonner, lorsqu'il vit ses gens à mi-côte, leur fit donner le signal de retourner avec vigueur sur les adversaires : ce qui fut exécuté si brusquement & avec tant d'impétuosité, que ceux qui poursuivoient prirent eux-mêmes la fuite ;

An. R. 704.
Av. J.C. 48.

An. R. 704. Av. J.C. 48.

te; & ils n'eurent pas peu de peine à ſe débarraſſer du foſſé & des claies qui barroient le chemin. Pluſieurs d'entre eux furent tués : Céſar ne perdit que cinq hommes, & acheva ſa retraite très paiſiblement.

Une journée encore bien plus digne de mémoire fut celle où il ſe livra ſix combats à la fois, trois autour de Dyrrachium, trois autour des lignes. Nous avons perdu le détail que faiſoit Céſar dans ſes Commentaires de ces différentes actions. Preſque tout ce que nous en ſavons ſe réduit à un exemple de valeur qui tient du prodige. Une cohorte de Céſar, c'eſt-à-dire une troupe tout au plus de cinq cens hommes, & qui vraiſemblablement n'étoit pas compléte, défendit un fort pendant pluſieurs heures contre quatre Légions de Pompée.

Bravoure prodigieuſe d'une cohorte de Céſar, & ſur tout du Capitaine Scéva.

Plut. Cæſ. Appian. Lucan. Val. Max. III. 2.

Celui qui eut le principal honneur de cette belle défenſe, eſt le Centurion Scéva. * J'ai déja parlé ailleurs de l'incroyable bravoure dont il fit preuve en cette occaſion. Chargé de garder une des por-

* *Voyez T. XII. p.311. On pourra remarquer dans ces deux récits quelques circonſtances différentes. Dans le premier j'ai traduit Plutarque. Ici je ſuis particuliérement Valére-Maxime & Lucain. Un même fait ne peut paſſer par différentes bouches, & ſous différentes plumes, ſans ſouffrir*

portes du fort, il y arrêta les ennemis, quoique blessé à la tête, ayant l'épaule & la cuisse percées, & un œil crevé. Dans cet état il appella un Centurion du parti contraire, comme pour se rendre. Celui-ci s'étant approché sans précaution, Scéva lui passa son épée au travers du corps.

AN. R. 704. AV. J. C. 48.

Enfin toute la cohorte tint bon jusqu'à l'arrivée de deux Légions qui vinrent à son secours, & qui mirent aisément en fuite les quatre de Pompée. Les braves guerriers qui avoient défendu leur poste avec une valeur si opiniâtre, furent tous blessés : ils apportérent & comptérent à César environ trente mille fléches des ennemis tombées dans leur fort : on lui montra le bouclier de Scéva, percé en deux cens trente endroits. César n'avoit garde de laisser une si étonnante bravoure sans récompense. Il accorda à Scéva une gratification de deux cens mille as (six mille deux cens cinquante livres :) & il le fit monter tout d'un coup du huitiéme grade entre les Capitaines au

Cæs.

quelque altération. Comme aucun de mes auteurs ne me paroît avoir ici une autorité prépondérante, je ne me suis pas fait un scrupule d'une petite diversité dans ma narration. Si nous avions ce trait raconté de la façon de César, je l'aurois pris pour seul guide.

AN. R. 704. Av. J.C. 48.

au premier. Il diſtribua des dons militaires aux autres ſoldats & officiers de la cohorte, & leur aſſigna double paye, & double ration de bled.

Patience incroyable des troupes de Céſar dans la diſette.

Quelque admirable que ſoit le courage de cette cohorte, je ne ſais ſi l'on ne doit pas admirer davantage la patience perſévérante avec laquelle toute l'armée ſouffroit la diſette. Il eſt vrai qu'ils avoient de la viande, mais ils manquoient de bled: & lorſqu'on leur donnoit en la place ou de l'orge, ou des légumes, ils ne refuſoient rien, ſe ſouvenant que l'année précédente en Eſpagne, & en pluſieurs occaſions dans la guerre des Gaules, après avoir ſouffert de plus grandes miſéres encore ils avoient enfin triomphé de tous leurs ennemis. Ils avoient trouvé dans le pays une racine, apellée par Céſar *Chara*, qu'ils broyoient & paîtriſſoient avec du lait pour leur tenir lieu de pain: & lorſque les adverſaires leur reprochoient qu'ils périſſoient de famine, pour réponſe à leurs inſultes, ils leur jettoient de ces pains, en diſant que tant que la terre fourniroit de pareilles racines ils ne lâcheroient point priſe: & ils ſe répetoient ſouvent entre eux qu'ils vivroient plutôt d'écorces d'arbres que de laiſſer échaper Pompée.

Eſt-il

Eſt-il étonnant qu'un Général qui ſavoit inſpirer de tels ſentimens à ſes ſoldats, ait toujours été victorieux? Le talent d'échauffer ainſi les courages en ſuppoſe une infinité d'autres: & il me donne preſque une plus haute idée de Céſar, que toutes les batailles qu'il a gagnées.

An. R. 704. Av. J.C. 48.

Pompée fut effrayé de la conſtance & de la réſolution des troupes de ſon ennemi. Il dit *qu'il avoit affaire à des bêtes féroces*: & il fit diſparoître, autant qu'il put, les pains de *Chara* jettés dans ſes lignes, de peur que la vûe de cette étrange nourriture ne répandît dans ſon armée une impreſſion de découragement.

Suet. Cæſ. c. 68. Plut. Cæſ.

Négociation infructueuſe entamée par Céſar avec Scipion.

Pendant que la guerre ſe faiſoit avec tant de fureur, Céſar feignoit toujours de l'inclination pour la paix. Tant de fois rebuté par Pompée, il s'adreſſa à Métellus Scipion, & voulut entamer une négociation avec lui par le miniſtére d'un ami commun. Ses ennemis le ſervoient toujours parfaitement, & prenoient ſur eux l'odieux des refus. Scipion écouta d'abord le député de Céſar: mais bientôt il ne voulut plus ni le voir ni l'entendre: & Clodius, c'étoit le nom de ce négociateur, retourna ſans fruit vers celui qui l'avoit envoyé.

L'armée de

Cependant Pompée, enfermé comme il

AN. R. 704. AV. J.C. 48.

Pompée souffre beaucoup.

il étoit par César, éprouvoit de grandes incommodités. Deux choses surtout très nécessaires lui manquoient, l'eau, & les fourages pour la subsistance des chevaux. L'eau lui manquoit, parce que son ennemi détournoit les riviéres, & bouchoit les sources; de façon que les troupes de Pompée étoient réduites à chercher des mares, & à creuser des puits, que les chaleurs faisoient bientôt tarir. Quant aux fourages, les bleds semés dans l'enceinte de leurs lignes leur en fournirent pendant quelque tems. Mais ensuite il fallut leur en faire venir par mer: & comme ce qui arrivoit par cette voie ne suffisoit pas, on recourut à l'orge, à toutes sortes d'herbages, aux feuilles mêmes des arbres. Enfin toutes les ressources étant épuisées, & les chevaux dépérissant de jour en jour, Pompée crut devoir tenter de forcer les barriéres qui le retenoient, & de se mettre en liberté.

Deux officiers Gaulois, attachés à César, désertent, & indiquent à Pompée

Lors qu'il étoit occupé de cette pensée, deux transfuges d'importance vinrent lui donner des lumiéres qui pouvoient faciliter l'exécution de son projet. C'étoient deux fréres, nommés Roscillus & Ægus, Allobroges de nation, braves gens, attachés de tout tems à César, & qui lui ayant rendu de grands services dans

dans les guerres des Gaules, avoient été réciproquement comblés par lui d'honneurs & de récompenses. Se voyant extrémement considérés du Général, ils devinrent insolens, maltraitérent leurs cavaliers, qu'ils fraudoient souvent de leur prêt, & trompérent même César, par qui ils se faisoient payer pour un plus grand nombre d'hommes qu'ils n'en avoient effectivement. Les plaintes en furent portées à César, qui ne jugea pas à propos de faire un éclat, mais réprimanda néanmoins les coupables dans le particulier. Ces fiers Gaulois, piqués de la diminution de leur crédit, & même de bien des railleries qu'il leur arrivoit souvent d'essuyer, se résolurent de changer de parti, & passérent dans le camp de Pompée avec quelques-uns de leurs cliens. Ce fut un triomphe pour ce Général que l'acquisition de ces deux officiers, non seulement à cause de leurs qualités personnelles, mais parce que jusques-là aucun cavalier, aucun fantassin de l'armée de César n'avoit déserté, pendant qu'il lui venoit tous les jours des déserteurs de celle de Pompée. On promena Roscillus & Ægus avec ostentation par tout le camp. Mais outre cette satisfaction, plus fastueuse que solide,

An. R. 704. Av. J.C. 48.

les endroits foibles des lignes de son ennemi.

An. R. 704. Av. J.C. 48.

lide, ils procurérent une utilité réelle à leurs nouveaux amis, en indiquant les endroits foibles des lignes de César.

Pompée force les lignes de César.

Pompée en profita, & fit une sortie si vigoureuse & si bien conduite, qu'il eut tout l'avantage. Il attaqua l'extrémité des lignes de l'ennemi du côté de la mer, à une distance considérable du grand camp : & toutes les troupes qui étoient en cet endroit couroient risque d'être taillées en piéces, si Marc-Antoine ne fût venu à leur secours avec douze cohortes. Son arrivée arrêta les progrès du vainqueur. Mais les lignes étoient forcées, & Pompée se trouvoit à l'aise, ayant la liberté des fourages, & une communication aisée avec la mer.

Dans cette action celui qui portoit l'Aigle de la neuviéme Légion montra des sentimens dignes d'un soldat de César. Comme il étoit blessé dangereusement, & qu'il sentoit que les forces lui manquoient, il appella quelques cavaliers qui passoient près de lui, & leur dit: „J'ai [a] conservé jusqu'au dernier mo-„ment

[a] Hanc ego & vivus multos per annos magnâ diligentia defendi, & nunc moriens, eâdem fide Cæsari restituo Nolite, obsecro, committere, quod antè in exercitu Cæsaris non accidit, ut rei militaris dedecus admittatur; incolumemque ad eum referte. *Cæs. de B. Civil.* III. 64.

„ment de ma vie avec un soin infini cette „Aigle qui m'avoit été confiée, & maintenant que je meurs je la remets à César avec la même fidélité. Reportez-la „lui, & ne souffrez pas, je vous prie, „que l'armée de César en la perdant „éprouve un affront qu'elle ne connoît „point jusqu'ici. „ L'Aigle fut ainsi sauvée du désastre de la Légion.

An. R. 704. Av. J.C. 48.

César n'avoit pas été présent à ce combat, qui s'étoit livré fort loin de son quartier. Il voulut prendre le jour même sa revanche sur une Légion de Pompée, qu'il crut pouvoir enlever. Mais une partie des troupes qu'il prétendoit employer à cette expédition, s'égara & perdit son chemin : ce qui donna le tems à Pompée de secourir la Légion en péril. La face des choses changea en un instant. Ceux qui étoient comme assiégés reprirent cœur, & poussérent les assaillans. Les gens de César au contraire ne songérent qu'à se retirer. Mais comme le terrain leur étoit désavantageux, la cavalerie prit la premiére l'épouvante, & commença à fuir. La terreur se communiqua à l'infanterie. Ces invincibles soldats se précipitent, se culebutent mutuellement sous les yeux de leur Général. Tous les efforts qu'il

An. R. 704. Av. J.C. 48.

qu'il fait pour les arrêter sont inutiles. S'il les retenoit par le bras, ils s'agitoient jusqu'à ce qu'ils se fussent débarrassés. S'il saisissoit les drapeaux, ils les lui laissoient entre les mains. Il y eut même un Enseigne qui lui présenta la pointe de son épée, comme pour le percer : mais il fut tué sur le champ par ceux qui environnoient César.

La déroute fut donc compléte ; & si Pompée eût marché droit aux lignes des ennemis & les eût vivement attaquées, ç'en étoit fait de l'armée & de la fortune de César. Celui-ci en convenoit : & il dit au sujet de cette journée „ que la „ victoire étoit aux adversaires, si leur „ chef avoit sçu vaincre. „ Pompée craignit une embuscade, & par trop de circonspection il manqua une occasion unique, qui ne revint plus.

Plut. Pomp. & Cæs.

La perte de César dans ces deux combats fut considérable. Il avoue tant tués que prisonniers neuf cens soixante soldats, quelques Chevaliers Romains & enfans de Sénateurs, & trente Tribuns des soldats ou Centurions. Il perdit aussi trente-deux drapeaux. Les prisonniers furent livrés à Labiénus sur sa requête : & ce transfuge, toujours brutal & cruel, se donna le plaisir inhumain de les insulter

dans

An. R. 704. Av. J.C. 48.

dans leur infortune, & de leur demander avec une ironie piquante, si de vieux soldats comme ils étoient devoient prendre la fuite : après quoi il les fit égorger.

César prend le parti de se retirer en Thessalie. Honte & douleur de ses soldats.

César ayant souffert un si grand échec, ne s'opiniâtra point mal à propos contre la fortune. Il sentit qu'il lui falloit renoncer à son plan, & il s'y résolut. Il retira toutes ses troupes des forts où il les avoit distribuées; il ne pensa plus à attaquer ni à enfermer l'ennemi, mais uniquement à s'éloigner, pour chercher ou attendre une meilleure occasion. Il assemble ses soldats; il les console par tous les motifs qui pouvoient convenir à la circonstance. C'étoit de quoi ils avoient besoin : les réprimandes eussent été hors de saison. Car ils étoient tellement pénétrés de honte & de douleur, qu'ils prenoient sur eux de se punir eux-mêmes en s'imposant les plus rudes travaux. César se contenta donc de noter d'ignominie quelques-uns des Enseignes, & de les réduire au plus bas degré de la milice. Les soldats applaudirent à ce châtiment. Ils demandoient de plus avec de grands cris à être menés contre l'ennemi, pour effacer la tache que leur gloire avoit reçue. Mais César ne crut pas qu'il fût prudent d'exposer

AN. R. 704. AV. J.C. 48.

au combat des troupes qui venoient d'être battues, & en qui pouvoient rester des impressions trop fortes d'une frayeur encore récente. Il résolut de quitter l'Epire, & de passer en Thessalie. Il fit sa retraite habilement, & la conduisit si bien, qu'ayant eu à marcher par des chemins très difficiles, à passer des riviéres très profondes, il ne souffrit aucune perte, quoique poursuivi par Pompée pendant trois jours consécutifs. Au quatriéme jour, comme César avoit trouvé le moyen de prendre l'avance d'une journée, Pompée s'arrêta, & le laissant continuer sa route, il tint conseil sur ce qu'il convenoit de faire pour profiter de la supériorité qu'il s'étoit acquise sur l'ennemi.

Pompée, conseillé de passer en Italie aime mieux rester en Gréce.

Plut. Pomp.

Afranius, suivi de plusieurs autres, étoit d'avis que l'on passât en Italie : & il appuyoit son sentiment de raisons qui ne laissoient pas d'avoir de la force. Il représentoit que l'Italie étoit actuellement sans défense, & que dès qu'ils y auroient mis le pied, & les villes & les peuples s'empresseroient de les recevoir. Il ajoutoit qu'étant une fois maîtres de l'Italie, ils le devenoient des isles qui en dépendent, Sicile, Sardaigne, Corse, & même de la Gaule & des Espagnes.

Enfin

Enfin il prétendoit qu'il étoit digne de bons citoyens de délivrer la patrie, qui leur tendoit les bras, & de ne pas la laiſſer plus longtems dans l'oppreſſion où elle gémiſſoit, véxée & inſultée par les miniſtres & les eſclaves des tyrans.

AN. R. 704. Av. J. C. 48.

Pompée ne fut point touché de ces conſidérations. Il lui ſembloit honteux de fuir une ſeconde fois devant l'ennemi, pendant qu'il étoit en ſituation de le pourſuivre. D'ailleurs il penſoit avec raiſon qu'il ne lui étoit point permis d'abandonner Métellus Scipion & ſon armée, qui ne pouvoient éviter, s'il paſſoit en Italie, de devenir la proie de Céſar. Et quant à ce qui regarde l'affection pour la patrie, il croyoit que la meilleure maniére de la témoigner n'étoit pas de tranſporter en Italie toutes les horreurs de la guerre, mais au contraire de les réſerver pour un pays éloigné, afin que Rome tranquille, & ſimple ſpectatrice du combat, n'eût qu'à recevoir le vainqueur. Il réſolut donc de demeurer en Gréce, & d'y vuider la querelle.

Il ne s'attacha pas néanmoins à ſuivre Céſar, qu'il ne pouvoit plus eſpérer d'atteindre; mais il forma le deſſein de l'affoiblir en allant ſubitement ſurpren-

Cæſ.

An. R. 704. Av. J.C. 48.

dre Domitius Calvinus ſon Lieutenant, qui avec deux Légions arrêtoit Métellus Scipion ſur les confins de la Theſſalie & de la Macédoine. L'entrepriſe étoit bien entendue, & peu s'en fallut qu'elle ne réuſſit. Calvinus ne ſavoit rien de ce qui s'étoit paſſé à Dyrrachium. Les couriers de Céſar n'avoient pû pénétrer juſqu'à lui, parce que depuis l'avantage que Pompée venoit de remporter, tout le pays étoit pour celui que l'on regardoit déja comme victorieux. Ainſi Calvinus étoit dans une parfaite ſécurité, & même s'étant éloigné de Métellus Scipion pour la commodité de ſes vivres & de ſes fourages, il marchoit actuellement, ſans le ſavoir, au devant de Pompée, & ſe livroit à lui. Un heureux hazard le ſauva. Des coureurs ennemis, du nombre de ces déſerteurs Allobroges dont j'ai parlé, rencontrérent ceux que Calvinus avoit envoyés à la découverte: & comme ils les connoiſſoient pour avoir autrefois ſervi enſemble dans les Gaules, ils entrérent en converſation avec eux, & les inſtruiſirent de tout ce qui étoit arrivé, de la victoire de Pompée, de la retraite de Céſar. L'avis en fut porté auſſitôt à Calvinus: & il rebrouſſa chemin ſi à propos, que Pompée ne le manqua que de quatre heures.

César avoit prévû ce péril, & il étoit en pleine marche pour aller joindre Calvinus. Mais l'attention pour ses blessés & ses malades, qu'il falloit déposer en lieu sûr, & divers autres soins absolument nécessaires l'avoient retardé. Calvinus ne laissa pas d'échapper à Pompée, comme je viens de le dire: & il se joignit à son Général près d'Eginium, ville située à l'entrée de la Thessalie.

AN. R. 704. Av. J.C. 48.

César joint Calvinus.

C'étoit ce que César désiroit uniquement. Incertain des projets que pouvoit former Pompée après les combats de Dyrrachium, il avoit tout combiné: & à tout événement il lui avoit semblé nécessaire de tourner du côté de la Thessalie, & d'y réunir toutes ses forces. Si Pompée eût passé en Italie, lui, il se proposoit, après avoir joint Calvinus, de tourner la mer Adriatique par les côtés de l'Illyrie, & de venir ainsi défendre l'Italie attaquée. Pompée pouvoit prendre un autre parti, & tomber sur les places maritimes de l'Epire, où César avoit laissé garnison. En ce cas, celui-ci prétendoit, en attaquant Métellus Scipion, forcer Pompée de tout quitter pour accourir au secours de son beaupére. Enfin, si Pompée dirigeoit sa marche vers la Thessalie, le danger de Calvinus met-

Ses arrangemens différens selon les desseins que pouvoit former Pompée.

AN. R. 704. Av. J.C. 48.

toit César dans la néceffité d'en faire autant. Et ce dernier plan étoit celui qui lui convenoit davantage, parce qu'alors fon ennemi en s'éloignant de la mer perdoit les commodités infinies qu'elle lui procuroit : tout devenoit égal entre les deux, au nombre près, qui n'effraya jamais César.

César emporte d'affaut la ville de Gomphi en Theffalie.

Les chofes ayant tourné felon fes fouhaits, il voulut pénétrer dans la Theffalie. Mais la difgrace qu'il avoit foufferte y avoit changé la difpofition des efprits: & au lieu qu'il lui étoit venu auparavant des Députés de tout ce pays qui lui offroient les fervices de la Nation, la ville de Gomphi, qui fut la premiére devant laquelle il fe préfenta, lui ferma fes portes. César fentit la conféquence d'un tel exemple : & pour en prévenir l'effet, dans le moment il fit livrer l'affaut à la place avec tant de vigueur, qu'il l'emporta avant le foir, & l'abandonna au pillage. Les vainqueurs y trouvérent toutes fortes de provifions, & furtout du vin en abondance. Comme depuis longtems ils vivoient fort mal & fort à l'étroit, ils fe dédommagérent, & burent avec excès, principalement les Germains. Cette débauche, en remuant les humeurs de ces corps naturellement

Appian. Civil. l. II.

lement robuftes & vigoureux, rétablit leur fanté, qui étoit affectée par les miféres qu'ils avoient fouffertes : & ce qui auroit tué des hommes délicats, rendit à ces vieux foldats toutes leurs forces.

An. R. 704. Av. J.C. 48.

Appien rapporte qu'une maifon de Gomphi offrit à ceux qui y entrérent un fpectacle bien tragique : vingt corps morts de vénérables vieillards étendus par terre, comme dans un affoupiffement d'yvreffe, ayant chacun fa coupe à côté de foi. Un feul paroiffoit affis fur un fiége, tenant encore la coupe à la main. C'étoit le médecin, qui après avoir préparé aux autres le poifon, l'avoit pris lui-même à fon tour. La crainte des maux affreux qui accompagnent le fac d'une ville prife d'affaut, avoit opéré ce funefte défefpoir.

Il épargne celle de Métropolis.

De Gomphi Céfar marcha en diligence vers la ville de Métropolis, dont les habitans voulurent d'abord imiter leurs voifins, parce qu'ils en ignoroient le défaftre. Mais en ayant été bientôt informés par le témoignage même de quelques prifonniers de Gomphi qui furent amenés devant eux, ils ouvrirent avec empreffement leurs portes, & reçurent Céfar, qui leur épargna

AN. R. 704. Av. J.C. 48.

Il vient à Pharsale. Pompée le suit.

toute hostilité, & donna ses ordres pour qu'il ne leur fût fait aucun mal.

La différence du traitement qu'avoient éprouvé ces deux places fut une leçon pour toutes les autres de la Thessalie. Nulle ne refusa de se soumettre à César & d'exécuter ses ordres, excepté Larisse, où Métellus Scipion étoit entré avec toutes ses troupes. Il avança donc sans difficulté jusqu'à Pharsale, lieu qu'il alloit rendre célébre par l'une des plus importantes batailles dont les Fastes du genre humain conservent la mémoire. Comme le pays étoit bon, & actuellement couvert de bleds qui approchoient de leur maturité, César jugea le poste commode pour y attendre Pompée. Celui-ci ne tarda pas, & ayant joint à son armée celle de Métellus Scipion, il vint camper à peu de distance de César. Il partagea les honneurs du commandement avec son beau-pére, & voulut qu'en tout il fût traité comme son égal.

Fin du Tome treiziéme.

TA-

TABLE
DU TREIZIEME VOLUME
DE L'HISTOIRE ROMAINE.

SUITE DU LIVRE QUARANTE-ET-UNIEME.

Son

LIVRE XLII.

 tions,

AVERTISSEMENT.

Au sujet des Commentaires de César sur la guerre civile.

LIVRE XLIII.

LIVRE XLIV.

Fin de la Table.

De l'Imprimerie de JACQUES VINCENT.